



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

VOLUME 149 NUMÉRO 003

Le lundi 9 décembre 2019

Présidence de l'honorable Anthony Rota

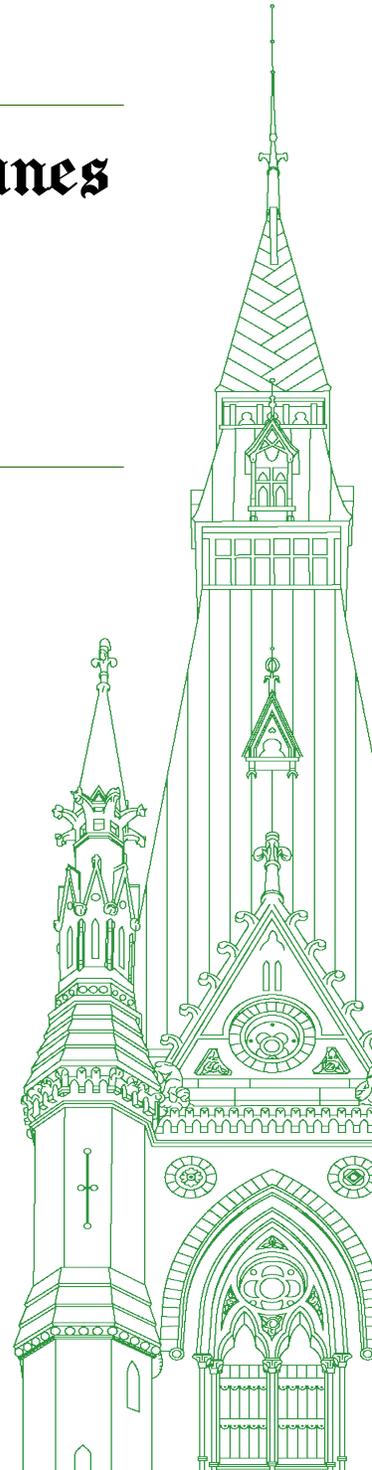


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 9 décembre 2019

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

• (1105)

[Français]

LES VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et un règlement connexe.

Conformément à l'article 83(2) du Règlement, je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 décembre, de la motion portant qu'une Adresse soit présentée à son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, à la fin du débat aujourd'hui sur le sous-amendement à l'Adresse en réponse au discours du Trône, la question soit réputée mise aux voix et que le vote par appel nominal soit réputé demandé et différé jusqu'au mardi 10 décembre 2019, à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien.

Le Président: L'honorable députée a-t-elle le consentement de la Chambre afin de proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi d'intervenir pour la première fois à la Chambre des communes.

Avant d'énumérer toutes les personnes que je souhaite remercier, j'aimerais prendre quelques instants pour parler du moment où ma femme et moi sommes venus ici pour la première fois après les élections, lors des journées d'orientation. Même si j'avais déjà visité cette enceinte et la Chambre située dans l'édifice du Centre à maintes reprises, ce fut pour moi une expérience incroyable de fouler le plancher de cette assemblée, qui représente l'épicentre même de la démocratie canadienne. J'ai été ému de constater les traditions qu'elle symbolise de manière aussi manifeste — les pupitres, le tapis et tout le reste. C'est vraiment une leçon d'humilité quand on pense aux responsabilités que doivent assumer les 338 députés réunis dans cette enceinte et qui sont chargés de représenter leurs concitoyens d'un bout à l'autre du pays.

Danielle et moi avons pris quelques moments pour réfléchir à l'importance de ce que cela signifie dans les plus de 150 ans d'histoire de notre pays. Les mots qui n'ont cessé de me revenir à l'esprit et que j'ai répétés souvent pendant la campagne électorale sont tirés de l'article 91 de la Loi constitutionnelle de 1867 et ils portent sur la Chambre des communes et son pouvoir de faire des lois « pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada ».

Bien que cet article concerne principalement la délégation de pouvoirs, j'ai consacré beaucoup de temps au cours des sept ou huit derniers mois à faire campagne auprès des Canadiens, notamment les habitants de Battle River—Crowfoot. Je me suis rappelé encore et encore que si nous sommes ici, c'est principalement pour assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement. Il incombe à tous les députés de représenter leurs nombreux concitoyens des diverses régions qui composent ce pays. Nous devons tous tendre vers ce but malgré les divergences d'opinions, parfois enflammées, que nous aurons dans divers dossiers. Puisque nous sommes en situation de gouvernement minoritaire, nous devons miser sur un certain degré de collaboration, car nous visons tous les mêmes objectifs: la paix, l'ordre et le bon gouvernement.

Je m'en voudrais d'omettre de mentionner quelques personnes que je souhaite remercier. Je vais parler des habitants de Battle River—Crowfoot dans un instant, mais je tiens d'abord à remercier ma famille.

Mon épouse, Danielle, est une conjointe incroyable. Je la remercie de l'appui qu'elle m'a accordé au cours des huit derniers mois dans cette aventure que constitue une campagne d'investiture et maintenant pendant les premiers mois de mon mandat de député. Je remercie Danielle du fond du cœur. Je suis aussi très fier de mes deux fils, Matthew et Emerson, qui sont ravis que leur père travaille maintenant dans un château. Ils sont un peu trop jeunes pour comprendre de quoi il retourne, mais ils aiment le fait que je travaille dans un château.

L'Adresse

Je remercie mon père, mes sœurs, mon frère, mes tantes et mes oncles. Lorsqu'on vient d'une famille agricole, on comprend bien l'importance de la famille dans une situation comme la mienne, et je remercie ma famille.

Je tiens à souligner tout particulièrement mes regrettés grands-pères, Jim Hutchings et Felix Kurek, qui m'ont énormément encouragé durant leur vie. Ils étaient très différents l'un de l'autre, mais ils ont montré de manière admirable ce que c'est que d'être Canadien et tout ce que cela représente. Mon grand-père Felix a fait carrière dans l'industrie énergétique. Mon grand-père Jim, un agriculteur de profession, a incarné ce que c'est que d'être Canadien.

Merci à mon équipe de campagne. Au bout du compte, plus de 200 personnes ont collaboré à ma campagne d'investiture et à ma campagne électorale. Toutes ces personnes qui ont pris part au processus démocratique, c'est fantastique. Encore une fois, je remercie mon équipe de campagne.

• (1110)

J'aimerais également remercier les membres du personnel de mon bureau — certains avec qui j'ai déjà travaillé et d'autres qui sont nouveaux — pour tout leur travail et toute leur aide, plus particulièrement au cours des dernières semaines alors que je me familiarisais avec le travail de parlementaire.

Je tiens à remercier mon prédécesseur, Kevin Sorenson. Le Centre-Est de l'Alberta avait en lui un bon représentant. C'est quelqu'un qui a des principes, quelqu'un de bien. Son amitié et son savoir me sont précieux. Je suis heureux qu'il continue de m'offrir des conseils sans hésiter, même si c'est à mon tour de siéger à la Chambre alors qu'il s'occupe de la ferme et qu'il s'accorde aussi du repos bien mérité.

J'aimerais parler des gens de Battle River—Crowfoot, de ma réponse au discours du Trône et de l'amendement proposé par le caucus conservateur. Ils vont tous ensemble.

Je suis un agriculteur de cinquième génération de la circonscription de Battle River—Crowfoot. Au cours des sept à huit derniers mois, j'ai discuté avec plus de 10 000 personnes qui sont confrontées à la réalité telle qu'elle est dans le pays où nous vivons. Je dois d'abord les remercier de m'avoir accordé l'honneur de les représenter en me confiant un mandat clair à la Chambre. Je serai leur voix au Parlement pour veiller à ce que l'on discute à Ottawa des préoccupations et des problèmes des habitants de Battle River—Crowfoot, une circonscription de 52 000 kilomètres carrés dans le Centre-Est de l'Alberta, ainsi que tout ce qui fait d'elle ce qu'elle est. Je prends ce rôle au sérieux. Je les remercie encore de cet honneur.

Au cours de mes déplacements des huit derniers mois et de mes discussions continues avec les habitants de Battle River—Crowfoot depuis les élections, le message a toujours été le même: les gens sont excédés et ils ne sont pas satisfaits de l'état du pays. En tant que fier Canadien, c'est dur à entendre.

Certains de mes collègues en ont parlé dans leur discours, mais le fort sentiment d'aliénation dont on entend parler est bien réel. J'exhorte les députés d'en face à ne pas prendre à la légère le fait que des gens qui ont toujours été fiers d'être Canadiens estiment que leur pays les laisse tomber. C'est un problème, et il mérite d'être reconnu. Malheureusement, on ne l'a pas fait dans le discours du Trône.

J'ai pu discuter avec des travailleurs de l'énergie qui ont passé leur carrière dans le secteur des hydrocarbures et qui ont maintenant perdu tout espoir. Ces gens sont fiers du travail qu'ils font, y compris des normes environnementales de classe mondiale qu'ils s'emploient à atteindre au quotidien, mais on les a oubliés. Ils ont besoin de quelqu'un pour les défendre, mais le discours du Trône n'a même pas daigné parler d'eux.

J'ai aussi parlé à des gens du milieu agricole. Je fais moi-même partie d'une famille d'agriculteurs — dont je représente la cinquième génération — et je suis fier de la contribution de mes pairs. Les agriculteurs sont les gardiens des terres, notamment dans les zones spéciales de l'Alberta, mais ils doivent aujourd'hui faire face à une véritable catastrophe. Voici un exemple de ce que vivent les producteurs agricoles et les agriculteurs en général. Le prix du canola, par exemple, est passé de 13 à 9 \$ le boisseau. Dans un secteur où les marges de profit sont déjà minces, l'effet sur la rentabilité des fermes a été dévastateur. Pourtant, ces enjeux étaient absents du discours du Trône. Le gouvernement se targue de l'état de ses relations avec les autres pays, mais il fait littéralement rire de lui aux émissions de fin de soirée.

J'ai aussi pu discuter avec des chefs d'entreprise et des gens d'affaires de ma circonscription. Eux aussi sont sur le point de perdre espoir. Il y a de quoi décourager le plus fier des Canadiens. Qu'il s'agisse des travailleurs du secteur manufacturier, des enseignants, des infirmiers ou des médecins oeuvrant en région rurale, si les régions perdent leur vitalité, ces institutions ne pourront pas remplir pleinement leur mission.

Mon temps de parole est presque écoulé, alors je vais m'arrêter pour répondre aux questions. Comme je le disais, c'est un immense honneur pour moi d'avoir été élu député de Battle River—Crowfoot et je remercie Dieu d'avoir créé notre pays. C'est un privilège de pouvoir prendre part au processus démocratique et de contribuer ainsi à l'avenir de Battle River—Crowfoot et du Canada en général.

• (1115)

M. Terry Beech (Burnaby-Nord—Seymour, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite remercier le député de Battle River—Crowfoot et lui souhaiter la bienvenue à la Chambre.

Je l'ai entendu parler des travailleurs de l'énergie et, dans ma circonscription, Burnaby Nord-Seymour, j'ai certainement parlé de la situation en Alberta. En fait, comme ma circonscription se trouve près de la fin du pipeline Trans Mountain, dont la construction vient de commencer, nous pouvons entendre de ma maison le battement des pieux. Si on y était, on l'entendrait en ce moment même.

Au cours des quatre dernières années, il y a eu plus de 500 jours de manifestations dans ma circonscription. Le projet d'expansion du pipeline Trans Mountain ayant été lancé, le député appuiera-t-il l'atteinte de nos objectifs en matière de changements climatiques et s'intéressera-t-il aux autres enjeux sous-jacents qui préoccupent les électeurs de ma circonscription? Appuiera-t-il le Plan de protection des océans et veillera-t-il à ce que nous ayons des mesures d'intervention de calibre mondial en cas de déversement d'hydrocarbures?

Plus important encore, le député appuiera-t-il les résidents de Burnaby Mountain, qui verront l'agrandissement d'un parc à réservoirs à 600 mètres d'une école primaire, à côté de l'Université Simon Fraser, que fréquentent des dizaines de milliers d'étudiants et dont le campus est en pleine croissance?

De plus, le député appuiera-t-il les pompiers de Burnaby pour que les investissements se fassent et que la ville soit dotée d'installations de classe mondiale qui assureront la sécurité de la population?

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, j'ai bien hâte de pouvoir répondre à la question, mais, pour commencer, je dirais que des électeurs de ma circonscription travaillent actuellement à la conception d'une technologie qui pourrait être utilisée dans le monde entier lors d'interventions après un déversement. Or, ils ne peuvent même pas obtenir une rencontre avec le ministre en face.

Les libéraux disent vouloir s'occuper de l'environnement alors que nous perdons des entreprises et des investissements dans le secteur de l'énergie tous les jours. Le Canada est un chef de file mondial de la production énergétique écologique et durable. Je le constate chaque jour. Les habitants de ma circonscription sont fiers d'être à la fine pointe dans ce domaine. Or, le gouvernement les a pratiquement abandonnés.

J'espère que cet oléoduc sera construit. D'après ce que je comprends, son terminal se trouve dans la circonscription du député qui a posé la question. Toutefois, il faut comprendre que ce projet d'oléoduc en est un parmi plusieurs que les libéraux ont abandonnés ou annulés. On a même annoncé ce matin que d'autres investissements initialement destinés au Canada sont utilisés dans le golfe du Mexique. C'est un abandon du secteur énergétique canadien.

Nous devons veiller à soutenir l'industrie d'envergure mondiale que nous avons ici, y compris le secteur de l'environnement. J'espère que l'oléoduc sera construit, mais, pour être franc, compte tenu de ce que les députés d'en face ont fait jusqu'à maintenant, tant que le pétrole ne commencera pas à couler dedans, je n'y croirai pas un seul instant.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, mon collègue parle des problèmes vécus par les agriculteurs, comme les récoltes difficiles et la baisse des prix. C'est un problème connu dans nos régions, notamment en raison d'une neige plutôt hâtive cette année. La première neige est arrivée environ trois semaines plus tôt qu'à l'habitude, ce qui peut être attribuable aux changements climatiques.

Mon collègue est-il capable de reconnaître que les changements climatiques peuvent être dus, entre autres, à une augmentation des gaz à effet de serre et donc à une augmentation de la production de pétrole? Peut-il admettre que les demandes de son parti, qui consistent à accorder la priorité à la fois au transport et à l'exploitation du pétrole et aux producteurs agricoles, peuvent être contradictoires?

[Traduction]

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, j'ai hâte de pouvoir répondre à cette question. Il y a des producteurs de la circonscription de la députée et de partout au pays qui doivent composer avec des conditions météorologiques imprévisibles qui nuisent à leurs récoltes. Nous devons prévoir des mesures solides pour nos secteurs agricoles.

Nos producteurs sont les mieux placés pour faire de notre production agricole la plus durable au monde; ils savent recourir à des méthodes de culture sans labour et à la recherche génétique de façon à pouvoir cultiver la terre dans divers climats.

L'Adresse

Notre pays est rempli d'innovateurs. Contrairement aux autres partis à la Chambre — qui soutiennent l'imposition d'une taxe sur le carbone qui pénalise les Canadiens —, il faut appuyer les innovations qui permettront aux Canadiens de trouver des solutions qui nous seront bénéfiques et qui vont réellement changer les choses.

J'invite la députée d'en face à contribuer à changer le monde et à trouver des solutions pour améliorer la situation environnementale d'ici et d'ailleurs dans le monde.

● (1120)

Le Président: Avant que nous passions au prochain discours, je félicite les députés, qui ont lancé les discussions de belle façon. La semaine dernière, il a été souligné que certaines questions étaient un peu longues. Je sais qu'il y a beaucoup à dire, mais les réponses comme les questions n'ont pas dépassé la minute et demie. Plus de députés ont ainsi la possibilité de participer aux questions et observations. Je prends donc le temps de vous féliciter pour un bon départ.

Nous reprenons maintenant le débat. Le député de Don Valley-Nord a la parole.

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée d'Oakville-Nord—Burlington.

Je suis heureux de prononcer mon premier discours à la Chambre en tant que député de Don Valley-Nord et d'appuyer le discours du Trône.

Je tiens d'abord à remercier les gens de Don Valley-Nord de m'avoir accordé leur confiance pour être leur porte-parole à Ottawa. C'est avec beaucoup d'humilité que j'accepte cette grande responsabilité. Jour après jour, je ne ménagerai aucun effort afin de faire entendre les points de vue, les inquiétudes et les diverses convictions des gens de mon coin de pays, de façon réfléchie et détaillée, à la Chambre.

Tout au long de la campagne de l'automne dernier, comme l'ensemble de mes collègues, j'ai eu la chance de discuter avec les habitants des quatre coins de ma circonscription des enjeux qui leur tiennent le plus à cœur, de la congestion routière à la sécurité communautaire, en passant par le logement abordable et un soutien accru pour les aînés.

Les résidents de Don Valley-Nord et les Canadiens d'un océan à l'autre nous ont clairement fait comprendre qu'ils veulent que nous travaillions tous ensemble à la Chambre pour nous pencher sur les enjeux qui comptent le plus pour eux et leur famille. Ils veulent des résultats maintenant, et non pas dans un avenir proche ou éloigné. C'est pourquoi je suis fier du programme ambitieux présenté par le gouvernement dans le discours du Trône.

Le gouvernement a établi un plan pour s'occuper des questions sociales les plus urgentes de notre époque, y compris la lutte contre les changements climatiques, le renforcement de la classe moyenne, le chemin de la réconciliation, la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens et la contribution au succès du Canada sur la scène internationale. Les Canadiens ont choisi de continuer à faire avancer notre pays, et c'est exactement ce que fera le plan du gouvernement.

L'Adresse

Tandis que j'interviens à la Chambre au sujet du mandat que nous ont confié les Canadiens, je me souviens d'une conversation que j'ai eue dans Don Valley-Nord durant la campagne électorale. En faisant du porte-à-porte sur l'avenue Van Horne, j'ai rencontré une jeune mère qui est à terminer ses études postsecondaires. Bien qu'elle rayonnait de fierté en parlant de sa fille et des choses qu'elle avait accomplies depuis plusieurs années en dépit des difficultés et des obstacles, ses yeux se remplissaient de larmes. Elle m'a dit combien elle s'en faisait à l'idée de ne pas pouvoir terminer ses études en raison des compressions de l'actuel gouvernement provincial au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario. Elle a mentionné le coût de la vie et celui des services de garde qui montent en flèche, et ses craintes relativement à l'état de la planète dont ses enfants hériteront.

Ce sont des rencontres comme celles-ci qui m'ont incité à embrasser la vie politique et à présenter ma candidature au fédéral.

Mes collègues savent que les craintes et les inquiétudes exprimées par cette jeune mère ne sont pas propres à ma circonscription. En fait, elles ne sont pas uniques aux gens de Toronto ni de l'Ontario. Ce sont là des questions qui préoccupent beaucoup de Canadiens partout au pays.

Par conséquent, je demande à la Chambre, à l'occasion du débat sur le plan ambitieux que le gouvernement a conçu pour répondre aux angoisses, aux attentes et aux aspirations des Canadiens partout au pays, de penser aux gens qui nous ont élus.

En tant que parlementaires, nous sommes en mesure de faire des choses extraordinaires. Les Canadiens de nos collectivités qui nous ont élus pour les représenter à Ottawa attendent de nous non seulement que nous dirigeons le pays, mais, plus important encore, que nous le fassions avancer en fonction de leur intérêt.

Les générations de Canadiens à venir ne nous jugeront pas sur les mots que nous aurons prononcés aujourd'hui ou demain à la Chambre, mais sur la manière dont nous aurons relevé les défis déterminants de notre génération.

Nous avons reçu, en tant que députés, un mandat clair des Canadiens, à savoir qu'il faut agir et agir maintenant.

Concernant les changements climatiques, les Canadiens nous ont demandé de nous attaquer à la crise bille en tête. C'est pourquoi le gouvernement est décidé à protéger l'environnement en fixant comme cible l'année 2050 pour atteindre l'objectif de zéro émission nette, à mettre un prix sur la pollution partout, à assurer la protection et la conservation de la nature et à réduire la pollution par le plastique.

• (1125)

Pour réduire le coût de la vie et renforcer la classe moyenne, nous investissons dans le logement abordable et faisons en sorte qu'il soit plus facile de devenir propriétaire d'une maison.

Nous savons qu'élever une famille coûte cher et qu'il est difficile d'épargner en vue de la retraite. Voilà pourquoi nous rendrons plus abordables les garderies et les programmes de garde d'enfant avant et après l'école tout en solidifiant les pensions pour les aînés.

Au chapitre de la sécurité, le gouvernement prend des mesures concrètes pour lutter contre les crimes commis avec des armes à feu, notamment en interdisant les armes d'assaut de type militaire et en aidant les municipalités qui le souhaitent à interdire les armes de poing. Au chapitre de la santé, il veille à ce que les Canadiens aient

accès à des soins de santé abordables et de qualité supérieure en collaborant avec les provinces, les territoires, les professionnels et les universitaires pour que chacun ait accès à un bon médecin de soins primaires.

Nous sommes conscients que le gouvernement et les parlementaires ne font pas cavalier seul pour ce qui est d'offrir un avenir meilleur aux Canadiens. Partout au pays, d'innombrables organismes communautaires oeuvrent inlassablement pour aider les Canadiens dans le besoin qui méritent notre soutien.

Dans ma circonscription, Don Valley-Nord, des organismes tels que l'Armenian Community Centre, l'Iranian Women's Organization of Ontario, le Centre for Immigrant and Community Services, le Working Women Community Centre, le Toronto North Local Immigration Partnership et le Flemingdon Health Centre offrent des services essentiels aux néo-Canadiens.

ACCES Employment, le Centre for Education and Training et Springboard Employment Services aident les Canadiens qui cherchent un emploi et souhaitent acquérir de nouvelles compétences.

Les services juridiques communautaires Willowdale, les centres Adventure Place et Community Information Fairview, la banque alimentaire North York Harvest et diverses organisations religieuses et culturelles offrent des services professionnels et sociaux à l'échelle du pays.

Je suis extrêmement fier du travail que font ces organisations et bien d'autres dans Don Valley-Nord. C'est un honneur pour moi de collaborer avec elles à titre de député pour faire en sorte que tous les membres de la collectivité aient des chances égales de réussir.

Les gens de nos circonscriptions s'attendent à ce que nous fassions preuve de leadership. Ils souhaitent que nous prenions des mesures décisives pour créer un Canada meilleur où tous, sans égard à la race, à la religion, au sexe, à l'âge ou au pays d'origine puissent réussir et y parviennent. Je suis fier d'affirmer que le plan ambitieux mis de l'avant par le gouvernement vise précisément cet objectif.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue d'en face de son premier discours à la Chambre.

Il prône des mesures décisives, ce que j'estime important. Toutefois, j'ai été déçue de voir que le discours du Trône se résumait à beaucoup de belles paroles et à peu de propositions concrètes.

Pour ce qui est du changement climatique, il est clair que le plan de l'actuel gouvernement ne permettra même pas d'atteindre les cibles de Paris et encore moins celles qui ont été fixées pour 2050. On sait également que la taxe sur le carbone ne constitue pas un moyen efficace d'atteindre ces cibles. L'Europe a adopté ce modèle il y a 19 ans, mais n'a réduit son empreinte carbone que de 8 % depuis.

Étant donné que le gouvernement a décrété une urgence climatique en juin et qu'il devrait maintenant avoir une idée assez précise des mesures qu'il prendra, j'aimerais savoir en quoi elles consistent.

• (1130)

M. Han Dong: Monsieur le Président, nous nous sommes engagés, dans notre plateforme électorale comme dans le discours du Trône, à offrir un meilleur avenir à la prochaine génération en plantant davantage d'arbres et en réduisant les émissions. Notre parti est le seul à avoir présenté un plan d'action déterminant pendant la campagne électorale afin d'atteindre les cibles de 2050.

Nous sommes sur la bonne voie et j'espère que les partis d'en face nous appuieront. Ensemble, nous pourrions réduire les émissions dans ce pays.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre des communes, je voudrais en profiter pour remercier tous les électeurs de Longueuil—Saint-Hubert qui m'ont accordé leur confiance. J'espère que je serai à la hauteur de cette confiance pour les prochaines années — un an et demi ou deux ans et demi, bref le temps que durera ce mandat.

L'éléphant dans la pièce, concernant tout ce qui s'est passé et le discours du Trône, c'est le pétrole. En effet, le mot « pétrole » est absent du discours du Trône.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement libéral a investi 19 milliards de dollars sous différentes formes d'aide aux énergies fossiles. Le Canada représente 0,5 % de la population mondiale et produit 2 % des gaz à effet de serre.

Le 27 septembre dernier, il y avait 500 000 personnes dans les rues de Montréal. J'y étais pour qu'on agisse clairement et fortement pour lutter contre les changements climatiques.

Quelles sont les mesures concrètes que le gouvernement libéral entend prendre pour faire face à cet enjeu, dans les prochaines années?

[Traduction]

M. Han Dong: Monsieur le Président, réduire les émissions et avoir un secteur énergétique vert florissant est bon pour l'économie. Notre bilan a démontré que nous pouvons obtenir des résultats.

Encore une fois, je tends la main aux députés d'en face. Nous devons faire front commun et mettre immédiatement en oeuvre des mesures visant à réduire les émissions et améliorer notre environnement.

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Monsieur le Président, nous trouvons que le discours du Trône reste très vague au sujet de la bonification des pensions et du soutien aux aînés. Le député l'a mentionné deux fois dans son discours, ce que je trouve très encourageant. La semaine dernière, toutefois, la ministre des Aînés a déclaré ici même que les hausses des prestations de la Sécurité de la vieillesse viseraient les aînés de 75 ans et plus. Pourquoi n'y aurait-il pas de hausses pour les personnes âgées de 65 à 74 ans, qui en ont tout autant besoin?

M. Han Dong: Monsieur le Président, nous avons établi un plan visant à accroître la Sécurité de la vieillesse pour la plupart des Canadiens. Le gouvernement a également beaucoup fait ces quatre dernières années pour bonifier le Supplément de revenu garanti. Encore une fois, j'espère que tous les députés nous aideront à mieux soutenir les aînés et à leur rendre la vie plus abordable. Nous sommes déjà sur la bonne voie.

L'Adresse

Mme Pam Damoff (Oakville North—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole dans le cadre de la 43^e législature, je profite de l'occasion pour vous féliciter de votre élection à la présidence.

Je veux aussi remercier les gens d'Oakville North—Burlington de m'avoir une fois de plus accordé leur confiance pour venir les représenter au Parlement. Je remercie mon fils, Fraser, et sa femme, Taylor, de l'amour et du soutien qu'ils m'ont témoignés. Je remercie ma famille, Jill, Rob et leur fils Bayley, ainsi que mon personnel et mon équipe de campagne fantastiques sans qui je ne serais pas ici. Je suis extrêmement fière du travail accompli au cours des quatre dernières années et je suis impatiente de poursuivre ce travail au cours de la nouvelle législature.

Pendant la campagne, j'ai pu discuter de nombreuses reprises avec des gens de ma circonscription au sujet de leurs attentes pour la nouvelle législature. Ils m'ont dit que, à l'instar de tous les Canadiens, ils attendent des parlementaires qu'ils collaborent et veillent à ce que l'économie ne fasse pas de perdants, qu'ils prennent des mesures décisives en matière de lutte contre les changements climatiques, qu'ils s'efforcent de rendre la vie plus abordable, qu'ils poursuivent les efforts de réconciliation et qu'ils continuent à faire de la santé et de la sécurité des Canadiens une priorité en prenant des mesures de contrôle des armes à feu et en déployant un régime national d'assurance-médicaments universel. Le discours du Trône a montré l'intention du gouvernement de cibler ces priorités.

Les habitants d'Oakville-Nord—Burlington ont à coeur de conserver les espaces verts, de protéger l'environnement et de lutter contre les changements climatiques. Pendant la campagne, j'ai rencontré les membres de différents groupes, dont Grandmothers Act to Save the Planet, qui veulent que nous agissions sans tarder pour sauver la planète. Il y a deux semaines, à Burlington, j'ai participé à une grève pour le climat organisée par Caleb Smolenaars, un étudiant de ma circonscription.

La lutte contre les changements climatiques est le grand défi de notre époque. C'est pourquoi nous adoptons des mesures audacieuses et énergiques. Dans ma circonscription, nous avons financé les réseaux de transport en commun d'Oakville et de Burlington de même que le réseau GO, afin que le service soit amélioré et que les gens puissent rentrer chez eux plus vite. Nous avons également financé le sentier Crosstown ainsi que d'autres infrastructures de vélo et de marche. Nous offrons des incitatifs pour encourager plus de gens à opter pour un véhicule zéro émission. Je plaide depuis longtemps pour l'amélioration des infrastructures cyclables. Il n'y a pas mieux que le vélo comme véhicule zéro émission. J'ai bien l'intention de continuer à travailler avec le gouvernement et les autres intervenants pour favoriser encore davantage l'utilisation de ce moyen de transport.

Bien que nous ayons déjà agi en tarifiant la pollution, il reste encore beaucoup à faire. Nous nous fixons un objectif de zéro émission nette d'ici 2050, en protégeant et en conservant la nature, et en réduisant la pollution par le plastique. Il n'y a pas si longtemps, j'ai mis les restaurants locaux au défi de cesser d'utiliser des pailles en plastique et, aujourd'hui, je me félicite que la plupart d'entre eux aient cessé d'en fournir systématiquement. Halton fournissant l'une des eaux potables les plus saines au Canada, il n'y a pas de raison d'utiliser des bouteilles d'eau en plastique. Cela dit, il reste encore beaucoup à faire pour réduire notre utilisation du plastique dans notre vie quotidienne.

L'Adresse

Au cours de notre dernier mandat, nous avons pris des mesures pour le renouvellement de la relation avec les peuples autochtones et pour offrir une vie meilleure aux familles et aux communautés, mais il reste beaucoup à faire. Nous allons élaborer conjointement un projet de loi que nous présenterons pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous poursuivrons nos efforts en vue d'éliminer, d'ici 2021, les avis d'ébullition de l'eau à long terme dans les réserves et nous élaborerons conjointement des mesures législatives pour faire en sorte que les peuples autochtones aient accès à des soins de santé de qualité qui soient adaptés à leur culture.

En 2012, j'ai visité l'hôpital de Sioux Lookout, fruit d'un partenariat entre les gouvernements fédéral et provincial, l'administration municipale et des Premières Nations. Cet hôpital offre des traitements, des soins généraux et palliatifs, des soins de longue durée ainsi qu'un continuum complet de soins qui sont culturellement adaptés et donnent de ce fait de meilleurs résultats.

Nous devons également donner suite aux recommandations contenues dans le rapport sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées, en plus de continuer à mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation. Je suis heureuse de constater que, dans ma circonscription, nous collaborons avec la Première Nation des Mississaugas de Credit, avec des gardiens du savoir autochtone comme Stephen Paquette et Sherry Saevil, avec le Centre for Indigenous Learning and Support du Collège Sheridan et avec Elijah Williams, pour faciliter la réconciliation. Aujourd'hui, le drapeau des Mississaugas de Credit flotte en permanence à l'hôtel de ville d'Oakville. L'Oakville Community Foundation et l'Oak Park Neighbourhood Centre collaborent avec les dirigeants autochtones pour nous permettre d'avancer sur le chemin de la réconciliation.

La santé et la sécurité des Canadiens sont la priorité absolue du gouvernement. Des pensées et des prières ne suffisent pas quand il s'agit de la violence liée aux armes à feu. Comme membre du comité de la sécurité publique, au cours de la dernière législature, j'ai travaillé avec des collègues et avec des intervenants comme PolySeSouvient, la Coalition pour le contrôle des armes, le Dr Alan Drummond et des urgentologues, entre autres, en vue de renforcer les lois sur les armes à feu. Je suis fière du travail que j'ai accompli sur le projet de loi C-71, l'année dernière, pour présenter des amendements visant à protéger les victimes de violence de la part d'un partenaire intime.

• (1135)

Pendant la campagne électorale, j'ai parlé avec fierté des mesures législatives que nous avons mises en place pour l'encadrement des armes à feu, ainsi que des investissements que nous avons consacrés aux forces de l'ordre, aux services frontaliers et aux programmes qui visent à garder les jeunes loin des armes à feu et des gangs. Il est plus que temps d'interdire les armes d'assaut de type militaire, comme le propose le discours du Trône. C'est d'ailleurs le genre d'arme qui avait été utilisée à Polytechnique il y a 30 ans.

Parmi les pays dotés d'un régime de soins de santé universels, le Canada est le seul dont le régime n'inclut pas une assurance-médicaments. À titre d'ancienne secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, j'ai pu travailler avec la ministre à des changements qui feront considérablement baisser le prix des médicaments des Canadiens. Personne ne devrait avoir à choisir entre avoir de quoi se nourrir et payer ses médicaments.

Le coût élevé des médicaments touche de façon disproportionnée les femmes en raison de la précarité de leur emploi. J'ai entendu parler de femmes qui ont cessé de prendre des médicaments bêta-bloquants après une crise cardiaque parce qu'elles n'avaient plus les moyens de les payer, et de femmes qui restent avec un partenaire violent parce que son assurance-médicaments couvre les médicaments coûteux dont elles ont besoin. C'est inacceptable. Voilà pourquoi notre décision de mettre en œuvre un régime national d'assurance-médicaments universel est une bonne nouvelle pour les Canadiens.

De trop nombreux Canadiens sont touchés par le cancer. L'un des moments forts de mon premier mandat a été l'annonce d'un investissement fédéral de 150 millions de dollars pour l'Institut de recherche Terry Fox, dont l'objectif est de collaborer avec ses partenaires pour mettre en place un réseau national de centres de cancérologie Marathon de l'espoir. Lors de mes activités de bénévole auprès de la Fondation Terry Fox, j'ai eu le plaisir de faire la connaissance du Dr David Malkin et de découvrir le travail qu'il accomplit dans le cadre du programme PROFYLE, à l'hôpital pour enfants SickKids.

Le cancer demeure la maladie causant le plus de décès chez les enfants au Canada. Au cours du présent mandat, je rendrai hommage à des enfants qui, comme Carson, Ayverie et Teagan, nous ont quittés prématurément à cause de cette terrible maladie, et j'appuierai le travail effectué par la campagne Helena's Hope afin d'honorer notre engagement électoral de financer la recherche sur le cancer chez les enfants.

Oakville-Nord—Burlington est une collectivité prospère, mais cela ne veut pas dire que personne n'a de difficulté à joindre les deux bouts ou ne vit dans la pauvreté. Nous devons veiller à ce que l'économie fonctionne pour tous les Canadiens, y compris les plus marginalisés.

L'abordabilité fait partie des préoccupations de ma collectivité. J'ai eu le plaisir de travailler avec l'organisme Habitat pour l'humanité Halton-Mississauga, qui a déclaré que notre stratégie nationale en matière de logement a eu un effet déterminant sur son travail. Lors d'un événement organisé récemment par Affordable Housing Halton, Andrew Balahura, de la région d'Halton, a parlé du travail que cet organisme réalise, avec l'aide du gouvernement fédéral, afin de venir en aide à ceux qui ont besoin d'un logement sûr et abordable. Nous devons aussi faire en sorte que les jeunes puissent acheter leur première maison. Les changements proposés au programme d'accès à la propriété vont donc améliorer la situation dans ma circonscription.

L'usine d'assemblage et le siège social de la société Ford du Canada, à Oakville, jouent un rôle vital pour la ville et la région. Il sera essentiel de veiller à la prospérité actuelle, mais aussi future, de l'entreprise. Les petites et moyennes entreprises sont le moteur de l'économie canadienne, et nous allons continuer de leur offrir un environnement qui les aidera à grandir et à créer des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne.

L'Adresse

Promouvoir l'égalité des sexes et mettre un terme à la violence fondée sur le sexe comptent parmi mes priorités personnelles et parmi celles du gouvernement. J'ai eu le privilège de travailler avec quelques organisations locales et nationales incroyables, comme l'Halton Women's Place, SAVIS, la Canadian Association for Girls in Science, Actua et bien d'autres. Je me réjouis à l'idée de poursuivre nos efforts. C'est avec plaisir que je reconduirai sous peu le programme de leadership pour les jeunes femmes que mon équipe et moi-même avons élaboré il y a trois ans pour donner aux jeunes femmes d'Halton la possibilité de bénéficier des conseils d'un mentor relativement à leur carrière. Le principal obstacle à la pleine participation des femmes au monde du travail est le manque de services de garderie de qualité à un prix abordable. Donner aux femmes accès à des services de garderie continue d'être une priorité pour le gouvernement.

J'ai eu, il y a peu, l'occasion de participer au sommet de Nairobi et de réaffirmer l'engagement du Canada envers le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement. J'ai entendu dire à maintes reprises que les autres pays voient le Canada comme un modèle à suivre pour ce qui est de rendre les femmes autonomes, de mettre fin à la violence fondée sur le sexe, d'éradiquer la pauvreté, d'atteindre l'égalité des sexes et de prendre des mesures urgentes et suivies afin de faire respecter les droits de toutes les femmes, notamment en matière de sexualité et de procréation, au pays et à l'étranger.

Les Canadiens attendent de nous que nous soyons à l'écoute et que nous travaillions ensemble dans les nombreux dossiers où nous avons des objectifs communs. C'est un rare privilège que de siéger à la Chambre et c'en est un que je ne prends pas pour acquis. J'ai hâte de me mettre au travail et je suis heureuse d'avoir l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

• (1140)

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi d'être de retour à la Chambre des communes. J'ai refait le plein d'énergie et je suis fin prête à entamer une autre session.

La députée d'en face vient de parler du discours du Trône, dont une partie traite du « contrôle des armes à feu ». La députée a signalé qu'il est temps d'adopter des mesures législatives plus sévères et de mettre en place des mécanismes plus efficaces en matière de contrôle des armes à feu. Elle a ajouté que l'objectif de ces mesures est de protéger les Canadiens et de créer des collectivités sûres. Je conviens de la pertinence de cet objectif, mais je ne vois aucune mesure législative qui permettrait de l'atteindre.

Nous savons que des armes à feu entrent illégalement au Canada en passant par la frontière américaine. Nous savons que des hommes de paille achètent des armes à feu pour ensuite les transférer illégalement à d'autres personnes. Nous savons aussi que la violence liée aux gangs et le crime organisé sont hors de contrôle dans des villes comme Toronto, Vancouver et Montréal. Or, je ne vois rien dans le discours du Trône à ce sujet. Il ne contient aucune mesure qui permettrait de resserrer la sécurité à la frontière, de mieux protéger les Canadiens, de mettre un terme aux achats effectués par des hommes de paille, de renforcer les services de police de première ligne et d'éliminer les gangs de rue. Le discours du Trône ne renferme aucune mesure visant à rendre les peines plus sévères ou portant sur la responsabilité.

La députée d'en face pourrait-elle nous dire ce qu'elle en pense?

• (1145)

Mme Pam Damoff: Monsieur le Président, je félicite la députée d'avoir été réélue à la Chambre.

Au cours des quatre dernières années, nous avons investi 500 millions de dollars dans les services frontaliers canadiens, des fonds qui avaient été supprimés par le gouvernement précédent, pour permettre l'application rigoureuse de la loi à la frontière.

Nous investissons aussi dans les forces de l'ordre et dans des programmes visant à empêcher les jeunes de devenir membres de gangs. Ces fonds sont accueillis favorablement par des municipalités comme Toronto, qui a demandé de l'aide supplémentaire.

La grande majorité des Canadiens appuient les efforts que nous déployons pour améliorer les mesures législatives sur les armes à feu, interdire les armes de poing dans les municipalités ainsi qu'interdire les fusils d'assaut de type militaire.

Je trouve très troublant de voir des députés d'en face tenir des activités de financement qui combinent l'alcool et les armes à feu. Ils ne tiennent pas compte du fait que des hommes se servent d'armes à feu pour tuer leur conjointe. Dans ma circonscription, Oakville-Nord—Burlington, une femme a récemment été tuée par son conjoint au moyen d'une arme à feu. Nous savons que les femmes courent plus de risques lorsqu'il y a une arme à feu dans le domicile. Nous savons que 80 % des femmes du Canada atlantique ont déclaré qu'elles seraient moins portées à signaler de mauvais traitements s'il y a une arme à feu dans le domicile.

Je me réjouis à l'idée de poursuivre notre travail sur cette question importante pour les Canadiens.

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre nomination au poste prestigieux et ingrat que vous occupez.

J'en profite pour remercier les électeurs de Rivière-des-Mille-Îles de m'avoir confié le mandat de les représenter.

Mon intervention sera très courte. On parle d'urgence climatique à n'importe quelle sauce. En ce qui me concerne, l'expression « urgence climatique » est vraiment majeure et significative. Cette expression a été lancée et sera lancée à maintes reprises à la Chambre. Je souhaite ardemment et sincèrement que toutes les décisions qui seront prises en matière d'environnement puissent passer à travers ce filtre d'« urgence climatique » afin que les bottines suivent les babines.

[Traduction]

Mme Pam Damoff: Monsieur le Président, j'ai hâte de travailler avec le député sur la question de l'urgence climatique, parce qu'il s'agit d'une réelle urgence. Les villes d'Oakville et de Burlington, qui font partie de ma circonscription, ont déclaré une urgence climatique. Les jeunes font des pressions auprès de tous les ordres de gouvernement pour les inciter à agir, parce qu'il ne nous reste pas beaucoup de temps pour le faire. Comme nous savons que les arbres constituent une solution efficace pour réduire les émissions atmosphériques, le gouvernement va planter deux milliards d'arbres. C'est un enjeu de la plus grande importance. Lorsque je regarde mon fils, je pense à l'avenir qu'on lui laissera. Il est évident qu'on doit lutter contre les changements climatiques.

L'Adresse

Je me réjouis à l'idée de travailler avec le député et avec les autres députés de son parti à la Chambre pour prendre les mesures nécessaires afin de contrer les changements climatiques.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de North Okanagan—Shuswap.

Même si j'ai pris la parole brièvement lors des affaires courantes de vendredi dernier, ceci est mon premier discours de la 43^e législature, et je tiens à profiter de l'occasion pour prononcer d'autres mots de remerciement. Étant donné que le siège que je détiens au Parlement est temporaire, je suis très honoré d'avoir l'énorme responsabilité de représenter quelque 140 000 habitants dans le cadre d'une tradition séculaire visant à protéger les citoyens en faisant contre-poids aux pouvoirs autrement illimités de la Couronne. Les Parlements existent pour garantir que la Couronne et son agent, le gouvernement, n'imposent pas leurs volontés aux citoyens sans leur consentement, qui est accordé au moyen de votes dans cette incroyable institution.

Je remercie une fois de plus les électeurs de Calgary Rocky Ridge de m'avoir élu pour les représenter à la Chambre. Je tiens aussi à remercier les quelque 270 bénévoles qui ont participé à ma campagne électorale. Je les remercie de leur soutien, de leur dévouement envers leur collectivité et de leur amour pour leur pays. Je n'aurais jamais pu réussir sans eux. Je remercie les autres candidats qui ont cherché à se faire élire dans Calgary Rocky Ridge d'avoir offert un choix aux électeurs, sans quoi la démocratie n'existerait pas.

Enfin, je tiens à remercier ma famille. Je pense à mes trois filles; j'ai l'impression d'avoir amorcé la dernière législature en tant que père de trois jeunes filles, et voilà que je me retrouve avec trois jeunes femmes. Je pense également à ma tendre épouse, Kimberley, et je la remercie pour son amour, sa compréhension, sa patience, son appui indéfectible, et pour sa résolution à valoriser l'honnêteté au sein de la famille Kelly. Je remercie finalement mes parents, Marnie et Duane Kelly, pour leur amour et leurs encouragements constants.

Aujourd'hui, nous débattons au sujet du discours du Trône prononcé jeudi dernier. Lors de la dernière campagne électorale, mon équipe et moi avons frappé à près de 30 000 portes. Mes impressions et mes observations à propos du discours du Trône sont influencées par ce que m'ont rapporté les citoyens rencontrés lors de cette tournée de porte-à-porte.

Pour être franc, le gouvernement n'a pratiquement aucun appui dans ma circonscription. C'est tout simplement un fait, et les résultats des élections le confirment. J'ai fait du porte-à-porte dans les collectivités de Calgary Rocky Ridge à chacune des élections provinciales et fédérales des 30 dernières années en tant que militant, et en 2015 et 2019 en tant que candidat, et je n'ai jamais rien vu de tel.

Cela n'a jamais été aussi facile. Les gens n'ont jamais dit aussi ouvertement qu'ils appuyaient les conservateurs. Par ailleurs, lors des dernières élections, je n'ai jamais eu de conversations de porte-à-porte aussi difficiles avec des gens qui laissaient entendre qu'ils avaient l'intention de m'appuyer ainsi que mon parti et mon chef.

Pour la plupart des candidats à la plupart des élections, les conversations faciles sont celles tenues avec nos propres partisans, mais dans Calgary Rocky Ridge, cela n'a pas été le cas en 2019. Certaines de ces conversations m'ont carrément brisé le cœur. J'ai

parlé avec des gens qui n'avaient pas travaillé depuis des années. Des gens m'ont dit qu'ils étaient sur le point de perdre leur maison. Certains avaient un conjoint qui travaillait au Texas et revenait à la maison quelques fins de semaine par mois, ou il travaillait au Moyen-Orient ou ailleurs dans le monde et ne rentrait à la maison que quelques fois par année.

J'ai parlé à un homme qui habite dans le même quartier depuis 20 ans. Il a dit que, depuis 2015, dans sa rue, sept couples auparavant stables avaient divorcé. Le stress économique et l'anxiété engendrés par le chômage et les entreprises en difficulté ébranlent les familles et détruisent le tissu social de nos collectivités.

Je me suis entretenu avec des gens qui ont exprimé ouvertement et en toute franchise leur désespoir, leur colère et leur incrédulité devant l'incapacité de leur pays à respecter leur province. Pendant des décennies, l'Alberta a accueilli des gens de partout au Canada, en fait, du monde entier, pour qu'ils puissent profiter des débouchés économiques qu'elle offrait. Elle a remis une bonne partie de la richesse créée aux autres provinces et elle continue de le faire en dépit de la récession qui sévit depuis cinq ans.

Les électeurs de ma circonscription exigent des mesures concrètes. Ils ne peuvent pas attendre. Ils m'ont dit très clairement que, peu importe quel parti allait former le gouvernement après les élections, ils s'attendaient à ce que j'explique franchement et sans ambiguïté à quel point les quatre dernières années ont été dévastatrices.

Ils s'attendent à ce que je dise franchement à quel point ils sont mécontents du gouvernement fédéral. Ils m'ont dit vouloir que le projet de loi anti-pipelines soit annulé. Ils m'ont dit trouver ahurissant qu'une interdiction frappe les pétroliers qui transportent du pétrole albertain vers des pays étrangers, alors que des pétroliers continuent d'approvisionner les raffineries de l'Est en pétrole provenant de l'Arabie saoudite.

● (1150)

Ils m'ont dit ne pas comprendre comment un gouvernement pouvait accumuler des déficits aussi lourds en période d'expansion économique. Ils se sont dits consternés de voir les ministres défiler constamment chez le commissaire à l'éthique et par le fait qu'un premier ministre soit prêt à intimider son propre Cabinet et à enfreindre la loi pour arriver à ses fins. Soit dit en passant, la conduite personnelle du premier ministre ne concorde jamais avec l'image morale qu'il se donne.

Porte après porte, ils m'ont dit que, sur le plan international, le premier ministre est une constante source d'embaras. Ils m'ont dit ne pas croire en sa capacité à relever les défis diplomatiques de notre temps en raison de son absence profonde de sérieux.

Puisque la campagne est terminée et que les divisions du pays se sont révélées au grand jour en aboutissant à un gouvernement minoritaire, le premier ministre a eu l'occasion, la semaine dernière, de reconnaître les échecs de la dernière législature, ce qui lui a coûté des sièges et des votes dans toutes les régions du pays.

C'était pour lui l'occasion de tracer une nouvelle voie pour rassurer les Canadiens, qui ont rejeté le bilan de son gouvernement. Il a plutôt prononcé un discours rempli des mêmes belles paroles et des mêmes aspirations grandioses qu'il nous avait servies au cours de la dernière législature, avec quelques mots creux à l'endroit des électeurs de ma circonscription, une sorte de réflexion après coup, en affirmant que le gouvernement « travaillera avec la même ardeur afin d'acheminer les ressources canadiennes vers de nouveaux marchés et offrira un soutien inébranlable aux femmes et aux hommes qui travaillent fort dans le secteur des ressources naturelles du Canada, dont plusieurs ont été confrontés à des situations difficiles dernièrement ».

Vraiment? « Soutien inébranlable » et « confrontés à des situations difficiles dernièrement », c'est tout? Depuis 2015, des centaines de milliers de travailleurs de l'énergie ont perdu leur emploi. Plus de 100 000 d'entre eux sont actuellement sans emploi en Alberta. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral, le secteur de l'énergie a perdu 100 milliards de dollars, qui ont été investis dans d'autres pays.

Encana, qui a déjà été la plus grande entreprise du Canada, et TransCanada PipeLines sont en train de retirer le mot « Canada » de leur raison sociale et de déménager aux États-Unis parce que c'est là qu'il y a de l'activité. Cependant, le premier ministre n'a rien trouvé de mieux à dire dans le discours du Trône que « soutien inébranlable » et « situations difficiles dernièrement »?

Le premier ministre s'est montré inébranlable dans sa volonté affichée d'éliminer progressivement le secteur des ressources naturelles et il y parvient. Tout ce que le premier ministre a eu à dire à ce sujet dans tout son discours, c'est une phrase incroyablement insultante qui contenait une contrevérité flagrante.

Si le premier ministre a vraiment l'intention, comme il l'a affirmé, d'assurer l'acheminement des ressources canadiennes vers les marchés, il faudrait qu'il renonce à une bonne partie du travail accompli au cours de la dernière législature. Il faudrait notamment qu'il abroge le projet de loi C-69 ou qu'il mette en œuvre tous les amendements que le Sénat avait proposés, mais qui ont été rejetés au printemps.

Il devrait également abroger le projet de loi C-48. Il faudrait par ailleurs qu'il fasse la promotion du Canada en le présentant comme une source faible de ressources naturelles exploitées de façon éthique et qu'il renie ses propos hostiles au secteur canadien de l'énergie. Le gouvernement devrait prendre des mesures concrètes pour assurer la réalisation de l'oléoduc Trans Mountain. Il devrait aussi présenter des excuses pour avoir chassé du Canada le promoteur privé de l'oléoduc et versé 4,5 milliards de dollars à une entreprise du Texas, qui peut maintenant nous faire concurrence en construisant des pipelines ailleurs.

Les libéraux estiment mériter une certaine forme de reconnaissance pour avoir fait l'acquisition d'un oléoduc qui, au départ, n'aurait jamais dû être vendu. Je les assure qu'absolument tous les gens que je rencontre dans ma circonscription, où les pipelines constituent un enjeu de premier plan, considèrent strictement cet achat comme une solution désespérée à un problème que les libéraux ont eux-mêmes créé.

Bref, le discours du Trône ne prévoit rien pour les résidents de ma circonscription. Les gens de Calgary Rocky Ridge m'ont confié un mandat fort, et leurs attentes sont très élevées à mon égard. Les gens que je représente n'attendent rien de moins.

L'Adresse

• (1155)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais beaucoup m'asseoir avec le député et comparer ce que disent les gens qu'il représente et ceux que je représente.

S'il y a une chose que je sais, c'est que les Canadiens souhaitent que les partis de l'opposition et le gouvernement collaborent mieux qu'ils ne l'ont fait au cours des quatre dernières années. Cela suppose d'être à l'affût de politiques qui profiteront à l'ensemble des Canadiens. À titre d'exemple, nous avons parlé aujourd'hui de Trans Mountain, un projet qui va bel et bien de l'avant. Le député convient-il qu'il s'agit d'une bonne nouvelle? Je tiens d'ailleurs à rappeler au député d'en face que les conservateurs n'avaient pas réussi à obtenir d'avancées dans ce domaine.

Bien que le député se soit montré très critique et que les conservateurs se plaisent souvent à lancer des attaques personnelles contre le premier ministre, je tiens à dire aux Canadiens et à toutes les personnes qui suivent le débat que le gouvernement demeure résolu à renforcer la classe moyenne du pays et qu'il souhaite ardemment collaborer avec tous les députés de la Chambre afin d'améliorer la vie des Canadiens de toutes les régions.

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, je félicite le député de Winnipeg-Nord de sa réélection.

Il a parlé des gens de sa circonscription, et je suis convaincu qu'il a des appuis dans sa région. Je signale qu'il a perdu quelques collègues alors que, nous, nous en avons gagné. Cela m'étonnerait que, d'emblée, le gouvernement ait l'appui de la majorité de la population dans nos deux villes.

Au sujet de la collaboration au cours de la présente législature dont a parlé le député, si le gouvernement propose des mesures qui sont avantageuses pour les gens de ma circonscription et pour les Canadiens en général, je serai tout à fait disposé à collaborer et à offrir mon soutien. Nous sommes ici pour soutenir les Canadiens et pour représenter notre circonscription. Je collaborerai pleinement lorsque les mesures proposées par le gouvernement serviront les gens de ma région. Il n'y avait rien de tel dans le discours du Trône.

J'invite le député à venir faire du porte-à-porte dans la circonscription de Calgary Rocky Ridge pour qu'il constate le genre de commentaires qu'il obtiendra en réponse au discours du Trône.

• (1200)

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, je me permets de saluer mes concitoyens de Laurentides—Labelle. Je les remercie de m'avoir accordé leur confiance.

Depuis quelques instants, on entend parler de prospérité, mais n'oublions pas les personnes vulnérables. On parlait d'organismes communautaires et de la pénurie de main-d'œuvre. Dans Laurentides—Labelle, une personne sur six est sous le seuil de faible revenu. C'est alarmant. Ces gens peinent à trouver un emploi. On parlait aussi de logement social. Ces gens peinent même à se loger.

Qu'allons-nous donc faire pour venir en aide à l'ensemble des individus qui souffrent et qui ne sont pas capables de contribuer à la prospérité que nous cherchons tous? Quel est l'avis de mon collègue?

*L'Adresse**[Traduction]*

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, je souhaite à la députée la bienvenue à la Chambre.

Selon moi, il y a quelque chose de simple et de concret qui favoriserait le bien-être de tous les Canadiens: il suffit pour le gouvernement de se faire le champion de notre secteur des ressources. Ce secteur fournit des emplois aux Canadiens partout au pays. Des milliers de travailleurs québécois occupaient auparavant de bons emplois bien rémunérés en Alberta. Cela contribuait à la prospérité du Québec, non seulement en raison des revenus gagnés en Alberta, mais également en raison des énormes transferts effectués au fil des ans.

Les débouchés économiques qui nous ont échappé sous le gouvernement libéral représentent des milliards de dollars qui auraient pu servir à financer toutes sortes de programmes sociaux. Les investissements ont quitté le Canada au profit des États-Unis. Nous exportons littéralement des hôpitaux, des écoles et des services sociaux aux États-Unis. Les pertes en matière de recettes fiscales et de revenus sous le gouvernement libéral sont épouvantables.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole en cette 43^e législature, j'aimerais prendre un instant pour remercier les électeurs de North Okanagan—Shuswap de m'avoir choisi pour les représenter à la Chambre. J'exprimerai plus longuement ma gratitude à cet égard lors de ma prochaine intervention, prévue plus tard aujourd'hui.

Pour le moment, je veux consacrer mon précieux temps de parole au discours du Trône. On s'attend à ce que nous répondions au discours du Trône concernant le mandat que nous ont confié les gens de notre circonscription et les dossiers qui nous ont été assignés.

Je suis honoré d'avoir l'occasion de le faire. J'ai l'intention de rendre compte des échanges que j'ai eus avec les habitants de North Okanagan—Shuswap durant mes tournées de porte-à-porte, les 15 débats auxquels j'ai participé avec des candidats de tous les partis et d'innombrables rencontres un peu partout dans la circonscription au cours des quatre dernières années.

Je compte également aborder des questions concernant le ministère des Pêches et des Océans et de la Garde côtière canadienne, dont je suis responsable au sein du cabinet fantôme.

Une des grandes questions qui ont été soulevées par les habitants de North Okanagan—Shuswap est celle de l'abordabilité, plus précisément le fait que le coût de la vie est devenu moins abordable sous le gouvernement libéral précédent. La même chose revenait constamment: les gens s'inquiètent en pensant à la lourde dette transmise aux générations futures, à nos enfants et petits-enfants, qui seront obligés de payer pour la myopie d'un gouvernement porté sur les impôts et les dépenses.

Malheureusement, l'approche est à peu près la même. Proposer de réduire les impôts pour la classe moyenne — un groupe qui reste d'ailleurs à définir — sans prévoir des réductions équivalentes des dépenses gouvernementales, c'est encore une fois une mesure irresponsable. C'est d'autant plus irresponsable lorsque le discours n'indique pas vraiment la façon dont le premier ministre compte rétablir la confiance dans le secteur canadien des affaires. Pourtant, la confiance des investisseurs canadiens et étrangers est essentielle à la croissance de notre économie, un aspect qui devrait faire partie

des priorités si on voulait vraiment maintenir un coût de la vie abordable au pays.

Les propriétaires d'entreprise de North Okanagan—Shuswap m'ont fait comprendre qu'ils n'ont pas envie de prendre de l'expansion ni d'investir dans des projets d'immobilisations, à voir la direction que le gouvernement actuel veut donner au pays, notamment dans le secteur forestier. On nous a promis en mars 2016 que le cadre du futur accord sur le bois d'oeuvre serait prêt dans les 100 jours. Trois ans et demi plus tard, l'accord en question se fait toujours attendre, et le secteur forestier est complètement absent du discours du Trône. La détérioration des relations internationales du Canada a eu des répercussions sur divers secteurs, dont l'agriculture, tout comme les piètres résultats des négociations commerciales internationales. L'agriculture figure elle aussi parmi les moteurs économiques du pays qui ont été passés sous silence dans le discours du Trône.

Si le gouvernement avait réellement compris le message que les électeurs lui ont envoyé, il aurait fait une place à ces secteurs. Ils sont essentiels à la bonne marche des régions du pays où les libéraux ont perdu des sièges. Ces derniers devraient donc comprendre qu'au lieu de ressasser des platitudes, ils devraient faire le nécessaire pour redonner le goût de faire partie du Canada aux gens qui vivent dans ces régions, car elles contribuent toutes à leur façon à la richesse du Canada.

J'aimerais aussi prendre une partie du temps qui m'est alloué aujourd'hui pour parler des pêches, c'est-à-dire le portefeuille qui m'a été assigné au sein du cabinet fantôme de l'opposition officielle. Les pêcheurs, les Autochtones et les non-Autochtones du pays s'inquiètent au plus haut point pour les stocks de poisson du pays, mais aussi pour leur gagne-pain et pour l'avenir de leur collectivité. Les pêcheurs, les transformateurs et les localités doivent avoir la certitude que les marchés seront stables et accessibles avant d'investir dans leur flotte, leurs usines et leurs infrastructures, mais pour le moment, les seuls signaux qu'ils reçoivent les remplissent plutôt d'incertitude: fermeture des voies d'accès aux pêcheries, conflits sur les droits et les modalités d'accès à ces mêmes pêcheries ou consultations incertaines avant la prise de décisions ayant un effet direct sur leur travail, leur entreprise, leur localité et leur avenir.

● (1205)

Grâce à ses règlements et à ses lois sur l'exploitation et la pêche, le Canada dispose déjà de mesures de protection à l'égard des voies navigables et des aires marines qui sont parmi les plus rigoureuses au monde. Il faut en tenir compte lors de négociations avec des forces mondiales résolues à faire du Canada une réserve pour le monde entier.

Nous ne pouvons respecter l'engagement de protéger 25 % de nos océans d'ici 2025 sans renoncer à de véritables processus de consultation auprès des collectivités touchées et des exploitants actuels.

Je parle souvent de la distinction entre la conservation et la préservation. La conservation consiste en l'utilisation judicieuse des ressources pour générer des recettes, dont une partie sera réinvestie dans la vigueur et la croissance de la ressource, qu'il s'agisse des forêts, des terres, de la faune aquatique et terrestre ou d'autres ressources naturelles. Par contre, à mon avis, la préservation consiste à bloquer l'accès aux ressources de sorte qu'aucun profit ni aucune recette ne peut être partagé et réinvesti dans leur maintien. Cette façon de faire rend nécessaire l'exploitation d'autres ressources pour soutenir celles dont l'accès a été bloqué.

Pour moi, la conservation l'emportera toujours sur la préservation.

Il faut aussi poser des gestes concrets sur le terrain et dans les cours d'eau si nous voulons ramener les stocks de saumon du pays à des niveaux aussi acceptables que possible. Ces quatre dernières années, il y a eu beaucoup d'action dans les salles de réunion, mais rien de bien concret sur le terrain. De maigres ressources sont en place, mais dans le discours du Trône il n'a même pas été question de l'industrie canadienne des pêches et des gens qui en tirent leur gagne-pain.

C'est un rêve illusoire que de vivre dans un monde où rien n'est consommé ou utilisé. C'est irréalisable dans un monde où tout le monde en veut plus que ce qui est disponible.

Je respecte le point de vue selon lequel il ne faut pas critiquer sans offrir une solution de rechange. Donc, au lieu de mettre en œuvre des lois et des politiques qui ne feront que rendre la vie plus difficile et coûteuse pour les Canadiens et rendre ces derniers plus dépendants du gouvernement, cherchons des façons de promouvoir l'ingéniosité et la technologie canadiennes, ici comme à l'étranger, afin de lutter notamment contre les changements climatiques et la pollution des océans dans les régions du monde où ces phénomènes sont les pires. Consultons les utilisateurs et les exploitants des ressources afin de déterminer comment mieux faire les choses tout en continuant de croître et de prospérer. Collaborons avec nos collectivités côtières et éloignées; écoutons-les, elles qui sont disposées à protéger nos terres et nos océans tout en gagnant leur vie grâce aux ressources qui s'y trouvent.

Dans un esprit de collaboration et de coopération, j'offre ces solutions de rechange aux plans déjà établis. Sans oublier de demander au gouvernement des comptes au cours de cette nouvelle législature, je lui offre de collaborer à trouver les meilleures solutions possible pour l'ensemble des Canadiens.

• (1210)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, prenons le projet de loi C-55, qui est la loi sur la protection des océans. Il y a une loi, mais il y a aussi eu des mesures budgétaires — l'équivalent de près de centaines de millions de dollars — au cours des dernières années. Je pense que nous nous entendons sur l'importance de ces questions.

Le député a parlé des autres régions du monde. Si on compare la population globale du Canada à celle d'autres pays, on constate que l'influence politique du Canada est considérable. Le député pense-t-il lui aussi que l'adoption de mesures progressistes permet au Canada d'avoir une plus grande influence sur ce qui se passe dans le monde et qu'il est important pour cette raison de présenter des mesures législatives comme le projet de loi C-55 afin de conserver cette influence?

L'Adresse

M. Mel Arnold: Monsieur le Président, je suis content que le député de Winnipeg-Nord ait mentionné le projet de loi C-55 parce que c'est exactement ce à quoi je faisais allusion dans mon intervention de ce matin.

J'ai participé activement aux débats du comité sur le projet de loi C-55. D'ailleurs, avant même que le comité étudie ce projet de loi, j'avais présenté une motion au comité des pêches pour que nous étudions comment les zones de protection marine sont mises en œuvre au Canada et le processus de consultation qui était en place avant la présentation du projet de loi C-55. Maintenant, on interdit l'accès à des sites d'intérêt sans mener de consultation auprès des communautés locales de pêcheurs. On fait fi de la volonté des pêcheurs.

Le député affirme que le gouvernement a attribué des fonds et des ressources. Cependant, il a aussi supprimé le processus de consultation qui, à mon avis, est si important.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de remercier les électeurs et les électrices de la circonscription de Montcalm, qui m'ont renouvelé leur confiance. Je vais tout faire en mon pouvoir pour satisfaire leurs attentes.

Les vieux partis se succèdent, tantôt au gouvernement, tantôt dans l'opposition. Il semble y avoir une constance lorsqu'il est question d'urgence climatique: il y a parfois de belles paroles, mais les gestes se font toujours attendre. Au lendemain de la Conférence de Marrakech sur les changements climatiques, la COP22, le directeur parlementaire du budget avait indiqué au gouvernement libéral qu'il faudrait donner un solide coup de barre pour atteindre les objectifs que le gouvernement Harper qui l'avait précédé s'était fixés en matière d'environnement. Qu'ont fait les libéraux? Ils ont acheté un vieux pipeline dont personne ne voulait et ils ont investi 19 milliards de dollars dans le pétrole. Pourtant, ce n'était pas assez pour les conservateurs.

Puisque les conservateurs prétendaient avoir un plan pour l'environnement, mon collègue pourrait-il nous dire où est leur solide coup de barre en matière d'urgence climatique?

• (1215)

[Traduction]

M. Mel Arnold: Monsieur le Président, c'est de cela que nous avons parlé dans notre programme électoral. Nous reconnaissons que le Canada peut réduire ses émissions, mais nous devons œuvrer à l'échelle mondiale. La Chine est responsable de 25 % des émissions mondiales. Alors, pourquoi devrions-nous punir les Canadiens en leur imposant une taxe sur le carbone quand nous pourrions exploiter l'ingéniosité et les technologies canadiennes, les promouvoir partout dans le monde et obtenir de meilleurs résultats dans les pays les plus pollués?

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, j'ai une question brève à poser à mon collègue au sujet d'une idée qui commence à faire son chemin et qui répondrait à des intérêts communs en ce qui a trait aux paris sur une seule épreuve sportive.

L'Adresse

J'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire visant à permettre à chaque province d'autoriser les paris sur une seule épreuve sportive. Actuellement, au Canada, cette activité rapporte environ 10 milliards de dollars au crime organisé et aux organisateurs de paris à l'étranger. Cet argent pourrait être mis au service de nos priorités, et les paris sportifs pourraient être organisés de manière plus responsable. Les États-Unis prennent des mesures en ce sens, comme d'autres l'ont fait ailleurs dans le monde.

Le député de North Okanagan—Shuswap appuie-t-il ce projet de loi? Y voit-il une idée pouvant faire consensus parmi les partis et les députés? Ainsi, on pourrait moderniser le cadre législatif, empêcher le crime organisé de tirer profit du marché noir et mettre en place un régime responsable de paris sur une seule épreuve sportive où les revenus seraient imposables et surtout, où le public serait protégé.

M. Mel Arnold: Monsieur le Président, c'est une question intéressante. J'ai hâte que le député présente son projet de loi d'initiative parlementaire. Évidemment, je ne peux m'engager à voter pour ou contre un projet de loi qui n'a pas encore été présenté, mais je suis d'accord avec lui pour ce qui est de la lutte contre la corruption. Il faut s'attaquer au crime organisé. Il faut s'attaquer aux criminels qui s'en prennent aux Canadiens les plus vulnérables. Le gouvernement libéral précédent n'a rien fait en ce sens et je ne m'attends pas à ce qu'il le fasse au cours de la présente législature, à moins qu'il comprenne enfin le genre de mesures que ce côté-ci de la Chambre considère comme essentielles pour changer les choses.

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, c'est un plaisir d'être de retour à la Chambre et je voudrais d'abord remercier les gens de Parkdale—High Park de m'avoir accordé un deuxième mandat. C'est un honneur et un privilège de les servir, une responsabilité que je ne prends pas à la légère.

Je remercie également les personnes les plus importantes dans ma vie, qui m'ont permis de me rendre où je suis aujourd'hui, les personnes qui m'ont guidé lorsque j'étais enfant et jeune adulte: mes parents, Lou et Sul Virani. Mon père célébrait son 78^e anniversaire samedi dernier. Je remercie aussi ma sœur, Shakufe. Dans toute cette aventure, ma famille immédiate m'a toujours offert un soutien indéfectible.

Je dois avouer que ça a été un peu plus difficile pour mon fils cadet cette fois-ci. En 2015, il avait un an et n'était pas très conscient de ce qui se passait. Cette fois-ci, il avait cinq ans et s'est beaucoup ennuyé de son père pendant la période électorale, tout comme mon fils de huit ans. Toutefois, c'est pour eux que je fais ce travail. C'est pour tous les enfants canadiens que nous faisons ce travail. Ne l'oublions pas. J'aime profondément Zakir et Nitin. Je ne porte pas de chemise à boutons de manchette aujourd'hui, mais j'ai des boutons de manchettes portant leurs initiales dans ma poche, comme à toutes les grandes occasions.

Évidemment, la personne la plus importante est ma douce moitié, mon épouse Suchita, qui est mon roc. Nous ne venons pas d'une famille de politiciens, mais, elle me fournit néanmoins un soutien inébranlable et est demeurée à mes côtés tout au long de cette aventure. Elle a même effectué des appels pour encourager le vote le jour du scrutin cette année, ce qu'elle n'avait jamais fait auparavant. Je remercie mon épouse Suchita. Je l'aime profondément. Je la remercie de me permettre de faire ce que je fais, c'est-à-dire servir le Canada et ma circonscription.

Le discours du Trône, qui a été présenté la semaine dernière, contient une série d'initiatives que le gouvernement souhaite mettre

en place. J'aimerais en souligner six. Les députés qui siégeaient à la dernière législature se souviendront que je suis toujours avocat plaissant, qui a à coeur de bien organiser ses commentaires.

Mon premier point porte sur la lutte contre les changements climatiques. Nous avons qu'il est urgent d'agir pour le climat. Les Canadiens ont entendu parler de cet enjeu pendant la campagne électorale et avant celle-ci. Nous savons qu'il faut prendre des mesures audacieuses, et c'est ce que nous sommes en train de faire. J'aimerais aussi souligner un autre point important, qui est lié au message que nous ont envoyé les Canadiens, soit qu'ils s'attendent à ce que, dans le cadre d'un gouvernement minoritaire, les députés fassent preuve d'une plus grande collaboration. Nos concitoyens pensent aussi que personne ne détient le monopole des bonnes idées. Nous devons être à l'affût des pratiques exemplaires mises de l'avant par les partis de l'opposition et de celles adoptées dans l'ensemble du pays et partout dans le monde afin de les mettre en pratique ici même, au Canada.

Je vais m'attarder sur une de ces pratiques. Nous avons déjà pris des mesures audacieuses en tarifiant le carbone et en adoptant des initiatives visant à éliminer graduellement le charbon et à assurer une transition équitable. Une autre mesure que nous devons prendre ne figure pas dans notre plateforme électorale, mais plutôt dans celle d'un des partis de l'opposition, le NPD. Il s'agit d'un mécanisme de responsabilité climatique, auquel le gouvernement serait tenu de se soumettre. C'est exactement le type de mesure qu'il vaut la peine d'étudier. C'est le modèle qu'utilise la Grande-Bretagne et dont on a vanté les mérites à la COP24, à laquelle j'ai assisté l'an dernier, à Katowice. Je me suis mis à en parler dès mon retour à la Chambre. Je suis heureux de constater que cette idée figure dans la plateforme d'autres partis. C'est le genre d'idée qu'il faut mettre de l'avant, car rien n'est plus pressant que de s'attaquer aux changements climatiques.

Mon deuxième point porte sur la pertinence que revêt l'abordabilité partout au pays. Cela ne concerne pas uniquement ma circonscription, ni la ville de Toronto ou les centres urbains, mais toutes les régions du Canada, rurales ou urbaines. Je veux parler d'un engagement clé qui a été pris dans le discours du Trône et qui a été répété lors de la lecture du discours, à savoir que la toute première mesure que prendra le gouvernement sera de réduire le fardeau fiscal des Canadiens à revenu faible ou moyen. Comment y parviendrons-nous? En augmentant le montant de l'exemption personnelle de base.

Comme je l'ai déjà dit, il ne s'agit pas d'une question partisane. Toutefois, je tiens à signaler une nuance subtile qui expose la différence entre les deux principaux partis à la Chambre. Les conservateurs ont présenté la même idée, sauf qu'ils voulaient que cette augmentation s'applique à tous. Les libéraux, quant à eux, trouvaient que c'est une excellente idée, mais ils ont décidé de l'appliquer à tous, à l'exception du centile le plus riche. Pourquoi? C'est parce que nous croyons qu'il est fondamentalement important que nos mesures ciblent les personnes qui en ont le plus besoin.

Par le passé, certains ont critiqué, peut-être à juste titre, le fait que nous ayons accordé, lors de la dernière législature, une baisse d'impôt pour les personnes dont le revenu se situait approximativement entre 42 000 \$ et 85 000 \$, si mon souvenir est bon. Des gens ont dit, à juste titre, que les personnes à faible revenu ont besoin d'un allègement fiscal comme n'importe qui. C'est ce que nous avons prévu dans le cadre de notre plateforme électorale et de cette première initiative. Avec cette approche légèrement différente qui consiste à s'assurer que la mesure profite à ceux qui en ont le plus besoin et non à ceux qui n'en ont pas besoin, le Parti libéral s'affiche résolument comme un parti centriste qui s'efforce de répondre aux besoins des plus vulnérables.

Le logement est le troisième sujet dont je veux parler. C'est une question d'une importance capitale. Les gens m'en parlaient constamment lorsque je faisais du porte-à-porte. Qu'il soit question de l'aide au logement, de l'abordabilité des logements locatifs ou de la capacité d'acheter sa première maison, les gens se sentent dépourvus. Ils ont l'impression d'être exclus du marché immobilier.

• (1220)

Il nous incombe, à nous tous, de poser des gestes clairs et énergiques pour améliorer la situation du logement. Et c'est exactement ce que nous faisons grâce à un plan de 55 milliards de dollars sur 12 ans.

La campagne électorale est terminée. Il est maintenant temps de mettre en œuvre des politiques dans ce domaine, en commençant par l'Allocation canadienne pour le logement. Comme il s'agit d'une prestation transférable, elle ne sera pas associée à un appartement ou à un logement en particulier. Les gens pourront donc la transférer s'ils déménagent, qu'ils changent ou non de circonscription ou de ville à l'intérieur du pays.

Le quatrième thème, le contrôle des armes à feu, est d'une importance capitale. Je souhaite dire quelques mots à ce sujet, car il s'agit d'un besoin qui touche l'ensemble des Canadiens, qu'ils vivent en zone rurale ou urbaine.

J'étais tellement ravi de parler du discours du Trône que j'ai oublié de mentionner que je partagerai mon temps de parole avec le député de Vaughan—Woodbridge. Je le félicite d'avoir été réélu à la Chambre.

Je reviens donc au contrôle des armes à feu. On a souligné, vendredi dernier, un anniversaire important: c'était le 30^e anniversaire de la tuerie de Montréal.

[Français]

Je me souviens très bien de cette année-là, il y a 30 ans, parce que ma sœur était une jeune étudiante à l'Université McGill. Comme elle était dans la ville même de Montréal, nous avons reçu plusieurs appels de gens qui voulaient savoir si Shakufé était correcte et si elle était en sécurité. Nous avons pu répondre que oui, car nous avons eu des nouvelles d'elle. Nous avons été chanceux, notre famille a été chanceuse.

[Traduction]

Quatorze familles ont été bouleversées à tout jamais ce soir-là. Ce qui me dérange, c'est que bien des gens félicitent Jacinda Ardern pour la façon dont elle s'est acquittée du dossier du contrôle des armes à feu dans le sillage du massacre brutal perpétré en Nouvelle-Zélande, mais croient que nous devrions attendre le prochain massacre avant d'agir. Nous avons eu notre lot de problèmes et

L'Adresse

nous continuons d'en avoir. Je pense par exemple à la tuerie survenue il y a 30 ans à Montréal, et à celle qui a eu lieu le 29 janvier 2017 dans la ville de Québec.

Nous avons déjà été témoins de massacres perpétrés au moyen d'armes à feu conçues uniquement pour tuer un maximum de personnes. Ce ne sont ni des fusils de chasse ni des armes que l'on peut avoir une raison légitime de se procurer; ce sont des armes qui n'ont pas leur place dans la société canadienne. Nous avons pris l'engagement audacieux de nous débarrasser des armes d'assaut de type militaire. Cet engagement a été réitéré dans le discours du Trône, et j'ai la ferme intention de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre sans tarder.

Cependant, cela ne s'arrête pas là. En tant que député de Toronto, je crois fermement à la nécessité de contrôler les armes à feu. Il y a certes beaucoup d'éléments qui contribuent au problème des armes à feu et à la violence dans des villes comme la mienne. Nous avons des problèmes liés aux gangs et au contrôle de nos frontières, mais une partie du problème s'explique par l'accessibilité des armes de poing, qui n'ont pas leur place dans une ville comme Toronto ni dans un grand nombre de nos centres urbains.

C'est un enjeu qui touche nos collectivités, y compris les communautés racialisées. L'accessibilité des armes à feu fait du tort aux gens qui ont des problèmes de santé mentale ou des pensées suicidaires. Elle est étroitement liée à la violence familiale, en particulier la violence envers les femmes. C'est en nous attaquant au nœud du problème — le contrôle des armes à feu — que nous remédions à cette situation.

Le cinquième thème que je souhaite aborder est la réconciliation avec les Autochtones. J'étais très fier de voir ce thème être réitéré dans le discours, comme il doit l'être. Il faudra sept générations pour que la réconciliation se concrétise. Lors de la dernière législature, nous avons réalisé d'énormes progrès relativement aux besoins monétaires, aux avis d'ébullition de l'eau, aux mesures législatives sur les services à l'enfance et à la Loi sur les langues autochtones, sur laquelle j'ai eu le grand privilège de travailler à titre de secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien de l'époque. Abstraction faite de mes antécédents concernant les questions d'équité et la lutte contre la discrimination, ce dossier m'a appris que nous ne parviendrons à remédier à toutes sortes d'autres problèmes d'iniquité au Canada que si nous nous attaquons au problème fondamental, à savoir les 400 ans de colonialisme et de racisme dont les Autochtones ont été victimes.

L'assurance-médicaments est le sixième thème dont je voulais parler. Dans le but de tendre la main à nos collègues d'en face, nous avons entendu différents partis en parler à la Chambre. Le temps est venu de combler les lacunes dans les politiques actuelles. Parmi tous les pays membres de l'OCDE, le Canada est le seul à avoir un régime public de soins de santé, mais pas de régime public d'assurance-médicaments. Personnellement, je ne souhaite pas faire partie d'une telle minorité et je sais que mes collègues d'en face partagent cet avis.

Une autre excellente suggestion, qui se trouve dans la plateforme électorale du NPD, c'est d'examiner l'intégration des soins dentaires au régime de soins de santé. On l'a mentionné dans le discours du Trône, et je crois que cette idée mérite d'être examinée.

L'Adresse

Monsieur le Président, vous savez que, avant d'être élu, j'étais avocat spécialiste des droits de la personne et du droit constitutionnel. Étant donné que nous avons siégé ensemble, vous savez que je suis arrivé au Canada comme réfugié de l'Ouganda, que j'ai tiré parti des occasions qui se sont offertes à moi dans ce beau pays et que j'ai travaillé pour le rendre meilleur. Depuis quatre ans, nous avons fait de grands progrès, mais il reste encore beaucoup de pain sur la planche.

Je tiens à conclure en mentionnant quatre points auxquels j'ai pensé après ma réélection, qui sont des engagements envers moi-même, mes concitoyens et la Chambre.

Premièrement, je continuerai à exprimer mes convictions de toujours: lutter contre la discrimination, promouvoir l'égalité et faire du Canada un pays plus inclusif pour tous.

Deuxièmement, je continuerai à défendre les droits de la personne, tant ici qu'à l'étranger, à chaque occasion qui se présente.

Troisièmement, je veillerai à ce que l'abordabilité du logement ne soit pas uniquement une idée farfelue, mais bien une mesure qui se concrétise pour les habitants de ma circonscription.

Quatrièmement, je m'assurerai que nous travaillerons toujours sans relâche, rapidement et de façon ambitieuse pour lutter contre les changements climatiques parce qu'il s'agit du problème le plus urgent de notre époque.

Dans un esprit de collaboration et de collégialité, je félicite tous les nouveaux députés et ceux qui sont de retour. J'espère travailler en collaboration avec l'ensemble des députés pour améliorer le pays et le Parlement.

• (1225)

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député d'en face. Nous avons une chose en commun: nous sommes les deux seuls ici à avoir participé au Programme de stages parlementaires.

Ma question est simple. Dans son intervention d'aujourd'hui, le député a parlé de mesures ciblées pour ceux qui en ont le plus besoin. Croit-il qu'il est approprié que le gouvernement du Canada subventionne l'achat de voitures électriques pour ceux qu'il considère comme le 1 % le plus riche ou qu'il leur offre des incitatifs?

M. Arif Virani: Monsieur le Président, c'est un honneur extraordinaire pour moi que la première personne à me poser une question à la Chambre, en cette nouvelle législature, soit un ancien stagiaire parlementaire. Je félicite le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon. Nous sommes maintenant trois. Judy Wasylcyia-Leis, que je peux nommer puisqu'elle ne siège plus ici, a été la première stagiaire à être élue.

C'est une question délicate que pose le député. Nous avons prévu un incitatif universel à l'achat de véhicules sans émissions, mais je ferai remarquer au député que c'est pour les véhicules sans émissions parmi les moins chers, ceux qui coûtent 50 000 \$ ou moins.

Les véhicules Tesla et d'autres types de véhicules coûtent dans les 80 000 \$ et 90 000 \$. Nous les avons expressément exclus parce que ces véhicules sont à la portée d'une certaine tranche de la population. Ils ne sont pas à la portée des personnes à faible revenu ou à revenu moyen. Ce sont elles que nous ciblons. C'est pour cette raison que le crédit d'impôt pour véhicules non polluants n'est offert que pour les véhicules dont le prix est inférieur au prix plafond que nous avons fixé.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre encore une fois la parole à la Chambre en tant que représentant de St. John's-Est.

J'aimerais revenir sur les commentaires du député au sujet de la collaboration. C'est ce que veulent les Canadiens, et ils l'ont fait savoir.

Je ne veux pas faire preuve de cynisme lorsqu'il est question de collaboration, mais en ce qui a trait à la question du régime d'assurance-médicaments, les néo-démocrates réclamaient un régime universel et complet. Or, le discours du Trône ne parle que de prendre certaines mesures en ce sens. Pour ce qui est des soins dentaires, nous réclamions un programme précis, concret et réalisable qui aurait pu être mis en œuvre immédiatement, mais le discours du Trône se contente de mentionner que la possibilité d'un régime universel serait étudiée. À mon avis, il s'agit là d'une façon cynique d'aborder ces deux questions importantes.

J'aimerais savoir ce que le député en pense. Comment concilie-t-il cela avec le concept de collaboration?

• (1230)

M. Arif Virani: Monsieur le Président, je félicite le député de St. John's-Est de son retour à la Chambre. C'est un député expérimenté qui a été brièvement et involontairement absent, et je lui souhaite la bienvenue à la Chambre.

Sur ces deux points, c'est en toute bonne foi que nous nous engageons à adopter l'assurance-médicaments et entamons un dialogue sur les soins dentaires.

En ce qui concerne le deuxième point, les soins dentaires, j'en ai beaucoup entendu parler dans ma circonscription et pendant la campagne. Plus précisément — et je ne suis pas certain que cela ne concerne que l'Ontario —, les personnes admissibles à ce qu'on appelle le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées pâtissent d'une lacune du programme. En effet, elles ont droit à l'assurance dentaire, mais celle-ci leur est subitement coupée dès lors qu'elles atteignent l'âge de 65 ans et qu'elles ont accès au Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada. C'est un problème, notamment pour les gens qui vivent jusqu'à 80 ou 90 ans. Nous devons nous pencher sur cette question. Nous devons l'étudier.

Au sujet du calendrier, nous parlons de changements structurels massifs de la même ampleur que ceux que nous avons faits dans les années 1960 avec l'assurance-maladie ou dans les années 1950 avec les pensions, si je me souviens bien.

Nous devons les apporter de façon méthodique et nous assurer de bien faire les choses. C'est la raison d'être de l'étude et du rapport Hoskins et c'est ainsi que nous allons procéder.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier les citoyens et les citoyennes de Lac-Saint-Jean qui ont décidé de me faire confiance. C'est une situation très spéciale pour moi, puisque mon père a siégé ici pendant 20 ans. J'en suis très heureux.

Tout le monde parle des changements climatiques. Évidemment, c'est très important. Cependant, en 2015, les libéraux nous avaient promis de mettre fin aux subventions aux pétrolières. Je me demande à quoi cela sert de subventionner l'industrie du pétrole si on veut aller de l'autre côté du spectre et faire la transition vers une économie verte.

Mes honorables collègues libéraux croient-ils qu'ils ne devraient pas briser cette promesse encore une fois et qu'ils devraient arrêter de subventionner l'industrie pétrolière?

M. Arif Virani: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question et je le félicite pour son élection et son histoire familiale. J'aimerais souligner deux choses.

Premièrement, les subventions pétrolières ne sont pas aussi simples qu'il ne les fait paraître. Les subventions pétrolières comprennent aussi des subventions aux communautés autochtones, plus particulièrement celles du Nord du Canada. Ce sont elles qui nous ont dit, lors de la dernière législature, que si nous éliminions ces subventions, nous éliminerions le lien leur permettant d'avoir accès à une source d'énergie économique.

Deuxièmement, nous nous sommes engagés à éliminer les subventions pétrolières d'ici 2025, et nous allons atteindre cet objectif.

[Traduction]

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, je m'adresse à vous pour féliciter le député de Nipissing—Timiskaming d'avoir été élu à la présidence. Je suis très heureux de ce choix et je suis persuadé que le nouveau président s'acquittera avec brio de sa tâche à la Chambre, dans l'intérêt de tous.

[Français]

Cela me fait plaisir de prendre la parole en ces premiers jours de l'ouverture de la 43^e législature du Parlement afin de répondre au discours du Trône du gouvernement.

Je voudrais commencer ce discours par un grand merci.

[Traduction]

Je remercie également les résidents de Vaughan—Woodbridge d'avoir cru en moi en me confiant un second mandat. Je suis honoré du fait que les citoyens de ma circonscription ont massivement exprimé leur confiance dans ma capacité de les représenter puisque, le soir des élections, j'ai remporté la victoire avec plus de 50 % des voix et une marge trois fois plus grande que mes adversaires. Je remercie les électeurs de cet extraordinaire vote de confiance.

Ces résultats témoignent des nombreux efforts que j'ai consentis et de mon engagement inébranlable à représenter mes concitoyens au mieux de mes capacités et à défendre vigoureusement leurs intérêts au Parlement. Je veillerai toujours à ce que la voix des gens de ma circonscription soit entendue. Pour ce faire, je continuerai à faire des visites à domicile pour connaître les préoccupations et les problèmes, à être toujours disponible pour nos formidables aînés, que j'affectionne tout particulièrement, et à écouter l'opinion du milieu des affaires dont les acteurs dynamiques ont l'esprit d'entreprise et font leurs preuves puisqu'au cours des cinq dernières années, ils ont créé plus de 60 000 nouveaux emplois à temps plein dans la ville de Vaughan.

Mon équipe de bénévoles, notamment les personnes qui ont fait du démarchage, installé des pancartes, envoyé de l'énergie positive et fait des appels téléphoniques importants sont une source d'inspi-

L'Adresse

ration pour moi. Je les remercie chaleureusement, *merci beaucoup, grazie mille*.

Mon épouse Rose et nos enfants Natalia et Eliana regardent les débats aujourd'hui. Je leur exprime tout mon amour et je les remercie chaque jour de faire preuve d'une immense patience et de beaucoup d'amour en me permettant de m'acquitter de l'importante responsabilité qui m'incombe à titre député au Parlement du Canada.

Je vois le discours du Trône comme une feuille de route: une feuille de route pour un Canada plus prospère et plus inclusif pour tous les Canadiens, pour un pays qui va de l'avant et qui fait face non seulement aux difficultés d'aujourd'hui, mais aussi — c'est également important — à celles qui l'attendent peut-être demain.

En tant que députés, nous avons de nombreux devoirs et responsabilités sur le plan financier à remplir. Selon moi, notre plus grande responsabilité est de promouvoir des politiques qui donnent à tous les Canadiens ce que j'appelle l'égalité des chances. Je m'explique.

Le devoir suprême de chaque député est de faire en sorte que tous les Canadiens aient la possibilité, individuellement, de réaliser leur plein potentiel. On ne peut y arriver que d'une manière et d'une manière seulement. Nous-mêmes devons faire preuve de leadership, mais leadership est synonyme de service. Tous les députés sont des serviteurs. Comme l'a dit Martin Luther King Jr., la plus importante question que nous devons nous poser dans la vie est la suivante: que faisons-nous pour les autres? L'écrivain et homme d'affaires Max De Pree a déclaré ceci:

La première responsabilité d'un chef est de comprendre la réalité des choses. La dernière est de dire merci. Entre les deux, le chef doit se faire serviteur et débiteur.

Le temps est venu pour les 338 députés de cette illustre Chambre de servir, d'être à l'écoute, d'agir avec humilité et de veiller à bâtir un pays plus fort et plus inclusif pour tous les Canadiens d'un bout à l'autre du territoire, un pays qui laisse à tous ses enfants un environnement sain ainsi qu'un avenir prospère et brillant.

Le discours du Trône aborde diverses questions sur lesquelles le gouvernement concentrera ses efforts en collaboration avec tous les partis. Il s'agit de dossiers importants comme la lutte aux changements climatiques, la réconciliation, un coût de la vie plus abordable et le renforcement de la classe moyenne. Je vais consacrer le temps de parole qui me reste au dernier point, soit la classe moyenne et le renforcement de l'économie.

Le capitalisme des XX^e et XXI^e siècles a créé d'énormes richesses dans le monde. Partout sur la planète, il a tiré des milliards de personnes de la pauvreté et permis une augmentation exponentielle des rendements agricoles et l'avancement des technologies, de la médecine et des innovations sociales. Le monde est plus branché que jamais. Qui sait ce que l'avenir nous réserve? En tout cas, le futur s'annonce très prometteur.

Le gouvernement que nous formons continuera de veiller à ce que ses politiques soient fondées sur les valeurs auxquelles le pays est profondément attaché et à ce qu'elles stimulent l'économie d'ici en plus de créer de bons emplois et un avenir prometteur pour les Canadiens.

L'Adresse

Comme dans notre premier mandat, nous favoriserons la concurrence. Nous encouragerons les entrepreneurs à prendre des risques et à investir. Nous outillerons les Canadiens pour leur permettre de s'adapter à un marché mondial en évolution constante. Nous rendrons la fiscalité plus équitable afin que les familles canadiennes disposent de plus d'argent, dans le but de continuer à renforcer la classe moyenne et de créer un avenir prometteur pour notre pays, qui saura encore faire l'envie du monde entier.

Nous avons constaté les résultats de notre approche au cours des quatre premières années du gouvernement: plus d'un million d'emplois ont été créés, principalement des emplois à temps plein dans le secteur privé — là où j'aime les voir créés. Plus de 800 000 Canadiens ont pu sortir de la pauvreté, y compris de 200 000 à 300 000 enfants. C'est ce qui s'est réellement passé un peu partout au Canada. Peu importe la province ou la ville, des Canadiens ont bénéficié directement des politiques que nous avons mises en place dès la première session, après notre arrivée au pouvoir.

• (1235)

Comme nous l'avons fait en 2015, nous allons alléger le fardeau fiscal de millions de Canadiens. Nous l'avons fait une fois et nous allons le faire de nouveau. C'est une promesse qui a été faite et qui sera respectée. La baisse d'impôt est destinée aux Canadiens qui en ont le plus besoin. Tous les Canadiens qui touchent un revenu, que ce soit un revenu de travail, de pension ou même de placements, profiteront d'une hausse du montant personnel de base. Je tenais à ce que cette mesure figure dans notre plateforme et je suis heureux qu'elle y soit. Le revenu exempté d'impôt fédéral augmentera plus vite qu'il ne le ferait normalement, pour passer de 12 000 \$ à 15 000 \$, avec indexation. Donc, les contribuables canadiens qui gagnent environ 15 000 \$ auront 300 \$ de plus à consacrer aux choses importantes à leurs yeux. Qu'il s'agisse d'épargner pour assurer un bon avenir à leurs enfants ou de payer les nécessités de la vie, cet argent leur appartient et nous allons leur redonner. Cette baisse d'impôt représente un allègement fiscal de plus de 5 milliards de dollars par année.

Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui tient à réduire l'impôt des Canadiens de la classe moyenne. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui va alléger le fardeau fiscal des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Ce sont neuf millions de Canadiens qui ont bénéficié de notre première baisse d'impôt, soit un montant d'environ 20 milliards de dollars sur cinq ans. Au cours des deux ou trois prochaines années, un allègement fiscal représentant de 15 à 20 milliards de dollars sera accordé aux familles qui en ont le plus besoin, pas au centile le plus riche, pas à ceux qui gagnent plus de 200 000 \$ ou 300 000 \$. La famille canadienne type de la classe moyenne ayant un revenu de 70 000 \$ ou de 75 000 \$ pourra garder un montant additionnel de plus de 600 \$ dans ses poches. C'est une excellente chose à mes yeux.

J'ai le privilège de représenter une circonscription caractérisée par le dynamisme de ses entrepreneurs et une attitude fonceuse. Cette attitude, je la vois à l'oeuvre chaque jour dans les quelque 12 000 petites entreprises qui ont pignon sur rue dans la ville de Vaughan ainsi que dans les quelque 4 000 entreprises de ma circonscription. Les gens se demandent ce qu'ils peuvent faire pour leur pays, et non l'inverse. Ils sont animés par le désir d'embaucher du personnel et de favoriser la croissance économique, ils veulent se mettre à l'ouvrage et faire avancer les choses. J'ai le plus grand respect pour les propriétaires d'entreprise et les entrepreneurs. Ils ne

doivent pas leur succéder à la chance, mais à leurs immenses efforts et à leur persévérance.

Certains des entrepreneurs et des entreprises privées les plus prospères au pays se trouvent dans ma circonscription. Je sais d'expérience que nous devons nous concentrer sur des politiques qui favorisent les investissements. Nous devons également stimuler ce que j'appelle la croissance inclusive, c'est-à-dire l'ensemble des Canadiens doivent profiter de la croissance.

C'est ce que le gouvernement vise depuis le début. Son objectif est de redonner de l'argent aux Canadiens au moyen de réductions d'impôt pour la classe moyenne et de l'Allocation canadienne pour enfants. D'ailleurs, grâce à cette dernière, la situation financière de huit ou neuf familles canadiennes sur dix s'est améliorée. Chaque mois, dans ma circonscription, 5 millions de dollars, libres d'impôt, sont versés aux familles, ce qui aide près de 18 000 enfants et plus de 10 000 familles. C'est un vrai changement. C'est ce changement qui a convaincu les Canadiens de nous élire pour notre premier mandat.

Dans le cadre de la présente session, je suis heureux de voir dans le programme libéral d'autres ajustements à l'Allocation canadienne pour enfants, qui aideront les familles non seulement de ma circonscription, mais surtout de l'ensemble du pays. Nous continuerons de sortir des enfants de la pauvreté. Nous continuerons de créer de bons emplois à temps plein dans le secteur privé, comme ceux qui ont été créés au cours de notre premier mandat. D'ailleurs, au cours des 12 derniers mois, soit de novembre 2018 à aujourd'hui, près de 300 000 emplois à temps plein ont été créés au Canada. La façon dont les données sont mesurées a une incidence, mais si nous comparons des pommes avec des pommes, nous avons encore l'un des taux de chômage les plus bas au monde.

J'ai passé plus de 20 ans à travailler sur les marchés financiers de la planète. J'ai grandi dans une petite ville et j'ai travaillé dans une usine de pâte à papier, dans un silo-élévateur et dans un McDonald's — l'un de mes premiers emplois —, alors je sais ce que c'est de travailler dur. C'est ce qui définit notre pays et c'est ce qui définit les gens qui habitent ma circonscription. Voilà pourquoi le gouvernement continuera d'écouter ce que les travailleurs canadiens d'un océan à l'autre ont à dire. Nous allons continuer de miser sur les politiques permettant d'assurer la croissance économique du Canada.

Je vois certains de mes collègues des partis de l'opposition qui habitent dans la magnifique province de l'Alberta. Nous allons faire le nécessaire pour que le pipeline Trans Mountain soit achevé. Les travaux sont déjà commencés. Nous pourrions ainsi acheminer nos ressources vers de nouveaux marchés, en obtenir le plein prix et réduire l'écart entre les prix des différents types de pétrole, ce qui fait si mal à l'économie albertaine depuis plusieurs années. Nous devons tout faire pour que les ressources et les produits canadiens soient vendus à leur plein prix.

Je sais que je pourrai compter sur la collaboration de mes collègues de tous les partis pendant la 43^e législature.

L'une de mes spécialités, durant la 42^e législature, était de tendre la main aux députés des autres partis, de les saluer, de devenir leur ami et d'apprendre à les connaître. Si nous sommes nombreux à le faire, nous vivrons une expérience plus agréable et nous aurons une meilleure attitude. Je vois certains députés d'en face sourire.

L'Adresse

Monsieur le Président, par votre entremise, j'aimerais dire bonjour à tous et *good morning*. Je tiens aussi à envoyer un bonjour tout particulier à mes filles et à leur dire de rester fortes, et que papa les aime beaucoup et qu'elles le verront bientôt.

Sur ce, je suis prêt à entendre les questions et les observations.

• (1240)

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, les paroles et les intentions du député d'en face sont louables, comme toujours. Je crains toutefois que sa description optimiste de la situation du pays ne corresponde pas à ce que nous avons appris. Nous savons que les pertes d'emplois se chiffrent à 71 000 ce mois-ci. Nous savons que des investissements totalisant 80 milliards de dollars sont sortis du Canada et que les investissements étrangers ont baissé de moitié. Nous savons aussi que l'économie devrait faire du surplace et ne connaître aucune croissance pendant la prochaine année ou les deux prochaines années.

Si nous voulons vraiment aider la classe moyenne, nous devons tout d'abord reconnaître quelle est la situation actuelle et admettre qu'elle découle des politiques désastreuses du gouvernement libéral. Récemment, nous avons été témoins de l'inaction du gouvernement dans le dossier de la grève du CN et des pénuries de propane dont ont souffert les agriculteurs. Je rappelle que trois abattoirs ont fermé et que 60 000 vaches n'ont pas encore été abattues. Le gouvernement n'a rien fait.

Quels gestes précis le gouvernement posera-t-il pour améliorer la situation au Canada?

• (1245)

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, en tant qu'économiste qui se penche de très près sur les chiffres au Canada, je sais qu'il y a des gens de tous les coins du pays derrière ces données. Dans les cinq dernières années, nous avons connu une création nette de plus de 1,1 million d'emplois à temps plein, voire davantage. Le gouvernement a mis en place des mesures comme l'Incitatif à l'investissement accéléré, introduit dans le cadre du budget précédent, afin d'encourager les fabricants à investir, et c'est ce qu'ils font. Nous avons vu une économie robuste, comme en témoigne la vigueur des investissements canadiens dans notre pays.

J'aimerais pouvoir expliquer à la députée de Sarnia—Lambton certains détails concernant les chiffres relatifs aux investissements étrangers directs. En fait, nous avons connu une hausse à ce chapitre, surtout dans la province de l'Ontario, qui est devenue un chef de file de la technologie et de l'innovation en matière financière. Montréal et Waterloo sont devenues des leaders dans le domaine de l'intelligence artificielle. Beaucoup de bonnes choses se passent au Canada.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je remercie le député de Vaughan—Woodbridge de son intervention.

J'en retiens particulièrement la partie où il parlait de brancher les Canadiens, soit toute la question de la connectivité, voire du développement numérique dans un sens plus large.

Dans le discours du Trône, on mentionne que « les différences régionales et les besoins des régions comptent vraiment. Les préoccupations économiques régionales d'aujourd'hui sont à la fois justifiées et importantes. » Pour moi qui viens d'une région en partie rurale, ce sont des éléments très importants.

Ce qui me préoccupe, c'est de ne pas avoir deux catégories de Canadiens: ceux qui sont branchés et qui vivent de façon « urbaine », ayant accès non seulement à un signal fiable de téléphonie cellulaire, mais aussi à un accès à large bande au réseau Internet, et ceux qui vivent dans les régions rurales dans lesquelles ils n'y ont pas accès. J'estime que la prospérité de nos villages en dépend.

Comment peut-on espérer attirer de jeunes familles en Abitibi-Témiscamingue si les parents ne sont pas capables d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs ou s'il est impossible de regarder des séries télévisées en continu, par exemple? Comment peut-on attirer des PME dans nos villages si l'on ne peut pas en dresser un portrait attirant pour le développement économique?

Ma question est la suivante: peut-on s'assurer que tous les Canadiens puissent être branchés, peu importe leur situation géographique?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

[Traduction]

Je suis tout à fait d'accord avec le député du Québec. Lors de mes observations sur le discours du Trône, j'ai affirmé que je crois fermement que tous les Canadiens doivent avoir une chance égale de réussir. Nous devons nous assurer que les Canadiens vivant dans des régions rurales — les plus beaux coins du pays — sont branchés à Internet. La situation avec Internet rappelle grandement ce qui s'est passé avec le téléphone il y a 20 ou 30 ans. Tous les gens habitant au Canada doivent avoir accès à Internet afin de pouvoir entreprendre les démarches nécessaires à leur réussite. Nous devons faire de cela une réalité. Pendant la dernière session, le gouvernement a investi des centaines de millions de dollars pour atteindre cet objectif et a formé des partenariats avec des entreprises de télécommunications partout au pays. Nous devons nous assurer que les taux de branchement dans les régions rurales du pays sont aussi élevés que ceux dans les régions urbaines. Il ne peut pas y avoir deux poids, deux mesures.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais que mon collègue explique davantage pourquoi il est crucial que le gouvernement continue de soutenir la classe moyenne canadienne et d'investir dans celle-ci, ainsi que les retombées positives de tels investissements sur la situation économique globale. Si la classe moyenne se porte bien, l'économie ne s'en portera que mieux.

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, une croissance économique avantageuse pour tous les Canadiens doit nécessairement être inclusive. Nous devons cibler des politiques qui avantagent les Canadiens de la classe moyenne, comme nous l'avons fait en réduisant l'impôt la première fois, ce qui a avantagé neuf millions de Canadiens.

Cette nouvelle réduction d'impôt retrancherait en fait 700 000 personnes du rôle d'imposition. Ainsi, 700 000 Canadiens ne paieraient plus d'impôts fédéraux. Voilà un véritable changement. Voilà une mesure qui redonnera aux Canadiens de l'argent qu'ils pourront dépenser. Ce qu'on appelle en science économique la propension marginale à consommer ou à dépenser est en fait très élevée. Cette mesure avantagera ces Canadiens et aura surtout des retombées positives pour l'économie.

L'Adresse

Pour que le pays progresse, il faut que tous les Canadiens bénéficient de la croissance économique, et les réductions d'impôt sont avantageuses pour les Canadiens.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, je signale d'abord que je vais partager mon temps de parole avec la députée d'Elgin—Middlesex—London, dont j'ai hâte d'entendre les propos.

Je ne saurais commencer mon intervention sans remercier les citoyens de Calgary Midnapore de m'avoir élu de nouveau. Je suis si heureuse d'être de retour à la Chambre pour les représenter. Je leur en suis sincèrement reconnaissante.

Mes parents font partie des citoyens de ma circonscription. Ma mère me regarde probablement en ce moment. Je promets de très bien me comporter à la Chambre.

• (1250)

[Français]

Aujourd'hui, je suis vraiment triste. C'est à cause de ma famille. Ma mère est originaire du Québec et mon père est originaire de la Saskatchewan. C'est aussi le cas de plusieurs familles canadiennes d'avoir un parent originaire de l'Ouest et l'autre de l'Est. Il y avait d'ailleurs une histoire semblable de l'autre côté de la Chambre la semaine passée. Je peux maintenant dire que c'est une histoire canadienne: nous sommes une famille divisée, et c'est vraiment triste. Nous sommes divisés parce qu'il y a eu beaucoup de jeux politiques de l'autre côté de la Chambre au cours des quatre dernières années. Le gouvernement nous a complètement divisés; il a monté des régions l'une contre l'autre. C'est réellement triste.

Je pense évidemment à ma région, l'Ouest, et plus précisément l'Alberta, où le secteur de l'énergie n'a eu aucun appui. Nous pouvons penser à plusieurs projets de loi, dont le projet de loi C-69 qui rend pratiquement impossible la mise en place de nouveaux projets. Il y a le projet de loi C-48 qui rend pratiquement impossibles la construction de pipeline et le transport du pétrole. C'est vraiment triste. Pensons également à la taxe sur le carbone. Les projets de loi contre le secteur de l'énergie ont des conséquences graves sur les familles et les personnes. Des projets de loi comme ceux-là détruisent complètement les familles et la vie des gens. Le gouvernement dit qu'il veut éliminer la pauvreté, mais, en fait, il crée de la pauvreté avec de tels projets de loi.

À plusieurs occasions, le premier ministre a dit une chose à une partie du pays et son contraire à l'autre partie. Le président des États-Unis a utilisé une expression pour cela: « un visage à deux faces ». Le président des États-Unis et les Canadiens ont vu ce visage à deux faces.

Le premier ministre avait l'occasion avec le discours du Trône d'ouvrir une nouvelle voie pour le pays. Malheureusement, il ne l'a pas fait. Pourtant, il avait pris auparavant plusieurs mesures en ce sens. Il a spécifiquement désigné une ministre aux relations avec les provinces. Il y a eu beaucoup de réunions avec divers premiers ministres provinciaux. Le premier ministre et la vice-première ministre ont promis qu'ils écouteraient attentivement ces derniers. Le discours du Trône était la parfaite occasion de démontrer qu'ils avaient écouté. Malheureusement, le discours n'indique pas cela. La situation n'est plus celle que nous avons vue avant l'élection.

[Traduction]

Le discours du Trône contenait beaucoup de belles paroles, mais rien de bien concret. On nous a servi des platitudes et des lieux

communs en parlant du bien des collectivités et en affirmant que « rien n'est impossible ». Le discours cherchait aussi à nous faire croire que le gouvernement avait de l'empathie pour les régions et qu'il les comprenait. On nous a même dit que, bien que les Canadiens nous aient demandé de collaborer, ils ont aussi souligné clairement l'importance des régions et de leurs besoins locaux.

Que nous a vraiment dit le Canadien moyen? Que son père n'arrivait pas à trouver un emploi trois ans après avoir perdu le sien, parce que la société pour qui il travaillait a quitté le pays en raison de l'instabilité causée par la réglementation gouvernementale? Que son voisin n'arrive pas à se sortir d'une profonde dépression, parce qu'il a dû dépenser toutes ses économies de retraite pour joindre les deux bouts? Qu'il a envoyé une lettre de suicide à son député, parce qu'il avait perdu tout espoir de se trouver un emploi?

Nous ne le savons pas et nous ne le saurons jamais, parce que ce n'était pas dans le discours du Trône.

Dans le discours du Trône, il a été déclaré que les différences régionales et les besoins des régions comptaient vraiment. Les inquiétudes actuelles des régions sur le plan économique sont graves et justifiées. Toutefois, quand le premier ministre présentera-t-il des excuses aux travailleurs du secteur canadien de l'énergie? Quand versera-t-il une larme pour ceux qui se sont suicidés en raison du dénuement total dans lequel ils vivaient, ou pour les femmes et les enfants qui ont été victimes de violence aux mains d'un père au bout du rouleau après tant d'années au chômage? Quand cela se produira-t-il? Est-ce à ce moment que nous prendrons conscience que les différences régionales comptent réellement? Ce n'est pas maintenant, en tout cas, parce que le discours ne dit rien qui aille dans ce sens.

C'était l'occasion de mettre l'accent sur l'action, et faute d'action, sur une véritable compréhension, et faute de véritable compréhension, au moins sur le respect. Il n'aurait pas fallu grand-chose: un calendrier pour l'oléoduc Trans Mountain ou la promesse de réfléchir au corridor énergétique national. Seulement, cela ne s'y trouvait pas.

• (1255)

[Français]

Nous pouvons faire semblant que le monde est simple et que la complexité et les détails ne sont pas nécessaires pour résoudre nos problèmes ici au Canada, mais ce n'est pas la vérité. Nous pouvons faire semblant que nous n'avons pas besoin de l'autre et que nous ne sommes pas interdépendants, mais cela non plus, ce n'est pas vrai. Les personnes qui ignorent ces faits vont éventuellement souffrir, même si elles refusent de le reconnaître aujourd'hui.

[Traduction]

Ce n'est pas la façon de faire des Albertains.

C'est toute une journée pour prendre la parole à la Chambre, le jour où mon prédécesseur et actuel premier ministre provincial, l'incomparable Jason Kenney, est ici en vue d'obtenir une entente équitable pour l'Alberta. Il est accompagné de mon homologue, la ministre des Services à l'enfance et députée provinciale de Calgary—Shaw, Rebecca Schulz. Ensemble, la ministre Schulz et moi travaillerons sans relâche pour les enfants du pays.

Nous, les Albertains, aimons le Canada. Nous avons toujours été fiers de travailler fort et de partager le fruit de notre labeur avec le pays, d'apporter notre contribution au sein de la Confédération. Nous n'avons jamais dit aux autres qu'ils devaient vivre d'une certaine façon ou que leur mode de vie n'avait pas sa place dans notre pays.

Nous ne laisserons pas le premier ministre nous diviser ni le gouvernement nous évincer de la Confédération. Nous ne le permettrons pas. Le gouvernement a eu l'occasion de franchir un pas, de prononcer des paroles d'une importance majeure pour défendre l'unité du pays. Il ne l'a pas saisie.

[Français]

C'est la raison pour laquelle, je suis triste aujourd'hui. Je suis une femme de l'Alberta. Ma mère vient du Québec et mon père vient de la Saskatchewan. Je suis ici pour l'unité, je suis ici pour le Canada. Le discours du Trône, malheureusement, ne l'est pas.

[Traduction]

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Monsieur le Président, je suis originaire de l'Alberta. Lorsque j'étais jeune, on produisait à Turner Valley, au sud-ouest de Calgary, plus de pétrole que n'importe où ailleurs dans le Commonwealth. Cependant, Turner Valley est maintenant à sec. Il n'y a plus de pétrole. L'Alberta aurait dû en tirer une leçon et se diversifier, mais voilà où nous en sommes, après toutes ces années, et il se peut que les efforts en ce sens aient été insuffisants.

Malgré les difficultés qu'éprouvent manifestement l'Alberta et nombre de familles qui y vivent, le revenu familial net moyen de l'Alberta demeure le plus élevé du pays, ce qui m'amène à ma question à la députée.

En tant qu'Albertain, je conviens que le pays doit soutenir davantage notre province. Cependant, la députée ne croit-elle pas que la diversification doit aussi être une priorité et que les inégalités de revenu en Alberta sont un problème majeur auquel son prédécesseur, aujourd'hui premier ministre de l'Alberta, devrait consacrer du temps pour y remédier?

• (1300)

Mme Stephanie Kusie: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'en face de sa question et tiens à le féliciter de sa réélection. Je suis contente de le revoir à la Chambre.

Je crois qu'il suffit de regarder l'économie mondiale. Nous disposons d'une abondance de ressources naturelles, plus à Turner Valley malheureusement, mais à bien d'autres endroits. La planète a besoin de ces ressources. Notre pays en a besoin. Il est inutile que nous les importions de pays qui ne respectent ni la primauté du droit ni la démocratie. Nous disposons de toutes les ressources nécessaires ici même. Nous en avons besoin et nous devons les exploiter.

J'ai hâte que nous explorions d'autres sources énergétiques et que nous les acheminions jusqu'aux marchés. Toutefois, la réalité actuelle est la suivante: nous disposons de ressources et le monde en a besoin. Le gouvernement ne nous a pas permis de les exploiter pour notre propre bénéfice, celui du pays ou encore du reste du monde, mais leur exploitation permettrait certainement de maintenir la qualité de vie dont jouissent les Canadiens depuis des années.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à nos amis du Parti conservateur.

L'Adresse

Différents collègues ont fait état, ce matin, des difficultés du monde agricole, en partie causées par les changements climatiques. Tous les élus de la Chambre s'entendent pour constater l'urgence climatique.

Du côté du Parti conservateur, y a-t-il une ouverture pour développer de façon consensuelle un plan de transition énergétique?

On parle beaucoup de l'exploitation des sables bitumineux. On parle aussi beaucoup de la péréquation, ce qu'on ne devrait pas faire en même temps. Je pourrais parler pendant une demi-heure de la péréquation, qui est une compensation faible pour l'État du Québec dans cette fédération. Plus de 4 milliards de dollars de l'argent du Québec ont été investis dans les sables bitumineux au cours de la dernière année. Personne ne fait donc pitié.

Ma question est la suivante: existe-t-il une ouverture pour commencer à réfléchir — c'est important de faire maintenant de la recherche-développement — afin de faire le pas vers des énergies propres et renouvelables?

Mme Stephanie Kusie: Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue, qui vient d'être élu, et lui souhaiter chaleureusement la bienvenue à la Chambre.

Je voudrais aussi remercier mon collègue d'avoir fait mention du secteur agricole. Je considère, et c'est aussi l'opinion de mon parti, que les fermiers n'ont presque rien reçu de la part du gouvernement. Ce groupe a été complètement ignoré par le gouvernement. Je remercie donc mon collègue d'avoir abordé cet élément.

Nous sommes bien entendu ouverts à toutes les options au sujet de l'avenir et de l'environnement. Je demande aussi à mon collègue d'être ouvert à l'énergie qui vient de l'Alberta. Peut-être que l'on devrait insister sur le fait que l'énergie qui provient de l'Alberta figure parmi les énergies les plus propres du monde. Je suis vraiment fière de cela. Peut-être pourrions-nous avoir un débat concernant l'énergie provenant de l'Alberta et discuter de la manière dont nous pourrions faire avancer les choses ensemble.

• (1305)

[Traduction]

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, je suis absolument ravie de faire mon premier discours de la 43^e législature. Je veux tout d'abord remercier les gens de la circonscription d'Elgin—Middlesex—London de m'avoir réélue.

J'aimerais aussi prendre quelques instants pour remercier les membres de ma formidable équipe de campagne. Ils ont frappé aux portes, installé des pancartes et pris beaucoup de plaisir à parler du travail que nous pouvons faire ici. Si je suis de retour, c'est aussi parce que j'ai l'équipe administrative la plus incroyable qui soit. Ses membres connaissent les électeurs, ils connaissent leurs besoins et ils sont toujours là pour les servir. Je remercie donc tout spécialement Cathy, Jena, Scott, Jill et Charli.

Je tiens aussi à remercier les membres de ma famille. Sans le soutien de ma mère, de mon père, de mes soeurs et de mon frère, et bien sûr de mon mari Mike, je ne serais pas ici. Nous savons, en particulier les plus nouveaux d'entre nous, que nous n'avons pas choisi un travail, mais bien un style de vie. Être député, ce n'est pas simplement choisir une carrière; c'est choisir de consacrer toute son énergie à travailler pour ses électeurs, et à le faire en veillant à bien servir les intérêts de sa communauté et du pays tout entier.

L'Adresse

Après les élections, j'ai perdu deux amis qui m'étaient chers. Il y a d'abord eu mon ancien directeur de campagne, Brian Clements. Qu'il repose en paix. C'était mon oncle, mon père, mon univers, et il me manquera à tout jamais. Ensuite, il y a eu Dave Dillon, notre coordonnateur régional, avec qui j'ai travaillé au sein du Parti conservateur au cours des 16 dernières années. Je le remercie pour son sourire permanent et son petit rire fou.

C'est grâce à des gens comme eux que je suis ici aujourd'hui et que j'ai le courage et la force de parler des points soulevés dans le discours du Trône et d'écouter le débat sur les mesures que doit prendre le Canada pour avancer.

C'est très simple: nous sommes revenus en situation de gouvernement minoritaire. Nous avons observé des changements de taille en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Cependant, nous avons aussi été témoins de l'annihilation du Parti libéral dans l'Ouest. On parle de la Saskatchewan et de l'Alberta, mais peu importe où vivent mes amis, nous sommes tous Canadiens. Il est de mon devoir de me préoccuper aussi de leur sort.

Je dois dire que la division est palpable au cours du présent débat. Il est difficile d'entendre mes collègues de la région de Calgary parler des pertes d'emploi et des suicides que personne ne prend au sérieux parce qu'on n'en a que pour le besoin de diversification. Je comprends, mais pourrions-nous avoir de la compassion pour les gens de l'Ouest qui subissent les conséquences des lois et des règlements du gouvernement? C'est bien beau tout cela, mais ce n'est pas nous qui vivons la perte d'amis et de voisins. Ce sont les Albertains et les Saskatchewanais. Je vous demande de faire preuve d'un peu de compassion.

Depuis quelques semaines, j'ai eu la chance de travailler sur de nombreux dossiers, dont celui de la grève du CN. Si j'en parle, c'est entre autres parce que les libéraux ont beaucoup insisté sur le fait qu'ils entendaient collaborer avec les Canadiens. Je tenais à parler de la grève du CN parce qu'elle a eu de graves répercussions en Ontario, et plus particulièrement dans le Sud-Ouest de la province.

J'ai reçu un appel du PDG de Dowler-Karn, Dan Kelly, qui est aussi le président du conseil d'administration de l'Association canadienne du propane. M. Kelly m'a fait comprendre que son entreprise devra cesser toutes les livraisons de propane aux agriculteurs, qui en ont pourtant besoin pour faire sécher leurs récoltes. L'an dernier, c'est la moisissure qui a fait mal aux agriculteurs de l'Ontario, et cette année, ils ne peuvent pas faire sécher leurs céréales, qu'il s'agisse de soya, de blé ou de maïs. Pour les agriculteurs, les dommages et les pertes financières seront énormes.

J'ai reçu l'appel de M. Kelly jeudi soir, et dès vendredi matin, mon équipe et celle du député de Chatham-Kent—Leamington étaient à pied d'œuvre. Nous nous sommes réunis avec une cinquantaine d'agriculteurs et d'intervenants et nous avons élaboré un plan de match.

J'ai ensuite communiqué avec mes homologues libéraux, et j'aimerais remercier en particulier la députée de London-Ouest qui a répondu à mon appel et m'a dit que le gouvernement libéral allait communiquer avec les intervenants pour savoir ce qui se passait.

Avant de discuter avec les intervenants de l'industrie du propane, elle n'était pas au courant des conséquences que cela avait pour nos agriculteurs et pour les gens qui ne sont pas alimentés en gaz naturel parce qu'ils vivent dans des régions rurales de l'Ontario. Toutefois, la députée était prête à répondre à l'appel.

C'est la seule députée libérale qui a répondu à mon appel. Aucun autre ne m'a rappelée, et certains ont envoyé un message disant qu'ils ne s'en mêlaient pas.

Si l'objectif est de travailler ensemble, eh bien, les intervenants de ma circonscription sont ceux de tous les députés. C'est pourquoi je dis aux gens que lorsque je veux faire quelque chose, je décroche le téléphone pour que la voix de mes intervenants soit entendue. Si j'ai tort à propos de quelque chose, demandez aux intervenants libéraux de m'appeler également. Je veux avoir un portrait global de la situation. Au lieu de fermer la porte en disant que la question n'est pas importante, rappelez-vous que, oui, elle est importante.

● (1310)

Si je soulève la question, c'est en raison des échos que je reçois de Calgary. C'est devenu viral sur Facebook et a suscité énormément de commentaires. Les gens de l'Alberta et de l'Ouest disaient: « Nous ne nous soucions pas du Québec. Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'ils obtiennent du propane? » Les gens du Québec tenaient un autre discours et reconnaissaient qu'ils chauffaient leur maison au propane. On nous a parlé de maisons de retraite qui étaient à une journée de manquer de propane.

Si je soulève la question, c'est que je n'ai pas entendu un traître mot de la part du gouvernement. Nous savions que nos producteurs céréaliers allaient perdre de l'argent et que les gens avaient de la difficulté à chauffer leur maison, mais que le gouvernement ne ferait rien pour les défendre. Sans les conservateurs, nous ignorons ce qui se serait passé pour certains producteurs céréaliers, car on ne les a pas écoutés.

J'entends aussi beaucoup parler des changements climatiques. Il est clair que ce sera un thème récurrent au cours de la présente législature. Je ne pense pas qu'il y ait une personne dans cette pièce qui ne discute pas des changements climatiques avec ses électeurs. Dans mon cas, c'est une question que nous abordons tous différemment au fil des discussions.

J'ai discuté de la taxe sur le carbone avec mes concitoyens d'Elgin—Middlesex—London. Les gens qui parlent de la taxe sur le carbone au centre-ville de Toronto n'abordent pas les mêmes enjeux que les agriculteurs de ma circonscription. Ils ne parlent pas du fait que la taxe sur le carbone est imposée sur les factures de gaz propane ou d'énergie de ces agriculteurs.

Au moment même où ils tentaient de faire sécher leur tabac, les producteurs ont dû acquitter une taxe sur le carbone de 400 \$. Comment pourront-ils poursuivre leurs activités s'ils se voient imposer une nouvelle taxe de 400 \$ en plus de ce qu'ils doivent déjà payer? Voilà le genre de problèmes qui surgissent constamment, et je trouve que c'est extrêmement préoccupant.

Les citoyens ne comprennent pas l'impact de cette taxe. Je ne devrais peut-être pas dire cela, mais les gens qui habitent au centre-ville ne comprennent pas aussi bien les conséquences de la taxe sur le carbone que ceux qui reçoivent les factures alors qu'ils tentent de faire sécher leur grain et qu'ils doivent assurer le transport de leurs enfants et aller faire leurs courses dans une épicerie située à 20 minutes de chez eux. Ces personnes connaissent fort bien les effets de la taxe sur le carbone étant donné l'augmentation des frais de transport qu'ils doivent assumer. Toutes ces choses ont des conséquences pour mes concitoyens.

La taxe sur le carbone découle d'une décision prise par les libéraux. Or, il y a bien d'autres façons d'envisager la question et d'autres technologies auxquelles il faut s'arrêter. Je demande au gouvernement actuel d'être à l'écoute.

Je demande aux libéraux d'écouter les agriculteurs, les producteurs et les entreprises du secteur. Je leur demande de faire un effort pour comprendre le coût réel de faire sécher le maïs et le fardeau supplémentaire que représente la taxe sur le carbone. Dans tout le pays, les agriculteurs font bien des choses pour que l'agriculture fonctionne. Avec l'augmentation du coût des intrants, certains agriculteurs n'arriveront pas s'en sortir. Je demande au gouvernement de faire preuve d'une collaboration de tous les instants dans ce dossier.

Hier, j'ai eu la chance de participer, à Aylmer, à une assemblée d'environ 700 personnes à l'Église de Dieu de la rue Bradley, ce qui m'a permis de constater que nous sommes sur la même longueur d'onde que bien des Canadiens. Les trois grandes préoccupations qu'exprimaient ces familles réunies pour la période de Noël recoupent celles de bien des députés et concernent les personnes âgées, les anciens combattants et l'épidémie de drogue qui frappe notre pays, autant de questions sociales que nous devons aborder.

Nous savons que les aînés ont du mal à joindre les deux bouts. Étant donné que les taux d'intérêt ne sont plus aussi élevés qu'avant, nous savons que les aînés comptent sur leurs prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada et que certaines de leurs économies s'épuisent. Il faut en être conscient. Nous devons veiller à ce que les aînés aient un toit et un bon niveau de vie. Le gouvernement doit être là pour eux.

Je félicite le gouvernement parce que nous examinerons l'itinérance chez les anciens combattants. C'est un problème que nous devons tous examiner, ensemble, alors je remercie le gouvernement.

De plus, je m'interroge sur l'épidémie de drogue. Au Canada, plus de 10 000 personnes en sont mortes, et nous devrions faire mieux pour combattre l'épidémie. Il n'est pas seulement question du fentanyl; il y a la méthamphétamine en cristaux et les autres drogues de ce genre. Nous devons travailler avec tous les ordres de gouvernement. En conséquence, je demande au gouvernement d'apprendre à travailler avec tous les ordres de gouvernement, le Parti conservateur et le premier ministre de l'Ontario — contrairement à ce qu'il a fait au cours des derniers mois — et de bien vouloir travailler avec les municipalités. Si les libéraux veulent vraiment obtenir des résultats, je leur demande de bien vouloir collaborer avec nous.

• (1315)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, la députée d'en face a longuement parlé de la grève du CN. Au bout du compte, le gouvernement a été à l'écoute. Je viens de Kings—Hants, où se trouvent beaucoup de producteurs agricoles. J'ai entendu les préoccupations qu'évoque la députée d'en face. Elle laisse entendre que les libéraux n'y ont pas prêté attention, mais ce n'est pas le cas.

La députée aurait-elle préféré que le gouvernement intervienne et prive les travailleurs du CN de droits qui sont prévus dans la loi, notamment le droit à la négociation collective? Est-ce ainsi que le gouvernement aurait dû agir, selon elle?

Mme Karen Vecchio: Monsieur le Président, ne nous égarons pas dans les détails de la grève du CN. Parlons plutôt d'agriculture.

L'Adresse

Je soutiens que la Chambre aurait dû reprendre ses travaux une semaine et demie plus tôt. Si le problème avait perduré, des agriculteurs seraient encore incapables de faire sécher leur maïs. Tout cela serait encore en train de se passer. C'est bien beau de dire qu'on est à l'écoute, mais cela va dans les deux sens. Il ne s'agit pas seulement des mots que l'on entend, mais aussi de ce que l'on compte faire. Un peu de compassion ne ferait pas de tort.

Ce n'est pas la grève du CN qui est en cause, mais le fait qu'il n'y avait pas de plan B. On comptait sur le plan A et, si le plan A n'avait pas fonctionné, il y aurait encore des récoltes en train de pourrir dans les champs, ce qui représente des pertes de milliards de dollars.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je profite de cette première occasion de prendre la parole pour remercier à mon tour les électeurs de ma circonscription qui m'ont fait le grand honneur de me confier la tâche de les représenter ici. Comme chacun le sait, Drummond est la plus belle et la plus dynamique des 338 circonscriptions que nous représentons avec fierté dans cette illustre enceinte.

Des voix: Oh, oh!

M. Martin Champoux: Monsieur le Président, j'entends des députés exprimer des doutes, mais j'invite tous mes collègues à venir le constater eux-mêmes. Ils sont les bienvenus. Par contre, je leur conseille de ne pas rester trop longtemps, parce qu'ils pourraient avoir l'envie de rester.

J'ai accepté avec humilité et fierté de porter à la Chambre les dossiers qui préoccupent mes concitoyens. L'un de ces dossiers est l'accès à Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire dans toutes les régions rurales. Je suis convaincu que plusieurs de mes collègues s'en préoccupent également. L'accès à Internet est déficient. Dans certaines circonscriptions, on retrouve même des producteurs agricoles, des entreprises et des travailleurs autonomes qui ne peuvent pas suivre la parade et s'adapter aux réalités de leur marché. À ce titre, ils sont très perdants et doivent bien souvent aller s'installer dans des milieux urbains, à leur grand déplaisir, il va sans dire.

Ce qui est encore pire, c'est qu'il y a des régions, en particulier au Québec, mais probablement ailleurs aussi dans le pays, où des services d'urgence sont en cause. La municipalité d'Amherst, au Québec, vit un problème à ce point criant que la sécurité des citoyens est en péril. On n'est pas en train de semer un vent de panique, mais c'est quelque chose dont le gouvernement devrait se soucier particulièrement.

Quand la sécurité de nos concitoyens est en péril, je pense que c'est le temps d'agir rapidement. Alors, je demande au gouvernement s'il a l'intention de s'assurer que le processus de branchement à Internet haute vitesse en région se poursuit et si on peut accélérer...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre. Malheureusement, nous avons juste le temps pour une autre question. L'honorable députée d'Elgin—Middlesex—London a la parole.

L'Adresse

[Traduction]

Mme Karen Vecchio: Monsieur le Président, il y a de nombreux petits fournisseurs, mais dans certaines parties de ma circonscription, Elgin—Middlesex—London, le service haute vitesse n'est pas offert. Nous savons que cette situation nuit aux agriculteurs, aux petites entreprises, aux étudiants et aux familles. Nous continuerons à travailler pour garantir l'accès à tous, et je pense que ce devrait être un dossier important pour l'ensemble des Canadiens.

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Monsieur le Président, je félicite la députée d'Elgin—Middlesex—London pour sa réélection. C'est toujours un plaisir de travailler avec elle.

Dans son beau discours, elle a parlé des aînés. Selon le discours du Trône, le gouvernement souhaite augmenter les pensions, comme l'a dit la députée, et faire en sorte que les aînés vivent bien et en santé. Or, la semaine dernière, la ministre des Aînés a affirmé à la Chambre que la Sécurité de la vieillesse serait bonifiée, mais seulement à partir de 75 ans.

La députée appuie-t-elle la mesure prévue dans le discours du Trône ou est-elle d'avis que la bonification des prestations de la Sécurité de la vieillesse devrait s'appliquer à tous les aînés dès 65 ans?

Mme Karen Vecchio: Monsieur le Président, pour être honnête, je n'ai pas de réponse catégorique. Cependant, cette question mérite notre attention parce qu'il faut savoir que le FERR de bien des gens est presque vide lorsque ces derniers arrivent à 75 ans, alors qu'ils ont encore plusieurs années à vivre.

L'État devrait être un filet de sécurité pour bon nombre de programmes de ce type, comme le Supplément de revenu garanti. Or, beaucoup d'aînés vivent dans le besoin. Il faut un examen complet de la situation. En raison de la hausse du fardeau fiscal, de la taxe sur le carbone et de tout ce qui n'accablait pas les aînés auparavant, ce qui était autrefois suffisant ne l'est plus aujourd'hui. Je crois que la situation nécessite un examen en profondeur.

- (1320)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole en ce magnifique endroit qu'est la Chambre des communes. Je voudrais d'abord remercier les habitants de Winnipeg-Nord de m'avoir une fois permis de venir représenter cette circonscription qui est, à mon avis, la meilleure et la plus diversifiée du Canada. Il y a probablement 337 autres personnes ici qui seraient prêtes à me contredire à ce sujet, mais c'est un très grand privilège de représenter les gens de Winnipeg-Nord.

Cela dit, je voudrais revenir sur différentes choses que les gens de ma région m'ont dites. Plus tôt, quelqu'un a donné son point de vue sur ce que la population avait à dire. On entend souvent parler de la classe moyenne. Lorsque j'étais dans l'opposition, à l'époque de Stephen Harper, on entendait très rarement parler des Canadiens de la classe moyenne. Il suffit de faire une recherche par mots pour le constater. Il arrivait que l'expression soit utilisée, mais c'était par le Parti libéral, le troisième parti à l'époque, et en particulier par son chef.

La priorité du gouvernement n'a pas vraiment changé. Que ce soit en tant que troisième parti, par le passé, ou après avoir obtenu un second mandat, comme c'est le cas actuellement, nous soulignons l'importance de la classe moyenne canadienne. Nous sommes conscients de l'importance que revêt la classe moyenne, et ceux qui

souhaitent en faire partie, pour notre société, pour notre économie et pour le tissu social, bref, ce qu'on appelle aujourd'hui le Canada.

Pour ce qui est des mesures déjà prises, le ministre des Finances a parlé aujourd'hui d'un nouvel allègement fiscal dont la classe moyenne va bénéficier. L'une des toutes premières mesures que nous avons adoptées après les élections de 2015 a été d'accorder un allègement fiscal à la classe moyenne. Le gouvernement a toujours eu à cœur le bien-être de la classe moyenne, et c'est pourquoi, avec l'aide des Canadiens de toutes les régions du pays, les bonnes nouvelles ne cessent de s'accumuler. Je pense notamment à la création de plus d'un million d'emplois au cours des quatre dernières années.

Je suis conscient que certaines parties du pays se portent moins bien que d'autres. Si l'on regarde l'histoire du Canada, on constate que certaines régions ont connu des périodes plus difficiles que d'autres et qu'il est parfois nécessaire pour le gouvernement d'intervenir. C'est le cas notamment des Prairies, en particulier de l'Alberta. Lorsqu'une région souffre plus que d'autres sur le plan économique, le gouvernement fédéral est à l'écoute et il appuie les intérêts régionaux là où il le peut.

J'invite les députés à examiner le pourcentage des fonds alloués par l'entremise du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest ou encore le pourcentage des investissements dans les infrastructures, projetés et concrétisés, qui vise ces régions. Jamais Stephen Harper n'a collaboré avec autant de municipalités que le gouvernement fédéral actuel. C'est parce que nous reconnaissons que les municipalités assurent la prestation de nombreux services, surtout en ce qui a trait aux infrastructures.

Pour aider les Canadiens de la classe moyenne, les libéraux ont réalisé d'énormes progrès au chapitre du commerce international. En plus d'être en pourparlers avec des pays du monde entier, le gouvernement a signé de très importants accords commerciaux. En fait, il en a signé plus que tout autre gouvernement avant lui, celui de Stephen Harper y compris, car il comprend et reconnaît la valeur de ces accords commerciaux.

- (1325)

Peu importe ce que le Parti conservateur tente de dire au sujet du commerce, il ne peut changer ni l'histoire ni les faits. C'est ce que je viens de citer: des faits.

En quatre ans et demi, le gouvernement a accompli de nombreuses choses qui ont eu une incidence profonde et positive dans toutes les régions du pays. En songeant aux années à venir et au mandat qui nous a été confié, je crois, à la lumière des discussions avec les gens de ma circonscription, que les Canadiens souhaitent que nous poursuivions les nombreuses politiques progressistes que nous avons mises en place au cours des quatre dernières années, que nous les défendions et que nous en fassions la promotion. Voilà ce qu'une vaste majorité de nos concitoyens souhaitent m'entendre dire. C'est donc ce à quoi je m'engage et je crois que le gouvernement maintiendra le cap lui aussi.

Je reconnais également que les Canadiens souhaitent que les députés de toutes allégeances, pas uniquement les ministériels, collaborent davantage à la Chambre et qu'ils fassent preuve d'un plus grand sens des responsabilités.

Lorsque j'ai fait du porte-à-porte, ma plus grande déception a été de voir le désengagement à l'égard de la politique. Beaucoup n'ont pas voté parce qu'ils étaient découragés par l'attitude négative d'un trop grand nombre de politiciens. En fait, lorsque la Chambre siège, nous sommes en témoins presque au quotidien.

À l'occasion de mes discours précédents à la Chambre, j'ai souvent parlé des propos diffamatoires, justifiés ou non, proférés par l'opposition officielle à l'endroit du premier ministre et du ministre des Finances, entre autres. Les conservateurs font passer la politique avant les gens. C'est du négativisme, une mentalité de « prince des Ténèbres », ou peu importe comment on appelle cela.

Les Canadiens s'attendent à une meilleure tenue à la Chambre. Je crois que cela devrait commencer ici même, de part et d'autre de l'allée. Il ne faut pas faire de tout une affaire personnelle, comme cela a été le cas ces quatre dernières années. Une telle attitude n'a pas sa place ici. Comme on dit, il faut mettre la politique de côté autant que possible. Les propos diffamatoires n'aident en rien à l'atteinte d'un consensus.

Nous pourrions convenir de nous entendre sur de nombreux sujets. L'intervenante précédente a parlé de l'importance de nos enfants et dit qu'elle allait collaborer avec la ministre de l'Alberta à leur sujet. Le gouvernement a beaucoup fait pour les enfants de ce pays. L'Allocation canadienne pour enfants nous a permis de tirer des centaines de milliers d'enfants canadiens de la pauvreté. Elle a aidé des enfants dans chacune des régions du pays. Plus de neuf millions de dollars sont ainsi versés chaque mois dans Winnipeg-Nord, ce qui a une très grande incidence sur le revenu disponible pour aider nos enfants. Cette allocation contribue à tirer des enfants de la pauvreté.

J'ai de bonnes nouvelles pour les députés d'en face. Le gouvernement libéral va continuer d'aider les enfants de toutes les régions du pays. Comme la députée conservatrice vient de le mentionner, lorsque des mesures positives sont prévues — et il y en a beaucoup —, les députés peuvent appuyer le gouvernement.

Le discours du Trône a fait l'objet de certaines critiques. Je suis un parlementaire depuis 30 ans, et j'ai été dans l'opposition la majeure partie de ce temps. J'espère un jour arriver à égalité à ce chapitre. J'ai passé un peu plus de 20 ans dans l'opposition et cinq ou six au gouvernement. Je suis un optimiste.

• (1330)

Au bout du compte, j'estime que les discours du Trône sont des documents très généraux. Nous trouverons toujours à redire, que ce soit dans le présent discours du Trône, dans ceux sous le gouvernement Harper ou dans la dizaine de discours du Trône que présentent les gouvernements provinciaux et territoriaux. Il est très rare qu'un discours du Trône donne des détails concrets. Il y aura toujours des questions que nous aurions aimé voir abordées dans un discours du Trône.

Je crois toutefois que tous les points importants que nous avons soulignés, comme la classe moyenne du Canada, l'environnement et la réconciliation, devraient obtenir l'appui des deux côtés de la Chambre. Ce n'est pas parce que c'est un discours du Trône du gouvernement qu'il faut voter contre. En fait, je soupçonne que ce discours contient de nombreux éléments que tout le monde appuiera. Je suis d'avis que la vaste majorité des objectifs énoncés dans le discours du Trône devraient être appuyés par les députés des deux côtés de la Chambre.

L'Adresse

J'ai entendu des députés d'en face parler des aînés. Dans ce dossier, nous avons accompli de grandes choses au cours des quatre dernières années. Les députés se rappelleront que l'une des toutes premières initiatives que nous avons lancées fut d'annuler la décision des conservateurs d'augmenter l'âge de la retraite pour recevoir les versements de la Sécurité de la vieillesse. Lorsque j'ai été élu pour la première fois, il fallait avoir 65 ans pour y avoir droit. L'ancien gouvernement de Stephen Harper a fait passer l'âge à 67 ans, mais l'une des toutes premières mesures que nous avons prises a été de le ramener à ce qu'il était auparavant.

De plus, nous reconnaissons qu'il y a toujours un certain montant d'argent à mettre dans une enveloppe donnée. Nous souhaitons aider les aînés les plus pauvres, alors nous avons augmenté considérablement le Supplément de revenu garanti, qui a sorti de la pauvreté des milliers d'aînés dans toutes les régions du pays. Dans Winnipeg-Nord seulement, des centaines d'aînés parmi les plus pauvres du Canada ont été sortis de la pauvreté grâce à cette initiative.

Toutefois, ce n'est pas tout. Pour ce qui est d'améliorer les choses pour les personnes âgées, il y a quelques autres mesures, dont une est assez bien soulignée dans le discours du Trône.

Mes collègues néo-démocrates parlent du fait que le Supplément de revenu garanti augmente à 75 ans et demandent pourquoi nous ne l'augmenterions pas à 65 ans. C'est une bonne question. C'est une très bonne question. J'ai soulevé cette question auprès des électeurs de ma circonscription lors de la campagne. Si nous disposons d'une certaine somme pour aider les personnes âgées et que nous essayons de les aider de la meilleure façon possible, nous devons tenir compte du fait qu'il y a une grande différence entre une personne de 65 ans et une personne de 75 ans. J'approche moi-même l'âge de 65 ans. J'ai 57 ans et j'aurai bientôt 58 ans.

Si nous devons choisir entre augmenter davantage la prestation pour les personnes de 75 ans et l'augmenter davantage pour celles de 65 ans, je dirais qu'il est plus profitable pour la société de donner une plus grande augmentation, en pourcentage, aux personnes de 75 ans et plus. Nous pourrions ainsi les aider davantage. Mes collègues savent sans doute qu'un grand nombre de personnes de 65 ans choisissent de continuer à travailler. Rien ne nous oblige à arrêter à cet âge.

En rétrospective, nous avons pris une décision judicieuse en proposant la Direction des aînés. Le gouvernement actuel se soucie véritablement de l'avenir des aînés, c'est pourquoi il a fait une sélection très minutieuse et efficace des aînés qui ont le plus besoin de soutien financier. Voilà ce que nous devons nous efforcer de faire, et nous le faisons très efficacement.

J'invite les députés à réfléchir aux décisions prises. Nous accordons une augmentation substantielle aux personnes de 75 ans et plus ainsi qu'un autre allègement fiscal aux Canadiens de la classe moyenne. Ces mesures qui s'ajoutent aux réductions d'impôt et aux augmentations apportées à l'Allocation canadienne pour enfants et au Supplément de revenu garanti au cours de la législature précédente.

L'Adresse

● (1335)

Grâce à tous ces allègements financiers, les Canadiens de partout au pays auront plus d'argent dans leurs poches. Ainsi, le revenu disponible augmentera, ce qui aura un effet positif sur l'économie. En effet, une augmentation du revenu disponible se traduit par une augmentation des sommes dépensées dans les collectivités. C'est l'une des clés du succès du gouvernement libéral: nous investissons dans les gens, et l'économie s'en porte plutôt bien.

J'ai trouvé plutôt décourageant qu'une députée cherche à dire que le gouvernement devrait se sentir coupable à l'idée que des gens se suicident à cause des pertes d'emplois. Quand des centaines de milliers de personnes ont perdu leur emploi dans le secteur manufacturier, particulièrement en Ontario, le Parti libéral s'est soucie de leur situation et a fait preuve de compassion. Nous éprouvons aussi de la compassion pour les gens qui ont perdu leur emploi dans le secteur des ressources naturelles et nous nous soucions de leur situation.

Malheureusement, lorsqu'une personne perd son emploi — peu importe dans quelle région du pays —, elle peut vivre une période très difficile. Ce serait plutôt irresponsable de dire que c'est la faute du gouvernement ou d'une personne en particulier. Allons au fond des choses. Examinons la situation économique et les politiques présentées au cours des quatre dernières années. Si nous écoutons le discours du Trône et les nombreux discours du premier ministre, des ministres et de bon nombre de mes collègues, nous verrons que nous sommes sur la bonne voie.

Voilà pourquoi un de nos thèmes majeurs pendant la campagne électorale était la poursuite des dossiers qui importent pour les Canadiens. Nous savons ce qui importe pour les Canadiens parce que le premier ministre a toujours répété aux députés, surtout aux députés libéraux qu'ici, à Ottawa, nous représentons d'abord et avant tout les électeurs. Nous ne représentons pas Ottawa auprès des résidents de nos circonscriptions. Nous représentons d'abord et avant tout les intérêts de nos concitoyens ici, à Ottawa. Voilà ce qui explique les relations que nous avons établies au sein de notre caucus.

Nous avons un caucus remarquable qui tient à assurer la force et la viabilité à long terme de la classe moyenne canadienne et des personnes qui aspirent à en faire partie. Il comprend l'importance de l'économie et des programmes sociaux, notamment le régime d'assurance-médicaments du Canada.

Avant l'élection de l'actuel premier ministre, j'entendais très rarement le terme « assurance-médicaments ». C'est seulement grâce à lui et au présent gouvernement, ainsi qu'aux députés et à leurs concitoyens, que nous en sommes arrivés à un stade où je suis convaincu que nous instaurerons un régime national d'assurance-médicaments.

J'aimerais que tous les députés, qu'ils soient néo-démocrates, bloquistes, conservateurs, verts ou indépendants, appuient l'idée d'un régime national d'assurance-médicaments. C'est une initiative qui a pris beaucoup de temps à élaborer.

Le gouvernement est prêt à collaborer avec les divers intervenants et écouter ce qu'ils ont à dire. Toutefois, s'il est nécessaire d'agir, c'est ce que nous ferons dans l'intérêt de tous les Canadiens. Le gouvernement comprend que chaque jour est une occasion de travailler fort et d'améliorer la vie de tous les Canadiens, peu importe où ils vivent.

● (1340)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon ami de sa réélection que nous souhaitons tous si ardemment.

Il a affirmé que le gouvernement se soucie de la classe moyenne. La preuve en est, selon lui, le nombre de fois où le terme apparaît dans le *hansard*. Je l'ai pris au mot et suis allé sur le site openparliament.ca. Il y a une fonction qui permet de trouver le mot préféré d'un député, celui qu'il utilise le plus souvent à la Chambre des communes. Les députés savent-ils quel est le mot préféré du député de Winnipeg-Nord? C'est le mot « conservateur ». Quand il s'adresse à la Chambre, le sujet dont il parle le plus n'est pas la classe moyenne ni l'assurance-médicaments, mais les conservateurs. Cela en dit beaucoup sur son discours.

Au cours des quatre dernières années, les impôts de la classe moyenne ont augmenté. Le gouvernement a fait tout ce qui était en son pouvoir pour augmenter les impôts de la classe moyenne. Il a fait disparaître le fractionnement du revenu et a instauré la taxe sur le carbone. Pourquoi le député s'intéresse-t-il tellement plus aux conservateurs qu'à la classe moyenne?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, la réponse à cette question est simple: j'essaie constamment d'obliger le Parti conservateur à faire ce qui s'impose. Lorsqu'on essaie de contraindre un parti à faire quelque chose, il est nettement préférable de dire « le Parti conservateur » plutôt que « Hé, vous en face ». S'ils regardent au-delà de mon mot préféré, les conservateurs constateront probablement que je leur demande quand ils feront telle ou telle chose ou pourquoi ils se plaignent de telle ou telle chose. C'est probablement pour cette raison qu'il s'agit de mon mot préféré.

Je peux dire que les avantages de la réduction d'impôt contre laquelle le Parti conservateur a voté à la dernière législature comptent parmi les questions que je soulève de plus en plus. Les conservateurs auront toutefois de nouveau l'occasion de voter sur la question. Espérons qu'ils voteront en faveur de la réduction d'impôt cette fois-ci.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, je suis honoré d'intervenir à la Chambre pour la première fois en cette 43^e législature. Je profite de l'occasion pour remercier les gens de Vancouver Kingsway de m'avoir encore une fois accordé leur confiance. C'est pour moi un privilège et un honneur de les représenter au cours de la présente législature.

Je me réjouis que mon collègue ait fait mention de l'assurance-médicaments. Dans le discours du Trône, il est fait état de l'intention du gouvernement de prendre des mesures pour instaurer un régime national d'assurance-médicaments. Cet objectif y est énoncé clairement. On sait que le Parti libéral promet, depuis 1997, de mettre en place un régime universel d'assurance-médicaments dans un certain délai. Les néo-démocrates ont fait valoir l'importance de cet enjeu lors de la campagne de 2015 et ils se sont sérieusement employés à en faire la promotion sur la scène nationale. Je suis ravi que le gouvernement en reconnaisse l'intérêt.

Au cours de la présente législature, les Canadiens verront-ils le gouvernement libéral présenter un projet de loi visant la mise en place d'un programme d'assurance-médicaments universel et complet financé uniquement par les fonds publics?

L'Adresse

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, ce serait merveilleux si nous pouvions simplement prendre cette décision ici, à la Chambre des communes. C'est malheureusement impossible. Il faut collaborer avec les provinces.

Pendant de nombreuses années, j'ai été député provincial et porte-parole en matière de santé. Les provinces ont, au final, un grand rôle à jouer en matière de soins de santé. S'il doit y avoir un véritable programme national de soins de santé dans toutes les régions pour l'ensemble des Canadiens, il faudra collaborer avec les provinces. C'est pourquoi j'ai dit à la fin de mon intervention qu'il nous faudra peut-être prendre de très graves décisions. Quoi qu'il en soit, cela concerne de nombreuses parties prenantes.

Je suis très optimiste en ce qui concerne le régime national d'assurance-médicaments dont il est question depuis des années. J'espère qu'il verra le jour, et le plus tôt sera le mieux.

• (1345)

[Français]

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, j'ai cru comprendre que mon collègue aimait bien utiliser le mot « conservateur ». Je me demande s'il ne pourrait pas utiliser le mot « Québec » une ou deux fois.

J'aimerais particulièrement l'entendre me dire à quel moment le gouvernement actuel pense augmenter les transferts en santé, pour que Québec — qui gère des hôpitaux, alors que le gouvernement fédéral n'en gère pas — puisse améliorer les soins offerts dans les hôpitaux. À quel moment Québec va-t-il avoir des investissements en matière de technologies vertes? Quand pourra-t-on investir dans les véhicules électriques plutôt que dans le pétrole, les pipelines, Trans Mountain et autres? Nous aimerions entendre moins le mot « conservateur », mais un peu plus le mot « Québec ».

Qu'est-ce qu'on donne au Québec?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je ne décevrai pas le député. S'il fait une recherche par mots-clés dans mes interventions antérieures, il s'apercevra assez vite que je parle souvent du Québec. À vrai dire, lors du débat sur le dernier budget, j'ai même souligné les efforts que fait la province pour l'environnement en offrant un rabais aux gens qui achètent une voiture électrique. Nous avons d'ailleurs repris cette initiative à notre compte et l'avons étendue au reste du pays. De nombreuses initiatives et politiques extraordinaires nous viennent du Québec, et il est arrivé assez souvent qu'elles deviennent des politiques pancanadiennes.

Nous faisons partie d'une confédération, alors nous devons être conscients que de nombreuses choses peuvent se produire dans différentes régions du pays, et quand certaines initiatives se démarquent, comme la remise offerte par le Québec pour les voitures électriques, le gouvernement fédéral peut en faire profiter les autres provinces et territoires. Aujourd'hui, il existe un rabais pancanadien et un autre pour le Québec, et je me demande si cette initiative n'a pas été reprise dans une ou deux autres provinces.

Le Québec est toujours bien présent dans mon esprit. J'y ai mes racines, après tout.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, j'ai bien écouté mon collègue et il me semble qu'il adhère au principe de l'ancienne ministre de l'Environnement selon laquelle si on parle assez fort, les gens vont finir par nous croire.

Je tiens à dire ceci: la province où j'habite, la Colombie-Britannique, est le plus grand producteur de bois d'oeuvre. Plus de 140 collectivités vivent de l'industrie forestière. Il y a seulement deux semaines de cela, l'entreprise Mosaic Forest Management a fermé ses portes. Cela représente 2 000 emplois. Le lendemain, Canfor, le plus important producteur de produits forestiers au pays, a annoncé des réductions partout dans la province. Cela s'ajoute aux milliers d'emplois perdus pendant l'été et l'an dernier. Or, il n'en a pas du tout été question dans le discours du Trône — ni dans celui-ci, ni dans le précédent. On a une impression de déjà-vu.

Les libéraux disent que la protection des emplois canadiens est une responsabilité qui incombe au premier ministre. On dirait que les seuls emplois que les libéraux protègent sont les leurs ou ceux de SNC. Pourquoi?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, ce qu'avance le député n'est pas nécessairement vrai. Trouve-t-on le mot « forêt » dans le discours du Trône? Je ne crois pas. Par ailleurs, y est-il question des industries canadiennes et de l'importance d'en défendre les intérêts? Oui, il en est question.

Le Canada compte toutes sortes d'industries. Toutes proportions gardées, certaines affichent de meilleurs résultats. Certaines sont confrontées à des défis que d'autres ne connaissent pas. Quand je songe au secteur forestier dans son ensemble, je me rappelle qu'au cours des ans, nous avons eu des débats très animés pas uniquement à la Chambre des communes, mais également au sein du caucus libéral.

Le Cabinet compte des ministres très progressistes. Je songe notamment à la vice-première ministre, qui connaît très bien le dossier et possède passablement d'expérience dans le domaine. Je crois qu'elle aura à coeur l'intérêt de cette industrie et qu'elle veillera, à l'instar de bon nombre de mes collègues, particulièrement de la Colombie-Britannique, du Québec et d'ailleurs, à ce que nous continuions à défendre ce secteur très important qui assure des dizaines de milliers d'emplois à l'échelle du Canada.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, la question que je veux adresser à mon collègue concerne la lutte contre les paradis fiscaux.

On trouve, dans le discours du Trône, une certaine ouverture à ce sujet. On y fait mention de leur utilisation illégale. Or, à mon avis, le principal problème est l'utilisation légale des paradis fiscaux, notamment par les banques de Bay Street.

Ne serait-il pas temps de rendre illégal ce qui est immoral?

Le gouvernement a dit qu'il était ouvert à la collaboration. Est-ce là une avenue de collaboration?

• (1350)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, comme le signale le député, il est fait mention de cette question dans le discours du Trône. Je rappelle toutefois au député d'en face, qui était ici au cours des dernières années, que l'actuel gouvernement a investi près d'un milliard de dollars pour poursuivre les contribuables qui ont voulu éviter de payer littéralement des centaines de millions de dollars en impôt, afin de leur faire payer leur juste part. Le gouvernement est déterminé à s'attaquer à ce problème et il l'a fait savoir. Je remercie le député d'avoir soulevé la question.

L'Adresse

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Avant de donner la parole à l'honorable député de La Prairie pour ses commentaires, je dois lui dire qu'il dispose d'environ 10 minutes, mais que je vais devoir l'interrompre à 14 heures. Il aura le temps restant plus tard à la reprise du débat.

La parole est à l'honorable député de La Prairie.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, comme c'est la première que je prends officiellement la parole, je profite de l'occasion pour remercier mon équipe de bénévoles de campagne électorale qui a travaillé très fort pour qu'il y ait un député du Bloc québécois de plus dans cette enceinte. Je suis très content de les saluer.

Je suis très content également de saluer mon comité électoral qui a travaillé très fort. Sans lui, il aurait été difficile de gagner cette élection, parce que l'adversaire libéral était un adversaire coriace, je dois l'avouer.

Je dois remercier aussi mes amis qui ont toujours été là pour moi et qui ont fait en sorte que je me lance en politique et que je poursuive la vie politique. C'était plaisant, parce que je sentais que j'étais appuyé par ces gens-là. Je les en remercie.

Évidemment, je ne peux pas oublier ma famille: ma femme sans qui rien ne serait possible, mes enfants qui acceptent de partager leur père avec la politique québécoise. Je suis très content qu'ils m'appuient dans cette démarche et je l'apprécie beaucoup.

Enfin, je dois remercier la population de La Prairie de sa confiance. Je dois dire que je suis modeste et lucide. Si les citoyens ont eu confiance en moi, c'est qu'ils font confiance au Bloc québécois et à mon chef. Ils ont voté pour Alain Therrien, pour le chef et pour le parti. Je vais travailler fort pour les représenter.

À cet égard, il faut souligner les exploits quand il y en a dans notre circonscription. J'aimerais saluer les deux équipes de hockey de ma région. En fin de semaine, elles ont réalisé une performance extraordinaire dans un tournoi. Le hockey étant un sport national, je m'en voudrais de ne pas les saluer.

Il s'agit d'abord des Étoiles du Richelieu Atome BB qui ont remporté le tournoi provincial de Blainville, par un but en supplément. C'est très dur pour les gens de Candiac. Il faut saluer ces jeunes qui ont travaillé très fort. Ils ont été menés de main de maître par les entraîneurs Nicolas Leclerc et Martin Tétreault. Ils ont soulevé la coupe devant des parents en liesse, et le mot est faible.

Je veux aussi saluer l'autre équipe des Étoiles du St-Laurent Atome AA qui a été finaliste. Cela ne doit pas porter ombrage au talent exceptionnel de cette équipe, à son énergie déployée et au parcours extraordinaire qu'elle a connu.

Je terminerai ce clin d'œil à mes jeunes en disant: allez Étoiles, allez!

Mon père me disait toujours que si je voulais comprendre la réalité, la politique, l'économie, il fallait que je connaisse mon histoire. C'est à travers l'histoire qu'on est capable de comprendre, et même de prévoir ce qui se passera. Je dirais que le discours du Trône ne fait pas exception à ce leitmotiv que j'ai appris de mon père.

Si on regarde la création du Canada, on doit remonter à loin, en 1867. Il faut comprendre pourquoi et comment le Canada a été créé

pour voir comment on fonctionne aujourd'hui. Le Canada ne s'est pas créé par un mouvement de masse, ni par une révolution ni par des gens qui ont pris la rue pour dire que ce qu'ils voulaient, c'était d'être reconnus au sein d'une nation qui leur rassemblait. La raison pour laquelle on a créé le Canada est simple, c'est tout simplement une question économique.

En 1840, notre principal partenaire commercial était la Grande-Bretagne. Cette Grande-Bretagne va décider, au début des années 1840, de se tourner vers l'Europe et de faire du commerce avec elle. D'une certaine façon, elle va laisser tomber le Canada.

Découragé de ne pas pouvoir exporter vers la mère patrie — pour certains d'entre nous ici —, on décide de se tourner vers les États-Unis. On signe en 1854 un traité de réciprocité qui fera que les *Montrealers* et les producteurs de chez nous, du Canada — qui n'était pas encore le Canada à l'époque — vont pouvoir exporter aux États-Unis, atteindre dans certains cas l'économie d'échelle et faire beaucoup de profits.

On va signer le traité de réciprocité de 1854 à 1864. Ce traité ne sera pas reconduit parce que c'est la guerre de Sécession et que la Grande-Bretagne tire le mauvais sort et appuie le Sud. Pour se venger, les Américains disent alors à leurs collègues du Nord qu'ils ne feront plus de commerce avec eux.

• (1355)

Pris de panique, les Pères de la Confédération se sont dit qu'il fallait absolument protéger les gens riches de notre pays et leur offrir un marché pour qu'ils puissent écouler leur marchandise. Ces gens ont donc créé ce marché artificiellement. C'est cela, le Canada d'aujourd'hui. Cela a été créé pour faire plaisir à de riches personnes en 1867. C'était la seule motivation des Pères de la Confédération.

Alors, à la naissance de la fédération canadienne, on voulait un gouvernement central fort. J'entends déjà les gens du NPD et du Parti libéral applaudir; ils sont issus directement de ces pères fondateurs. Pour s'assurer d'avoir un gouvernement fort et éviter une guerre de Sécession comme celle qui avait sévi au sud, une mauvaise expérience s'il en est une, on a décidé de donner l'ensemble des pouvoirs au gouvernement fédéral et de laisser des miettes aux provinces. C'est ce que ces gens ont fait.

Sur le plan des dépenses, le gouvernement a gardé le transport maritime, les douanes et les frontières ainsi que le transport ferroviaire. Aux provinces, on a donné des miettes: la santé et l'éducation. C'était des miettes, à l'époque, parce que c'était le clergé qui s'en occupait. L'État n'était pas encore laïc. Peut-être que cela dit quelque chose à mes collègues.

Ensuite, pour s'assurer d'avoir un gouvernement central fort, on a donné les revenus importants, les droits de douane et d'accise, au gouvernement fédéral. Aux provinces, on a donné les recettes de l'impôt sur le revenu, ce qui n'avait pas d'importance à cette époque. C'était presque inexistant.

Voilà les fondements du Canada, notre pays, ou plutôt celui de nos collègues de l'autre côté. Notre fonctionnement repose sur ces fondements. Le problème fondamental, c'est que les Pères de la Confédération n'avaient pas prévu ce qui allait suivre.

À partir des années 1960, la santé et l'éducation sont devenues le cœur des dépenses du pays. C'est ce qui était devenu le plus important. Aujourd'hui, 50 % de toutes les dépenses du Québec vont en santé. Le gouvernement fédéral n'est pas là. C'est la même chose pour l'éducation. Alors, ce qu'on pensait être négligeable au départ est devenu extrêmement important. La seule raison pour laquelle le gouvernement fédéral peut intervenir, c'est parce qu'en 1867, dans le cadre de la Confédération, il a mis les provinces canadiennes dans un état de mendicité. Leurs revenus étaient tellement faibles qu'elles dépendaient des transferts fédéraux. Elles étaient sous l'emprise du gouvernement fédéral.

En 1954, à la suite d'attaques successives du gouvernement fédéral pour prendre l'impôt sur le revenu aux provinces, celles-ci ont finalement rendu les armes. Une seule province a décidé de garder cela, parce qu'elle trouvait qu'il était important pour un peuple comme le sien d'avoir un outil financier qui lui permette de réaliser ses rêves et ses objectifs. Seul Maurice Duplessis, en 1954, a dit qu'il voulait garder cela. C'est une autre réalité.

Qu'est-ce que cela veut dire? Dans le discours du Trône, on parle de la santé, mais cela ne regarde pas le gouvernement. Les dépenses en santé relèvent des gouvernements des provinces et du Québec. Alors, lorsque le gouvernement commence à dire qu'il aimerait avoir ceci et cela, cela ne le regarde pas. Ce qui est important, c'est qu'il donne aux provinces et au Québec l'argent qui leur revient pour qu'ils puissent financer leurs services et servir la population, qui n'arrête pas de dire que sa priorité absolue est la santé. Le gouvernement doit répondre à cela adéquatement et non comme il l'a fait dans le discours du Trône. C'est important.

Selon le rapport Thomson, déposé en 2014, pour maintenir les services de santé offerts à la population en tenant compte de l'inflation, du vieillissement et de l'augmentation de la population ainsi que des progrès technologiques en santé, une augmentation des dépenses de 5,6 % par année était nécessaire. Cependant, Harper et sa bande ont commencé à les plafonner à 3 %. C'est scandaleux. Les provinces demandent au gouvernement une augmentation d'au moins 5,6 %. C'est ce qu'il doit leur accorder s'il veut au moins assurer le maintien des systèmes de santé des provinces. Voilà pourquoi il est important d'augmenter les transferts aux provinces et d'écouter le Québec et les provinces.

• (1400)

Le Président: L'honorable député disposera de 10 minutes pour terminer son discours lorsque nous reprendrons le débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE LOGEMENT

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Monsieur le Président, en 2017, le gouvernement du premier ministre Trudeau a signé une entente...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je sais qu'il y a beaucoup de nouveaux députés à la Chambre et que nous nous laissons emporter, mais je tiens à rappeler aux députés que lorsqu'ils interpellent un collègue, ils doivent utiliser le nom de sa circonscription ou son titre, et non pas son nom.

La députée de Fredericton a la parole.

Déclarations de députés

Mme Jenica Atwin: Je vous présente mes excuses, monsieur le Président.

En 2017, le gouvernement a signé avec le Nouveau-Brunswick une entente visant à investir 299,9 millions de dollars dans le logement pour les sans-abris et la sécurité du logement. L'entente est entrée en vigueur le 1^{er} avril dernier. Malheureusement, le financement semble se faire au goutte-à-goutte, ce qui n'aide pas beaucoup les gens qui ont aujourd'hui désespérément besoin d'un logement abordable et sûr.

Selon un reportage de CBC diffusé mercredi dernier, 500 Néo-Brunswickois sont actuellement sans abri et 5 000 ménages de la province attendent qu'une unité de logement à prix abordable soit disponible.

Je constate que le budget supplémentaire des dépenses prévoit une augmentation de 9 millions de dollars du financement de la SCHL. J'espère qu'une partie de ce financement sera consacrée aux sans-abris à l'aube de la saison la plus froide de l'année.

* * *

GURU NANAK

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Monsieur le Président, cette année, les sikhs du Canada et du monde entier célèbrent le 550^e anniversaire de naissance du gourou Nanak, fondateur de la foi sikhe.

Le gourou Nanak Dev Ji a parcouru plus de 25 000 kilomètres dans le monde pour promouvoir l'égalité sociale, lutter contre la discrimination et aider les démunis. Il a livré son message par la parole et par le geste et traité les gens comme s'ils faisaient tous partie d'une vaste communauté, car il croyait en l'égalité de tous.

Depuis 1947, des millions de sikhs doivent se contenter de contempler de loin le lieu de son dernier repos à Kartarpur, car la frontière pour s'y rendre leur est fermée. Cependant, leurs prières ont été exaucées. Cette année, le Pakistan et l'Inde ont convenu de bâtir un corridor pour relier le côté indien du Pendjab au côté pakistanais et ainsi permettre aux pèlerins de se recueillir sur la tombe du gourou Nanak à Kartarpur, au Pakistan. Ce corridor est maintenant devenu un symbole mondial de coopération et de paix.

Le Canada compte la deuxième communauté sikhe au monde, et c'est un véritable honneur pour moi de souligner cet événement très spécial à la Chambre.

* * *

NORTH OKANAGAN—SHUSWAP

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi d'avoir été réélu par les gens de North Okanagan—Shuswap pour être leur porte-parole pendant la 43^e législature.

La semaine dernière, le chef de l'opposition a déclaré:

Aucun des sièges ici ne nous appartient, et cela comprend celui du premier ministre. Ces sièges appartiennent tous aux gens qui ont voté pour nous et qui nous ont envoyés ici pour que nous nous mettions au travail. Les Canadiens nous ont donné le mandat de veiller à ce que le pays fonctionne dans leur intérêt [...]

Ainsi, nous avons tous le devoir de travailler pour bâtir un Canada qui sert l'intérêt de tous les Canadiens, et je m'engage à aider tous les électeurs de la même façon, quelle que soit leur allégeance politique.

Déclarations de députés

Il y a tant de gens à remercier, car c'est à leur travail et à leur appui que nous devons l'honneur d'être ici: les équipes de campagne, les bénévoles, les membres du personnel, les donateurs, les amis, les membres de la famille et les électeurs qui nous soutiennent dans nos efforts pour bien servir tous les Canadiens. Nous siégeons pour les Canadiens. Je suis très honoré d'être ici.

* * *

• (1405)

L'HOLODOMOR

M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens pour souligner le 86^e anniversaire de l'Holodomor, le génocide par la famine survenu en Ukraine en 1932 et 1933. Au plus fort de l'Holodomor, le rythme des morts était le suivant: 19 à la minute, 1 200 à l'heure et 28 000 par jour. Parce que le monde a fermé les yeux sur ce génocide, des millions de personnes ont perdu la vie.

Ma grand-mère Olena avait survécu à l'Holodomor. Elle m'a dit un jour espérer que non seulement on commémore la mémoire des victimes de ce génocide, mais aussi qu'on leur rende hommage. Selon elle, en rendant hommage à ces victimes, on pourrait non seulement les commémorer, mais aussi apprendre des erreurs commises lors de l'Holodomor et agir pour qu'un tel crime ne se répète jamais.

Malheureusement, Dougal MacDonald a prononcé une conférence récemment à l'Université de l'Alberta dans laquelle il a fait exactement le contraire. Il a nié l'existence de l'Holodomor, qu'il a qualifié de « mensonge » et de « mythe ». Je me joins aux efforts du Congrès des Ukrainiens canadiens, de l'Union des étudiants ukrainiens canadiens et des milliers de Canadiens qui demandent à l'Université de prendre des mesures concrètes et importantes contre ce déni de génocide.

Faisons ce que ma grand-mère nous aurait demandé de faire si elle était ici aujourd'hui. Souvenons-nous des victimes, commémorons leur mémoire et rendons-leur hommage.

Vichna yim pamyat.

* * *

[Français]

LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL À SAINT-HYACINTHE

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, depuis ce matin, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe accueille, jusqu'au 12 décembre, les membres de l'équipe d'évaluation de l'American Veterinary Medical Association dans le cadre du renouvellement de son agrément.

Cette institution, qui est la seule école vétérinaire de langue française de toute l'Amérique, accueille 400 étudiants au doctorat en médecine vétérinaire, en plus d'être un centre de recherche unique et reconnu, ainsi qu'un complexe médical absolument unique. Elle est une source de fierté pour le Québec tout entier.

En 1999, elle a perdu son agrément. Il était clair que la Faculté était sous-financée par rapport aux trois autres facultés de médecine vétérinaire qu'il y a dans le reste du Canada. Mon prédécesseur du Bloc québécois, Yvan Loubier, avait mené un combat de tous les instants parce qu'Ottawa refusait d'apporter sa contribution pour financer les redressements nécessaires, alors que le gouvernement du

grand Bernard Landry s'est empressé d'investir des sommes importantes.

Après des efforts soutenus du Bloc, les fonds ont été accordés et ils ont permis, en 2012, à la Faculté de recevoir son agrément complet.

Nous sommes fiers...

Le Président: La députée de Châteauguay—Lacolle a la parole.

* * *

LA PÉNURIE DE PROPANE

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier les citoyens de Châteauguay—Lacolle qui ont renouvelé leur confiance en moi, ainsi que mon équipe de bénévoles et ma famille, qui m'ont appuyée tout au long de la campagne.

Le défaut de l'approvisionnement en propane, causé par la grève au CN, a été un coup dur pour les agriculteurs, surtout pour les producteurs de grains. Les gens de ma région et de l'ensemble du Québec ont été frappés de plein fouet. J'en ai accueilli une centaine à mon bureau le 22 novembre, lors d'une manifestation de l'UPA Montérégie. Je remercie les dirigeants de l'organisation de m'avoir expliqué les répercussions économiques, mais également humaines, afin que je les rapporte aux ministres de notre gouvernement.

Nous sommes soulagés que la grève se soit terminée rapidement et que l'approvisionnement ait été rétabli.

Je remercie l'UPA Montérégie de cette visite pacifique. Au plaisir de continuer notre collaboration.

* * *

[Traduction]

LE CANNABIS

M. Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord exprimer ma gratitude aux habitants de Niagara-Ouest pour m'avoir de nouveau accordé leur confiance. Ils m'ont donné leur appui et leur confiance, et je travaillerai sans relâche tous les jours pour défendre leurs intérêts au Parlement.

Les habitants chaleureux et accueillants des belles localités de Pelham, de West Lincoln, de Lincoln, de Grimsby et de Wainfleet ainsi que d'une partie de St. Catharines-Ouest offrent des magnifiques attraits. Ma circonscription comporte toutefois des défis communs.

Premièrement, il y a la pollution par lumière et par les émanations que produisent les serres de cannabis. Deuxièmement, il y a les questions soulevées par les coopératives de cannabis. Mes concitoyens se sont exprimés clairement sur ces sujets avant et pendant la campagne. Ils m'ont demandé de prendre d'autres mesures pour régler ces deux dossiers, et c'est exactement ce que je continuerai de faire.

J'examinerai toutes les solutions possibles pour éliminer la pollution par la lumière et par les émanations que produisent les serres de cannabis, ainsi que des moyens pour régler les questions liées aux coopératives de cannabis.

Encore une fois, je remercie mes concitoyens de m'avoir élu pour les représenter à Ottawa et j'ai hâte de défendre leurs intérêts au cours de la 43^e législature qui s'amorce.

LE CHANCELIER DE L'UNIVERSITÉ DALHOUSIE

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour féliciter l'ancien député de Kings—Hants, l'honorable Scott Brison, pour sa nomination à titre de chancelier de l'Université Dalhousie. Diplômé de l'école secondaire rurale de Hants-Ouest, il succède à cette fonction à l'ancienne vice-première ministre, l'honorable Anne McLellan, diplômée de l'école secondaire rurale de Hants-Nord.

Il convient de mentionner que M. Brison devient le troisième résident de Kings—Hants à être nommé chancelier de l'Université Dalhousie, puisque sir Graham Day de Hantsport a occupé ce poste dans les années 1990.

L'éducation et l'innovation contribuent beaucoup à façonner l'avenir du Canada et à maintenir notre compétitivité dans l'économie mondiale. Scott sera un atout pour l'Université Dalhousie et je suis certain qu'il saura bien la servir à cette fonction, de même que la Nouvelle-Écosse et le Canada.

Je demande à tous les députés de se joindre à moi pour lui souhaiter la meilleure des chances.

* * *

• (1410)

[Français]

LA COMMUNAUTÉ DE VERNER

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Monsieur le Président, je suis honoré de prendre la parole pour souligner le 125^e anniversaire, en 2020, de la communauté de Verner.

Personnellement, j'estime important de reconnaître mon héritage francophone en Ontario. J'aimerais rendre hommage à tous les individus qui ont joué des rôles clés en Ontario français et à nos francophiles. Les actions de certains partis sont nuisibles au développement et à l'épanouissement des communautés francophones hors Québec.

Je suis fier de mes ancêtres de Nickel Belt: mes arrière-grands-parents Aubin et Serré qui ont immigré à Field et Sturgeon Falls en 1870; mes arrière-grands-parents Racine et Éthier qui sont arrivés à Verner et à Cache Bay en 1880. Je suis fier de ma grand-mère Victoire Aubin-Trudel, descendante de la Première Nation algonquine North Bay et Mattawa.

La francophonie en Ontario est ancrée et bien vivante. Je remercie les dirigeants, les communautés et les bénévoles de leur dévouement.

Bravo à la communauté de Verner pour ses 125 ans!

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre élection.

Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, je tiens à remercier les électeurs de Yellowhead de m'avoir accordé leur confiance pour les représenter à Ottawa.

Pour renforcer l'unité du pays, nous devons nous entraider. Je tiens à rappeler au premier ministre qu'il a déclaré que nous devons tous travailler de concert.

Déclarations de députés

Je recommande que nous cessions d'utiliser du pétrole étranger au Canada. La majorité des pays d'où nous importons du pétrole disposent de normes environnementales très faibles et sont connus pour violer les droits de la personne. Nous devrions plutôt compter uniquement sur le pétrole canadien pour répondre à nos besoins énergétiques.

Qui plus est, toutes nos industries, particulièrement les secteurs agricole et forestier, doivent produire davantage de biens de consommation directe. Si nous souhaitons bâtir une économie robuste, nous devons commencer chez nous en nous entraînant.

Le temps des discours est révolu depuis longtemps. Il est temps de passer à l'action.

* * *

CAPE BRETON—CANSO

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que je prends la parole pour la toute première fois à la Chambre en tant que député de Cape Breton—Canso.

Je tiens d'abord à remercier les résidents de Cape Breton—Canso de m'avoir accordé leur confiance et de m'avoir choisi pour les représenter à Ottawa. Je tiens aussi à remercier le groupe de bénévoles très dévoués qui m'ont aidé à me faire élire à la Chambre. Bien sûr, j'aimerais rendre hommage au député de longue date qui m'a précédé et que la Chambre connaît évidemment très bien: Rodger Cuzner. Je sais que son amabilité et sa vivacité d'esprit manqueront à la Chambre, sans parler de ses poèmes.

J'ai vécu une expérience tout à fait remarquable au cours des six derniers mois, alors que j'ai fait la connaissance des membres et des dirigeants de ma collectivité, que j'ai frappé à des milliers de portes et que j'ai passé des milliers d'appels téléphoniques. J'ai été inspiré par le degré de dévouement et d'engagement dont j'ai été témoin, à tous les niveaux, dans ma circonscription.

Je suis prêt à collaborer avec le premier ministre et le gouvernement actuel afin de lutter sérieusement contre les changements climatiques, de financer les infrastructures, de stimuler la création d'emplois, de mettre en œuvre un régime universel d'assurance-médicaments, de favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones et de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Je suis prêt et je sais que tous les députés sont prêts à faire avancer le Canada.

* * *

SIMCOE—GREY

M. Terry Dowdall (Simcoe—Grey, PCC): Monsieur le Président, je remercie les gens de Simcoe—Grey de m'avoir confié la tâche de les représenter à la Chambre des communes. C'est un grand honneur. Je tiens aussi à remercier mon épouse, Colleen, et mes filles, Lexi et Sarah, pour leur amour et le soutien précieux.

Déclarations de députés

Simcoe—Grey est l'une des circonscriptions les plus vastes et les plus fantastiques du pays. Nous avons la chance d'avoir une économie diversifiée, puisque la région compte notamment une usine de Honda Canada à Alliston ainsi que des fermes et des vergers prospères. C'est aussi une destination touristique pendant toute l'année, grâce aux pentes de ski de Blue Mountain et à la plus longue plage en eau douce du Canada, la plage Wasaga. La base militaire de Borden, la plus grande base d'entraînement militaire du pays, se trouve aussi dans la circonscription. L'une de mes priorités sera donc de voir à ce que les membres des Forces armées canadiennes aient accès à l'équipement dont ils ont besoin et à ce que les vétérans et les militaires soient traités avec tous les égards qui leur sont dus.

* * *

• (1415)

NIAGARA FALLS

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, c'est un immense honneur de prendre la parole à la Chambre afin d'intervenir une première fois à titre de nouveau député de la circonscription de Niagara Falls.

Tout d'abord, monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre récente élection. Il me tarde de travailler avec vous et tous les députés afin de servir les intérêts des Canadiens de partout au pays et de répondre à leurs besoins.

J'ai eu l'honneur que le greffier de la Chambre préside la cérémonie de mon assermentation. Ce jour-là, il m'a conseillé de savourer le moment et de réaliser que servir est à la fois un honneur, un privilège et une responsabilité. Ces paroles m'habitent encore.

Je tiens à remercier les bonnes gens de Fort Erie, Niagara Falls et Niagara-on-the-Lake de m'avoir choisi pour les représenter à la Chambre. Je suis honoré de leur décision et de la confiance qu'ils m'accordent. Ayant toujours espéré dans ma jeunesse que ce rêve devienne réalité, je n'oublierai jamais ce moment et l'immense responsabilité qu'ils me confient en me chargeant de les représenter.

* * *

LE LOGEMENT

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, la crise nationale du logement est l'un des problèmes les plus importants à résoudre. Je milite depuis longtemps pour que l'accès à un logement sécuritaire, sûr et abordable soit considéré comme un droit fondamental de la personne.

En 1993, le gouvernement fédéral libéral a mis fin au programme national de logement social. Ce seul geste a fait perdre au Canada plus d'un demi-million de logements sociaux et coopératifs qui, autrement, auraient été construits dans des collectivités de tous les coins du pays. Si ces logements avaient été construits, le Canada serait aujourd'hui dans une tout autre situation au chapitre de l'accès à un logement abordable. Dans l'Est de Vancouver, la situation est tellement grave qu'il y a un village de tentes dans le parc Oppenheimer depuis plus d'un an.

Il est tout à fait possible de résoudre la crise de l'itinérance. Si on peut aller sur la Lune, on peut certainement construire des logements. Pendant la campagne électorale, le NPD a réclamé la construction d'un demi-million de logements abordables et le versement immédiat des fonds nécessaires. Je crois que le gouvernement fédéral doit intervenir et apporter sa contribution. Nous devons travailler avec les municipalités, la province et les organismes sans

but lucratif afin que les logements nécessaires soient construits. Ensemble, nous pouvons mettre fin à l'itinérance.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, je tiens d'abord à saluer les gens de Thérèse-De Blainville et à les remercier de leur confiance. Je tiens surtout à saluer Émilie Sansfaçon, qui est ici avec nous et qui a eu deux cancers dans la même année.

Deux cancers, c'est trop pour n'importe qui. Il semble que ce soit trop pour l'assurance-emploi aussi. En effet, les prestations de maladie du régime d'assurance-emploi sont limitées à 15 semaines. Si les traitements durent plus longtemps, tant pis pour la personne malade. Si, pour une personne comme Émilie, le cancer frappe deux fois, il faudra qu'elle se débrouille sans l'aide de l'assurance-emploi, même si elle y a contribué toute sa vie adulte. Émilie a réhypothéqué sa maison, elle s'est endettée et elle a dû compter sur l'aide de sa famille parce qu'elle ne peut pas compter sur nous.

Quand on fait face à l'adversité, on peut baisser les bras ou on peut se battre. Émilie Sansfaçon a choisi de se battre, comme Marie-Hélène Dubé, qui mène ce combat depuis 10 ans. Nous pouvons régler ce problème une fois pour toutes, il n'en tient qu'à nous d'allonger...

Le Président: À l'ordre. La parole est au député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon.

* * *

[Traduction]

MISSION—MATSQUI—FRASER CANYON

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour la première fois à titre de député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon.

Pendant la campagne électorale, j'ai demandé aux gens de ma circonscription de répondre aux questions suivantes, qui méritent d'être répétées ici.

Me suis-je montré ouvert, transparent et accessible? Ai-je réellement contribué à établir des relations constructives avec les communautés autochtones? Ai-je défendu les secteurs névralgiques de notre économie, comme l'industrie forestière qui est en difficulté? Ai-je réclamé les infrastructures nécessaires comme les canalisations d'égout de Mission? Ai-je lutté pour un environnement plus propre dans le but de protéger le fleuve Fraser pour les générations futures? Ai-je exigé une plus grande reddition de comptes de la part du gouvernement fédéral? Ai-je été présent lorsque les gens avaient vraiment besoin de mon aide?

Je demande à tous les habitants de ma circonscription d'exiger que je réponde à ces attentes. Je suis ici pour les représenter. Je les remercie de cet honneur.

* * *

HULL—AYLMER

M. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, en ce début de la 43^e législature, où 338 hommes et femmes cherchent à mieux représenter la population canadienne, je souhaite faire une modeste proposition.

Questions orales

● (1420)

[Français]

À tous mes collègues parlementaires: nous devons mieux nous écouter. Trop souvent, à la Chambre, nous nous interrompons et nous nous chamaillons au moment où nous devrions prendre le temps de nous écouter davantage.

Être député est l'un des plus grands privilèges que l'on puisse recevoir. Nous avons tous travaillé très fort pour mériter notre place ici, à la Chambre des communes, où des personnalités légendaires se sont elles aussi levées.

[Traduction]

Honorons les choix de nos concitoyens en faisant preuve d'un plus grand respect les uns envers les autres. Soyons à l'écoute les uns des autres. C'est seulement en agissant ainsi que nous pourrons tous bâtir un Canada meilleur.

QUESTIONS ORALES*[Français]***L'ÉCONOMIE**

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre dit que l'économie va bien, mais ce n'est pas vrai. Le mois dernier, 71 000 Canadiens ont perdu leur emploi. Le mois dernier, on a connu le plus grand nombre de faillites personnelles et la moitié des Canadiens sont à moins de 200 \$ de déclarer faillite.

L'énoncé économique va-t-il inclure des réductions d'impôts pour les petites entreprises, des réductions de la paperasserie et un plan pour rétablir l'équilibre budgétaire?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons à quel point des familles ont souffert et ont perdu des emplois récemment et au cours des dernières années.

C'est pour cela que nous allons continuer d'investir pour aider ces familles. Nous reconnaissons que même si l'économie va bien et que nous avons créé plus d'un million d'emplois au cours des quatre dernières années, ce n'est pas la même chose pour tout le monde.

C'est pour cela que nous avons choisi d'investir dans les familles, d'investir dans les communautés et de réduire les impôts. C'est la première chose que nous avons faite quand nous sommes arrivés au pouvoir en 2015, et c'est la première chose que nous allons faire maintenant. Nous allons réduire les impôts des Canadiens qui en ont besoin.

[Traduction]

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, la dernière fois que le premier ministre a promis d'alléger le fardeau fiscal de la population canadienne, il a plutôt alourdi celui de la majorité d'entre elle.

À cause de l'inefficacité des politiques économiques du premier ministre, l'économie canadienne n'est profitable à personne. En effet, les entreprises quittent le Canada, et les investissements étrangers directs ont baissé de 56 % sous le gouvernement libéral. Les dépenses gouvernementales sont effrénées. La dette nationale augmente, et nous sommes au bord d'une récession.

Le premier ministre agira-t-il en présentant une mise à jour économique de l'automne qui comporte un plan visant à rétablir l'équilibre budgétaire pour que les entreprises restent au Canada?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, plutôt que de déprécier l'économie canadienne, de ce côté-ci de la Chambre, nous nous efforçons d'y investir. Comme la députée d'en face s'en souvient certainement, la première chose que nous avons faite en 2015 a été de réduire les impôts de la classe moyenne et d'augmenter ceux du 1 % le plus riche.

Aujourd'hui, nous répétons l'exercice. Nous réduisons les impôts de dizaines de millions de Canadiens. Cela sortira des dizaines de milliers de Canadiens de la pauvreté et fera en sorte que des centaines de milliers d'autres n'auront plus à payer d'impôts sur le revenu. Nous savons que soutenir les Canadiens, investir dans l'économie et réduire les impôts des gens qui ont besoin de soutien sont des solutions pour continuer de servir ce grand pays pendant de nombreuses années encore.

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre s'emploie activement à affaiblir l'économie canadienne, une approche qui mène le Canada au bord de la récession. La productivité et la compétitivité du Canada ne cessent de baisser. Les salaires ont à peine augmenté, la croissance de l'économie américaine a été supérieure à celle du Canada au cours de trois des quatre dernières années, cinq des pays du G8 ont un taux de chômage inférieur à celui du Canada, et nous avons perdu 71 000 emplois le mois dernier.

Quand le premier ministre ouvrira-t-il les yeux, quand cessera-t-il de s'obstiner sur de mauvaises politiques et quand changera-t-il de cap, tout simplement?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la voie que nous avons décidé de prendre il y a quatre ans et que nous continuons à suivre consiste à investir dans les Canadiens qui ont besoin d'aide, dans les collectivités et dans un avenir meilleur pour tous. C'est exactement ce que nous avons fait et c'est ce que continuerons à faire.

La prochaine étape et la toute première chose que nous faisons aujourd'hui, c'est annoncer que nous allons réduire les impôts, comme promis, pour des dizaines de millions de Canadiens, ce qui tirera 40 000 personnes de la pauvreté et fera en sorte que des centaines de milliers de Canadiens n'auront plus à payer d'impôt sur le revenu. C'est comme cela qu'on aide les Canadiens quand ils en ont besoin.

* * *

● (1425)

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens sont conscients que ce pourrait être le deuxième Noël que les Canadiens Michael Spavor et Michael Kovrig passent dans une prison chinoise. Tous les Canadiens sont solidaires de leur famille et de leurs amis, et nous devons faire savoir qu'une telle conduite de la part des Chinois est inacceptable.

Quelles mesures le premier ministre prendra-t-il pour signifier à la Chine que cette prise d'otages diplomatique est indigne d'une puissance mondiale?

Questions orales

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes de tout cœur avec les deux Canadiens détenus injustement en Chine. Michael Kovrig et Michael Spavor ont passé beaucoup de temps en détention en Chine. Nous pensons à leur famille, à leur collectivité et à leurs proches, mais nous nous concentrons aussi sur eux, comme nous le faisons depuis un an.

Nous avons continué les démarches directes — j'ai moi-même parlé directement au président Xi — pour souligner à quel point il est important de ramener ces Canadiens au pays. Comme tous les Canadiens j'en suis certain, nous continuerons de travailler très fort pour envoyer le message clair que ces Canadiens doivent être rapatriés.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je rappelle à la Chambre que le député de Durham est en train de poser des questions et qu'il tente d'entendre les réponses. Je ne veux pas qu'on le dérange, alors je refuse que quelqu'un crie, d'un côté ou de l'autre de la Chambre, pendant qu'il pose sa question ou qu'on y répond.

Le député de Durham a la parole.

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, il y a 75 ans cette semaine, des milliers de Canadiens se battaient pour défendre Hong Kong lors de la bataille de Hong Kong, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ces derniers mois, des millions de Hongkongais sont descendus dans la rue pour protester contre l'érosion de leurs droits en vertu du principe « un pays, deux régimes » que prévoit l'entente avec la Chine continentale. Les Canadiens chérissent la liberté. Actuellement, 300 000 citoyens canadiens se trouvent à Hong Kong, et du sang canadien a coulé là-bas. Le premier ministre prendra-t-il la parole à la Chambre aujourd'hui pour manifester son appui aux libertés civiles des Hongkongais?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons fait très clairement fait savoir ces derniers mois que nous appuyons les Hongkongais qui défendent leurs droits fondamentaux. Nous avons toujours défendu le principe « un pays, deux régimes » et la primauté du droit. Nous n'avons pas cessé de réclamer la fin des violences et des hostilités et nous avons demandé aux autorités en place d'entamer un dialogue respectueux et non violent avec les Hongkongais, y compris avec les 300 000 Canadiens, pour qui nous nous faisons énormément de souci.

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je vous souhaite une agréable semaine.

Imaginons que j'ai un cousin qui s'appelle Marcel, qu'il travaille dans une usine et que celle-ci ferme. Marcel a payé des cotisations d'assurance-emploi et a droit jusqu'à 50 semaines de prestations s'il a versé les cotisations nécessaires.

Émilie est ici, parmi nous. Elle est malade, elle est atteinte du cancer. Elle a droit à 15 semaines de prestations même si elle a également payé ses cotisations à l'assurance-emploi. On réfléchit à une période de 26 semaines, ce qui reste inéquitable puisque l'équité en demanderait 50.

Est-ce que le premier ministre est d'accord pour dire que cette situation soulève un grave enjeu de compassion et d'équité?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons que bien trop de Canadiens souffrent de maladies graves et s'inquiètent de leur capacité d'obtenir les traitements nécessaires et de pouvoir compter sur leur famille. Nous reconnaissons qu'il est important d'augmenter les prestations de l'assurance-emploi pour les gens atteints d'une maladie. Nous reconnaissons qu'il y a énormément de familles qui souffrent à cause de cela. Nous allons travailler pour augmenter les prestations de maladie de l'assurance-emploi, comme nous l'avons promis.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, compte tenu du temps qui pourrait nous être imparti, nous allons éventuellement faire quelque chose qui pourrait ne pas suffire. D'une part, je demande clairement au premier ministre s'il est d'accord pour considérer 50 semaines, en toute équité.

D'autre part, puisqu'on ne peut pas prouver sa compassion en parlant de 35 millions de personnes, mais qu'on peut prouver sa compassion en parlant à une seule personne, je l'invite à rencontrer Émilie cet après-midi. Elle s'est déplacée à Ottawa dans le but de rencontrer le premier ministre. Est-ce qu'il va la rencontrer?

Le Président: Avant de donner la parole au premier ministre, j'aimerais rappeler aux députés, dont plusieurs sont nouveaux, qu'on ne peut pas faire référence aux personnes présentes à la tribune.

La parole est au très honorable premier ministre.

• (1430)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous faisons tous notre travail ici, à la Chambre des communes, pour bien représenter et surtout bien servir des millions de Canadiens qui ont chacun leurs défis. Cela me fait toujours un énorme plaisir de rencontrer les gens que l'on peut mieux servir, d'écouter leurs priorités et d'apprendre de leur histoire.

Je vais faire tout mon possible non seulement pour la rencontrer, mais également pour l'aider avec les difficultés qu'elle et plusieurs autres Canadiens vivent présentement.

LA FISCALITÉ

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, le plan fiscal des libéraux n'aidera pas 47 % des gens, mais nous avons un plan qui les aidera.

[Traduction]

En ciblant uniquement les personnes qui en ont le plus besoin, nous pourrions dégager 1,6 milliard de dollars et consacrer cette somme à la création d'un régime national d'assurance dentaire. Nous pourrions ainsi venir en aide à 4,3 millions de Canadiens tout en faisant épargner des millions de dollars au réseau de la santé.

[Français]

Est-ce que le premier ministre fera ce qu'il faut pour aider les gens qui en ont le plus besoin?

Questions orales

[Traduction]

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la baisse d'impôt pour la classe moyenne que nous avons annoncée aujourd'hui ne permettra pas seulement de sortir des dizaines de milliers de Canadiens de la pauvreté, elle permettra aussi à des centaines de milliers d'autres de ne plus payer d'impôt du tout. En abaissant les impôts d'environ 20 millions de contribuables, c'est la vie d'un grand nombre de nos concitoyens qui changera de manière appréciable. Voilà la direction que nous entendons prendre. C'est la promesse que nous avons faite aux Canadiens pendant la campagne électorale, et nous espérons évidemment que cette mesure obtiendra l'appui de tous les partis ici présents.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, de beaux mots ne peuvent pas cacher les faits.

[Traduction]

Quand il était dans l'opposition, le premier ministre dénonçait les compressions de Stephen Harper en santé.

[Français]

Or, il a maintenu les mêmes coupes dans les soins de santé et il a donné 14 milliards de dollars aux entreprises les plus riches.

[Traduction]

Il y a une crise dans le système de santé à l'heure actuelle. Le premier ministre va-t-il s'engager aujourd'hui à augmenter le financement de la santé afin d'aider les gens ou est-il trop occupé à aider ses amis du milieu des affaires pour cela?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pendant notre dernier mandat, nous avons été ravis de régler la question des transferts en santé avec les provinces. Nous avons signé des ententes avec les dix provinces et trois territoires pour leur permettre de financer des choses comme les soins à domicile, les services de santé mentale et d'autres services.

Nous savons qu'il faut faire plus. C'est pourquoi notre plateforme électorale comprend un montant de 6 milliards de dollars pour des investissements dans le système de santé, ce qui comprend des mesures comme un régime universel d'assurance-médicaments. Nous allons continuer de travailler avec les provinces et d'investir. Cette année, 40 milliards de dollars seront consacrés aux transferts en santé aux provinces.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, les familles de l'Ouest canadien sont désespérées. Des emplois disparaissent et les gens perdent espoir. Le discours du Trône était pour le premier ministre l'occasion de montrer aux Canadiens de l'Ouest qu'il comprend les problèmes auxquels ils font face, qu'il se soucie de leur sort et qu'il est prêt à agir, mais cela ne s'est pas produit. Non seulement le premier ministre ignore la crise, mais il poursuit ses politiques destructrices comme son projet de loi anti-pipelines.

Le premier ministre se rend-il compte que, lorsqu'il s'agit de répondre aux préoccupations des Canadiens de l'Ouest, la voie qu'il emprunte nous mène droit dans le mur?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, par votre entremise, je tiens à assurer aux députés d'en face et à tous les Canadiens que notre gouvernement prend très au sérieux les difficultés économiques auxquelles les Prairies canadiennes font face. Si vous me le permettez, j'aimerais citer le premier ministre Kenney, qui a dit ce midi qu'une Alberta forte est essentielle pour un Canada fort, et j'ajouterais un Manitoba fort et une Saskatchewan forte.

Nous y parviendrons si tous les députés de cette assemblée...

Le Président: La leader de l'opposition a la parole.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, la crise qui est ignorée ne sévit pas seulement en Alberta et en Saskatchewan. Les travailleurs forestiers de la Colombie-Britannique traversent actuellement une crise. Des scieries ferment et des gens se retrouvent en chômage, mais il n'est pas fait mention de l'accord sur le bois d'oeuvre dans le discours du Trône. Nous le voyons constamment, et nous venons de le voir: les libéraux ferment les yeux sur la moitié du pays. Ce n'est pas une façon de diriger notre grand pays.

Quand le premier ministre va-t-il commencer à agir dans l'intérêt de tous les Canadiens et non seulement dans l'intérêt de ceux dont il essaie d'obtenir le vote?

● (1435)

L'hon. Seamus O'Regan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, en 2017, le gouvernement a accordé au secteur forestier un financement de plus de 1,49 milliard de dollars. Nous avons lancé notre Plan d'action sur le bois d'oeuvre pour aider les travailleurs et les collectivités et nous avons annoncé des fonds spécialement destinés au secteur forestier par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation.

Dans la foulée du travail que nous avons accompli jusqu'à maintenant, nous ferons d'autres investissements pour aider ce secteur à innover, à se diversifier et à se développer.

Le Président: Je veux juste dire que certains députés ont une voix magnifique qui porte très loin. Ils ne se rendent simplement pas compte qu'ils ont une voix aussi forte. Je suis certain qu'ils chuchotent à la personne à côté d'eux. Je leur rappelle donc de chuchoter encore plus bas.

[Français]

* * *

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, le discours du Trône montre clairement que, au-delà de belles paroles, les libéraux ne prennent aucune mesure concrète pour répondre aux demandes spécifiques du Québec.

Encore plus surprenant que cela, le Bloc québécois, qui a déchiré sa chemise en campagne électorale sur les demandes du Québec, a accepté d'appuyer sans réserve ce discours du Trône.

Le premier ministre peut-il nous dire ce qu'il compte faire pour répondre de façon particulière aux demandes du gouvernement du Québec?

Questions orales

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous collaborons très bien avec le gouvernement du Québec, que ce soit au chapitre de la culture, que ce soit au chapitre des infrastructures, que ce soit au chapitre de l'environnement.

Il y a ici 25 députés québécois qui ont le Québec tatoué dans le coeur et qui se tiennent debout pour le Québec.

* * *

L'INFRASTRUCTURE

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, pendant la campagne électorale, il y avait des demandes pour qu'il y ait une déclaration de revenus pour les Québécois, un troisième lien pour la grande région de Québec et une solution pour régler le problème des entrées illégales à la frontière.

Vendredi, la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a laissé sous-entendre qu'il n'existait pas de projet de troisième lien dans la grande région de Québec. Pourtant, dans le dernier budget du gouvernement du Québec, 350 millions de dollars ont été réservés pour ce projet.

Afin que les gens du Québec sachent à quoi s'en tenir, le premier ministre peut-il nous dire s'il appuie le projet de troisième lien de la grande région de Québec, oui ou non?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu le privilège d'être à Québec la semaine dernière, en compagnie de la vice-première ministre. Nous avons eu d'excellentes discussions, sur un ensemble de sujets, avec le maire Labeaume et des ministres du gouvernement du Québec.

Au lendemain de notre passage, les coupures de presse reflétaient, à mon avis, l'ouverture du gouvernement du Canada à vouloir collaborer à la fois avec la Ville de Québec et le gouvernement du Québec pour le bien-être de tous les Québécois.

* * *

*[Traduction]***L'ENVIRONNEMENT**

M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC): Monsieur le Président, pendant dix ans, le Fonds d'assainissement du lac Simcoe a donné des résultats concrets et permis d'améliorer la qualité de l'eau et de restaurer la faune. Cependant, alors qu'il restait encore du travail à faire, les libéraux ont annulé le Fonds en 2017. Après que les conservateurs eurent promis de le rétablir, les libéraux ont finalement décidé de faire de même. Au moins, ils savent reconnaître une bonne idée lorsqu'on leur en présente une.

Or, on dirait bien qu'il s'agissait, encore une fois, de paroles creuses. Ma lettre au premier ministre est demeurée sans réponse et le discours du Trône ne contenait rien au sujet du Fonds.

Le gouvernement libéral entend-il rétablir le Fonds d'assainissement du lac Simcoe?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a fait des investissements substantiels dans tout ce qui concerne l'eau, notamment pour l'assainissement des Grands Lacs, du lac Winnipeg et de lacs et rivières partout au pays.

Il maintiendra le cap afin d'assurer efficacement la qualité de l'eau pour les années à venir.

* * *

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, les producteurs de canola de ma circonscription et de partout au pays ont connu une année difficile sous les libéraux. Leur situation est désespérée car ils ont perdu l'accès au marché chinois, ils ont été frappés par une grève des chemins de fer et il leur en coûte plus cher pour faire sécher les oléagineux et les céréales à cause de la taxe sur le carbone. De surcroît, trois millions d'acres de canola sont enfouis sous la neige. Pourtant, le discours du Trône de la semaine dernière ne prévoit absolument rien pour régler cette crise.

Pourquoi les libéraux n'ont-ils aucun plan pour venir en aide à ces producteurs qui vivent des moments difficiles?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est solidaire de nos agriculteurs et de nos éleveurs depuis le premier jour. Nous avons rétabli l'accès aux marchés chinois du boeuf et du porc et nous travaillons très fort à rétablir l'accès au marché du canola.

Nous apportons aussi des améliorations aux programmes de gestion des risques. Nous savons que nos agriculteurs courent des risques différents, notamment en ce qui a trait aux perturbations commerciales, et nous nous penchons sur cet aspect.

* * *

• (1440)

*[Français]***LA SANTÉ**

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, la question est posée à chaque élection dans les sondages et c'est toujours la même réponse. La santé est la priorité des Québécois. Le Québec et toutes les provinces ont entendu la volonté de leur population. La semaine dernière, elles ont toutes exigé une hausse des transferts en santé de 5,2 %.

Le gouvernement va-t-il respecter la priorité du Québec, des provinces et surtout de toute la population?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, notre système de santé est un symbole de fierté et nous faisons les investissements nécessaires pour qu'il le reste.

Cette année, ce sont plus de 40 milliards de dollars qui iront aux provinces et aux territoires pour soutenir notre système de santé. Nous continuons de travailler avec les provinces et les territoires pour nous assurer que notre système répond aux besoins des gens partout au pays.

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, une hausse des transferts en santé de 5,2 %, c'est le strict minimum pour prendre soin de notre monde au Québec. C'est de l'argent pour engager des infirmières, dont on a tant besoin, et des médecins. C'est de l'argent pour la qualité de vie de nos personnes âgées. C'est pour des soins à domicile.

Est-ce que le gouvernement va écouter les Québécois et augmenter les transferts en santé à 5,2 %?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je conviens avec le député d'en face que notre système de santé est un symbole de l'identité canadienne. Nous investissons des sommes importantes pour qu'il demeure solide. Cette année par exemple, nous transférerons plus de 40 milliards de dollars aux provinces et aux territoires pour soutenir ce système, soit 6 milliards de dollars de plus que les conservateurs de M. Harper lors de leur dernière année au pouvoir. À cela s'ajoute une enveloppe de 11 milliards de dollars — la plus importante de l'histoire du pays — dans les domaines de la santé mentale et des soins à domicile.

Nous allons continuer de collaborer afin que notre système de santé soit à la hauteur des attentes des Canadiens et qu'ils aient tous un accès égal à des soins de qualité près de chez eux.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, nous n'aurons pas de réponse concernant le 5,2 %.

La hausse des transferts en santé, c'est une demande du Québec. C'est pour cela que le Bloc québécois a sous-amendé le discours du Trône pour l'inclure. On ajoute également à cela l'exigence d'une redevance aux géants du Web. On précise qu'il ne doit plus jamais y avoir de brèches de la gestion de l'offre dans les accords commerciaux. On ajoute le respect des lois québécoises en matière d'environnement et d'aménagement du territoire. Ce sont toutes des priorités du Québec.

Est-ce que le gouvernement va voter en faveur de notre sous-amendement afin de les inclure dans le discours du Trône, oui ou non?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes extrêmement sensibles aux demandes du gouvernement du Québec. Nous collaborons extrêmement bien.

Je le mentionnais tantôt, j'ai eu l'occasion de répondre à la question de mon collègue sur différents dossiers, notamment en ce qui concerne la culture, les infrastructures et l'environnement, et le reste. Il est clair, pour le gouvernement, que toute la question de la culture et de l'importance d'investir dans nos créateurs, nos artistes et nos artisans est au cœur de ce que nous faisons.

D'ailleurs, le gouvernement a investi dans la culture plus que tout autre gouvernement dans l'histoire du Canada. Évidemment, lorsqu'on discute, comme je l'ai mentionné à mon collègue, on est toujours prêts à regarder les idées des autres.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Monsieur le Président, des experts en sécurité nationale du Canada considèrent que Huawei et d'autres entreprises de télécommunications chinoises posent un risque. On sait que la Chine a déjà piraté les systèmes informatiques d'entreprises et de gouvernements et qu'elle a répandu de fausses informations au Canada. La Chine ne se conduit ni comme un ami ni comme un partenaire du Canada. Nous savons que Huawei pose un risque réel et pourrait compromettre nos communications Internet.

Quand le gouvernement libéral se décidera-t-il à bannir Huawei?

Questions orales

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, il serait inapproprié de discuter d'une entreprise en particulier, mais je tiens à dire qu'on procède à un examen très approfondi de la technologie 5G ainsi que des enjeux en matière de sécurité et des enjeux économiques qui y sont associés. Cet examen est déjà bien avancé. Nous tenons à ce que les Canadiens aient accès à la technologie 5G qui servira le mieux leurs intérêts, et nous ferons le nécessaire pour qu'ils soient protégés et que leurs systèmes ne soient pas compromis.

[Français]

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, au contraire, c'est très pertinent de parler de Huawei. Nos quatre partenaires du *Five Eyes* ont exclu le géant chinois du déploiement, parce qu'ils soupçonnent Huawei de poser un problème de sécurité nationale et d'intrusion dans les données personnelles.

L'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis ont exclu Huawei. Les Américains nous ont même avertis que Huawei pourrait poser un problème et serait obligée de divulguer les données personnelles au gouvernement chinois.

Qu'attendent les libéraux pour exclure Huawei? Préfèrent-ils que les données personnelles des Canadiens se retrouvent en Chine?

• (1445)

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement prend très au sérieux la sécurité des réseaux de télécommunications du Canada. Depuis 2013, le programme d'examen de la sécurité canadienne permet d'atténuer les risques découlant de certaines pièces d'équipement et de certains services, dont ceux des entreprises mentionnées.

Nous continuerons à collaborer avec les fournisseurs, notamment les fournisseurs de services de télécommunications, dans le cadre de ce programme afin d'atténuer les enjeux concernant la sécurité. Notre décision tiendra compte de tous les facteurs liés à la sécurité, à l'économie et à la situation mondiale.

Le Président: J'ai eu de la difficulté à entendre la réponse à la question qu'a posée le député de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis. Je tiens à rappeler à tous les députés de ne pas crier vers les gens d'en face quand quelqu'un est en train de répondre à une question. Encore une fois, comme je l'ai dit quand nous avons commenté, et si les enfants des députés nous regardaient? Nous ne voulons pas être dans l'embarras.

La députée de Cloverdale—Langley City a la parole.

Mme Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier les électeurs de Cloverdale—Langley City, de l'honneur qu'ils m'ont fait en me choisissant pour les représenter à la Chambre.

L'ancien ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale — récemment défait — avait promis de rendre, avant les dernières élections, une décision concernant l'interdiction de Huawei. Ensuite, il a fait volte-face en disant qu'il rendrait sa décision immédiatement après les élections. Voici où nous en sommes: les alliés du Canada ont de graves préoccupations liées à la sécurité concernant Huawei.

Questions orales

Les libéraux prendront-ils les mesures qui s'imposent pour protéger les Canadiens contre l'espionnage de la part de la Chine en interdisant immédiatement à Huawei l'accès au réseau 5G du Canada?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à assurer à la députée d'en face, ainsi qu'à tous les députés de la Chambre que les organismes canadiens de sécurité nationale travaillent sans relâche pour identifier toute menace à la sécurité et pour protéger les intérêts des Canadiens. Le gouvernement respecte l'intégrité scientifique, mais nous continuerons à écouter attentivement les avis des responsables de la sécurité publique afin de prendre cette décision importante pour les Canadiens.

* * *

L'ÉCONOMIE

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Monsieur le Président, je suis une fière Albertaine. Les membres de ma famille font partie des fiers travailleurs qui contribuent à bâtir la province et le pays depuis des générations. Ces travailleurs sont maintenant en difficulté, et le gouvernement fait la sourde oreille. Il faut que le gouvernement s'engage à collaborer avec les Albertains pour diversifier l'économie et créer des emplois. Le gouvernement fédéral peut venir en aide à ceux qui ont perdu leur emploi avant qu'ils ne perdent espoir.

Quand les Albertains obtiendront-ils enfin le soutien qu'ils méritent?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, nous avons investi plus de 500 millions de dollars dans Diversification de l'économie de l'Ouest Canada. Nous savons qu'il y a encore du pain sur la planche et que nous devons soutenir les travailleurs de l'Ouest canadien.

Je serai heureuse de collaborer avec ma collègue dans ce dossier.

* * *

[Français]

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NDP): Monsieur le Président, il y a des travailleuses et des travailleurs en Alberta qui ont besoin de nouveaux emplois dans une nouvelle économie. Il est temps d'agir.

À propos d'inaction, les libéraux se sont traînés les pieds et ont laissé faire pendant des années les géants du Web, qui ne paient pas leur juste part et qui se placent au-dessus des lois. Cela fait mal à nos artistes. Cela fait mal à nos créateurs, à nos entreprises, mais également à nos médias régionaux.

Le ministre du Patrimoine canadien apprivoise son nouvel environnement, mais est-ce qu'il peut nous assurer, dès aujourd'hui, qu'au mois de janvier, il va arriver avec un plan clair pour tenir sa promesse et taxer les géants du Web?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

J'aimerais prendre quelques secondes pour remercier les électrices et les électeurs de Laurier—Sainte-Marie qui m'ont fait l'honneur de me permettre de les représenter à la Chambre. Je vous félicite également pour votre élection, monsieur le Président.

Je veux rassurer mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie. Notre position est claire: si on profite du système, on doit y contribuer. Nous devons protéger notre culture sur Internet comme partout ailleurs. Nos lois datent d'avant Internet et nous avons pris l'engagement de les modifier. C'est ce que nous ferons. Nous avons pris l'engagement de le faire dans la première année de notre mandat.

* * *

LES FINANCES

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, j'aimerais remercier les citoyens et les citoyennes de Vimy de l'honneur qu'ils m'ont accordé en me permettant de devenir leur députée.

[Traduction]

Ce matin, le ministre des Finances a déposé un avis de motion des voies et moyens où l'on propose de diminuer le fardeau fiscal de la classe moyenne et des gens qui s'efforcent d'en faire partie, en faisant passer le montant personnel de base à 15 000 \$ d'ici 2023.

● (1450)

[Français]

La ministre de la Prospérité de la classe moyenne peut-elle dire à la Chambre ce que ce changement signifie pour les familles de la classe moyenne?

[Traduction]

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la première chose que nous faisons, c'est de diminuer les impôts des gens de la classe moyenne et de ceux qui s'efforcent d'en faire partie partout au pays, y compris dans Vimy, la circonscription de la députée.

[Français]

À compter de 2020, ce changement mettra plus d'argent dans les poches des Canadiens en augmentant le montant d'argent qu'ils peuvent gagner avant de payer de l'impôt fédéral sur le revenu. Cette mesure devrait permettre à près de 20 millions de Canadiens d'économiser des centaines de dollars par année en impôt une fois qu'elle sera entièrement déployée, en 2023.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre, l'image du Canada sur la scène internationale s'est détériorée de manière inimaginable. Que l'on pense à ses faux pas de danse en Inde ou à l'aveu de son admiration envers la dictature chinoise, le premier ministre n'a jamais cessé de faire honte au Canada.

La semaine dernière, le premier ministre s'est fait prendre à se moquer du dirigeant de notre plus proche allié et principal partenaire commercial, du vrai potinage de cours d'école. Depuis, il se fait parodier un peu partout à la télévision.

Qu'attend le premier ministre pour agir en adulte et commencer à prendre son rôle au sérieux?

Questions orales

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer au député et à tous les Canadiens que, grâce au travail que fait le premier ministre, nous entretenons une excellente relation de travail avec nos voisins américains. Je tiens à dire que, pour la population canadienne, aucun enjeu n'est plus important que celui du commerce dans nos relations avec les États-Unis.

La semaine dernière, lors de sa rencontre avec le président, le premier ministre a abordé la question de la ratification du nouvel ALENA et d'autres enjeux commerciaux. Nous travaillons de façon intensive pour mettre la dernière main à l'entente. Nous avons d'ailleurs tenu de nombreuses discussions pendant la fin de semaine et ce matin avec nos partenaires américains à cet effet.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de profiter de ma première intervention à la Chambre pour remercier les électeurs de Chicoutimi—Le Fjord de ma réélection. C'est un privilège de les représenter.

Il y a eu encore une rencontre internationale pour le premier ministre, et il y a eu encore un incident diplomatique. Pendant ce temps, ce sont nos relations et nos accords commerciaux qui écoppent, et nos industries qui en souffrent. Tant qu'aucun accord sur le bois d'œuvre n'est signé, notre industrie forestière est en jeu.

Comment le premier ministre croit-il que sa dernière bévée va aider notre industrie forestière, qui est déjà mal en point?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais assurer à mon honorable collègue et à tous les Canadiens que nous avons des relations excellentes avec nos voisins du Sud, surtout en ce qui concerne le commerce international.

Je voudrais souligner, pour tous mes collègues et pour tous les Canadiens, qu'aujourd'hui, le Canada est le pays qui a le plus grand accès au marché américain de tous les pays du monde. C'est un grand avantage pour les Canadiens et les Canadiennes, et nous devons continuer de faire cet important travail.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement a dit que le gaz naturel liquéfié est loin d'aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Or, il peut y contribuer si cette source d'électricité remplace le charbon, qui produit chaque année 60 à 90 mégatonnes de gaz à effet de serre, soit l'équivalent d'environ 10 % des émissions annuelles du Canada, sans oublier tous les emplois qui seront créés.

Pourquoi le ministre se montre-t-il méprisant à l'égard du gaz naturel liquéfié alors qu'il devrait essayer d'en faire la promotion?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue fait allusion aux discussions sur l'article 6 qui ont cours à Madrid, dans le cadre de la Conférence des parties, à laquelle des députés des autres partis à la Chambre et moi-même participerons pendant le reste de la semaine.

Les discussions concernant l'article 6 porteront sur la mise en place d'un cadre de base pour les échanges commerciaux entre les parties. Il est important d'assurer la transparence de ces instruments, d'éviter la double comptabilisation et de veiller à l'intégrité du système.

Nous voulons veiller à la mise en place d'une architecture permettant d'envisager un système d'échange de droits d'émission, mais il faut d'abord établir des modalités concrètes.

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, le gaz naturel liquéfié représente une excellente occasion pour le Canada d'être un chef de file mondial au chapitre de l'énergie propre, de la création d'emplois et de la lutte mondiale contre les changements climatiques. Or, le ministre de l'Environnement affirme maintenant que nous devons nous montrer très prudents à l'égard du gaz naturel liquéfié.

Le mois dernier, 18 000 Britanno-Colombiens ont perdu leur emploi. Le gaz naturel liquéfié offre une occasion extraordinaire d'aider la population à se remettre au travail.

Au lieu de faire fi des perspectives d'emploi, pourquoi le ministre ne veut-il pas se porter à la défense du secteur du gaz naturel liquéfié?

• (1455)

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, la première étape du processus est de mettre en place des règles claires, à l'image des changements climatiques, qui sont sans équivoque. Pour permettre l'échange de droits d'émission dans le monde, il faut veiller à l'intégrité du système, en assurer la transparence et éviter la double comptabilisation.

Au bout du compte, à la suite de la campagne électorale, nous devrions tous être déterminés à lutter contre les changements climatiques et à faire en sorte de respecter nos cibles nationales, des engagements que nous avons pris sur la scène internationale. C'est exactement ce que le gouvernement va faire.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, nous avons tous été émus vendredi à la cérémonie de commémoration de l'attentat antiféministe de Polytechnique.

Il y a 30 ans, la vie de 14 femmes a été fauchée parce qu'elles étaient des femmes. Pourtant, 30 ans plus tard, l'arme utilisée contre elles demeure disponible. Son utilisation n'est même pas restreinte. Le premier ministre a déclaré que ces armes n'ont pas leur place dans nos collectivités.

Le gouvernement va-t-il intervenir pour faire interdire l'arme qui a servi à tuer 14 femmes à Polytechnique?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a travaillé sans relâche au cours des quatre dernières années afin de mieux prévenir la circulation d'armes illégales dans nos rues en adoptant le projet de loi C-71.

Questions orales

Il reste encore beaucoup à faire. En particulier, nous avons parlé du fait que les armes d'assaut de type militaire n'ont pas leur place dans la société canadienne. Elles sont conçues pour les champs de bataille, et non pour nos collectivités. Depuis plus de 40 ans, les chefs de police de partout au pays réclament l'interdiction de ces armes. Nous avons entendu les victimes de la tragédie à l'École polytechnique livrer un témoignage des plus convaincants, un véritable cri du coeur, pas plus tard que vendredi dernier.

Nous continuerons d'écouter les Canadiens. Nous aurons des annonces sur les prochaines mesures très bientôt.

[Français]

M. Simon Marcil (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, il faut arrêter d'écouter et faire son travail.

Cela fait 30 ans qu'on en parle — c'est le temps d'agir. Le gouvernement peut le faire. On l'appuie dans sa volonté de bannir les armes d'assaut, mais il faut ajouter à la liste des interdictions pour l'arme qui a servi, en 1989, à tuer 14 jeunes femmes dans une école.

Le gouvernement peut-il s'engager à interdire le Ruger Mini-14 et à mettre en place un programme de rachat pour les gens qui en possèdent?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, j'espère que dans les prochains jours, les députés auront la possibilité de faire leur travail, qui consiste à assurer la sécurité des Canadiens.

À l'heure actuelle, nous dressons une liste des armes qui, par définition, seront considérées comme des armes d'assaut de style militaire. Elle sera publiée au moment opportun.

J'en profite pour rappeler au député d'en face qu'en publiant le nom de ces armes avant le décret, nous provoquerions une augmentation des ventes sur le marché, et je crois que personne ne veut que cela se produise.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, les familles de l'Ouest canadien souffrent. Des habitants de ma circonscription me racontent qu'ils ont perdu leur emploi et qu'ils sont forcés de vendre leur maison. Au cours des deux dernières années, des investissements dans le secteur de l'énergie d'une valeur de plus de 100 milliards de dollars ont été annulés.

Le projet de loi C-69, le projet de loi anti-pipelines, aggravera encore plus la situation. Des centaines de milliers de Canadiens sont sans emploi à cause des mauvaises politiques libérales. De nombreux premiers ministres provinciaux font front commun contre cette mesure législative.

Quand les libéraux les écouteront-ils et amèneront-ils ce projet de loi destructeur d'emplois?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, il est certain que tous les Canadiens s'inquiètent des problèmes économiques qu'éprouvent l'Alberta et la Saskatchewan. La Loi sur l'évaluation d'impact, qui est maintenant en vigueur, visait à permettre aux projets de passer rapidement par le programme d'évaluation environnementale afin de permettre la réalisation de bons projets. Il

s'agit d'une mesure législative bien supérieure à celle de 2012, qui avait retardé de nombreux projets.

Nous devons mettre en place un processus qui protégera l'environnement et qui renforcera l'économie partout au pays. C'est exactement ce que fait la Loi sur l'évaluation d'impact.

• (1500)

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, après quatre ans de gouvernance libérale, jamais le Canada n'a été aussi divisé que depuis que ce gouvernement est en poste. Le problème est que les provinces se dressent les unes contre les autres, et même ce qui était folklorique à l'époque, c'est-à-dire le « Wexit », est devenu une réalité politique probante.

Le gouvernement ne fait strictement rien pour régler cette situation. Pire que cela, 200 000 Canadiens ont perdu leur emploi dans le secteur de l'énergie. Une façon d'aider ces gens-là à retravailler serait d'abolir le projet de loi C-69.

Pourquoi le gouvernement ne le fait-il pas? Ce projet de loi avait d'ailleurs été condamné par le gouvernement du Québec.

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, la Loi sur l'évaluation d'impact a concrétisé une promesse importante que nous avons faite aux Canadiens, soit de réformer un système défaillant et de rétablir la confiance du public dans la manière dont les décisions relatives aux grands projets sont prises.

Les meilleures règles que nous avons mises en place pour l'examen de grands projets vont réduire de moitié les délais pour les examens, augmenter la transparence, protéger l'environnement et encourager les investissements.

[Traduction]

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, vendredi, le premier ministre s'est dit ouvert à améliorer au besoin son projet de loi hostile au secteur de l'énergie et au milieu des affaires, le projet de loi C-69. Nous lui assurons que des améliorations s'imposent, puisque plus de 200 000 Canadiens ont déjà perdu leur emploi dans le secteur pétrolier et gazier, que de grands projets d'une valeur de plus de 100 milliards de dollars sont tombés à l'eau et que ces pertes ont des répercussions négatives dans tous les secteurs et dans toutes les provinces.

Au printemps dernier, les libéraux ont rejeté 80 % des amendements proposés pour corriger le projet de loi. Aujourd'hui, les premiers ministres provinciaux et territoriaux réclament tous des améliorations majeures.

Quand les libéraux effectueront-ils enfin une refonte de leur projet de loi C-69?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, la Loi sur l'évaluation d'impact a été mise en place pour que les investissements se concrétisent, que les bons projets se réalisent et que l'environnement soit protégé. Il s'agit d'un processus bien supérieur à celui de Stephen Harper, qui avait vidé de sa substance le processus d'évaluation environnementale en 2012. Cela fera en sorte que les bons projets se réalisent.

Ce matin, j'ai eu l'occasion de rencontrer le ministre de l'Environnement de l'Alberta. Nous avons discuté de ce dossier. Comme nous le disons depuis le début, nous sommes ouverts en ce qui a trait à la façon dont le processus sera mis en oeuvre. Nous collaborerons avec toutes les provinces et tous les territoires.

* * *

L'ITINÉRANCE

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, selon l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, « Vers un chez-soi: la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance » représente le changement le plus important des 20 dernières années à avoir été apporté à la politique nationale en matière d'itinérance et les retombées sont perceptibles partout au Canada. Même si nous avons obtenu de grandes avancées, nous savons qu'il reste beaucoup à faire.

Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social peut-il expliquer à la Chambre comment le gouvernement atteindra son objectif de réduction de 50 % du nombre de sans-abri chroniques au Canada?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député des efforts remarquables qu'il déploie en matière de lutte contre l'itinérance. Lorsqu'un membre de la société se retrouve dans la rue, c'est toute la société qui est perdante. C'est pour cette raison que notre stratégie de refonte prévoit le doublement des sommes consacrées à la lutte contre l'itinérance d'ici 2021 et nous allons octroyer ces importants fonds à davantage de collectivités.

S'il reste encore beaucoup à faire, la stratégie « Vers un chez-soi » — la toute première stratégie nationale canadienne en matière de logement — nous permettra d'atteindre nos cibles ambitieuses de réduction de l'itinérance, voire de les dépasser.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, le 17 novembre dernier, les libéraux ont trahi la confiance de nos alliés en Israël et de la communauté juive en participant à l'attaque annuelle contre Israël aux Nations unies.

Le ministre des Affaires étrangères aurait déclaré que tout le monde sait pourquoi le Canada a voté comme il l'a fait aux Nations unies dans le dossier d'Israël. Cependant, la communauté juive et nos alliés en Israël sont dans l'incompréhension. De toute évidence, ils n'ont pas reçu la note de service.

La ministre pourrait-elle nous expliquer pourquoi son collègue a décidé de voter contre la seule démocratie au Moyen-Orient et contre nos alliés?

L'hon. Karina Gould (ministre du Développement international, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre cette session, j'aimerais remercier les électeurs de Burlington de m'avoir réélue.

Je suis extrêmement fière que le Canada soit l'un des alliés les plus solides d'Israël aux Nations unies et dans de nombreuses autres organisations internationales. Nous nous opposons aux attaques qui ciblent injustement Israël et cherchent à l'isoler sur le plan international. Nous convenons qu'il y a trop de résolutions liées au conflit israélo-palestinien. Nous avons demandé à la communauté interna-

Questions orales

tionale de canaliser ses efforts pour aider les deux parties à reprendre des négociations directes et à instaurer une paix durable pour les deux peuples.

* * *

● (1505)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, les membres de la Première Nation de Grassy Narrows, dans ma circonscription, souffrent des effets de la contamination au mercure depuis des dizaines d'années. En 2017, le gouvernement a promis d'ouvrir un centre de traitement pour leur venir en aide. Nous sommes à quelques jours de 2020, et il ne s'est toujours rien passé de concret.

Le ministre des Services aux Autochtones pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement va enfin tenir sa promesse et venir en aide à ces gens?

L'hon. Marc Miller (ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter le député d'en face pour sa victoire électorale, mais surtout pour la manière dont il défend ce dossier.

J'ai eu la chance de pouvoir rencontrer le chef Turtle la semaine dernière et de discuter de manière franche et productive avec lui. Je lui ai redit que le premier ministre et moi-même avons la ferme intention de bâtir un centre de traitement pour empoisonnement au mercure et que le financement n'est pas un obstacle.

La volonté est là, et je sais que je pourrai compter sur le chef Turtle et le reste de la communauté pour que ce centre voie le jour. Je serai en mesure de fournir plus de détails à la Chambre sous peu.

* * *

LA FISCALITÉ

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, j'aimerais remercier les électeurs de Kelowna—Lake Country de m'avoir fait confiance.

Les petites entreprises constituent l'épine dorsale de notre économie, et c'est assurément le cas dans ma circonscription, Kelowna—Lake Country. J'ai discuté avec des milliers de propriétaires d'entreprises qui ont subi les contrecoups des politiques fiscales désastreuses des libéraux.

Les familles paient plus d'impôt et ont du mal à joindre les deux bouts. Uniquement dans ma province, la Colombie-Britannique, ce sont 18 000 emplois qui ont été perdus le mois dernier. Les nouvelles règles concernant les investissements passifs font en sorte que les entreprises doivent payer plus d'impôt lorsqu'elles veulent investir.

Les libéraux prévoient-ils des réductions d'impôt pour les petites entreprises dans leur mise à jour économique?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souhaiter la bienvenue à la Chambre à la députée et l'informer que lors de la dernière législature, nous avons réduit l'impôt des Canadiens de la classe moyenne ainsi que l'impôt des petites entreprises.

Questions orales

Nous sommes très fiers aujourd'hui d'aller de l'avant avec une nouvelle mesure pour alléger l'impôt de 20 millions de Canadiens. Nous savons que c'est important. Les gens s'inquiètent de la situation économique et nous voulons qu'ils disposent de plus d'argent pour élever leurs enfants et prendre leur vie en main.

* * *

[Français]

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Anciens Combattants.

De nombreux vétérans de ma circonscription m'ont dit à quel point ils étaient déçus lorsque le gouvernement précédent a annulé la carte de service des anciens combattants. Cette carte aide à reconnaître le service et le sacrifice de ces braves hommes et femmes pour notre pays.

[Traduction]

Le gouvernement les a entendus et a rétabli cette carte l'an dernier. Le ministre pourrait-il faire le point dans ce dossier?

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier les gens de la circonscription de Cardigan de m'avoir confié un 10^e mandat consécutif. C'est un grand honneur en effet de servir les gens de Cardigan. Je tiens aussi à féliciter ma collègue qui a été élue dans Orléans.

Je peux lui confirmer que tous les membres des Forces canadiennes qui ont été libérés honorablement et tous ceux qui ont terminé leur formation de base peuvent maintenant obtenir leur carte d'ancien combattant.

J'encourage tous les anciens combattants à demander la leur dès aujourd'hui afin de demeurer en contact avec les communautés d'anciens combattants et qu'on reconnaisse le service inestimable qu'ils ont rendu.

* * *

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NP): Monsieur le Président, l'industrie forestière soutient plus de 140 000 emplois dans ma circonscription et dans l'ensemble de la Colombie-Britannique. Cependant, cette année, les fermetures de scieries ont créé de l'incertitude pour de nombreuses familles. Des milliers de travailleurs viendront grossir les rangs des chômeurs à Noël, et le gouvernement fédéral manque à l'appel.

À tout le moins, le ministre peut-il s'engager à venir en Colombie-Britannique et à rencontrer les dirigeants locaux? Va-t-il collaborer avec nous pour assouplir les conditions du régime de l'assurance-emploi et ainsi donner un appui et une certaine sécurité aux familles de la Colombie-Britannique?

L'hon. Seamus O'Regan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà eu la chance de m'entretenir avec le ministre des Forêts de la Colombie-Britannique la semaine dernière. Nous continuerons de travailler ensemble à des programmes comme l'Initiative de foresterie autochtone qui, l'an dernier, a soutenu 15 projets de développement économique dans le secteur des forêts. Ces investissements appuient la diversification et l'innovation tout en stimulant la compétitivité à long terme de l'industrie. Plus important encore, ils créent et maintiennent des em-

ploi pour les Canadiens qui travaillent fort dans ce secteur et pour les familles qui dépendent de ces emplois.

* * *

[Français]

L'INFRASTRUCTURE

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Monsieur le Président, la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a déclaré, lors d'une récente allocution devant la Fédération canadienne des municipalités, que les infrastructures devaient être plus résilientes aux changements climatiques.

• (1510)

[Traduction]

J'étais heureuse de l'entendre tenir de tels propos. Les habitants de ma circonscription, Fredericton, ont subi les terribles conséquences de certaines des pires inondations de mémoire récente de la rivière Wolastoq, connue sous le nom de rivière Saint-Jean. Il ne s'agit certainement pas des dernières inondations saisonnières que nous vivrons. Nous devons nous adapter efficacement aux effets de la crise climatique.

Voici ma question à la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités: comment prévoit-elle utiliser le Fonds municipal vert au Nouveau-Brunswick afin que mes concitoyens cessent de subir les contrecoups des inondations maintenant récurrentes et prévisibles?

L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, alors que nous construisons des infrastructures pour les 50 à 100 prochaines années, il est très important que nous tenions compte des répercussions des changements climatiques. Nous sommes au courant des données scientifiques sur le phénomène. Il faut des infrastructures résilientes. Il faut protéger les collectivités. Il faut aussi utiliser des méthodes de construction qui permettent de produire moins d'émissions.

Je me réjouis à l'idée de travailler avec la députée d'en face. Le Fonds pour l'infrastructure verte comprend aussi le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes qui appuie les efforts visant à assurer la sécurité des habitants de Fredericton.

[Français]

Le Président: Cela met fin à la période des questions orales.

L'honorable député de Mirabel se lève pour un rappel au Règlement.

M. Simon Marcil: Monsieur le Président, je ne voudrais pas qu'il y ait de confusion. Vous savez que je respecte votre fonction. J'ai même mis une cravate pour vous aujourd'hui.

Tout à l'heure, quand j'ai posé une question, l'affirmation selon laquelle quelqu'un ne faisait pas son travail s'appliquait directement au gouvernement, et non à vous.

Le Président: J'aimerais remercier l'honorable député de Mirabel d'avoir présenté ses excuses. Je m'en réjouis. Je sais qu'il arrive qu'on soit très émotif à la Chambre et que l'on parle directement. Ce fut une bonne leçon pour tout le monde à la Chambre, et nous avons tous appris quelque chose.

Affaires courantes

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune de l'honorable Ranj Pillai, vice-premier ministre du Yukon, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ministre du Développement économique et ministre responsable de la Société de développement du Yukon et de la Société d'énergie du Yukon.

Des voix: Bravo!

* * *

LES COMITÉS PLÉNIERS

LA NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT

Le Président: Après mon élection à la présidence, j'ai consulté les chefs des partis reconnus au sujet de la nomination des autres occupants du fauteuil. Je suis prêt à soumettre à l'approbation de la Chambre un candidat au poste de vice-président de la Chambre et président des comités pléniers.

[Français]

Conformément à l'article 7 du Règlement, je propose que M. Stanton soit nommé vice-président de la Chambre et président des comités pléniers.

La motion est réputée proposée et appuyée.

[Traduction]

Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LA COMMISSION D'EXAMEN DE LA RÉMUNÉRATION
DES JUGES

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le document « Rapport et recommandations » de la Commission d'examen de la rémunération des juges.

* * *

[Traduction]

L'OMBUDSMAN FÉDÉRAL DES VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport annuel pour 2017-2018 du Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels.

• (1515)

PÉTITIONS

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui quatre pétitions. La première vise à appuyer les projets de loi C-350 et S-240, qui ont été présentés au cours de la dernière législature. Ces projets de loi portent sur le fléau qu'est le trafic forcé d'organes. Il ne fait aucun doute que les pétitionnaires sont déçus que ces projets de loi n'aient pas été adoptés au cours de la dernière législature, même s'ils ont reçu beaucoup d'appui, et ils espèrent maintenant qu'ils pourront être repris et adoptés par le présent Parlement.

LE FALUN GONG

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par des personnes qui s'inquiètent de la persécution des adeptes du Falun Gong en Chine. Elle demande au Parlement et au gouvernement d'établir des mesures pour mettre un terme aux massacres d'innocents perpétrés par le régime aux fins de prélèvement d'organes. Il demande également au gouvernement de saisir toutes les occasions de soulever la question de la persécution des adeptes du Falun Gong.

LES COMMUNAUTÉS AFGHANES EN SITUATION MINORITAIRE

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, la troisième pétition attire l'attention de la Chambre sur les difficultés auxquelles sont confrontées les minorités religieuses en Afghanistan, en particulier les communautés sikhes et hindoues. Les signataires demandent au ministre des Affaires étrangères de soulever sans relâche la question auprès de ses homologues afghans. On demande également au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté d'utiliser les pouvoirs qui lui sont conférés pour créer un programme spécial afin d'aider les minorités qui sont persécutées en Afghanistan à être parvenues directement au Canada.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, la quatrième pétition porte sur le sort des demandeurs d'asile chrétiens pakistanais en Thaïlande. Les signataires demandent au gouvernement du Canada de soulever la question auprès du gouvernement de ce pays. Il y est aussi question de la difficulté pour les réfugiés qui se trouvent dans cette situation de se voir conférer le statut de réfugié par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, car ce statut est laissé au bon vouloir du pays qui reçoit la demande.

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, je tiens à remercier les gens de Peace River—Westlock de m'avoir accordé une fois de plus leur confiance pour les représenter à Ottawa. J'aimerais vous féliciter, monsieur le Président, pour votre élection à la présidence. Grâce à elle, la présente législature sera une réussite.

J'aimerais, moi aussi, présenter une pétition qui réclame l'adoption du projet de loi C-350 et du projet de loi S-240, qui ont été déposés au cours de la dernière législature. Bien qu'ils aient été adoptés à l'unanimité, ils n'ont pas pu être promulgués. Nous nous réjouissons à la perspective de les déposer à nouveau et de les faire adopter rapidement au Parlement.

L'Adresse

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, je tiens à remercier les électeurs de Nova-Ouest pour l'honneur qu'ils m'ont fait. Je me réjouis à la perspective de m'adresser à eux de façon plus appropriée dans une allocution ou une réponse.

Le prélèvement forcé et le trafic d'organes sont des problèmes mondiaux qui prennent de l'ampleur et qui requièrent des mesures immédiates. Je suis ravi de présenter une pétition signée par des Canadiens qui souhaitent que le Parlement finisse enfin par agir pour contrer le prélèvement forcé d'organes en érigeant en infraction criminelle le fait de se rendre à l'étranger dans le but de recevoir un organe prélevé sans consentement.

LA JUSTICE

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NDP): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition électronique signée par plus de 1 100 Canadiens d'un bout du pays à l'autre, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve-et-Labrador en passant par les territoires. J'aimerais remercier Lesslie Askin, une habitante de ma circonscription, qui est à l'origine de cette pétition.

Les signataires, en tant que résidents et citoyens du Canada, prient le leader du gouvernement à la Chambre des communes de renoncer complètement au droit au secret professionnel de l'avocat et au secret du Cabinet pour que la députée de Vancouver Granville puisse parler ouvertement de l'affaire SNC-Lavalin et de lancer une enquête publique, en vertu de la Loi sur les enquêtes du Canada, pour déterminer si le Cabinet du premier ministre ou le premier ministre a fait de l'ingérence politique dans le procès intenté contre SNC-Lavalin.

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, je présente une pétition à l'appui du projet de loi C-350 et du projet de loi S-240, présentés au cours de la 42^e législature. Les pétitionnaires souhaitent que, durant cette 43^e législature, les parlementaires décident enfin de faire adopter ces projets de loi pour enfin lutter contre le prélèvement forcé d'organes.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais présenter une pétition à l'appui du projet de loi C-350 et du projet de loi S-240, présentés lors de la législature précédente. Ces projets de loi ont obtenu le consentement unanime des deux Chambres, mais ils n'ont pas été adoptés sous une forme identique; la loi n'a donc pas été modifiée.

Les pétitionnaires espèrent que des mesures contre le prélèvement forcé d'organes seront enfin prises au cours de cette législature.

● (1520)

LE SAUMON SAUVAGE

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Monsieur le Président, la pétition que je présente aujourd'hui vise à sauver le saumon sauvage et, plus précisément, à faire nôtre le principe de précaution en donnant suite sur-le-champ aux 75 recommandations du juge Cohen concernant le saumon du Pacifique. Il faudrait pour cela retirer à Pêches et Océans Canada le mandat de promouvoir la salmoniculture, éliminer les fermes salmonicoles des voies migratoires et envisager d'interdire aux élevages de la Colombie-Britannique d'utiliser des parcs en filets.

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais moi aussi profiter de l'occasion, puisqu'il s'agit de ma première intervention, pour remercier les habitants de Saskatoon—University. Je dois prendre la parole plus tard cette semaine et je pourrai alors remercier certaines personnes en particulier, mais je tenais néanmoins à remercier les électeurs de leur appui.

J'aimerais maintenant joindre ma voix à celle de mes collègues en présentant une pétition sur le fléau planétaire que représente le prélèvement forcé d'organes. Les pétitionnaires veulent mettre fin au trafic mondial d'organes et ils demandent au gouvernement d'ériger en infraction criminelle le fait de recevoir un organe prélevé sans le consentement de son propriétaire.

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, je parlais des transferts en santé. J'ai expliqué en détail que les provinces sont dépendantes de l'argent versé par Ottawa, et c'est ainsi depuis le début de la Confédération. Les transferts du gouvernement fédéral servent à irriguer les provinces afin qu'elles puissent s'acquitter de leurs tâches. Par contre, au fil du temps, on a vu ces transferts diminuer de plus en plus afin de pelleter les déficits dans la cour des provinces, comme dans les années 1990, ou de les remplir de normes et de conditions afin de revenir à l'idée fondamentale que la centralisation des pouvoirs est l'idée des Pères de la Confédération et que les dépenses du fédéral servent justement à accomplir cette mission presque solennelle.

On ne mentionne pas la déclaration de revenus unique dans le discours du Trône. Le 15 mai 2018, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité en faveur d'une déclaration de revenus unique qui serait assumée et gérée seulement par le gouvernement du Québec. Je sais que la motion était unanime car c'est moi qui l'ai déposée. À l'époque, le premier ministre mentionnait à la blague qu'il est rare que l'Assemblée nationale s'entende à l'unanimité, mais on s'est aperçu que c'est le cas relativement à la déclaration de revenus unique. Est-ce qu'on en fait mention? La réponse est non.

L'Adresse

Il y a toutefois de l'espoir, puisque nos collègues conservateurs ont le même cheval de bataille. Si le NPD ou les libéraux nous aidaient, on pourrait créer une déclaration de revenus unique gérée par le Québec, au grand plaisir de l'Assemblée nationale et des Québécois. Un récent sondage indique que 65 % des Québécois sont en faveur d'une déclaration de revenus unique gérée par le Québec. La seule recherche effectuée estime les gains annuels à 425 millions de dollars. On parle de gains monétaires, mais également de gains de temps, puisque les Québécois feront plus rapidement leur déclaration de revenus.

Le gouvernement libéral et le NPD utilisent toujours l'argument des pertes d'emplois dans les régions de Jonquière et de Shawinigan, et ils disent que cela serait dramatique. Effectivement, des emplois seraient perdus. Est-ce que c'est un argument fatal? Ce ne l'est pas. Selon la ministre du Revenu national, 5 300 emplois au Québec servent à gérer l'impôt sur le revenu des Québécois pour le gouvernement fédéral. En transférant ces responsabilités au gouvernement du Québec, 2 332 emplois seraient créés par le gouvernement du Québec pour le même travail. Le gouvernement du Québec pourrait facilement faire en sorte que ces emplois soient localisés à Shawinigan et à Jonquière. Le reste des employés pourraient travailler à contrer l'évasion fiscale ou à gérer les GAFA. Ces emplois seraient autofinancés.

Comme il y a une pénurie de travailleurs à la fonction publique fédérale, ces gens-là pourraient facilement aller travailler au gouvernement fédéral. Considérant que, chaque année, 4 % des employés de la fonction publique prennent leur retraite et qu'il faudra quatre ans pour transférer les responsabilités du gouvernement fédéral au gouvernement du Québec, plus de 800 emplois seront disponibles. On comprend qu'il n'y aura pas de pertes d'emplois.

Qui du Parti libéral ou du NPD se joindra au consensus québécois qui ne crée pas de pertes d'emplois?

Notre consensus engendre plutôt des gains monétaires de 287 millions de dollars pour la fonction publique et des gains de temps pour les Québécois qui font une déclaration de revenus. Qui peut cracher là-dessus?

Le Bloc québécois attend une réponse positive. Nous sommes prêts à discuter pour faire la promotion de cette idée géniale.

On sait que le Québec n'a pas la responsabilité de gérer sa représentation à l'international.

● (1525)

Nous aurions aimé que le document énonce clairement la fin des brèches dans la gestion de l'offre. Nous souhaitons que les agriculteurs québécois ne servent plus de monnaie d'échange pour faire la promotion de l'industrie de l'automobile comme en Ontario, ou celle de l'industrie du bœuf de l'Ouest. Nous souhaitons que ces gens soient respectés et que plus jamais on ne les attaque de front et on fouille dans leurs poches, parce que ces gens-là travaillent très fort et méritent ce qui leur revient grâce à leur dur labeur.

Je rappelle en terminant que j'avais commencé ma présentation par une démarche historique. Quelque chose a changé depuis la création de la Confédération canadienne. À l'époque, la devise du Canada était « d'un océan à l'autre ». Maintenant, malheureusement, c'est « *drill, baby, drill* ».

Aujourd'hui, malheureusement, dans l'Ouest du pays, l'économie est concentrée sur un seul secteur. Elle n'est pas assez diversifiée. Il

faut aider l'Ouest à la diversifier. Il faut comprendre que la dépendance au pétrole n'est pas vécue que dans l'Ouest du pays, mais aussi par les banques. Dans le monde, cinq des douze banques qui investissent le plus dans le pétrole actuellement sont canadiennes. L'économie canadienne est donc fortement impliquée dans le pétrole.

Il y a un parti ici qui explique qu'il faut produire plus de pétrole. Il a l'avantage d'être honnête et de dire le fond de sa pensée. Il y a un autre parti qui, lui, joue sur les définitions et dans les contradictions en essayant de nous endormir. Il se dit en faveur de ceci, mais pas trop. Il ne parle pas de pétrole, cet « éléphant dans la pièce » comme l'a mentionné mon collègue tantôt, dans le discours du Trône. Il parle de changements climatiques, alors que la question du pétrole va complètement dans l'autre sens.

Il faut être clair et jouer visière levée. Si l'on veut la transition énergétique, on ne peut pas faire la promotion du pétrole, tout simplement. Il y a des gens qui disent qu'il faudrait changer la Constitution, que c'est un vieux modèle qui fonctionne mal et qui ne nous sert plus aujourd'hui. J'en ai expliqué les problèmes tantôt.

J'annonce à la Chambre que le Bloc québécois et les Québécois ne veulent plus jouer dans ce film. Pour paraphraser Jean Garon, changer une virgule de la Constitution canadienne, c'est aussi facile que de se gratter le front avec les dents d'en haut. On a démissionné.

Que fera le Bloc, alors? Le Bloc est ici pour défendre les agriculteurs, pour défendre le territoire québécois pour qu'il n'y ait pas de pipelines chez nous sans notre permission. Il est ici pour défendre notre milieu culturel attaqué et assailli par les géants du Web. Il va défendre la Davie et ses travailleurs extraordinaires, qui ont démontré à maintes reprises la qualité de leur production. Nous allons défendre la transition énergétique pour faire en sorte que nos jeunes aient un avenir sain dans un environnement extraordinaire.

C'est cela, le travail du Bloc québécois. Nous allons le faire au nom du Québec. Nous allons le faire avec acharnement, jusqu'à ce que le Québec, un jour, soit un pays.

● (1530)

[Traduction]

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, en réponse à l'observation du député d'en face au sujet de la gestion de l'offre, je dois dire que je viens de King—Hants, et notre région est celle où l'on trouve le plus de fermes à l'est de Montréal, notamment celles de nombreux producteurs de lait et de volaille.

Je tiens à ce que le député d'en face sache que j'appuie les agriculteurs des secteurs soumis à la gestion de l'offre et les agriculteurs en général. Pour ce qui est de l'idée que le gouvernement trahirait les producteurs, j'aimerais lui rappeler que le gouvernement n'avait pas le choix de parvenir à une entente dans le cadre de l'ALENA. Nous avons maintenu l'intégrité du système de gestion de l'offre et nous avons dédommagé les agriculteurs.

[Français]

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de ses bons mots parce qu'il parle en bien des agriculteurs. Nous serons toujours d'accord sur ce point.

L'Adresse

Il mentionne qu'il est prêt à collaborer. Je n'ai aucun problème à faire cela, bien au contraire, puisque le Bloc québécois est prêt à collaborer. C'est peut-être là le début d'une saine collaboration. Nous allons éventuellement déposer un projet de loi qui va justement interdire une fois pour toutes la possibilité de gruger les quotas et faire que l'on respecte à l'avenir notre identité agricole.

Si vous avez cette volonté, sachez que le Bloc québécois marche à vos côtés et s'assurera que les erreurs passées, qui ont coûté cher aux agriculteurs, ne se reproduisent pas.

Le Président: Avant de continuer, j'aimerais rappeler aux députés qu'ils ne doivent pas s'adresser à leurs collègues directement, mais plutôt par l'entremise de la présidence. Je leur recommande d'utiliser la troisième personne plutôt que le « vous ».

L'honorable député de Louis-Saint-Laurent a la parole.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole pour poser une question à mon collègue, avec qui j'ai eu le plaisir de siéger à l'Assemblée nationale en d'autres temps.

En répondant à la question du député du parti ministériel, mon collègue a parlé de la question du lait au Québec. Je tiens à lui rappeler qu'il y a quatre ans et demi, alors que l'Accord de partenariat transpacifique global et progressif avait été conclu, le gouvernement conservateur avait enchâssé dans l'entente les sommes nécessaires, soit plus de 4 milliards de dollars, pour indemniser les agriculteurs. Nous, nous n'avons pas attendu que se terminent les négociations pendant quatre ans et demi. Nous avons promis de les indemniser, nous l'avons fait et nous l'avons budgété. Nous reconnaissons qu'il y a eu des brèches dans la gestion de l'offre, mais cela a permis de conclure des accords. De plus, nous avons attaché ce financement lors de l'annonce.

J'aimerais poser une question à mon collègue du Bloc québécois qui représente la circonscription de La Prairie, si je ne me trompe pas. Je ne veux pas me tromper de circonscription, puisqu'en d'autres temps, je l'aurais appelé le député de Saint-Jean.

M. Alain Therrien: J'étais le député de Sanguinet.

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, je demande pardon à mon collègue. La mémoire me fait défaut. Je n'ai pas des cheveux blancs pour rien. J'en perds un brin, mais je vais me rattraper, ce ne sera pas long.

Est-ce que le député pourrait nous dire s'il appuyait l'approche du gouvernement conservateur, c'est-à-dire d'enchâsser immédiatement dans tout accord qu'il concluait les indemnisations nécessaires? C'est ce que nous avons fait.

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, je vous remercie de votre commentaire. Je suis désolé d'avoir enfreint le Règlement.

Effectivement, j'ai déjà côtoyé mon collègue sous d'autres cieux. Il a dit que les conservateurs avaient attaché une somme d'argent à l'entente commerciale. J'espère qu'il n'attache pas sa tuque comme cela quand il vente fort, parce qu'il va la perdre. S'ils l'avaient attachée, les autres ne l'auraient pas détachée. Nous n'en parlerions pas aujourd'hui.

Ce que je dis, c'est que la meilleure façon d'éviter que des sommes qui sont attachées se détachent, c'est tout simplement de ne plus jamais mettre la tête des agriculteurs sur le billot du commerce international, même si on est de bonne foi. Je ne veux pas dire que mes collègues n'étaient pas de bonne foi, mais c'est cela

qui est arrivé aux agriculteurs, et il ne faut plus jamais que cela arrive.

• (1535)

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, je félicite mon collègue le leader parlementaire du Bloc québécois pour son premier discours à la Chambre. Il a très bien fait cela et il était très éloquent. J'ai apprécié ses paroles. Nous partageons plusieurs points de vue.

Tout d'abord, il s'agit de la transition vers l'énergie propre. En Colombie-Britannique, comme au Québec et partout au Canada, il est essentiel de faire ces changements. Il est aussi question de la gestion de l'offre. Je suis très content d'apprendre que le Bloc québécois va poursuivre le travail de députés tels que Ruth Ellen Brosseau, Guy Caron, Karine Trudel, Robert Aubin et Brigitte Sansoucy, qui ont milité pour protéger la gestion de l'offre. Au Québec comme au Canada, c'est un besoin important.

Maintenant, la question que je veux lui poser concerne la déclaration de revenus unique. Bien sûr, nous rencontrons des fonctionnaires fédéraux. J'en ai rencontré à Jonquière et à Shawinigan, et plusieurs d'entre eux s'inquiètent de leur avenir, de leur emploi et des répercussions sur le système. Il y a des avantages, mais bien sûr, il y a aussi des désavantages.

Ma question est très simple: le leader parlementaire du Bloc québécois a-t-il rencontré des fonctionnaires fédéraux à Jonquière et à Shawinigan pour discuter de la suite des choses dans ce dossier?

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, je remercie mon collègue le leader du NPD de sa question.

Je vais lui dire la vérité: je viens de commencer à siéger à la Chambre. J'ai déjà travaillé sur le dossier de la déclaration de revenus unique et je le connais quand même bien. Est-ce que j'ai parlé à ces gens? À l'époque, ce n'était pas ma responsabilité, parce que ce n'était pas le travail que j'avais à faire. Cependant, si le député a rencontré des gens qui travaillent à Shawinigan ou à Jonquière et qui sont inquiets, je propose que nous les rencontrions ensemble et que nous discussions avec eux pour trouver des solutions. Je suis convaincu que le gouvernement du Québec attend seulement que nous trouvions des solutions intelligentes et que nous faisons de cette déclaration de revenus unique une réalité.

Je suis convaincu qu'il est possible que ces gens comprennent bien que cela n'entraînera aucune perte d'emploi. Si on est de bonne foi, il y a une façon de régler ce dossier sans pénaliser qui que ce soit. Si mon collègue me tend la main, je vais également lui tendre la mienne et lui proposer d'aller visiter ensemble les gens directement concernés dans ce dossier.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, nous avons bien sûr beaucoup entendu parler de la province de Québec, mais tous les autres partis sont ici pour unifier le pays. Il est très important que nous ayons un pays uni. Nous avons aussi entendu beaucoup de critiques à l'égard du secteur du pétrole.

Avant de poser ma question à mon collègue, j'aimerais d'abord lui souhaiter la bienvenue et le féliciter pour son élection.

Que fera-t-il pour l'unité du Canada au cours de son mandat ici, à la Chambre?

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question et de ses félicitations.

Que vais-je faire pour l'unité canadienne? C'est une bonne question. Je n'y répondrai pas, je dirai plutôt ce que je vais faire pour le Québec. Les Québécois ont élu 32 députés du Bloc québécois. Dès le départ, nous avons dit, à visière levée, que notre travail consistait à servir uniquement le Québec. Cela ne veut pas dire que nous ne serons pas d'accord avec nos collègues des autres partis. Cela veut dire que nous allons nous asseoir avec eux. Je ne souhaite pas de mal à quiconque ici. S'il y a des moyens d'améliorer le sort des gens de l'Ouest et que nous pouvons y participer d'une certaine façon, nous allons le faire.

Cela dit, nous sommes des représentants du peuple québécois. Nous ne sommes pas de mauvais garçons ou de mauvaises filles. Nous voulons nous asseoir avec nos collègues pour trouver des solutions, et s'ils veulent s'asseoir avec nous pour améliorer le sort du Québec, ils sont les bienvenus dans la discussion.

• (1540)

[Traduction]

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Kingston et les Îles.

Tout d'abord, je tiens à féliciter tous les députés qui ont été élus pour siéger durant la 43^e législature, ainsi que vous, monsieur le Président, qui avez été nommé à la vice-présidence. Je remercie les résidents de Surrey—Newton, qui, de nouveau, m'ont fait confiance pour que je les représente à la Chambre. C'est un honneur pour moi d'être de retour ici, où je travaillerai fort en leur nom. Je suis fier de représenter l'une des circonscriptions les plus diversifiées au Canada.

Cela dit, j'aimerais prendre un moment pour transmettre mes sincères salutations à toutes les personnes qui ont célébré récemment le 550^e anniversaire de la naissance du gourou Nanak Dev Ji et le Milad un Nabi, qui commémore la naissance du prophète Mahomet, que la paix soit avec lui. Je tiens aussi à souhaiter un joyeux Noël et de très belles Fêtes à mes concitoyens qui célèbrent ce temps de l'année.

Les électeurs canadiens nous ont confié la responsabilité de travailler ensemble afin de faire croître l'économie et de mieux appuyer les familles, de telle sorte qu'il soit plus facile pour leurs membres d'épargner, de faire des études, d'acheter une première maison et de jouir d'une retraite confortable. C'est le mandat que les Canadiens nous ont confié, et le discours du Trône que la gouverneure générale a prononcé la semaine dernière définit le plan d'action qui nous aidera à le remplir.

Au cours de la législature précédente, le gouvernement libéral a jeté des fondements qui ont permis d'améliorer la vie des Canadiens. La création de plus d'un million de nouveaux emplois et des investissements records dans les programmes et les services dont les Canadiens ont besoin, comme les soins en santé, le RPC et les infrastructures, ont permis de faire des progrès. Pendant que l'autre camp ne faisait que s'opposer, notre gouvernement a obtenu des résultats.

La présente législature offre l'occasion à tous les députés de s'employer à répondre aux besoins des Canadiens et d'appuyer les programmes et les services que la population demande. Nous allons offrir de meilleurs soins de santé et plus de logements abordables. Nous allons réduire les impôts de ceux qui en ont le plus besoin et poursuivre nos investissements records dans les infrastructures et le

L'Adresse

transport en commun. Nous allons lutter contre les changements climatiques tout en créant des emplois bien rémunérés.

Ce qui est plus important encore pour les habitants de ma circonscription, Surrey—Newton c'est que notre gouvernement prendra des mesures pour interdire les armes d'assaut et donner aux villes le pouvoir d'interdire les armes de poing. Les gens que je représente ont dit haut et fort que ces types d'armes n'ont pas leur place dans nos quartiers.

Je tiens à souligner le travail acharné que mon ami et ancien ministre Ralph Goodale a fait à ce sujet. Ralph a travaillé fort pour s'assurer que le Canada continue d'être un pays sûr et accueillant. Chaque fois que je lui faisais part d'un problème ou d'une préoccupation, il m'écoutait attentivement et m'aidait à trouver des solutions. Il y a deux ans, lorsque je lui ai parlé des besoins de Surrey en matière de services de police, il a déclaré sans détour que le gouvernement allait répondre aux souhaits du gouvernement municipal, qu'il s'agisse de recruter 100 nouveaux agents de police — ce que le gouvernement précédent n'a pas fait — ou d'appuyer la ville de Surrey dans sa volonté d'envisager une transition vers un service de police local.

Je suis convaincu que le député de Scarborough-Sud-Ouest — qui vient d'être nommé ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile — assumera ce rôle avec autant d'enthousiasme et de rigueur que notre ami Ralph Goodale.

• (1545)

Je sais que tous les députés de ce côté de la Chambre ont à cœur de travailler dans l'intérêt de la population canadienne. Les mesures énoncées dans le discours du Trône de la semaine dernière amélioreront vraiment la vie des Canadiens. L'économie du Canada est en croissance et le taux de chômage au pays reste faible. Nous allons réduire davantage les impôts pour permettre aux Canadiens et aux personnes qui en ont le plus besoin de garder une plus grande partie de l'argent qu'ils ont difficilement gagné.

Nous devons nous assurer que les jeunes puissent concrétiser leur rêve d'acheter une maison. Voilà pourquoi nous travaillerons fort pour régler la question de l'abordabilité et nous investirons dans le logement abordable afin qu'il soit plus facile pour les familles d'acquérir leur première maison.

Les parents veulent donner à leurs enfants toutes les occasions possibles de se faire instruire et la chance de réaliser leurs rêves. Les membres de notre gouvernement visent le même objectif. Nous allons donc faire en sorte que les services de garde avant et après l'école soient plus abordables et accessibles qu'ils ne le sont actuellement.

Afin de permettre aux aînés de prendre leur retraite dans la dignité, comme ils le méritent, nous renforcerons les pensions pour qu'ils puissent vivre dans la confiance et non la peur.

La santé des Canadiens est primordiale. Nous collaborerons avec les provinces et les territoires afin que tous les Canadiens aient accès à un médecin de famille. Nous instaurerons des normes en matière de santé mentale en milieu de travail et ferons en sorte que les travailleurs bénéficient des soins dont ils ont besoin à cet égard.

Enfin, nous allons prendre des mesures pour mettre sur pied un régime national d'assurance-médicaments afin d'offrir aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin dans ce domaine. Voilà les mesures que nous allons adopter afin d'épauler les familles canadiennes.

L'Adresse

Comme je l'ai déjà mentionné, les familles de Surrey—Newton veulent que les lois en matière d'armes à feu soient resserrées afin de réduire la violence commise au moyen de ces armes dans nos rues. Le moment est venu d'adopter des mesures vigoureuses à cet égard. C'est pourquoi nous allons interdire les armes d'assaut de type militaire et mettre sur pied un programme de rachat. C'est ce que nous devons faire pour nous attaquer au problème des armes à feu et des gangs et assurer la sécurité des Canadiens.

Globalement, ces mesures améliorent les perspectives de tous les Canadiens. Nous faisons ce que la population canadienne nous a demandé de faire.

Je suis fier d'appuyer ce plan et je demande à tous les députés de la Chambre d'y souscrire pour nous permettre d'améliorer le sort de tous les Canadiens.

J'aimerais féliciter tous mes collègues de leur élection à la 43^e législature et souhaiter bonne chance à tous.

Joyeux Noël et joyeuses Fêtes.

● (1550)

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre nomination. Je me réjouis à l'idée de travailler à nouveau avec vous.

Pour répondre au député, l'Alberta a reçu un coup de pied dans les tibias, s'est fait voler son argent de poche, et les pneus de sa voiture ont été crevés. Je n'ai rien vu dans le discours du Trône pour indiquer que l'on compte réparer ses pneus, lui redonner son argent de poche et lui permettre de retourner travailler.

Le député d'en face a-t-il vu quoi que ce soit dans le discours du Trône qui redonnera confiance aux Albertains que les choses iront en s'améliorant?

M. Sukh Dhaliwal: Monsieur le Président, je suis arrivé au Canada, en Alberta, en 1984. J'ai étudié à l'Université de Calgary pour obtenir un diplôme d'ingénieur. J'ai vécu en Alberta pendant huit ans, et c'est là que mes deux magnifiques filles sont nées. Je suis très fier d'être Canadien.

Je peux dire aux députés que tout le travail que nous accomplissons, que ce soit réduire l'impôt des familles ordinaires de la classe ouvrière, fournir l'Incitatif à l'achat d'une nouvelle propriété ou investir dans les pipelines, aidera les Albertains. Je suis persuadé que, dans les prochains jours et les prochains mois, le député sera fier du travail accompli par le gouvernement.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, en ce qui concerne les observations du député au sujet de l'assurance-médicaments, mis à part le fait que les libéraux en parlent depuis 1997 sans jamais agir, ils auraient besoin de la collaboration des provinces pour que celle-ci voie le jour.

Aujourd'hui, le Québec nous a clairement fait savoir qu'il n'y voit aucun intérêt, car il a déjà un programme, tout comme d'ailleurs la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. En fait, 98 % des Canadiens sont déjà couverts. Les provinces qui n'en ont pas sont l'Ontario, Terre-Neuve et certaines provinces de l'Atlantique. Il serait donc plus avantageux d'élargir les régimes provinciaux existants afin que tout le monde soit couvert, ce qui ne coûterait que 2,2 milliards de dollars, plutôt que de dépenser 15 à 40 milliards de dollars pour un programme national dont personne ne veut. Le député est-il d'accord?

M. Sukh Dhaliwal: Monsieur le Président, je remercie la députée, qui est ingénieure comme moi.

S'agissant d'assurance-médicaments, c'est ce que les gens veulent. Nous avons le rapport et un plan qui nous permettrait de mettre en oeuvre l'assurance-médicaments universelle d'ici 2027.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, je porte un vif intérêt au logement et à l'itinérance. Dans les quatre derniers budgets, des fonds ont été affectés à la résolution de la crise de l'itinérance au Canada. Comme dans la circonscription du député et dans la mienne, c'est un problème auquel sont confrontés les Canadiens d'un océan à l'autre.

Le député pourrait-il parler de l'importance de poursuivre nos programmes nationaux de logement et d'investir dans le logement des sans-abri au Canada?

M. Sukh Dhaliwal: Monsieur le Président, je souhaite féliciter le député de Guelph et le remercier pour son travail formidable et pour les discussions que nous avons.

Je suis heureux de lui dire que la Stratégie nationale sur le logement fonctionne. Dans ma circonscription, Surrey—Newton, nous avons construit 173 nouveaux logements. Nous avons réduit l'itinérance de 25 %. J'ai hâte de collaborer avec le député pour continuer la lutte qui mènera un jour à l'élimination de l'itinérance.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur d'être de retour et de prendre la parole dans cette enceinte. Je vous félicite d'avoir été nommé, il y a quelques instants, vice-président de la Chambre. Je suis impatient de vous voir occuper ce fauteuil avec brio, comme vous l'avez fait au cours des quatre dernières années. C'est un véritable honneur pour moi de siéger de nouveau à la Chambre.

Comme c'est la première fois que j'ai la chance de le faire, j'aimerais tout d'abord remercier les électeurs de ma circonscription, Kingston et les Îles, de m'avoir fait confiance encore une fois pour les représenter au cours de la nouvelle législature. Il n'y a rien de tel que le sentiment de savoir qu'on a l'appui des électeurs de sa circonscription pour les représenter et s'assurer que leur voix est entendue à Ottawa. C'est un honneur incroyable pour moi d'avoir cet appui.

Je profite aussi du moment pour remercier le très grand nombre de bénévoles qui m'ont aidé, comme c'est le cas pour l'ensemble des députés. Nous pouvons tous compter sur des bénévoles dévoués dans nos circonscriptions. C'est grâce à eux que les campagnes prennent forme et que nous parvenons à atteindre le fil d'arrivée.

Il ne fait aucun doute que je jouis de ce même degré de soutien dans ma circonscription. Plus précisément, je tiens à remercier les membres de l'association libérale de l'Université Queen's, qui ont donné des heures et des heures de leur temps. J'en dégage l'impression que la jeune génération s'intéresse vivement à la politique. Voir ces jeunes s'impliquer en politique me remplit d'optimisme.

Je remercie également mon personnel à Kingston. Je pense à Ann, Nicole, Kaitlin et Parth, qui font un travail extraordinaire pour me représenter et interagir avec les gens de ma circonscription au quotidien. À Ottawa, je peux compter sur Jeanna. Son excellent travail me permet de respecter l'horaire prévu et d'être ici lorsque c'est à mon tour de prendre la parole ou pour autre chose.

L'Adresse

Surtout, je remercie ma famille, ma femme, Vanessa, et mes enfants, Mason, Frankie et Vivian. Il n'est pas facile, comme la plupart des députés le savent, de quitter sa circonscription et de ne pas voir sa famille pendant plusieurs jours. Même si nous disposons de moyens technologiques, rien ne se compare à passer du temps en personne avec nos proches. Je leur suis extrêmement reconnaissant pour leur amour et leur soutien, des incontournables pour un travail comme le nôtre.

Je tiens aussi à féliciter tous mes collègues, les 337 autres députés de cette Chambre. Nous provenons des différentes régions du pays. Nous avons été dûment élus par les gens de nos circonscriptions.

Cette fois-ci, les électeurs de tout le pays ont décidé de reporter le Parti libéral au pouvoir, mais en situation minoritaire. Les Canadiens nous ont donné mandat de travailler ensemble dans un esprit de collaboration pour que nous puissions élaborer des mesures législatives et les leur présenter. Voilà qui décrit avec exactitude la présente législature.

Il convient de signaler que des mesures législatives assez formidables, notamment celle portant création du RPC, ont été adoptées par la Chambre en situation de gouvernement minoritaire. Même le drapeau canadien a vu le jour sous un gouvernement minoritaire. Le régime d'assurance-maladie a été créé en situation de gouvernement minoritaire. Les exemples extraordinaires de collaboration abondent, et j'ai hâte de travailler avec tous les députés pour présenter des mesures législatives qui reflètent la volonté et les demandes des Canadiens.

J'aimerais parler de trois choses en particulier qui m'ont interpellé dans le discours du Trône, l'une d'elles étant le désir d'accroître la sécurité et d'améliorer la situation économique de nombreux Canadiens. Je veux aussi parler un peu de l'engagement du gouvernement dans le domaine de la santé et, plus particulièrement, de l'assurance-médicaments. Bien entendu, je veux aussi aborder un sujet dont j'ai maintes fois parlé à la Chambre: les changements climatiques.

Premièrement, en ce qui concerne l'accroissement de la sécurité des Canadiens et le renforcement de la classe moyenne, je suis extrêmement fier d'avoir fait partie, à la dernière législature, d'un gouvernement qui a profité de sa toute première occasion de présenter une mesure législative à la Chambre pour réduire l'impôt des Canadiens de la classe moyenne et demander aux Canadiens dont le revenu est considérablement plus élevé, le fameux 1 %, d'en payer un peu plus.

Une autre mesure que nous avons instaurée dès le début, probablement au moyen du deuxième ou du troisième projet de loi à être présenté, était l'Allocation canadienne pour enfants. Quelques années plus tard, Statistique Canada a publié des données qui montraient que l'allocation a eu comme effet de sortir un peu moins d'un million de Canadiens de la pauvreté — ce chiffre s'élève probablement à un million à ce stade-ci — et, en particulier, près de 300 000 enfants. Voilà l'incidence de ces politiques sur les Canadiens.

• (1555)

C'est pourquoi j'ai été ravi de voir des initiatives semblables dans le discours du Trône. Il est important de mentionner qu'un discours du Trône constitue un document d'orientation. Il s'agit d'un document de principe qui établit le programme général d'un gouverne-

ment durant son mandat. Il est extrêmement gratifiant de voir que le gouvernement est déterminé à poursuivre ses efforts en ce sens.

Je pense plus particulièrement à l'exemption de base qui grimpera à 15 000 \$ afin d'alléger le fardeau fiscal des Canadiens qui en ont le plus besoin.

Le logement abordable est aussi mentionné dans le discours du Trône. Dans ma circonscription, en particulier, on observe actuellement une très grave pénurie de logements. Le taux d'inoccupation s'élève à 0,6 %. Pour ceux qui l'ignorent, un taux d'inoccupation acceptable serait d'environ 3 ou 4 %. Cela entraîne une hausse du coût des logements, tant ceux à acheter qu'à louer. Cela place des gens dans des situations fort difficiles.

Je suis extrêmement heureux de savoir que nous continuerons à renforcer nos infrastructures, et pas seulement les infrastructures matérielles, mais aussi les infrastructures sociales dont ont besoin les familles, ainsi que les mesures de soutien que nous pouvons mettre en place pour ces dernières.

Nous proposons de bonifier l'Allocation canadienne pour enfants, ce programme phare qui a sorti des centaines de milliers de personnes et d'enfants de la pauvreté, de manière à offrir une aide accrue pour les enfants de moins d'un an.

Ma famille compte deux enfants très jeunes, l'un d'à peine trois ans et l'autre d'à peine un an. Je suis bien conscient des difficultés que peuvent éprouver les familles qui ont un enfant de moins d'un an ou un nouveau-né.

Il est très encourageant de savoir que les gens en difficulté pourront se prévaloir de plus de ressources mises à leur disposition pour prendre soin de leur bébé au cours de sa première année, une période très déterminante de sa vie. Je sais également que cela permettra à encore plus d'enfants et de familles de sortir de la pauvreté.

En ce qui concerne le deuxième sujet, les soins de santé, je suis très encouragé par deux points qui ont été mentionnés. Le premier est l'assurance-médicaments, un régime qui sera créé afin de répondre aux besoins des Canadiens en matière de médicaments sur ordonnance. Dans nos collectivités, et la mienne en particulier, beaucoup de gens doivent choisir quotidiennement entre prendre tous leurs médicaments ou payer le loyer ou la nourriture.

En réalité, dans un pays aussi riche et aussi développé que le Canada, j'estime que les gens ne devraient pas avoir à choisir entre des médicaments et d'autres nécessités de la vie. Il nous importe de mettre en oeuvre un régime d'assurance-médicaments, et il me tarde d'y travailler.

L'autre point est l'accès à un médecin de famille. Je me réjouis que le gouvernement veuille assurer à tous les Canadiens l'accès à un médecin de famille. À Kingston, il y a quelques années, nous avons eu une grave pénurie de médecins, et le conseil municipal a mis en place des mesures pour attirer plus de médecins.

Le problème, c'est que ces médecins provenaient des localités environnantes et que nous causions un problème à celles-ci en attirant leurs médecins chez nous. Il est extrêmement encourageant de voir qu'on envisage un plan national pour attirer et retenir des médecins au Canada pour que tous aient accès à un médecin de famille.

Enfin, rien n'est plus pressant pour les générations futures que les mesures que nous prenons dès maintenant pour lutter contre les changements climatiques.

L'Adresse

Comme l'a dit l'ancienne ministre de l'Environnement, notre génération est la première à sentir les effets des changements climatiques et elle sera la dernière à pouvoir y remédier. Nous devons atteindre certains de ces objectifs extrêmement ambitieux si nous voulons une économie carboneutre d'ici 2050. Nous devons diminuer notre consommation de plastique dès maintenant en utilisant moins de plastiques à usage unique, et nous devons continuer de stimuler l'économie verte et d'investir dans les technologies de l'avenir qui seront viables sur le plan économique et environnemental.

Je me réjouis à l'idée de travailler avec mes collègues afin que la Chambre continue, dans les mois et les années à venir, de proposer des mesures législatives constructives et positives pour tous les Canadiens.

• (1600)

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député d'en face de sa réélection. Je suis diplômée de l'Université Queen's et je me rends dans sa circonscription à l'occasion, comme il le sait.

Le député conviendra sûrement que, pendant la dernière législature, je me suis efforcée de travailler avec le gouvernement et de voir à ce que ses priorités puissent mener à la création d'emplois dans Sarnia—Lambton, ce qui a donné d'excellents résultats. Maintenant, nous avons deux autres problèmes à régler, soit le logement abordable et le manque d'ouvriers spécialisés. À l'heure actuelle, il manque environ 1 500 ouvriers spécialisés, et on prévoit que ces besoins continueront de se faire sentir, étant donné le grand nombre de projets d'expansion.

Le député pourrait-il me parler des plans du gouvernement qui se traduiront par des changements qui pourraient nous être utiles, c'est-à-dire de vrais dollars pour le logement abordable et des formations pour les métiers spécialisés?

• (1605)

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je pourrais passer 10 minutes sur chaque partie de la question.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à la députée de Sarnia—Lambton. Je regrette qu'elle n'ait pas pu être présente aux retrouvailles, cette année, car elles étaient organisées pendant la fin de semaine qui précédait les élections, mais nous attendons avec impatience de l'y voir à l'avenir.

En ce qui a trait plus particulièrement aux logements abordables, nous avons mis en œuvre la Stratégie nationale sur le logement, qui représente 40 milliards de dollars sur 10 ans, pour construire des logements abordables dans les collectivités grâce à une collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ces fonds seront accessibles aux fournisseurs de logements abordables dans la circonscription de la députée et dans toutes les circonscriptions du Canada.

La députée a aussi parlé des métiers spécialisés. Il s'agit d'un domaine formidable sur lequel nous devons absolument miser. Bien que je n'aie pas de réponse pour la députée en ce moment, il s'agit d'un dossier auquel j'aimerais collaborer avec elle.

La réalité est que, actuellement, l'âge moyen des maçons canadiens est de 58 ans. Nous devons prendre des mesures pour augmenter le nombre de personnes, surtout de jeunes, qui choisissent des métiers spécialisés, car il s'agit d'un domaine très rentable. Si un de mes enfants voulait se lancer dans un métier spécialisé, je se-

rais le père le plus heureux du monde, car mon enfant serait bientôt riche.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, j'ai une brève question à poser au sujet du parti du député et de ses antécédents en matière de paris sur une seule épreuve sportive et de tourisme dans sa région, dans ma région et ailleurs, ainsi qu'au sujet des 10 milliards de dollars qu'enregistre le crime organisé grâce aux paris illégaux à l'étranger et aux maisons de jeu clandestines.

Le gouvernement du député appuiera-t-il la généralisation de la politique en matière de jeux au Canada, conformément à l'approche que semblent adopter les États-Unis — tout comme l'Europe d'ailleurs —, et permettra-t-il les paris sur une seule épreuve sportive parmi les provinces?

Cela leur permettrait de le faire si elles le veulent. À l'heure actuelle, c'est la loi de la jungle dont profite le crime organisé, alors que nous pourrions avoir un marché réglementé qui serait utile pour les destinations touristiques comme celles qui se trouvent dans sa propre circonscription.

Le député appuiera-t-il cette proposition et pourrait-il nous dire pourquoi son gouvernement s'y est opposé la dernière fois? Peut-être qu'il changera d'avis cette fois-ci.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, si les paris sur une seule épreuve sportive ne sont pas très importants dans ma circonscription, le tourisme l'est certainement. Le député me confond peut-être avec mon collègue de St. Catharines, que cette question passionne.

Je n'ai pas de réponse à la question du député. C'est une question très directe. J'aimerais bien prendre connaissance des recherches menées à ce sujet, que ce soit dans le cadre d'un projet de loi d'initiative parlementaire ou d'un projet de loi d'initiative ministérielle, et entendre ce que quelqu'un comme lui — qui est fortement touché par ce phénomène dans sa circonscription — a à dire afin que nous puissions, au besoin, élaborer des lois, couper les ailes au crime organisé et saisir les occasions d'agir qui s'offrent à nous.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Monsieur le Président, ceci est ma toute première intervention à la Chambre des communes et j'aimerais en profiter pour vous féliciter.

Le député a indiqué qu'il voyait d'un bon oeil le fait qu'il était question de renforcer l'économie dans le discours du Trône. En réalité, il y a un problème de productivité au Canada. À l'heure actuelle, aux États-Unis, le PIB par heure travaillée est d'environ 60 \$. En Suisse, il est de 65 \$. Au Canada, c'est 50 \$. En moyenne, le salaire est de 33 \$ en Suisse, de 23 \$ aux États-Unis et de 19 \$ seulement au Canada.

La contribution la plus élevée au PIB par heure travaillée provient du secteur du pétrole et du gaz. Le projet de loi C-69 frappe ce secteur de plein fouet et a eu une énorme incidence à cet égard. À l'heure actuelle, la contribution de ce secteur s'élève à 644 \$ par heure travaillée.

Quelle mesure concrète le gouvernement entend-il prendre pour améliorer la productivité au Canada?

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je pense que l'une des choses les plus importantes à faire, c'est de diversifier les marchés. Il n'est pas nécessaire d'avoir des liens commerciaux uniquement avec les États-Unis. C'est pourquoi nous souhaitons diversifier nos relations commerciales dans le monde entier.

Pour ce qui est tout particulièrement des produits et des services que nous vendons, je crois qu'il est important de veiller à leur diversification. Il faut aussi que notre économie soit diversifiée, de telle sorte que nous cessions de dépendre d'un ou deux secteurs dans différentes régions du pays.

En ce qui concerne le secteur pétrolier et gazier, en particulier celui de l'Alberta, j'ai vraiment été étonné de constater que la pétrolière Suncor avait récemment annoncé sa décision d'investir 300 millions de dollars dans un parc éolien de cette province. Je pense que la meilleure chose à faire, c'est de pouvoir compter sur de multiples formes d'activités au sein de notre économie.

Il ne faut pas dépendre uniquement des sources d'énergie renouvelable. Il ne faut pas dépendre uniquement du pétrole. Il ne faut pas dépendre d'un seul secteur de l'économie. Il faut diversifier notre économie pour être à l'abri des soubresauts du système économique.

• (1610)

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de vous retrouver à la Chambre. Bien entendu, je suis aussi heureux de retrouver tous mes collègues.

J'aurais préféré que le résultat de l'élection soit différent, mais la population s'est prononcée, bien qu'elle ait voté majoritairement pour le parti qui forme l'opposition officielle.

Je me permets de faire écho à ce que mon collègue a dit tout à l'heure. Ainsi, je vous félicite pour votre nomination à titre de vice-président de la Chambre. Vous agissez actuellement à titre de Président. Je crois que tous reconnaissent votre bon jugement et votre sens de l'« hommerie » tout à fait distingué. Cela fait de vous un homme avec qui nous avons du plaisir à travailler à la Chambre.

[Traduction]

J'aimerais informer la Chambre que je vais partager mon temps de parole avec un tout nouveau nouveau député, le député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley. Je pense un jour déposer une motion pour mettre fin aux noms de circonscriptions trop longs pour être prononcés à la Chambre. Je suis certain d'obtenir le consentement unanime.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. Gérard Deltell: Je suis très heureux d'être de retour à la Chambre. Je remercie du fond du cœur les citoyens de Louis-Saint-Laurent qui, pour une deuxième fois, m'ont honoré de leur confiance. On dira ce que l'on voudra, mais cela me fait toujours chaud au cœur de voir le nombre de votes en ma faveur augmenter d'une minute à l'autre lors du décompte des bulletins de vote. Parfois, on a une petite émotion, lorsque cela baisse un peu. Je tiens à remercier les gens qui m'ont accordé leur confiance afin que je les représente une deuxième fois à la Chambre des communes.

Louis-Saint-Laurent, c'est là où je suis né, là où j'ai grandi, là où j'ai élevé ma famille et là où je vis encore aujourd'hui. Au cœur de

L'Adresse

la circonscription de Louis-Saint-Laurent se trouve la communauté autochtone de Wendake. Ce sont des gens que je représente avec fierté, honneur et enthousiasme. J'estime qu'ils sont une source d'inspiration pour les gens des Premières Nations et les autres en ce qui a trait au vivre-ensemble. Wendake est un modèle, un exemple, une inspiration pour tout le Canada, voire pour le monde entier.

Dans la circonscription de Louis-Saint-Laurent, les gens s'investissent année après année auprès des associations caritatives. En fin de semaine dernière, j'étais avec l'homme d'affaires Guy Boutin de la Fondation Le Petit Blanchon. Il s'agit d'une fondation qui vient en aide aux enfants provenant de familles qui sont aux prises avec des difficultés. Encore une fois, j'ai pu voir la générosité des gens de Québec et de Louis-Saint-Laurent.

C'est la deuxième fois que je suis candidat à une élection fédérale, mais c'est le cinquième mandat que j'ai l'honneur de recevoir de la part des citoyens. À trois reprises, j'ai été élu dans la circonscription de Chauveau. D'ailleurs, je tiens à saluer les gens qui, il y a exactement 11 ans et un jour, soit le 8 décembre 2008, m'ont fait l'immense privilège d'être leur représentant à l'Assemblée nationale du Québec, où j'ai siégé pendant sept ans. Quelques-uns de mes anciens collègues de l'Assemblée nationale siègent maintenant à la Chambre des communes. Ce n'est pas que je ne les aime pas, mais je trouve qu'ils faisaient bien leur travail à l'Assemblée nationale. Ils auraient dû y rester. Or la population en a décidé autrement.

C'est avec beaucoup d'émotion que je vais parler de ma famille. En politique, nous ne sommes rien si notre famille ne nous accompagne pas, si elle ne nous offre pas son soutien. Pour commencer, j'aimerais parler de ma conjointe Pascale. Je vais faire la blague que je fais chaque fois que je fais un discours: Pascale s'écrit avec un *e*. Il y a 11 ans, quand j'ai dit cela pour la première fois, tout le monde a éclaté de rire. Aujourd'hui, c'est monnaie courante. Ma conjointe Pascale m'accompagne dans la magnifique aventure qu'est la politique. En politique, il y a des moments hauts et des moments très hauts, mais il n'y a pas de moments bas. En résumé, ça va bien ou ça va très bien.

Bien entendu, il y a aussi mes deux enfants. Béatrice et Jean-Philippe sont maintenant des adultes accomplis. J'ai pour eux beaucoup d'affection et beaucoup d'amour. Ils assument très bien leur vie d'adulte. Je suis chanceux. Je suis privilégié d'avoir des enfants aussi généreux et attentionnés.

Enfin, j'aimerais parler de mes parents, qui ont 95 ans et 96 ans. Bien sûr, ils m'ont accompagné depuis les 55 dernières années. Cette année, pour la première fois, ils n'ont pas pu être présents lorsque je me suis présenté aux urnes. C'était une tradition. Ils n'ont pas pu être présents non plus lors de l'assermentation. Ceux et celles qui étaient présents à l'assermentation, entre autres les valeureux bénévoles qui ont fait en sorte que je puisse siéger ici, ont pu être témoins de toute l'affection que je porte à mes parents. Aujourd'hui, à l'hiver de leur vie, ils assistent régulièrement aux débats de la Chambre des communes, par le truchement de la télévision. Je dois dire qu'ils sont parfois très sévères envers le gouvernement, mais je ne suis pas ici pour parler de cela.

• (1615)

[Traduction]

C'est pour moi un grand honneur et un privilège d'entamer ce nouveau mandat que j'ai obtenu des habitants de ma circonscription.

L'Adresse

Comme je l'ai déjà mentionné, le soir du scrutin, j'ai accordé une entrevue en direct à Patrice Roy, qui travaille pour Radio-Canada.

[Français]

J'ai dit clairement: il faut que nous travaillions ensemble.

[Traduction]

Voilà le message que les Canadiens nous ont clairement envoyé, car, même si le gouvernement a remporté le plus de sièges, l'opposition officielle a reçu un plus grand nombre de votes. Il ne faut pas l'oublier. Le gouvernement a perdu près d'un million de votes. Nous avons obtenu 600 000 votes de plus lors des dernières élections. Nous représentons maintenant chaque région du Canada. Nous sommes le véritable parti national à la Chambre des communes et nous en sommes fiers. Ce résultat a été obtenu il y a un mois sous le leadership fort et fier du chef de l'opposition, le député de Regina—Qu'Appelle. Nous en sommes fiers et nous devons nous en souvenir au cours des débats.

J'espère que le gouvernement n'oubliera pas que, bien qu'il soit au pouvoir, il doit porter une attention particulière aux députés d'en face puisqu'un plus grand nombre de personnes ont voté contre le gouvernement que pour lui. C'est la première fois dans l'histoire du Canada qu'un gouvernement arrive au pouvoir avec un taux d'approbation si bas. Il ne faut pas l'oublier.

[Français]

Au cours du dernier mandat, j'ai eu le grand privilège de servir sous notre chef actuel, mais également sous l'honorable Rona Ambrose qui m'a confié de très grandes responsabilités — comme, d'ailleurs, le chef de l'opposition officielle. J'ai été porte-parole en matière d'emploi, du Conseil du Trésor et des finances.

[Traduction]

Je peux maintenant dire que j'étais très nerveux à l'idée d'être le porte-parole du ministre des Finances. Qui l'eût cru? Je me souviens de mon professeur de mathématiques de secondaire cinq. S'il avait été là et qu'il m'avait vu devenir porte-parole en matière de finances de l'opposition officielle à la Chambre des communes, il m'aurait dit que j'avais enfin trouvé le moyen de faire des calculs comme du monde. C'est un grand honneur d'avoir pu jouer ce rôle au cours de la dernière législature.

[Français]

J'avais eu le privilège de servir dans le secteur des finances publiques. En politique, on ne demande jamais rien à son chef, mais, au cours de conversations, j'ai signalé que j'avais fait le tour du jardin et que si, par bonheur, cela pouvait me mener à autre chose, je serais bien heureux. J'ai le grand privilège d'être le porte-parole en matière d'affaires intergouvernementales. Pour moi, c'est un enjeu essentiel pour l'avenir de ce pays, et particulièrement dans ce mandat-ci.

Malheureusement, jamais le pays n'a été en si mauvaise posture sur le plan de l'unité nationale. Je dois le dire, même si aujourd'hui nous parlons du discours inaugural et que nous avons tous de beaux mots gentils pour tout le monde, cela porte la signature de l'actuel gouvernement. Pendant quatre ans, par des décisions malheureuses, par des provocations inutiles, par un discours guerrier face aux partenaires provinciaux, il a fait en sorte qu'aujourd'hui les provinces se dressent les unes contre les autres. Il a fait que le Bloc québécois a resurgi de ses cendres. Il a fait que ce qui était folklorique dans

d'autres temps, voire il y a à peine quelques mois, quand on parlait du « Wexit », on riait.

[Traduction]

Ce n'est plus drôle. Le Wexit ne fait plus simplement partie du folklore. Grâce au gouvernement, c'est maintenant une réalité sur la scène politique canadienne, et c'est mauvais pour notre pays.

[Français]

Pour nous, l'unité nationale est un enjeu majeur que nous devons prendre à bras le corps.

Je dois dire — et je suis très heureux de le dire — que le signal envoyé par le premier ministre en donnant ce mandat à la vice-première ministre est un bon signal. Tous les observateurs ont remarqué que la vice-première ministre, une députée de Toronto, a pris du gallon, elle a pris du muscle. C'est le moins qu'on puisse dire. C'est fort probablement la personne la plus forte en autorité dans ce Cabinet, après le premier ministre. Voilà qu'on lui a confié la responsabilité des relations intergouvernementales. C'est une bonne chose, un bon signal.

Alors, nous nous attendions à ce que, dans le discours du Trône, cette volonté manifestée par le premier ministre de confier à cette personne de confiance ce mandat-là soit bien exprimée. Ce n'est toutefois pas le cas. On retrouve dans le discours du Trône uniquement des phrases creuses concernant l'unité canadienne, comme quoi il faut travailler ensemble et faire du bon voisinage. Ce n'est pas exactement ce que nous attendions. Nous attendions davantage.

C'est la raison pour laquelle j'ai un message pour ce gouvernement qui ne cesse de dire qu'il tend la main à l'opposition et qu'il souhaite que nous lui fassions des suggestions. Notre pays est le champion mondial du libre-échange. Le Canada a 50 ententes avec 50 pays différents. C'est formidable pour l'économie canadienne. Ce qui n'a pas de bon sens, c'est que nos provinces, entre elles, ne sont pas capables de faire du commerce interprovincial. Cela n'a pas d'allure.

Notre parti politique, sous l'égide du député de Regina—Qu'Appelle, le chef de l'opposition officielle, avait proposé la tenue, dès le 6 janvier prochain, d'une conférence fédérale-provinciale afin de jeter les bases d'accords de libre-échange entre les provinces. Dans ce mandat, si j'ai une chose à demander au gouvernement, c'est qu'il nous inspire. Qu'il vole notre idée de faire du Canada le pays du libre-échange mondial qu'il est et le pays du libre-échange interprovincial pour le bien de tous les Canadiens.

• (1620)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'écoute toujours attentivement mon collègue d'en face, mais je ne suis pas d'accord sur certains des points qu'il a soulevés.

D'abord et avant tout, le gouvernement actuel est représenté dans toutes les régions du pays. Je viens moi-même des Prairies et j'en suis très fier. Nous avons certains points en commun. Le gouvernement national n'a remporté aucun siège dans deux provinces, à l'instar des conservateurs, qui n'ont remporté aucun siège à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple.

L'Adresse

Le gouvernement a fait beaucoup de progrès en consultant les provinces, notamment dans le dossier du Régime de pensions du Canada. Ces progrès permettront de bonifier énormément les prestations de retraite des futurs travailleurs. Voilà une bonne chose. En travaillant avec les provinces et les territoires, nous avons aussi réussi à conclure un accord sur les soins de santé.

Le député ne croit-il pas qu'il est possible d'adopter beaucoup d'autres mesures, comme la mise en place d'un régime d'assurance-médicaments et peut-être même la libéralisation des échanges entre les provinces, d'autant plus que la vice-première ministre a joué un rôle si important...

Le vice-président: À l'ordre, je vous prie. Je tenterai de limiter chaque intervention à environ une minute, puisque beaucoup de gens souhaitent poser des questions aux députés, en général.

Le député de Louis-Saint-Laurent a la parole.

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, je suis extrêmement heureux d'être de retour à la Chambre, ce qui me vaut le privilège de répondre à la question du député de Winnipeg-Nord. Il est de retour à la Chambre, lui aussi, bien que nous ayons travaillé fort pour tenter de le déloger. La prochaine fois, nous réussirons.

Le député a raison. En effet, son patron, le premier ministre, parle beaucoup des provinces. Il critique Doug Ford, Jason Kenney et le premier ministre Moe. Il critique des gens qui ont été élus par les Canadiens. Ce n'est pas une bonne façon de diriger le pays. Il faudrait travailler ensemble au lieu de critiquer les politiques des gens élus à l'échelon provincial. C'est mon premier point.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'unité nationale, le respect de la Constitution est primordial. Le gouvernement fédéral n'a pas pour rôle d'empiéter sur les compétences provinciales dans des dossiers comme l'assurance-médicaments. Le Québec a déjà un régime d'assurance-médicaments, et les décisions à ce sujet relèvent de la province et non du gouvernement fédéral.

[Français]

Mme Louise Charbonneau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, c'est la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole à la Chambre. Je salue votre nomination à titre de vice-président de la Chambre.

Tout comme mes collègues l'ont fait pour leur circonscription, j'en profite pour remercier les électeurs de la circonscription de Trois-Rivières et tous les bénévoles qui ont travaillé à mon élection. On sait que les bénévoles sont au cœur de l'action politique au sein des circonscriptions. Je les remercie mille fois, chacun d'entre eux.

Trois-Rivières est une circonscription qui comporte beaucoup d'ainés. Ceux-ci comptent sur les programmes du gouvernement fédéral pour avoir accès à une vie honorable afin qu'ils puissent répondre à leurs besoins de base. Les dispositions du discours du Trône répondront-elles vraiment à leurs besoins? Qu'est-ce qui est proposé pour les personnes qui ont entre 65 et 75 ans?

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, je tiens d'abord à féliciter ma collègue de Trois-Rivières d'avoir été élue. Évidemment, comme le veut la tradition, nous tenons aussi à saluer celui qui nous a représentés lors de la dernière campagne électorale, le maire M. Yves Lévesque. Comme chacun le sait, il a travaillé très fort et nous avons tous pour lui respect et estime. La population s'est prononcée et a élu la députée de Trois-Rivières. Je la salue et lui souhaite la bienvenue.

Nous avons tous à cœur la question des personnes âgées, et ce, pour deux raisons. Premièrement, elle relève à 100 % des compétences fédérales. C'est pourquoi je disais tout à l'heure qu'il est important, pour l'unité canadienne, de respecter les champs de compétence.

Deuxièmement, les personnes âgées sont les personnes les plus vulnérables. À un certain âge, on ne peut pas revenir à l'école pour apprendre un nouveau métier. À un certain âge, on ne peut plus travailler 45 heures par semaine. À un certain âge, vient le temps où l'on veut se consacrer à d'autres choses et, surtout, où l'on veut profiter de la vie que la famille peut nous avoir offerte au cours des générations précédentes.

Nous faisons donc nôtres les propos de la députée selon lesquels il faut être très attentif aux besoins des aînés du Canada, du Québec, de la circonscription de Louis-Saint-Laurent et bien sûr de la circonscription de Trois-Rivières.

• (1625)

[Traduction]

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui, dans cette enceinte, pour prononcer mon premier discours. Je tiens à remercier mes concitoyens de la circonscription de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, au Manitoba, de m'avoir accordé leur confiance pour être leur porte-parole dans cette noble assemblée. Je tiens aussi à remercier ma famille et mon équipe de campagne de même qu'à vous féliciter humblement, monsieur le vice-président.

Il est de notre devoir, en tant que députés, de parler au nom de tous les Canadiens, de leur faciliter la vie et de bâtir pour notre pays un avenir prospère et rempli de possibilités. Il n'y a absolument rien de tout cela dans le discours du Trône. Ne pas avoir de plan pour équilibrer le budget — le sujet n'est même pas mentionné —, c'est refiler la facture à la prochaine génération. C'est injuste et carrément irresponsable.

Le Canada voit actuellement se lever un vent de crise économique qui souffle dans sa direction. Au lieu de se préparer à affronter la tempête, le gouvernement semble déterminé à dépenser sans compter et à vider les coffres en mettant l'avenir économique du Canada en péril.

Avant les élections fédérales de 2015, le premier ministre a fait une promesse importante, une promesse de taille qui n'était pas cachée dans un recoin de sa plateforme électorale. Il a dit: « Nous allons équilibrer le budget en 2019. »

À mon sens, quand les Canadiens entendent le premier ministre leur faire une promesse comme celle-là, ils s'attendent à ce qu'il tienne parole, surtout s'il fait partie d'un gouvernement majoritaire. Il me semble que c'est tout à fait réaliste. Pourtant, non seulement le premier ministre a manqué à une promesse aussi importante que celle-là, mais les déficits budgétaires affichés par le Canada depuis que les libéraux sont au pouvoir ont été aussi néfastes pour les Canadiens qu'ils ont été élevés. Pour tout dire, le premier ministre a raté son objectif de 14 milliards de dollars en 2019, malgré l'assurance qu'il nous avait donnée.

L'Adresse

Je me serais attendu, en lisant le discours du Trône, à trouver le mot « équilibré » quelque part. Eh bien non, ce mot n'y figure pas. J'ai donc regardé si le mot « budget » y était, mais lui aussi en est complètement absent. Comment le gouvernement a-t-il pu omettre le mot « budget » de la version préliminaire de son programme parlementaire?

À l'opposé de cela, dans son discours du Trône de 2013, le gouvernement conservateur avait toute une section intitulée « Équilibrer les budgets et réduire les coûts du gouvernement ». Les conservateurs savaient que les budgets équilibrés sont importants pour le pays, puisque ceux-ci nous permettent d'être prêts à faire face à d'éventuels ralentissements économiques.

Le pire, c'est qu'en 2015, le gouvernement libéral a hérité d'un budget équilibré. Depuis, la dette fédérale du Canada a augmenté d'environ 73 milliards de dollars. Cette dette supplémentaire fait en sorte que les contribuables paient encore plus d'intérêts. Si cette tendance devait se poursuivre, on peut affirmer sans crainte de se tromper que le Canada se retrouverait avec un déficit de fonctionnement structurel. Compte tenu de ce dont les libéraux ont hérité alors que nous étions dans une période de prospérité économique, c'est complètement incongru.

Le gouvernement a le devoir de veiller sur l'avenir du Canada. Il est ridicule qu'il ne fasse aucune mention de la façon dont il entend financer ses promesses. Je sais que le gouvernement libéral a l'habitude de faire des chèques en blanc, mais ce n'est pas ainsi que le Canada et les Canadiens fonctionnent. Les Canadiens passent beaucoup de temps à leur table de cuisine à tenter de trouver des moyens d'équilibrer leur budget et de tirer le maximum de chaque dollar dont ils disposent afin de joindre les deux bouts et d'épargner pour les mauvais jours.

Le gouvernement devrait aussi s'employer à trouver des façons d'équilibrer le budget et de laisser plus d'argent aux Canadiens. Les Canadiens savent que l'argent de leurs impôts, gagné à la sueur de leur front, sert à payer les intérêts sur la dette. De fait, en 2019, les Canadiens ont payé pour 23,3 milliards de dollars d'intérêts sur l'énorme dette fédérale. C'est de l'argent qui pourrait être consacré à des programmes pour aider les Canadiens, mais il est plutôt allé à des détenteurs d'obligations et à des banquiers.

Je sais que le ministre des Finances adore se vanter de la diminution du ratio dette-PIB. Il est bien plus facile de parler de déclin que d'augmentation quand il est question de la dette. Toutefois, les Canadiens comprennent que la dette nationale augmente. Le ratio dette-PIB ne poursuivra son déclin que tant et aussi longtemps que la croissance économique sera plus rapide que l'augmentation de la dette.

Étant donné la tempête économique qui s'annonce, à mesure que l'économie ralentira, le ministre des Finances pourrait bientôt ne plus pouvoir compter sur le fameux ratio dette-PIB en déclin dans son très mince répertoire d'arguments pendant les débats.

• (1630)

Je veux également souligner que Statistique Canada rapportait la semaine dernière que le marché canadien de l'emploi avait perdu 71 200 emplois en novembre, alors que le taux de chômage a grimpé à 5,9 %, un sommet en plus d'un an. Il s'agit de la pire chute du nombre d'emplois en un mois des dix dernières années. On parle de personnes réelles qui doivent rentrer à la maison et annoncer à leur famille qu'elles ont perdu leur travail. Alors que l'économie américaine va bon train, l'économie canadienne, elle, bat de l'aile.

Les députés d'en face se grattent la tête et essaient de comprendre ce qui a fait que la situation a mal tourné; je leur suggère d'aller faire un tour dans l'Ouest, cela pourrait les aider à comprendre. Le taux de chômage en Alberta est à 7,2 %. Le marché immobilier est en chute libre. Les gens perdent leur maison et bien des tours de bureaux du centre-ville de Calgary sont vides.

Le gouvernement libéral pourrait également s'inspirer de ce qui se fait dans l'Ouest en matière de responsabilité financière. En tant que Manitobain, j'ai pu constater personnellement les ravages causés par un gouvernement qui ne considère pas que la responsabilité financière est importante. Les Manitobains en ont arraché sous le gouvernement néo-démocrate pendant 17 ans; pendant son règne, le NPD du Manitoba a alourdi le fardeau fiscal et dépensé sans compter, comme le fait présentement le gouvernement fédéral. Ce furent 17 années d'endettement, de déclin et de détérioration. Il semble que le gouvernement libéral ait choisi d'amener le pays sur la même voie de mauvaise gestion des finances et de manque d'égard à l'endroit des deniers publics que les Canadiens ont chèrement gagnés à la sueur de leur front, et c'est extrêmement inquiétant.

Toutefois, dans ma province, le Manitoba, le premier ministre Pallister et son gouvernement conservateur ont ramené la province sur le droit chemin. Ils ont rétabli l'équilibre budgétaire tout en faisant des investissements records en santé et en éducation et en réduisant la taxe de vente pour faciliter la vie à l'ensemble des Manitobains. Voilà ce à quoi les Canadiens doivent s'attendre de leur gouvernement.

En 2018, lorsque tout cela s'est produit, j'ai gardé espoir, convaincu qu'il devait y avoir un plan pour rétablir l'équilibre budgétaire au fédéral. J'étais persuadé que, si quiconque maîtrisait la situation, c'était le ministre des Finances libéral. Or, je me suis alors adonné à regarder une réunion du comité des finances où mon estimé collègue de Carleton a demandé encore et encore au ministre des Finances quand le gouvernement comptait revenir à l'équilibre budgétaire. On penserait que c'est une question facile pour le ministre des Finances. Pourtant, il n'arrivait pas à y répondre. D'ailleurs, à la fin, il était évident que le sujet ne l'intéressait pas du tout. Tout comme ils étaient absents du discours du Trône de la semaine dernière, les mots « équilibre budgétaire » étaient absents du vocabulaire du ministre.

Le ministre des Finances est censé être le gardien du Trésor. Il est censé diriger la barre des finances du pays d'une main ferme. Or, il ne porte aucune attention à l'accumulation constante de la dette sur le dos de la génération du millénaire et des suivantes. Cela doit cesser.

Avant de conclure, j'aimerais rappeler aux députés, surtout ceux des banquettes libérales, qu'ils ont le devoir de servir tous les Canadiens sans exception, de créer des débouchés et d'assurer un avenir meilleur à la génération suivante, c'est-à-dire un avenir qui n'est pas plombé par la dette que nous lui laisserons. Pour ce faire, le premier ministre et son équipe libérale doivent changer de cap. Ils doivent songer sérieusement à mettre fin à ces dépenses effrénées et à doter le pays d'un plan crédible axé sur l'avenir financier et économique du pays.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député de son premier discours et je lui souhaite la bienvenue à la Chambre.

J'ai toutefois l'impression qu'il ne sait pas de quoi sont capables les gouvernements conservateurs quand il est question d'équilibre budgétaire, alors je me permets de lui rappeler quelques faits.

Sur les 18 derniers budgets présentés par un gouvernement conservateur ici même à la Chambre, que ce soit par Brian Mulroney ou Stephen Harper, 16 étaient déficitaires. Sur les deux qui affichaient des surplus, l'un suivait le gouvernement de Paul Martin et les 13 milliards de dollars d'excédents qu'il a laissés au pays, et l'autre était en 2015, c'est-à-dire quand les conservateurs ont sabré dans les services aux vétérans et vendu des actions de GM à bas prix pour équilibrer le budget juste à temps pour les élections.

Puisque le député a passé autant de temps aujourd'hui à parler d'équilibre budgétaire, j'aimerais savoir ce qui, selon lui, peut bien permettre aux conservateurs de faire la leçon aux autres, quand leur bilan montre qu'ils sont absolument incapables d'équilibrer un budget.

● (1635)

M. Marty Morantz: Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous n'avons pas de leçon à recevoir du gouvernement libéral en matière de responsabilité budgétaire. Le fait est que, lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir en 2015, des millions de Canadiens avaient voté pour un premier ministre qui leur avait dit qu'on reviendrait à l'équilibre budgétaire en 2019. Quand les gens votent en se fondant sur une promesse et que cette promesse n'est pas respectée, ce n'est pas une chose à prendre à la légère. Il faut qu'on le reconnaisse. Je ne pense pas qu'on puisse l'oublier de ce côté-ci de la Chambre, parce que nous parlons au nom des habitants de nos circonscriptions. C'est un sujet qui revient constamment dans mes conversations avec les gens de ma circonscription.

Le fait est que, quand le gouvernement libéral est arrivé au pouvoir en 2015, il avait un budget équilibré et il n'a pas su le conserver. Les libéraux ont dit qu'ils réduisaient le fardeau fiscal de la classe moyenne alors qu'ils l'ont augmenté. Je ne vois vraiment pas ce qu'il y a de réconfortant dans les propos du député d'en face.

Soit dit en passant, je pourrais aussi faire la longue liste de tous les problèmes qu'éprouve actuellement l'économie canadienne, mais je me contenterai de dire que 71 000 Canadiens ont perdu leur emploi le mois dernier et que personne en face ne nous a parlé des solutions que le gouvernement avait à proposer à cet égard.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue de son premier discours à la Chambre et à lui souhaiter la bienvenue dans cette auguste Chambre.

Lors de la dernière campagne électorale fédérale, j'ai parlé à beaucoup de gens, surtout des jeunes et des gens qui se souciaient particulièrement de l'urgence climatique à laquelle la planète est confrontée. Nous savons que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a fait des mises en garde extrêmement sérieuses selon lesquelles nous disposons de 11 ans pour prendre des mesures concrètes afin d'empêcher la température mondiale d'augmenter de plus de 1,5 degré. Si nous n'agissons pas, nous risquons une catastrophe planétaire, la fonte des calottes polaires, la disparition des récifs coralliens et une extinction de masse.

Que pense mon collègue de ce sujet? Est-il d'accord avec les néo-démocrates pour dire qu'il faut immédiatement prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et commencer à faire la transition vers une économie durable qui re-

L'Adresse

présente non seulement l'économie de l'avenir, mais aussi une étape nécessaire au sauvetage de la planète?

M. Marty Morantz: Monsieur le Président, la réalité, c'est que, pour que des pays comme le Canada fassent la transition vers une économie à faible émission de carbone, il doit avoir des recettes suffisantes. Les pays ayant un petit PIB ont plus de difficulté à faire le virage vers une économie verte parce qu'ils sont tout simplement incapables d'investir dans les technologies durables.

Le programme environnemental des conservateurs était l'un des plus complets jamais présentés par un parti politique dans l'histoire du Canada. Il ne s'agissait pas seulement d'une taxe visant les parents ayant des enfants qui jouent au soccer: c'était un plan très complet. Il prévoyait d'excellentes mesures. Par exemple, il comprenait un crédit d'impôt pour les rénovations écoresponsables, qui aurait visé des millions de Canadiens et les aurait incités à rendre leur maison plus éconergétique. Le plan prévoyait lutter contre les changements climatiques à l'échelle planétaire parce que les molécules de carbone font fi des frontières.

Ce que je dis, c'est que, équilibrer les budgets, stimuler l'économie et abroger les mesures législatives dures comme les projets de loi C-69, soit le projet de loi anti-pipelines, et C-48, pour permettre d'acheminer nos produits vers les marchés fournira à l'économie la vigueur nécessaire pour effectuer ce virage.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, avant de commencer, j'aimerais signaler que je partagerai mon temps de parole avec le député de St. Catharines.

Quel privilège d'être ici aujourd'hui au cœur de la démocratie du pays en tant que représentant élu des formidables résidents de Kings—Hants. Située sur les côtes de la baie de Fundy et du bassin Minas, la circonscription de Kings—Hants est le lieu des marées les plus fortes du monde. C'est aussi là que se trouve l'Université Acadia, l'un des établissements de premier cycle les mieux classés du Canada; la ville de Windsor, qui est considérée comme le berceau du hockey; une industrie vinicole, qui est de plus en plus reconnue mondialement; et une agriculture dynamique et diversifiée, qui constitue le pilier de l'économie et une composante essentielle de l'identité des résidents.

J'invite tous les députés et tous les Canadiens à venir nous rendre visite en Nouvelle-Écosse, où coexistent diverses cultures, où les fruits de mer abondent, où on peut admirer des panoramas époustouflants, et où des gens exceptionnellement sympathiques les accueilleront durant leur séjour. Ils ne seront pas déçus.

● (1640)

[Français]

Monsieur le Président, je voudrais également vous féliciter pour votre élection. Je me réjouis à l'avance de votre appui à nous tenir responsables de veiller à ce que le décorum de la Chambre demeure au plus haut niveau.

[Traduction]

J'aimerais remercier les gens de Kings—Hants pour le soutien et la confiance qu'ils m'ont accordés. Je reconnais à la fois le privilège et la responsabilité associés à mon rôle. Tous les jours à venir, je consacrerai toute mon énergie à les servir et à servir tous les Canadiens.

L'Adresse

Tous les parlementaires peuvent témoigner de l'importance des membres de leur famille et de leur appui alors que nous assumons le rôle important de législateurs à la Chambre. J'ai beaucoup de chance d'avoir l'amour d'une famille et d'amis qui me soutiennent en Nouvelle-Écosse, surtout ma fiancée Kimberly et ma mère Shelley. Sans eux, ce n'est pas moi qui prendrais la parole à la Chambre. Je sais qu'ils sont chez eux, en Nouvelle-Écosse, et qu'ils me regardent fièrement aujourd'hui.

J'aimerais aussi rendre hommage aux bénévoles. Nous avons tous des bénévoles grâce auxquels nous sommes élus et devenons des privilégiés. Je tiens à remercier tous les bénévoles de ma circonscription qui nous regardent aujourd'hui.

Enfin, il y a deux personnes chères à mon cœur qui veillent sur moi aujourd'hui à la Chambre. Mon père, Gordon, est décédé quand j'avais 14 ans, et j'ai récemment perdu mon grand-père, Leroy, en janvier dernier. Tous deux étaient d'incroyables supporters. Ils n'ont jamais manqué un de mes matchs de hockey ou de balle molle. Je sais qu'ils nous regardent d'en haut aujourd'hui et j'espère qu'ils sont fiers.

[Français]

Les Canadiens nous ont envoyés ici pour travailler aux questions qui comptent le plus pour eux. Je suis fier d'être membre du Parti libéral, et j'ai hâte de travailler avec tous les députés sous la direction du premier ministre, ce qui aura pour effet d'améliorer la vie des Canadiens aux quatre coins du pays.

[Traduction]

Je veux parler de l'importance de poursuivre le bon travail que le gouvernement a fait pour soutenir la classe moyenne et ceux qui s'efforcent d'en faire partie. J'ai grandi dans une famille ouvrière. Mon père était chauffeur de camion et ma mère est adjointe administrative dans une école de la région. J'ai pu voir de mes propres yeux à quel point ils ont dû travailler pour m'assurer un avenir meilleur. En fait, il y a eu des moments où nous n'avions même pas assez d'argent pour payer l'épicerie. Par conséquent, je suis fier d'être membre du parti au pouvoir, de ce parti qui s'efforce de soutenir ceux qui ont le plus besoin d'aide.

J'aimerais raconter l'histoire de Sarah, une mère seule que j'ai rencontrée durant la campagne. Sarah a deux emplois pour subvenir aux besoins de ses deux filles. Elle était en larmes sur le pas de la porte quand elle m'a expliqué comment l'Allocation canadienne pour enfants lui permettait d'acheter des aliments plus sains et d'envoyer ses deux filles au soccer.

Les politiques du gouvernement ont sorti 250 000 aînés de la pauvreté. Le taux de pauvreté chez les enfants au Canada n'a jamais été aussi faible. Parallèlement à cela, nous avons créé plus d'un million d'emplois et le taux de chômage est presque à son niveau le plus bas de tous les temps. Nous savons qu'il y a encore du travail à faire, mais nous savons aussi que lorsque nous investissons dans les gens et que nous mettons de l'argent dans les poches de ceux qui en ont besoin, ces gens dépensent cet argent et font progresser l'économie.

J'ai 28 ans. Je suis l'un des députés les plus jeunes à siéger à la Chambre et je suis fier d'être membre d'un parti qui prend des mesures concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour lutter contre les changements climatiques. Je veux que mes enfants et mes petits-enfants aient un brillant avenir et qu'ils puissent jouir d'un environnement dont nous pourrions tous être

fiers. En même temps, il faut veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte et à ce que les collectivités rurales et leurs habitants aient les moyens d'assurer la transition nécessaire. L'équilibre ne sera pas facile à atteindre, mais il est nécessaire de le faire pour que nous puissions tous progresser main dans la main.

Partout au pays, les soins de santé préoccupent les Canadiens. Pendant la campagne électorale, les résidents de Kings—Hants m'ont très souvent parlé de cet enjeu. Le recrutement et la rétention des médecins de famille dans les régions rurales du pays sont une priorité absolue pour bien des gens. Comme on le sait, les soins de santé représentent un défi non seulement au Canada, mais aussi partout ailleurs dans le monde occidental. Les provinces administrent les soins de santé, mais il est essentiel que le gouvernement fédéral soit disposé à appuyer leurs efforts. Je suis fier de dire que le gouvernement est un partenaire solide des provinces et qu'il continuera de l'être.

Par exemple, en Nouvelle-Écosse, depuis la signature de l'accord canadien sur la santé en 2016, il y a eu un transfert sans précédent de fonds à la province pour financer les soins de santé. Je sais, cependant, qu'il reste du travail à faire. Grâce à notre engagement à mettre en place un régime national d'assurance-médicaments et à verser davantage d'argent pour le recrutement de médecins dans les régions rurales, je sais que nous parviendrons à améliorer les soins de santé offerts au pays.

• (1645)

[Français]

Trois communautés autochtones font partie de ma circonscription, Kings—Hants: les nations de Sipekne'katik, de Glooscap et de l'Annapolis Valley. Selon moi, tous les députés, et pas seulement le gouvernement du Canada, ont la responsabilité de forger des relations solides avec les communautés autochtones en raison de la relation constitutionnelle spéciale que nous partageons.

[Traduction]

Aucun autre premier ministre ou gouvernement dans l'histoire du Canada n'en a fait autant pour soutenir les communautés autochtones et en arriver à une véritable réconciliation. Nos détracteurs diront que nous n'en avons pas fait assez, mais les séquelles des longues années de négligence et des pensionnats autochtones ne peuvent pas disparaître en quatre ans. Le gouvernement continuera à déployer les efforts nécessaires pour apporter des changements significatifs et créer des débouchés durables dans ces communautés, qui connaissent la croissance démographique la plus rapide au Canada.

Dans le cadre des efforts du gouvernement pour améliorer la vie de tous les Canadiens, nous nous sommes engagés à consacrer des sommes historiques aux infrastructures. Je suis fier de voir que d'importants projets d'infrastructure progressent fort bien dans Kings—Hants. Par exemple, l'élargissement à quatre voies de la route 101 à Windsor sauvera des vies. Le nouvel échangeur Lantz, quant à lui, réduira la congestion routière. Enfin, le nouveau centre de loisirs de Windsor-West Hants et le nouveau centre aquatique d'East Hants favoriseront un mode de vie plus sain. Les grands projets déjà réalisés, comme la construction du nouvel échangeur à New Minas, la rénovation des installations scientifiques à l'Université Acadia et la reconstruction des quais à Halls Harbour, ont tous amélioré les perspectives économiques.

Enfin, je veux parler d'agriculture. C'est à Kings—Hants que l'on retrouve la plus forte concentration de producteurs agricoles à l'est de Montréal. Ces producteurs sont les piliers de notre économie et représentent un élément essentiel de notre identité. Depuis plus d'un siècle, le Centre de recherche et de développement de Kentville, qui relève d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, offre un soutien essentiel au secteur agricole de la Nouvelle-Écosse. Il a mis au point 60 % des variétés de fraises cultivées au Canada et a fait ressortir les avantages de la pomme Honeycrisp, une variété de qualité supérieure qui s'adapte bien au climat maritime.

Fait important, le gouvernement a récemment ouvert un vignoble expérimental au centre de recherche, dans le but de soutenir le secteur vinicole en plein essor de la Nouvelle-Écosse. J'ai hâte de travailler avec la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi qu'avec tous les députés, sur les dossiers qui préoccupent les agriculteurs et sur les mesures susceptibles de favoriser la croissance du secteur agricole.

Bien entendu, les Canadiens doivent relever des défis au quotidien, mais ces défis s'accompagnent de possibilités nouvelles. Voilà pourquoi il est important de travailler tous ensemble dans cette enceinte pour apporter des changements positifs dans la vie des gens que nous représentons.

L'hon. Alice Wong (Richmond-Centre, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre élection à la vice-présidence.

Comme c'est la première fois que je prends la parole en cette 43^e législature, j'en profite pour remercier mon équipe de campagne et tous les bénévoles. Je remercie les électeurs de Richmond-Centre de m'avoir élue pour la quatrième fois; j'entame ma 12^e année comme députée à leur service.

Il y a beaucoup d'enjeux dont ne traite pas le discours du Trône. Premièrement, je n'ai compté qu'une seule occurrence du mot « aînés ». Bien évidemment, il y est question des pensions, mais ces questions sont probablement très complexes et ce ne sont pas toutes les personnes âgées qui y prêtent attention.

Le premier enjeu concerne l'abordabilité pour les personnes âgées. À l'épicerie, tous les prix ont augmenté en raison de la taxe sur le carbone. De plus, le gouvernement libéral a retiré le crédit d'impôt pour le transport en commun et il n'y a aucune protection contre la fraude pour les personnes âgées. Certaines personnes âgées deviennent désorientées physiquement et mentalement et le gouvernement n'a rien fait jusqu'à maintenant pour les aider.

Il n'y a rien non plus pour les proches aidants qui doivent s'occuper de leurs enfants, de leurs grands-parents et, souvent, de leurs propres parents. C'est une question sur laquelle nous devrions nous pencher.

Pourquoi les libéraux abandonnent-ils les personnes âgées?

• (1650)

M. Kody Blois: Monsieur le Président, j'aimerais féliciter la députée d'en face de sa quatrième élection et, bien sûr, de ses 12 années de service. Cela témoigne certainement de sa capacité de satisfaire aux attentes des électeurs de sa circonscription.

La question portait sur les aînés, et les libéraux se sont engagés à augmenter de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Au cours des quatre dernières années, nous avons investi dans le Supplément de revenu garanti pour faciliter la vie de tous les aînés. C'est un dossier qui me

L'Adresse

vient à l'esprit parce qu'il y a beaucoup d'aînés à Kings—Hants et c'est un dossier dont les électeurs m'ont parlé lorsque je faisais du porte-à-porte.

Je demande à la députée d'en face de regarder le bilan du gouvernement. Au cours des quatre dernières années, quelque 250 000 aînés ont reçu de l'aide partout au pays. Nous poursuivrons ce travail et nous continuerons de nous battre pour les aînés et de veiller à ce qu'ils puissent maintenir leur niveau de vie.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, jeudi dernier, dans l'enthousiasme de ma première intervention, j'ai omis de remercier les gens d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia. Je prends donc le temps de le faire aujourd'hui. Je les remercie de leur confiance et de m'avoir élue.

Comme mon collègue, j'ai 26 ans. Je suis aussi l'une des plus jeunes élues de la présente législature. Comme lui, je suis inquiète de l'état de la planète dans lequel nous allons laisser nos futurs enfants.

Dans son discours du Trône, le gouvernement nous a fait part de son ambition en matière de lutte contre les changements climatiques, mais il a omis d'accompagner ses bonnes intentions de politiques qui sont conséquentes.

J'aimerais donc savoir ce que le gouvernement entend faire concrètement pour lutter contre les changements climatiques.

[Traduction]

M. Kody Blois: Monsieur le Président, au cours des quatre dernières années, nous en avons fait plus pour les enjeux liés aux changements climatiques que tout autre gouvernement dans l'histoire du Canada. Nous sommes en voie de dépasser nos cibles prévues dans l'accord sur le climat d'ici 2030.

En ce qui concerne le discours du Trône, j'aimerais rappeler à la députée d'en face qu'il s'agit d'un document général qui énonce des principes et des mesures qui seront appliqués durant les quatre prochaines années. J'invite la députée à consulter notre programme électoral, qui met en évidence une bonne partie du travail que nous allons continuer d'effectuer au cours des quatre prochaines années.

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NDP): Monsieur le Président, le député a parlé des aînés et de ce que fait le gouvernement libéral pour les aider. Il s'est vanté du fait que le gouvernement aide les personnes qui reçoivent des prestations de la Sécurité de la vieillesse et qui ont 75 ans ou plus.

Pendant ma campagne électorale, lorsque je faisais du porte-à-porte, j'ai rencontré nombre d'aînés de 65 ans ou plus qui ont désespérément besoin d'aide à cause du coût élevé de la vie, des hausses de loyer et du taux d'inflation. Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi de bonifier la pension — ce qui est en soi une bonne chose —, mais seulement pour les gens de 75 ans ou plus? Pourquoi ne bonifie-t-il pas la pension de tous ceux qui ont 65 ans ou plus?

L'Adresse

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je tiens à rappeler aux Canadiens que c'est le gouvernement libéral qui a ramené l'âge de la retraite de 67 ans à 65 ans. C'étaient les députés conservateurs qui l'avaient augmenté. J'aimerais souligner le fait que nous allons porter l'exemption personnelle à 15 000 \$, ce qui permettrait aux familles d'économiser en moyenne 500 \$ par année. De plus, avec l'appui de la Chambre — du moins, je l'espère —, nous allons investir dans un régime national d'assurance-médicaments, car c'est important pour tous les Canadiens, et ce sera particulièrement bénéfique pour les aînés.

Nous sommes impatients de collaborer à la Chambre afin de mettre l'accent sur les dossiers qui importent. J'ai un intérêt direct dans cette collaboration, tout comme le gouvernement.

M. Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, avant toute chose, je tiens à vous féliciter d'avoir de nouveau été nommé vice-président. Je sais que les députés des deux côtés de la Chambre ont beaucoup apprécié votre travail à la présidence pendant la dernière législature. Merci beaucoup.

Comme c'est la première fois que je prends la parole depuis les élections, je remercie les gens de St. Catharines de la confiance qu'ils m'accordent. C'est un immense honneur de représenter cette ville extraordinaire à la Chambre. L'énergie que nous avons pendant le porte-à-porte et les conversations de la dernière campagne électorale étaient très différentes de celles de 2015, alors que nous carburions à l'adrénaline. J'ai écouté les préoccupations des gens et parlé de notre bilan en tant que gouvernement, et j'ai été réélu avec une avance plus importante que la dernière fois, en grande partie grâce au bilan du gouvernement. Comme le dit le premier ministre, les 338 députés servent tous à la Chambre de façon temporaire. Je tiens à remercier les gens de St. Catharines de m'avoir encore une fois confié la tâche de les représenter.

Je tiens aussi à remercier ma conjointe, Charlene, et mes enfants, Ethan et Hanna. Ce n'est pas l'emploi le plus favorable à la vie familiale; il est difficile pour tous nos proches, nos amis et notre famille. Mon fils de trois ans est maintenant assez grand pour me dire qu'il n'aime pas que son papa parte travailler. C'est difficile de les quitter pendant une semaine, mais ce sont souvent les familles qui consentent le plus grand sacrifice pendant que nous faisons ce que nous aimons au Parlement.

Je tiens aussi à remercier les membres de mon équipe — Cass, Zach, Sam et Kelly — ainsi que tous mes partisans et bénévoles. Nous savons tous qu'il faut une équipe pour faire élire une personne. Les députés ne sont pas toujours les personnes avec lesquelles il est le plus facile de travailler. C'est un honneur incroyable de compter sur les membres d'une équipe pour protéger nos arrières. Ils accomplissent un travail remarquable pour les gens de St. Catharines. Partout au pays, ces gens sont les héros méconnus qui font tourner les choses en coulisses.

Il y a quatre ans, je me suis présenté parce que je voyais beaucoup de pauvreté dans ma circonscription. Je voyais beaucoup de gens inquiets. Je n'aimais pas ce que je voyais, et c'est pourquoi j'ai mis mon nom sur le bulletin de vote. J'entendais trop de politiciens à Niagara dire que tout allait bien, et je ne voyais pas les choses ainsi. Nous sommes allés frapper à beaucoup de portes. Nous avons été élus, et notre première mesure a été de réduire l'impôt de la classe moyenne et d'augmenter celui du 1 % le plus riche. Cette mesure a eu des effets sur la vie des gens. Il y a ensuite eu l'Allocation canadienne pour enfants, l'augmentation du Supplément de revenu garanti pour les plus démunis et, comme mon honorable col-

lègue l'a mentionné, le retour de l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti à 65 ans, après que le gouvernement précédent l'ait augmenté. Ce sont là des politiques qui ont empêché des centaines de milliers de personnes de sombrer dans la pauvreté. Cela a eu des effets.

Je suis heureux de voir annoncer aujourd'hui ces mesures qui visent à augmenter le montant personnel de base. C'est quelque chose que nous avons promis durant la campagne et c'est le premier geste que nous posons dans le cadre du présent Parlement. Cela se traduira par le retrait de 700 000 personnes du rôle d'imposition. La mesure permettra à 20 millions de personnes d'économiser de l'argent et de réduire la pauvreté dans laquelle vivent des dizaines de milliers de Canadiens. Certaines familles économiseront 600 \$ par année. Nous allons veiller à ce que les mieux nantis ne soient pas ceux qui en bénéficient. C'est un geste concret. Il s'agit d'une action soutenue pour lutter contre la pauvreté et aider ceux qui en ont le plus besoin.

Trop souvent, nous entendons les politiciens dire qu'il faut accorder des allègements fiscaux aux personnes et aux sociétés les plus riches, et que ces allègements finiront par profiter aux autres, à ceux qui en ont le plus besoin, mais cela ne s'est jamais vu. Au cours des quatre dernières années, nous avons constaté que l'argent consenti à ceux qui en ont le plus besoin — que ce soit sous la forme d'allègements fiscaux ou de l'Allocation canadienne pour enfants — est dépensé dans notre économie. Ce sont eux qui investissent dans notre pays.

• (1655)

Ils le dépenseront l'argent sans tarder, plutôt que de l'économiser pour des vacances ou pour les mauvais jours. Ils stimuleront l'économie. C'est l'occasion de recommencer l'exercice. Je suis heureux de voir le ministre des Finances aller de l'avant avec cette mesure. Je suis certain qu'elle recevra l'appui de tous les partis.

Certains députés ont indiqué que le discours du Trône ne fait pas mention des aînés, notamment de mesures pour ce segment de la population. Or, la mesure profitera directement aux aînés qui ont un revenu inférieur à celui du 1 %. Grâce à cette mesure et au régime d'assurance-médicaments, dont le député a parlé également, les aînés qui ont besoin d'assistance auront plus d'argent dans leurs poches. Je suis certain que les députés conservateurs agiront immédiatement.

Lorsque je me suis promené et ai fait du porte-à-porte dans St. Catharines, les gens m'ont dit que les aînés se préoccupent du prix des produits pharmaceutiques. Ils craignent de devoir choisir entre payer le loyer et acheter des médicaments d'ordonnance. Il est nécessaire de prendre des mesures concrètes à l'égard de l'assurance-médicaments. De telles mesures auront une incidence particulièrement marquée sur les aînés, en diminuant considérablement les dépenses qui les préoccupent.

L'Adresse

J'ai mentionné mes enfants un peu plus tôt. Ce dont j'aimerais parler maintenant, le thème principal de mon discours, ce sont les changements climatiques. En 2015, il n'y avait que ma femme et moi. Cela dit, j'ai toujours considéré les changements climatiques comme une question importante. Depuis la naissance de mon fils et de ma fille, je pense à ce dossier de leur point de vue. Tout le monde à la Chambre aujourd'hui s'en tirera probablement bien, sans trop de problèmes, mais qu'en est-il de la prochaine génération? Que léguerons-nous à la génération qui la suivra? J'ai parlé à beaucoup d'ainés dans ma circonscription et ils partagent cet avis. Ils n'ont peut-être plus beaucoup d'années devant eux, mais ils veulent savoir ce que je vais faire pour leurs petits-enfants. Quelles mesures prendrons-nous pour créer un monde meilleur?

Pendant la campagne électorale, j'ai mis au défi mes adversaires de nommer un gouvernement qui en a fait plus que le nôtre pour l'environnement en quatre ans. Personne n'a pu trouver de réponse. Je propose le même défi à mes collègues d'en face.

Nous allons de l'avant avec un plan ambitieux. Est-ce à dire que notre plan est parfait? Bien sûr que non. Est-ce à dire qu'il restera du travail à faire? Évidemment. Nous sommes déterminés à faire tout ce qu'il faut.

Les résidants de St. Catharines n'ont pas à chercher bien loin pour voir les effets des changements climatiques. Deux des trois dernières années ont été marquées par des inondations, et l'autre par la sécheresse. Autrefois, il y avait de ces tempêtes qu'on ne voyait qu'une fois tous les 50 ou 100 ans, mais ce genre de tempête se produit maintenant chaque année. Nous devons agir. Ce problème m'inquiète.

J'entends certains députés d'en face parler des changements climatiques avec la conviction qu'il s'agit d'un problème créé par l'humain, mais le déni se reflète dans leur discours. Je viens d'entendre un député dire que le CO₂ ne connaît pas de frontières. N'est-ce pas là une raison suffisante pour agir dès maintenant? C'est en tenant ce genre de discours qu'on freine le progrès. C'est ce genre de discours qui nuit à nos enfants et à nos petits-enfants. C'est la plus grave crise qui frappe le Canada. Les gens ont beau baisser les bras et dire que ce ne sont que des sottises libérales. Pourtant, lorsque le chef d'état-major de la Défense s'est fait demander quelle était la plus grande menace à la sécurité du Canada, il a répondu que c'était les conditions climatiques extrêmes.

Dans le secteur des petites entreprises et dans l'industrie de l'assurance, tous disent que nous devons intervenir. Les agences de notation baissent les cotes de crédit des États qui refusent de prendre des mesures de lutte contre les changements climatiques. Il est temps d'agir. Dans St. Catharines, j'ai constaté que c'était la première fois que les changements climatiques faisaient partie des enjeux électoraux. Les résidants de ma circonscription ont dit haut et fort qu'ils veulent que nous agissions dans ce dossier, et nous nous y employons. J'espère que les députés de tous les partis sauront collaborer afin de réaliser les progrès que les Canadiens exigent et méritent et que nos enfants et nos petits-enfants méritent.

• (1700)

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je veux moi aussi vous féliciter d'avoir été nommé de nouveau vice-président. Vous avez gagné le respect de tous les députés dans le passé, et je suis certain que ce sera encore le cas.

J'ai remarqué dans le discours du député qu'il n'avait à peu près pas été question du commerce international et de sa contribution à

la prospérité du Canada. Or, ce à quoi nous a habitués le gouvernement libéral au cours des quatre dernières années est le démantèlement de la politique canadienne en matière de commerce international.

Au départ, le premier ministre avait nommé un ministre du Commerce international. Puis, il s'est ravisé et en a fait un ministre de la Diversification du commerce international. Dans le plus récent Cabinet, c'est une ministre de la Petite Entreprise qui a été nommée. En gros, le commerce international n'est maintenant qu'une fonction secondaire de la ministre, un ajout de dernière minute.

En toute honnêteté, je suis découragé, parce que la politique canadienne de recours au commerce international pour assurer sa prospérité à venir s'est complètement effondrée. Mise à part la renégociation de l'ALENA, le gouvernement libéral n'a pratiquement rien accompli.

Je voudrais que le député nous explique pourquoi l'importance des responsabilités attribuées aux ministres successifs des quatre dernières années n'a cessé de diminuer.

• (1705)

M. Chris Bittle: Monsieur le Président, le député demande pourquoi je n'ai pas parlé de commerce. Je ne disposais que de 10 minutes pour parler des grandes choses que fait le gouvernement. Si j'avais eu quelques heures de plus, nous aurions pu discuter de toutes ces grandes choses, dont le commerce. Je le remercie de le mentionner.

Grâce au gouvernement, le Canada est le seul pays du G7 à avoir un accord de libre-échange avec tous les autres pays du G7. Le gouvernement a mené à bien la négociation de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste et de l'Accord économique et commercial global. Ces accords ont été signés sous la direction du gouvernement actuel. Le libre-échange est une priorité pour le gouvernement. Le député n'a qu'à demander à l'ancien chef de son parti à quel point les négociations de l'ALENA se sont bien déroulées et à quel point la politique commerciale du Canada est solide.

Nous avons une politique de libre-échange solide. Nous avons fait un travail remarquable, et je suis impatient de voir ce que nous réserveront les prochaines années.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, j'ai remarqué que dans le discours du Trône, la question du milieu des arts et de la culture n'avait pas été assez abordée. La circonscription de Vancouver-Est est fort dynamique. En fait, notre circonscription est, proportionnellement, l'une des plus riches en artistes, et nous en sommes très fiers.

Cependant, nous avons un problème en ce qui a trait aux espaces où les artistes peuvent s'épanouir; nous les perdons très rapidement. Ainsi, dans un contexte de gouvernement minoritaire et de coopération, je me demande si le député serait disposé à collaborer avec les députés du NPD pour faire en sorte que le gouvernement se serve de l'enveloppe destinée aux infrastructures pour donner aux artistes les espaces dont ils ont grandement besoin, ce qui permettrait à leur milieu de demeurer florissant et de contribuer à l'économie.

M. Chris Bittle: Monsieur le Président, nous sommes toujours heureux de collaborer avec les autres partis.

L'Adresse

Pendant la législature précédente, nous avons fait des investissements historiques dans les arts et refinancé CBC/Radio-Canada. Des projets dans le domaine des arts ont été financés dans ma circonscription, St. Catharines. Je suis convaincu que nous allons poursuivre cet excellent travail en nous appuyant sur les progrès réalisés pendant la dernière législature.

[Français]

Mme Louise Charbonneau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, dans le discours du Trône, on a proposé de faciliter le remboursement des dettes d'études. C'est une très bonne nouvelle. Nous avons aussi des propositions au sujet des changements climatiques.

Par contre, que feront les libéraux pour les chercheurs scientifiques qui travaillent à des solutions de rechange qui auront un effet réel sur l'environnement, en cette époque où il y a une urgence climatique?

À l'Université du Québec à Trois-Rivières, nos chercheurs sont sur le point de dévoiler un produit à base de biomasse forestière qui remplacera le plastique. Ces produits biodégradables limiteront les déchets trop nombreux qui nuisent à l'environnement.

Nos chercheurs scientifiques pourront-ils se sentir appuyés, eux qui travaillent directement à réduire l'impact des changements climatiques? La planète bénéficiera directement de leurs recherches.

[Traduction]

M. Chris Bittle: Monsieur le Président, nous avons mis fin à la guerre menée contre la science à la dernière législature.

Nous avons investi 4 milliards de dollars dans les conseils subventionnaires. J'ai pu voir le travail extraordinaire accompli par les chercheurs de l'Université Brock. Je suis persuadé que l'Université du Québec à Trois-Rivières voit elle aussi une augmentation des fonds qui lui sont accordés et qui permettront de financer des projets porteurs grâce auxquels nous pourrions respecter nos engagements en matière de lutte contre les changements climatiques.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NP): Monsieur le Président, je veux tout d'abord remercier les gens de Vancouver-Est de m'avoir réélue en me confiant un mandat clair.

Je veux aussi prendre un instant pour féliciter tous les députés qui sont présents à la Chambre aujourd'hui. Je me réjouis à l'idée de collaborer avec les députés élus et réélus, car je crois qu'un meilleur Canada est possible.

C'est un honneur et un privilège de représenter les gens de Vancouver-Est à Ottawa et de faire entendre leur voix. Vancouver-Est compte parmi les collectivités les plus diverses et les plus progressistes du pays. Je suis très fière de notre bilan dans Vancouver-Est. Nous luttons vigoureusement pour défendre nos convictions. Qu'il s'agisse de réclamer un programme national de logement abordable, des mesures pour faire face à l'urgence climatique ou de la justice pour les Autochtones; qu'il s'agisse de dénoncer le gouvernement pour traîner des enfants autochtones devant les tribunaux; qu'il s'agisse de demander qu'on donne suite aux appels à la justice pour les femmes et les filles portées disparues ou assassinées ou qu'on entreprenne une réforme électorale pour que chaque vote compte, les gens de Vancouver-Est s'expriment d'une voix unie et forte sur ces questions.

Je ne doute pas que mon collègue le député de Courtenay—Alberni se joindra moi pour faire ces demandes. Je partagerai mon temps de parole avec lui aujourd'hui.

Avant de plonger dans le discours du Trône, j'aimerais lever mon chapeau au Vancouver Japanese Language School and Japanese Hall, qui, pas plus tard que le mois dernier, a été officiellement désigné lieu historique national. Des personnes qui avaient été déplacées et internées étaient présentes à la cérémonie ce jour-là. C'était vraiment émouvant. Cette reconnaissance est très importante à bien des égards. C'est une page d'histoire que tous les Canadiens devraient connaître.

Dans le même ordre d'idées, j'espère aussi que le gouvernement travaillera avec la collectivité pour aider la ville à soumettre sa demande afin que le quartier chinois de Vancouver soit désigné comme site historique de l'UNESCO. Ce serait quelque chose dont nous serions tous fiers. Ce serait une occasion de braquer les projecteurs sur cette communauté diversifiée et multiculturelle ainsi que sur les Canadiens qui ont contribué à l'édification de cette grande nation qui est la nôtre.

Aujourd'hui, nous sommes dans une situation de gouvernement minoritaire. Les Canadiens ont envoyé un message clair au gouvernement actuel: il ne pourra pas se contenter de faire les choses comme avant. Nous avons tous écouté attentivement le discours du Trône de la semaine dernière. Malheureusement, comme moi, les gens de Vancouver-Est sont restés sur leur faim. Au cours des quatre dernières années, nous avons entendu beaucoup de belles paroles et de grands discours. Hélas, les gestes n'ont pas suivi.

À titre d'exemple, le discours du Trône parle du besoin de réconciliation. Au cours des quatre dernières années, le gouvernement libéral n'a cessé de répéter que la nouvelle relation de nation à nation primait pour lui alors qu'il a manqué, à maintes reprises, de joindre le geste à la parole. Si la réconciliation est ce qui compte le plus pour le gouvernement actuel, pourquoi diable continue-t-il de traîner les enfants autochtones devant les tribunaux? En quoi est-ce logique? Comment justifie-t-il ce type d'action? Pourquoi le gouvernement n'intervient-il pas immédiatement pour fournir de l'eau potable aux gens de Grassy Narrows, qui ont subi un empoisonnement au mercure? Je ne parle pas de leur donner de l'eau embouteillée, mais bien de leur offrir une solution permanente.

Pourquoi les Autochtones vivent-ils encore dans la pauvreté et dans des logements insalubres? Le Canada traverse une crise du logement abordable. Seulement à Vancouver, on recense cette année plus de 2 000 sans-abri et plus de 600 personnes vivant dans la rue, dont 40 % sont des Autochtones. À la lumière du meurtre et de la disparition de femmes et de filles autochtones, pour qu'il y ait réconciliation, il faut que les Premières Nations aient accès à des logements sécuritaires. Les Canadiens de tous les milieux sont touchés par la crise du logement. Les loyers élevés et les faibles taux d'inoccupation font en sorte que même les professionnels qui travaillent se trouvent en situation précaire sur le plan du logement. La question d'épargner en vue d'acheter une maison ne se pose pas quand bien des gens sont à un chèque de paie de se retrouver eux-mêmes à la rue.

L'Adresse

• (1710)

À Vancouver, près du quart des sans-abri sont des personnes âgées. Pensons-y: aujourd'hui, des personnes âgées vivent dans la rue, sans toit, et leur nombre augmente. Nous avons donc besoin dès maintenant d'un financement solide pour remédier à cette crise, et ce, pour toutes les catégories de logement, des logements sociaux aux logements coopératifs en passant par ceux qui sont à vocation locative, et nous avons besoin également d'une accessibilité réelle à la propriété pour les Canadiens.

Nous ne voulons plus de retards dans le versement des fonds, plus de beaux discours, de doubles comptages ou de mots vides. Ce n'est pas acceptable que les libéraux aient décidé de dépenser 19 % de moins que le gouvernement Harper pour les logements abordables et que la plupart des coupes aient ciblé des programmes destinés aux ménages à faible revenu. Ce n'est pas acceptable que nous ayons vu une réduction de 325 millions de dollars, ou 14 %, du financement destiné aux programmes d'aide au logement.

Selon le directeur parlementaire du budget, le gros du financement restant destiné à la Stratégie nationale sur le logement ne sera manifestement versé qu'après 2024, soit après les prochaines élections. Les fonds qui seront versés en 2024 n'aideront aucunement les gens de ma communauté qui n'arrivent pas à trouver un logement abordable, ni aujourd'hui, ni demain, ni la semaine prochaine, ni l'année prochaine, ni la suivante. Ils ne peuvent pas attendre des années. Ils ont besoin que les choses bougent dès maintenant.

Nous avons besoin de fonds d'urgence pour faire construire des logements modulaires pour les gens du parc Oppenheimer. Ces gens habitent dans des tentes depuis plus d'un an, et le temps froid et humide est arrivé. Pensons-y.

Le projet du 58, rue Hastings Ouest est en attente de financement de la part du gouvernement fédéral depuis maintenant des années. La Ville et la province se sont engagées, mais le gouvernement fédéral est encore aux abonnés absents. Il brille par son absence. Le gouvernement fédéral doit faire partie des discussions. Il doit faire sa part, avec la Ville, la province et les organismes à but lucratif, pour que ces logements se construisent.

L'association des jeunes Autochtones urbains est un organisme fantastique de ma circonscription qui multiplie les initiatives pour venir en aide aux jeunes Autochtones à risque qui vivent en ville. Or, ses locaux sont maintenant trop petits pour répondre à la demande, et il doit déménager. Les jeunes aussi ont besoin d'un endroit sûr où se loger. La Ville et la province ont offert leur aide, mais là encore, le gouvernement doit mettre la main à la pâte.

Vancouver-Est compte 47 coopératives d'habitation abritant plus de 1 600 logements au total. À part cinq d'entre elles, elles ont toutes été bâties avant que les libéraux mettent fin au programme national de logement abordable, en 1993. En 2015, les libéraux ont promis de renouveler les conventions d'exploitation des coopératives d'habitation, mais ils n'ont pas voulu aller plus loin que des conventions à court terme, ce qui fait que nous sommes de retour à la case départ. Il faut du concret. Nous avons besoin de conventions à long terme et de financement stable assorti de subventions si nous voulons que les logements existants demeurent abordables.

En somme, l'itinérance est un problème systémique et culturel attribuable à l'incapacité du gouvernement à répondre aux besoins des gens qu'il sert.

J'espère que nous pourrions travailler ensemble au sein du gouvernement minoritaire afin de surmonter plus efficacement la crise du logement qui sévit dans l'ensemble du pays.

En ce qui concerne la crise des opioïdes, le gouvernement doit intervenir. Nous devons déclarer une urgence sanitaire nationale, et il serait tout à fait opportun que le gouvernement lance à tout le moins un programme pilote sur l'approvisionnement sécuritaire afin que nous puissions commencer à sauver des vies. Il serait par ailleurs très utile que le gouvernement appuie les travailleurs de première ligne, qui s'épuisent à l'heure actuelle, en leur fournissant les ressources nécessaires à la poursuite de leur mission vitale.

Ne jugeons pas les gens parce qu'ils sont tels qu'ils sont. Continuons à sauver des vies. Regardons-nous avec humanité et disons que nous pouvons faire mieux.

En ce qui concerne l'assurance-médicaments, je mets au défi n'importe quel député de me dire qu'il n'a jamais rencontré, en faisant du porte-à-porte, quelqu'un qui ne pouvait pas se permettre d'acheter des médicaments. Le gouvernement peut agir en ce sens. Il le promet depuis des décennies. Les néo-démocrates ont fait pression à cet égard. Notre porte-parole en matière de santé fait des pieds et des mains dans ce dossier. J'exhorte le gouvernement à mettre à profit sa position minoritaire pour mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments universel et à payeur unique, pour tous.

Aujourd'hui, nous faisons aussi une proposition au sujet des soins dentaires. Au lieu d'accorder une réduction d'impôt aux gens qui ont des revenus annuels de plus de 140 000 \$, on devrait ramener le plafond à 90 000 \$ et utiliser ces fonds pour mettre en place un programme de soins dentaires destiné à quelque 4,3 millions de Canadiens. Ne serait-il pas formidable de travailler tous ensemble pour réaliser un tel programme?

• (1715)

Nous présentons ces propositions dans un esprit de collaboration et nous disons au gouvernement minoritaire que les néo-démocrates souhaitent travailler avec lui. Travaillons pour améliorer le sort de nos concitoyens et pour apporter les changements qui s'imposent.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je trouve très encourageant d'entendre la députée dire que nous devrions travailler avec et pour les Canadiens. Le discours du Trône contient bon nombre d'excellentes mesures, et j'encourage les députés néo-démocrates à les examiner attentivement.

La députée a parlé du programme d'assurance-médicaments. En effet, cette idée est envisagée depuis des décennies, mais ce n'est qu'au cours des quatre dernières années que le chef d'un parti a fait avancer concrètement le dossier. Pour la première fois depuis l'implantation du régime universel de soins de santé et l'entrée en vigueur de la Loi canadienne sur la santé, on prend enfin les mesures nécessaires pour concrétiser cette idée. Une vaste majorité de Canadiens appuient la mise en place d'un tel programme.

Qu'il s'agisse de ce programme ou encore des réductions d'impôt ou des allègements fiscaux pour les Canadiens à faible revenu, la députée ne pense-t-elle pas qu'il convient d'appuyer ces initiatives progressistes, qui sont à la fois positives et solides?

L'Adresse

• (1720)

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, je sais bien que le député veut nous faire croire que le gouvernement libéral fait un excellent travail. Or, la réalité, c'est autre chose. Je rencontre des personnes âgées qui ont besoin d'un régime d'assurance-médicaments parce qu'elles n'ont pas les moyens de payer leurs médicaments. Le gouvernement dit qu'il a fait avancer le dossier. Les libéraux parlent de faire avancer le dossier, mais nous n'avons encore rien vu de concret.

Les néo-démocrates veulent que le gouvernement mette en place un régime universel d'assurance-médicaments à payeur unique pour que les gens puissent acheter les médicaments dont ils ont besoin. C'est assez les beaux discours. Il est temps d'agir. Les néo-démocrates sont prêts à agir.

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée de Vancouver-Est de son travail. Je sais qu'il y a de nombreux problèmes dans cette région, notamment l'épidémie qu'est devenue la toxicomanie. J'ai pu voir ce qui en est quand j'y suis allée. Le problème sévit dans tout le pays.

J'aimerais qu'elle nous parle de ce qu'elle a vu au centre InSite au cours des quatre dernières années, de ce qui se passe dans sa propre collectivité et de ce que le gouvernement n'a pas su faire dans ce domaine.

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, j'espère que la question de la députée signifie que tous les députés appuient les idées novatrices.

Les habitants de ma circonscription souhaitent notamment qu'il y ait un accès à des drogues sûres. Pour ce faire, il faut considérer la toxicomanie comme un problème relevant du domaine de la santé et non de la justice pénale.

Par exemple, quelqu'un qui souffre de toxicomanie irait voir un médecin, qui prescrirait quelque chose pour régler le problème. Peu importe le médicament prescrit par le médecin, la personne pourrait l'obtenir grâce à l'assurance-médicaments. C'est ce que nous proposons pour sauver des vies.

InSite est un programme extraordinaire qui fonctionne bien dans ma circonscription. Il permet de sauver des vies et de réduire la propagation de maladies, mais il ne suffit pas à lui seul. Il y a la crise du fentanyl, qui a tué quelque 12 000 personnes partout au pays. La crise ne touche pas seulement Downtown Eastside; elle touche l'ensemble du pays.

Je demande au gouvernement d'annoncer, à tout le moins, un programme pilote. Lançons un programme pilote d'accès à des drogues sûres dans le Downtown Eastside de Vancouver pour sauver des vies. Montrons au reste du pays comment une telle chose peut être faite sans jugement.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je souhaite remercier la députée de Vancouver-Est de son intervention, notamment en ce qui concerne le régime de soins dentaires et le régime d'assurance-médicaments. Je sais que la réduction des coûts pour les entreprises favorise également la création d'emplois. C'est l'un des domaines où nous sommes capables de soutenir la concurrence des États-Unis et d'autres pays. Lorsque les gens savent qu'une entreprise offre aux employés des services de base et une couverture médicale, on observe également une augmentation de la productivité.

J'aimerais que la députée nous en dise plus au sujet des soins dentaires. Je représente une circonscription aux prises avec l'un des taux de pauvreté chez les enfants les plus élevés au Canada. Comment un pays comme le Canada peut-il laisser des enfants dans la souffrance parce qu'il n'a pas de régime de soins dentaires?

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, je félicite mon collègue d'avoir repris ses fonctions de doyen du caucus néo-démocrate.

Aujourd'hui, des enfants souffrent dans nos collectivités. Par exemple, il y a des enfants dans ma circonscription qui ont besoin de quoi manger. Le gouvernement doit mettre en place un programme alimentaire national dans les écoles. Voilà un point.

En ce qui concerne les soins dentaires et la façon dont les gens gèrent les problèmes dentaires, un régime de soins dentaires améliorera la vie des enfants et pas seulement au moment de son utilisation. Les soins dentaires peuvent faire gagner de la confiance aux enfants et avoir une incidence sur toute leur vie. Si nous nous attaquons aux problèmes dentaires dès maintenant, nous pourrions prévenir d'autres maladies plus tard, ce qui permettra au système de soins de santé d'économiser de l'argent. De plus, il y a actuellement des gens dans ma collectivité qui sont incapables de postuler à des emplois en raison de leurs problèmes dentaires et du manque de services dentaires. Ils ont honte de leurs dents et n'ont pas la confiance nécessaire pour postuler à des emplois.

Je pense que, ce faisant, nous économiserons de l'argent à long terme. C'est la bonne chose à faire. La formule proposée par le NPD sera efficace. En limitant les modifications fiscales à 90 000 \$, il sera possible d'investir les 1,6 milliard de dollars économisés grâce à ce changement dans un régime de soins dentaires qui appuiera environ 4,3 millions de Canadiens d'un océan à l'autre.

• (1725)

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, c'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui au nom des résidents de Courtenay—Alberni. Je tiens à les remercier de m'avoir réélu avec un mandat si fort. Je tiens également à vous féliciter, monsieur le Président, de votre récente nomination.

J'aimerais exprimer tout particulièrement ma reconnaissance aux leaders des Nuuchahnulth, les Ha'wiih, qui sont les chefs héréditaires des Nuuchahnulth. Ils m'ont donné le nom *ciqh-sii* cet automne, qui veut dire porte-parole des chefs héréditaires des 14 nations des Nuuchahnulth. Je suis profondément touché et honoré de pouvoir me faire leur porte-parole ici, à la Chambre des communes.

J'aimerais également rendre hommage à ma famille, car on n'arrive pas à la Chambre sans l'aide de sa famille. Je pense tout particulièrement à ma grand-mère de 94 ans, qui est décédée seulement le mois dernier. Elle était la fille du regretté chef Solomon Mallett, de Fish River. Elle était la dernière membre de la famille qui parlait cri.

Je lui ai promis, ainsi qu'à toute ma famille, de lutter pour les langues autochtones afin d'en conserver les locuteurs — comme ma grand-mère, Mabel Lazar — pour éviter que nous ne perdions leurs langues. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour soutenir les langues autochtones.

L'Adresse

Nous sommes ici aujourd'hui pour parler du discours du Trône. À l'heure actuelle, des Canadiens ordinaires nous disent qu'ils ont besoin d'aide. Si le discours du Trône est tout ce que les libéraux sont prêts à nous offrir, nous leur disons que ce n'est simplement pas assez pour nos concitoyens.

Le discours du Trône était l'occasion, pour les libéraux, de prendre réellement l'engagement d'aider les Canadiens à surmonter les difficultés actuelles. Au lieu de cela, ils ont totalement ignoré le message que les Canadiens nous ont envoyé durant la campagne électorale. La législature vient tout juste de commencer, et le gouvernement est déjà en train de rompre ses promesses. Les belles paroles ne suffisent pas. Il nous faut des mesures concrètes. Les Canadiens s'attendent à davantage.

Près de la moitié des Canadiens de tous les coins du pays sont à 200 \$ près de ne plus pouvoir payer leurs factures.

Par ailleurs, nous pouvons constater, autour de nous, les effets de la crise climatique et toute l'urgence de cette crise. Les jeunes manifestent dans les rues. Ils s'inquiètent de l'avenir. La semaine dernière, au centre-ville de Courtenay, le groupe Youth Environmental Action a exhorté le gouvernement à agir de toute urgence. Au lieu d'actions immédiates, le gouvernement propose une plateforme qui vise l'année 2050.

Ce groupe espérait, comme nous tous, que le gouvernement reconnaisse l'urgence de la situation, puisque le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a recommandé de réduire les émissions de 45 % d'ici 2030. Le gouvernement n'a rien dit à ce sujet. Au lieu de collaborer avec nous afin d'améliorer la vie des Canadiens, les libéraux se sont bornés à offrir de belles paroles, sans la moindre trace d'un geste concret.

Par ailleurs, les députés libéraux parlent d'un programme d'assurance-médicaments, mais il n'y a aucune mention officielle d'un programme universel, complet ou public, ni d'un budget ou d'une échéance.

Des gens de ma circonscription communiquent avec moi. Je pense par exemple à une jeune mère dont l'enfant est atteint de fibrose kystique. Elle n'a tout simplement pas les moyens d'acheter les médicaments nécessaires. Quand les enfants d'un pays aussi riche que le Canada sont privés des médicaments dont ils ont besoin à cause d'un manque d'argent, c'est un échec lamentable.

En ce qui concerne l'environnement, les libéraux ont donné des milliards de dollars en subventions à l'industrie des combustibles fossiles au lieu d'investir dans l'énergie renouvelable et la création d'emplois. Aucune mesure plus ambitieuse n'est prévue pour réduire les émissions d'ici 2030 et pour résoudre le problème pressant auquel nous devons maintenant faire face. Au lieu de cela, les libéraux continuent d'accorder d'énormes subventions à l'industrie pétrolière et gazière.

Les libéraux n'ont pas su travailler avec nous pour que les ultra-riches paient un peu plus. Au lieu de cela, ils ont continué de renoncer à des milliards de dollars que les sociétés doivent aux Canadiens. Ils auraient pu travailler avec nous pour qu'on cesse de profiter des Canadiens qui peinent encore à rembourser leurs propres dettes.

Pour ce qui est de la réconciliation, les libéraux continuent d'affirmer que la relation la plus importante est celle qu'ils ont avec les Autochtones. Or, ils s'obstinent à traîner les enfants autochtones devant les tribunaux. Ils refusent de s'engager à abandonner l'appel in-

terjeté contre une décision juste envers les enfants autochtones. Ils manquent aussi à leurs obligations en refusant de régler les lacunes du système d'aide à l'enfance.

À la Chambre, les députés m'ont entendu parler des 19 millions de dollars que le gouvernement a dépensés, juste en honoraires d'avocats, afin de contester le droit de la nation des Nuuchah-nulth de pêcher et de vendre du poisson. La nation a eu gain de cause à deux reprises devant la Cour suprême du Canada.

Au lieu de respecter la décision des tribunaux, le gouvernement continue de se battre contre cette nation aux frais des contribuables. Les Nuuchah-nulth veulent partager. Ils veulent se montrer solidaires. Ils veulent pouvoir pêcher comme ils ont l'habitude de le faire.

● (1730)

Pour ce qui est du logement, les libéraux n'ont pas présenté de plan concret. Nous avons besoin de 500 000 logements maintenant pour compenser les 25 dernières années. Il nous faut des logements coopératifs. J'ai vécu dans ce type de logements, et nous en avons désespérément besoin.

À Courtenay, on discute actuellement de la nécessité de construire des logements coopératifs et d'obtenir de l'aide fédérale. Le gouvernement a promis de mettre fin à l'itinérance parmi les vétérans. Or, il n'en fait aucune mention dans le discours du Trône. Nous savons également que les conditions de logement de nombreux Autochtones sont épouvantables.

J'ai entendu ma collègue de Vancouver-Est parler de la crise des opioïdes et de la nécessité de mettre en place un projet pilote sur l'accès à des médicaments sans danger. En effet, plus de 12 000 Canadiens ont perdu la vie inutilement à cause de médicaments empoisonnés.

Nous avons besoin de communautés thérapeutiques de rétablissement comme celles qui existent en Italie et au Portugal, deux pays qui ont réussi à réduire leur nombre de décès par surdose. Au Canada, surtout en Colombie-Britannique, les gens sont 79 fois plus susceptibles de mourir d'une surdose. Si c'était sept fois plus, ce serait déjà suffisant pour faire un constat d'échec, mais un taux 79 fois plus élevé nous oblige à nous demander qui est responsable d'une telle situation. Il est urgent d'agir.

Pour la côte Ouest, je dois dire que l'élément le plus important qui manque dans le discours du Trône est la situation urgente du saumon; on n'en parle pas du tout. Hier, le député de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country a parlé pendant 20 minutes et il n'a pas dit un mot sur la situation urgente du saumon.

J'ai eu le privilège aujourd'hui de discuter avec la nouvelle ministre des Pêches et des Océans et je lui ai demandé d'agir. La situation est aussi critique qu'un incendie de forêt dans le Nord de l'Alberta ou qu'une inondation dans l'Est du Canada. Le saumon représente des retombées économiques d'un milliard de dollars en Colombie-Britannique, toutefois ce n'est pas seulement l'économie qui est en jeu. C'est notre sécurité alimentaire, notre culture et notre mode de vie. Tout est lié à notre écosystème.

L'Adresse

Cette année, on a observé le plus faible retour vers le fleuve Fraser depuis que ces données sont compilées. Il n'était pas seulement faible: il était la moitié du nombre le plus bas jamais observé. La rivière Skeena a enregistré des creux historiques. On attendait 60 000 saumons kétas dans la rivière Alouette; seulement 450 sont revenus. Il y a eu le glissement de terrain de Big Bar. Nous apprenons maintenant que la majorité des poissons ont péri.

C'est une période catastrophique. Le gouvernement ne veut pas être celui qui verra le saumon de la côte Ouest et du Pacifique dépérir comme la morue de l'Atlantique. Le gouvernement doit agir avec le sentiment d'urgence que nécessite la situation actuelle sur la côte Ouest. Je fais appel aux libéraux. Il ne s'agit pas de trouver des coupables pour les couvrir de honte. Il s'agit de faire ce qui s'impose immédiatement. Le temps est à l'action.

Le gouvernement a annoncé ses fonds de restauration pour le saumon, qu'il s'agisse du fonds de restauration pour le saumon de la Colombie-Britannique ou du Fonds pour la restauration côtière. L'argent n'est tout simplement pas versé. De nombreux bénévoles tentent de faire le travail qui s'impose, mais ils ne voient pas les fonds promis.

Samedi dernier, plus de 60 personnes se sont jointes à la Central Westcoast Forest Society aux baies Clayoquot et Barkley, à Ucluellet. Elles ont enlevé 23 000 tonnes de plastique et de débris dans les cours d'eau afin de permettre le retour des poissons. Une simple enveloppe de 102 millions de dollars de la part du gouvernement fédéral n'est pas suffisante. Nous avons besoin de 500 millions de dollars dès maintenant, et ce n'est que pour les projets de restauration.

Les groupes de mise en valeur n'ont pas vu d'augmentation en plus de 29 ans alors qu'il y a urgence. Il est interdit de capturer et de garder les poissons marqués. Cela n'a aucun sens. Nous devrions marquer tous les poissons de toutes les écloséries et veiller à ce que les adeptes de la pêche sportive puissent garder les poissons. Cela contribuera à la conservation.

Le gouvernement s'est engagé à retirer les élevages de saumon d'ici 2025. Il n'y a rien dans le discours du Trône à ce sujet et ce, même si nous observons une quantité record de poux du poisson.

Le gouvernement permet encore le transfert de poissons infectés par le réovirus pisciaire, un agent infectieux. Nous avons vu des disparitions massives causées par la prolifération d'algues le long des voies de migration de saumoneaux, et le gouvernement joue les agents doubles. Il fait fonction d'agent pour l'industrie tout en disant qu'il est là pour protéger nos stocks sauvages. La Commission Cohen a dit que le gouvernement ne pouvait pas faire les deux.

Sauf indication contraire, le gouvernement permet l'ouverture immédiate de la pêche au hareng. C'est fondamental, car tout est interconnecté. C'est l'espèce essentielle pour le saumon et les épaulards résidents du Sud. C'est une pêche minotière et c'est insensé. Les néo-démocrates demandent au gouvernement d'écouter le savoir local et autochtone.

Le gouvernement doit déclarer que la situation du saumon en Colombie-Britannique est critique et l'annoncer immédiatement. Il doit intervenir sur le terrain.

• (1735)

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.): Madame la Présidente, comme c'est ma première intervention à la 43^e législature, j'aimerais remercier les citoyens de Lon-

gueuil—Charles-LeMoyne de m'avoir réélue. Évidemment, je remercie également ma famille, mes amis et les bénévoles qui m'ont appuyée.

J'ai écouté le discours du député d'en face, avec qui j'ai eu le grand plaisir de travailler au dossier des anciens combattants à la 42^e législature. Dans son discours, j'ai remarqué qu'il a dit que le discours du Trône ne faisait aucune mention des anciens combattants. J'aimerais le corriger. En fait, à la page 14 du discours du Trône, il peut clairement voir notre promesse.

En plus des 10 milliards de dollars investis au cours des quatre dernières années pour les anciens combattants, les Forces armées canadiennes, les militaires et leur famille, nous promettons, en partenariat avec VETS Canada et d'autres organismes, de mettre fin à l'itinérance chez les anciens combattants.

Le député d'en face appuiera-t-il le discours du Trône en ce qui a trait à l'aide que nous offrons aux militaires et à leur réseau de soutien?

M. Gord Johns: Madame la Présidente, je veux remercier mon amie et collègue avec qui je siégeais au comité des anciens combattants. Nous avons bien entendu le gouvernement présenter une motion en juin dernier appelant à mettre fin à l'itinérance chez les vétérans. Il a bien été question vaguement des vétérans dans le discours du Trône, mais l'itinérance chez les vétérans n'a pas été mentionnée. Le gouvernement a présenté une motion appelant à mettre fin à l'itinérance chez les vétérans. Où est son plan? Il dit vouloir y arriver d'ici 2025. Nous voulons connaître son plan.

Autant le premier ministre que le chef de l'opposition ont appuyé notre motion de novembre 2018 visant à mettre fin à l'accumulation de fonds inutilisés. Nous espérons que les libéraux tiendront parole au moment du budget supplémentaire des dépenses, car nous savons qu'il reste des fonds inutilisés. Ils se sont engagés à mettre fin à l'accumulation de fonds inutilisés pour les vétérans, alors nous nous attendons à ce que cela se réalise.

Présentement, le gouvernement n'atteint que 6 des 24 normes de service. Il se dit fier de son bilan concernant les vétérans, mais il devrait peut-être agir concrètement. Le gouvernement pourrait se servir de l'argent de la fin de l'exercice précédent pour atteindre les 18 normes qu'il n'a pas encore réussi à atteindre. C'était la promesse des libéraux lorsqu'ils ont appuyé la motion et cela comprend la députée.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, je tiens à féliciter mon collègue pour son discours percutant, qui reflète certains des problèmes les plus importants de sa circonscription et des Britanno-Colombiens.

Il y a deux semaines, j'ai reçu la visite d'un grand groupe de citoyens très inquiets de l'usage continu de parcs en filet pour la pisciculture en Colombie-Britannique et des répercussions dévastatrices que cette pratique a sur le saumon sauvage. Ils nous exhortent à soulever à la première occasion à la Chambre la nécessité de passer à des bassins terrestres le plus rapidement possible.

Ma question porte en fait sur le logement, étant donné que c'est littéralement le principal problème dont on m'a parlé lors de la campagne électorale. Ma circonscription compte de très nombreuses coopératives bien gérées qui ont vu le jour grâce à des fonds fédéraux dans les années 1970 et 1980 et qui ont permis de fournir des milliers de logements abordables à des familles de tout genre.

L'Adresse

Je me demande si mon collègue est d'accord avec moi quand je demande au gouvernement actuel de financer à nouveau un programme national de logements coopératifs afin que l'on puisse bâtir les centaines de milliers de logements coopératifs dont tant de Canadiens ont désespérément besoin.

M. Gord Johns: Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue d'avoir soulevé cette question. J'ai moi-même eu la chance de vivre dans une coopérative d'habitation, qui offrait un logement sûr et sécuritaire.

Dans les années 1970 et 1980, l'époque dont il parlait, plus de 10 % des logements étaient subventionnés. Il s'agissait, dans la plupart des cas, de coopératives d'habitation. Aujourd'hui, nous en sommes à 3 %, tandis qu'en Europe, c'est plutôt 30 %. Là-bas, le logement est perçu comme un droit. On estime que tout le monde mérite d'avoir un logement sûr, sécuritaire et abordable.

Lorsqu'on s'assure de disposer de coopératives d'habitation subventionnées, on fait en sorte que les gens aient des endroits sûrs et sécuritaires où vivre. Elles fonctionnent parce que les gens qui y vivent peuvent avoir des niveaux de revenus et des besoins différents. Nous pouvons en construire partout au pays, comme nous l'avons fait dans les années 1970 et 1980.

Bien des personnes à qui j'ai parlé et qui ont eu le privilège de vivre dans des coopératives d'habitation ont maintenant fait la transition vers des logements non subventionnés, mais nombre de celles qui n'ont pas pu le faire y vivent toujours. En conséquence, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour offrir des logements sûrs, sécuritaires et abordables. Le modèle coopératif est un choix logique.

Une chose que je n'ai pas mentionnée dans mon allocution est que nous avons désespérément besoin que des représentants du gouvernement viennent en Colombie-Britannique et qu'ils écoutent ce que les gens ont à dire concernant la question du logement.

• (1740)

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Madame la Présidente, je suis très heureux de prendre la parole à la Chambre.

Je tiens à remercier tout d'abord mes concitoyens de m'avoir élu. J'ai eu l'un des meilleurs résultats au Canada. Je tiens à les remercier tous de leur appui ainsi que de leur aide pendant la campagne. Je remercie également mes bénévoles et mes partisans et, bien sûr, ma famille, sans qui je ne pourrais pas être ici. J'en suis à mon deuxième mandat à la Chambre des communes.

Je veux aussi prendre le temps de remercier tous les Calgariens et les Albertains d'avoir fait élire une solide équipe conservatrice de 33 députés sur 34. Ils ont fait le bon choix pour s'assurer que leur voix sera entendue à la Chambre des communes du Parlement du Canada. On ne profitera plus des Albertains.

Avant de poursuivre, madame la Présidente, je veux mentionner que je vais partager mon temps de parole avec le député de Durham. Je suis convaincu qu'il contribuera de manière significative au débat et qu'il nous fera part de ce que les Ontariens attendent du Parlement du Canada.

Le discours du Trône s'est révélé profondément décevant, un affront aux Albertains. Notre province traverse l'une des conjonctures économiques les plus difficiles depuis de nombreuses générations. Les Albertains ont l'habitude des ralentissements économiques dans le secteur pétrolier et gazier, dans le secteur de l'énergie. Ce n'est

rien de nouveau. Lorsque j'ai déménagé en Alberta en 2005, tous les travailleurs du secteur de l'énergie que j'ai rencontré m'en ont parlé. Je me rappelle que durant la dernière récession, ils préconisaient d'épargner en prévision de la prochaine récession. Le temps allait passer et la province connaîtrait un nouveau cycle d'expansion. Des projets allaient voir le jour. De nouvelles occasions s'offriraient à nous pour stimuler la croissance économique et créer des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne dans le secteur de l'énergie.

Or, on voit que ces quatre dernières années, le gouvernement a failli à la tâche. Bien que les sociétés pétrolières et gazières investissent dans les énergies renouvelables et le capital humain, le gouvernement a plutôt décidé d'éliminer progressivement le secteur de l'énergie. Il n'y a pas d'autres entreprises qui souhaitent autant mettre à profit le savoir, les capacités et le type de travail que les gens accomplissent. Je dis souvent aux gens de chez nous et à tous les Canadiens que je rencontre que nous avons passé une génération à convaincre les jeunes de poursuivre des études dans les domaines des sciences, des technologies, du génie et des mathématiques en leur faisant miroiter des emplois bien rémunérés dès la fin de leurs études. Dans le secteur privé, des emplois et des stages coopératifs les attendaient. Certains d'entre eux n'ont même pas eu besoin de finir leurs études pour gagner des salaires à six chiffres en tant qu'ingénieurs, dans le secteur pétrolier et gazier, dans les installations de Suncor partout dans le monde.

Nous venons d'apprendre de terribles nouvelles. La société Hali-burton a annoncé qu'elle allait fermer ses cimenteries en Alberta. Nous avons des nouvelles de sociétés comme Suncor Énergie. Encana a changé de nom et elle déménage aux États-Unis. La société y a déjà transféré la plupart des membres de son conseil d'administration. Les décisions d'une entreprise canadienne sont maintenant prises aux États-Unis. Autrefois, Encana était considérée comme un fleuron. Elle était la principale société de gaz naturel au Canada, et maintenant, les décisions sont prises à Denver. Trans Canada a fait disparaître le mot « Canada » de son nom parce que son avenir au pays est devenu incertain. Maintenant, elle s'appelle TC Énergie pour cacher aux investisseurs américains le fait qu'il s'agit d'une société canadienne. C'est une occasion manquée. Je suis venu ici pour veiller à ce qu'on ne rate plus pareille occasion en ce lieu et à ce que les Albertains aient des possibilités au sein de la Confédération, au sein d'un Canada uni.

La grande majorité des gens chez qui je suis allé, quelle que soit la rue, m'en ont parlé. Ils en ont assez de se faire manger la laine sur le dos. Je l'ai déjà dit et je le répète: les Albertains n'en peuvent plus de se faire traiter comme des colonisés. Nous ne sommes pas des colonisés. Notre contribution au Canada est immense. Notre province a transféré au-delà de 600 milliards de dollars. Les Albertains s'en plaignent, mais il faut les comprendre, parce que c'est vrai. Nous voulons pouvoir créer de la richesse, et à cette condition nous sommes disposés à partager une partie de cette richesse avec le reste du Canada et à en faire profiter la Confédération. Pour le moment, nous faisons plus que notre part et tout ce que nous demandons, c'est que le gouvernement tende l'oreille. Le premier ministre Kenney, qui est à Ottawa aujourd'hui, a présenté cinq demandes toutes simples, mais aucune d'elle ne s'est frayé un chemin jusqu'au discours du Trône. Le gouvernement fédéral n'a donné suite à aucune de ces demandes. Elles n'avaient pourtant rien de nouveau et reprenaient au contraire des choses déjà maintes fois réclamées par le premier ministre de la province.

L'Adresse

Celui-ci demandait notamment que le fonds de stabilisation soit déplafonné. À l'heure où on se parle, le gouvernement de l'Alberta est forcé de faire des déficits même s'il voudrait revenir à l'encre noire, ce que le gouvernement fédéral actuel est incapable de faire. En déplafonnant le fonds de stabilisation, la province pourrait récupérer les « trop-payés », comme je les appelle, qu'elle a versés à la Confédération et stabiliser les services sociaux ainsi que les services de santé et d'éducation sur lesquels comptent les Albertains.

• (1745)

Ce sont des choses extrêmement importantes qu'il faut faire. Le premier ministre a demandé une modification cruciale au projet de loi C-69 afin que certains grands projets bénéficient d'une dispense. Le projet de loi « anti-pipeline », comme on l'appelle en Alberta, garantit qu'il n'y aura pas de nouveaux projets proposés. Lorsque je me rends au centre-ville de Calgary et que je parle aux gestionnaires, aux directeurs et aux personnes qui prennent la décision de poursuivre ou non un projet au Canada, ils me disent qu'on ne pense pas à de nouveaux projets susceptibles d'être proposés pour le marché canadien.

La plupart des emplois bien rémunérés dans le secteur pétrolier et gazier sont dans la construction. Grâce aux tout nouveaux projets qui voient le jour, des dizaines de milliers de personnes peuvent être embauchées pendant toute la saison de la construction. Au cours des quatre dernières années, le gouvernement n'a pu faire valoir que l'expropriation d'une société de pipeline et la prise en charge du contrat TMX de Kinder Morgan. Après avoir tergiversé pendant des années et essayé d'empêcher la construction du pipeline, le Parti libéral a eu une conversion de dernière minute. Soudainement, le gouvernement est en faveur de la construction d'un pipeline, mais d'un seul. Il a annulé le pipeline Énergie Est. Il a annulé l'oléoduc Northern Gateway d'Enbridge. Il a annulé plus de kilomètres de pipelines qu'il n'en a réellement construit. Le seul qui a peut-être une chance de voir le jour est en fait le dernier grand projet d'infrastructure énergétique au Canada. La même chose s'est produite avec le projet de gaz naturel liquéfié, où les emplois sont bien rémunérés.

Depuis une génération, nous convainquons les gens d'aller dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Nous avons aussi passé beaucoup de temps à convaincre des gens des autres régions du Canada et des États-Unis à déménager en Alberta pour y gagner leur vie. Nous ne disposons pas des avantages qu'offrent de magnifiques provinces comme la Colombie-Britannique, qui possède des montagnes et l'océan. L'Alberta se compose simplement de contreforts onduleux, et le territoire est passablement plat dans l'est de la province. Cependant, la province disposait alors d'une excellente qualité de vie et elle offrait de grandes possibilités d'emplois dans un secteur qui tentait toujours de faire de son mieux et qui se trouvait à l'avant-garde du progrès. L'Alberta compte des biologistes de la faune et des gens qui s'intéressent à l'assainissement de l'environnement. En faisant du porte-à-porte, j'ai rencontré ces gens, c'est-à-dire ceux qui travaillent pour des entreprises pétrolières et gazières en vue d'assainir l'environnement. Ils m'ont dit être fiers de leur travail et de leur contribution pour faire en sorte que, pour chacun de ses projets, l'environnement finisse par être assaini et remis le plus possible dans son état original.

Suncor est l'une de ces excellentes sociétés qui ont réussi à faire cela. L'avant-dernier gouvernement provincial lui a même remis un certificat d'excellence en environnement. Il se trouve maintenant des bisons sauvages sur le territoire, ce qui ne s'était pas vu depuis

très longtemps. Soit dit en passant, le parc national Wood Buffalo héberge une population de bisons sauvages en excellente santé.

Comme le discours du Trône renferme très très peu de choses pour les Albertains, nous nous attendons à ce que le gouvernement leur tende la main et s'efforce véritablement de combler le fossé entre la situation telle qu'elle est, ce que les Albertains vivent depuis quatre ans, et ce qu'on attend en situation de gouvernement minoritaire. À l'heure actuelle, il y a toute une province qui se sent oubliée. Nous ne demandons pas qu'on nous fasse la charité. Nous demandons au gouvernement fédéral de nous laisser le champ libre, de nous laisser créer de la richesse. Qu'il nous laisse créer des emplois, les emplois bien rémunérés dans le secteur privé dont a regorgé la province pendant les deux dernières décennies.

Depuis que je me suis installé à Calgary, j'ai constaté à quel point cette ville a connu une croissance incroyable. Je représente les banlieues les plus au sud-est de la ville. Il y a des collectivités entières qui n'existaient pas quand je suis arrivé. Un hôpital a été construit dans ma circonscription. Il n'était pas là en 2005. Entre 30 000 et 40 000 personnes sont venues s'établir dans ma région. Cranston, Mahogany, Auburn Bay, Seton, Rangeview et Copperfield sont toutes de nouvelles collectivités.

Des dizaines de milliers de personnes ont choisi Calgary. Elles ont choisi l'Alberta pour ses emplois bien rémunérés dans le secteur de l'énergie. Nous avons diversifié notre économie bien au-delà de ce qu'on pourrait penser.

• (1750)

Le secteur pétrolier et gazier représente une proportion beaucoup plus petite de l'économie de l'Alberta qu'en 1997. La province a diversifié son économie. Elle était sur la bonne voie, mais le gouvernement fédéral actuel l'a empêchée de continuer à créer la même richesse.

Le discours du Trône est tout simplement inacceptable. Il n'y a pas assez de mesures concrètes pour rassurer ou reconforter les Albertains qui ont perdu leur emploi et qui ont épuisé leurs indemnités de départ. Il n'y a aucune possibilité de travailler dans le secteur auquel ils ont consacré 20 années de leur vie, depuis leurs études et leurs premiers pas sur le marché du travail. Ils ne sauraient y trouver du travail leur permettant d'apporter une contribution à leur famille.

C'est avec fierté que je voterai contre le discours du Trône, car il ne contient rien qui vaille.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je souhaite au député de Calgary Shepard un bon retour à la Chambre.

Il dit que les Albertains devraient avoir la chance de prospérer et que c'est la raison pour laquelle il s'est fait élire député. L'ensemble de son discours semble toutefois reposer sur l'idée que le secteur pétrolier et gazier est le seul qui puisse amener la prospérité. En outre, il a beaucoup parlé de Suncor, ce que je trouve fort intéressant parce que, le 5 décembre, il y a quelques jours à peine, Suncor a annoncé la construction d'un parc éolien de 300 millions de dollars dans le Sud de l'Alberta.

Même si le député est un ardent défenseur du secteur pétrolier et gazier, ce que je peux comprendre, peut-il convenir que d'autres secteurs que le pétrole et le gaz puissent offrir des possibilités intéressantes?

M. Tom Kmiec: Madame la Présidente, le député souligne que Suncor a lancé un projet, ce qui est effectivement le cas. Cependant, il oublie de dire que l'intérêt des sociétés d'hydrocarbures pour les énergies renouvelables ne date pas d'hier et qu'elles y investissent depuis 20 ans. Ce n'est pas nouveau.

Le député devrait garder à l'esprit qu'il n'a aucun collègue en Alberta. Les Albertains se sont exprimés et ont rejeté les quatre années d'échec du gouvernement libéral. Peu importe la rue où je me trouve, j'entends le même discours. Les gens veulent seulement retourner au travail, que ce soit dans les énergies renouvelables ou les énergies fossiles, et espèrent que le gouvernement fédéral cessera de leur nuire.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés que, quand une personne a la parole et répond à une question, la moindre des choses est que le député qui l'a posée prenne le temps d'écouter la réponse et que les partis cessent de se renvoyer la balle à voix haute.

Nous passons aux questions et aux observations. La députée de Vancouver-Est a la parole.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, je félicite le député de Calgary Shepard d'avoir été réélu à la Chambre.

L'urgence climatique ne va pas se régler toute seule. Nous le savons tous. C'est notre réalité. Nous savons aussi que le programme libéral pour régler l'urgence climatique n'en fera rien. Nous ne sommes même pas en voie d'atteindre l'objectif fixé dans l'Accord de Paris. Au rythme actuel, il nous manquera 175 millions de tonnes pour atteindre notre objectif de réduction des émissions en 2030.

Cela étant dit, ce qu'il nous faut, ce sont des mesures vigoureuses pour éviter une catastrophe climatique. Nous pouvons commencer par faire de vrais choix budgétaires, par exemple pour financer les transports en commun. Nous pouvons arrêter de subventionner le secteur des carburants fossiles. Les libéraux avaient promis de le faire en 2015. Nous pouvons mettre en oeuvre un vrai plan de transition qui soit juste pour les travailleurs.

Le député a parlé des travailleurs et de la nécessité de veiller à ce qu'on s'occupe de leur famille. Le gouvernement pourrait présenter un vrai plan de transition équitable pour que ces travailleurs n'aient pas à s'en faire pour l'avenir. Ne serait-il pas souhaitable de leur faire savoir qu'ils ont un avenir même si nous nous attaquons à l'urgence climatique.

M. Tom Kmiec: Madame la Présidente, je m'inscris en faux contre l'utilisation de termes comme « urgence climatique » pour désigner les problèmes bien réels des changements climatiques. Je reçois beaucoup de courriels, souvent formatés, de la part de gens qui se préoccupent sincèrement de l'environnement. Les changements climatiques les inquiètent. Selon moi, leurs craintes sont réelles, mais les termes comme « urgence » et « crise » servent souvent à suggérer une ingérence en bloc du gouvernement dans l'économie et dans le fonctionnement des entreprises et des provinces. Je rejette la prémisse selon laquelle il s'agit de la seule façon de s'attaquer au problème des changements climatiques.

Je rejette aussi la notion voulant qu'il incombe au gouvernement seul d'assurer ce que l'on appelle une « transition équitable » — un terme des plus subjectifs selon moi. Des gens qui surveillent les marchés internationaux et l'Agence internationale de l'énergie af-

L'Adresse

firmement que, dans un avenir prévisible, la demande pour le gaz naturel et le pétrole ira en grandissant et non en diminuant.

Partout dans le monde, on s'attend à ce que les besoins en énergie augmentent, et non le contraire. Pourquoi ne pas en produire davantage, que ce soit avec le vent, le soleil ou les combustibles fossiles? Il est possible d'utiliser divers moyens de production en même temps et de gérer les attentes à leur égard, tout en faisant de notre mieux pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

• (1755)

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier mes concitoyens, les résidents de Durham, de m'avoir accordé l'honneur de prendre de nouveau la parole à la Chambre, en cette 43^e législature. C'est un immense honneur pour moi de représenter ma ville au Parlement.

Puisque j'ai assisté au souper de gala organisé la semaine dernière à Toronto par la société Churchill pour rendre hommage à David Crombie, et en tant qu'ancien directeur du comité de sélection, je suis très heureux de commencer ma première intervention de la session par une citation de Winston Churchill.

Il s'agit d'une citation marquée par l'autodérision, car Churchill a dit: « C'est une bonne chose pour les gens peu instruits de lire des livres de citations [...] » Pour ma part, j'ai lu beaucoup de livres de citations, non seulement de Winston Churchill, mais aussi du gouvernement et du premier ministre.

Je vais faire ressortir certaines citations du discours du Trône, que j'ai retenues de manière positive. Il s'est conclu sur un passage remarquable du discours prononcé par le premier ministre Lester B. Pearson à l'occasion de l'inauguration de la Flamme du centenaire, qui est située tout près d'ici, à l'Édifice de l'Ouest. Le voici:

Aujourd'hui, nous entamons un nouveau chapitre de l'histoire de notre pays. Que le bilan de ce chapitre soit un bilan de coopération et non de conflits; de dévouement et non de division; de service, et non d'individualisme [...]

Paradoxalement, le discours a donné le coup d'envoi aux célébrations de notre centenaire, célébrations durant lesquelles on a allumé la Flamme du centenaire avec du gaz naturel canadien. Je ne suis pas sûr que le Cabinet du premier ministre ait été conscient de ce paradoxe quand il a choisi cette citation inspirante, mais c'est de cette façon que les Canadiens ont célébré le centenaire du pays. La Flamme du centenaire est maintenant entourée des écussons de l'ensemble des provinces et des territoires du pays, y compris le Nunavut, et elle est alimentée par du gaz naturel canadien, ce qui permet à la flamme au sommet de la fontaine de continuer à brûler à Ottawa, même pendant les hivers les plus froids.

Plus tôt dans son discours, M. Pearson a loué notre capacité industrielle et l'ingéniosité du Canada. On peut se demander ce qui précédait le passage cité par le gouvernement dans son discours du Trône. Dans le même discours, M. Pearson fait l'éloge du gaz naturel canadien de maintes façons. Je le cite:

Sur le plan économique, nous sommes devenus une société riche et une grande puissance industrielle. Nous avons ajouté de nouvelles dimensions au progrès et au bien-être de la société canadienne. Les frontières de la liberté et des possibilités se sont élargies pour tous les Canadiens.

Voilà les observations faites par Lester B. Pearson sur l'équilibre qu'avait réussi à atteindre le Canada en faisant preuve d'ingéniosité, en exploitant ses ressources naturelles et sa capacité industrielle, et en faisant rayonner ses secteurs industriels afin de veiller au bien-être de sa population.

L'Adresse

Une chose qui fait partie du discours des députés de ce côté-ci de la Chambre depuis le début du premier mandat du premier ministre et qui était absente du discours du Trône, c'est la reconnaissance de la diversité économique du Canada. On ne fait aucune mention des graves problèmes d'unité nationale que nous vivons en raison de l'opposition du premier ministre et du gouvernement libéral au secteur des ressources de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et d'ailleurs. Cela n'est nullement mentionné. Contrairement au gouvernement, M. Pearson comprenait cette ingéniosité et cette industrie, et il les célébrait, ainsi que le bon travail des Canadiens, qui ajoute de nouvelles dimensions au progrès pour le bien-être de la population.

Le premier ministre de l'Alberta est à Ottawa aujourd'hui. L'Alberta est très fière de partager ses richesses avec le reste du pays. Je ne parle pas seulement de l'ingéniosité de son industrie. Lorsque l'industrie de l'automobile battait de l'aile dans ma province, l'Ontario, un plus grand nombre d'emplois dans le secteur manufacturier dérivait de l'industrie des ressources de l'Ouest du Canada que de l'assemblage d'automobiles. Lorsque l'économie nationale était en difficulté en raison de la récession mondiale, c'est le secteur économique de l'exploitation des ressources qui nous a hissés en tête du G7. Il faut le reconnaître. Voilà ce qui ajoute de nouvelles dimensions au progrès.

Le premier ministre et l'ensemble du Cabinet devraient lire l'intégralité du discours de M. Pearson, et non trier sur le volet quelques sections inspirantes. Il nous faut un premier ministre qui ne divise pas le pays.

● (1800)

La déception et la grogne que nous observons dans bien des régions du pays découlent directement du fait que le premier ministre entrave le progrès de provinces qui peinent déjà à composer avec les cours mondiaux des ressources, la contestation des projets d'oléoduc et une foule d'autres problèmes. Ces provinces ont vu un gouvernement prendre une foule de décisions stratégiques qui les empêchent d'avancer. C'est ce que le premier ministre fait depuis le début.

J'en ai parlé dans le discours que j'ai fait il y a quatre ans, en janvier 2016. J'ai dit à quel point j'étais déçu que le premier ministre parle de diversité sans toutefois reconnaître la diversité économique de notre pays. Dans le premier discours qu'il a prononcé à l'étranger en tant que premier ministre du Canada, en janvier 2016, à Davos, il a dit: « Mon prédécesseur voulait que vous connaissiez le Canada pour ses ressources naturelles, je souhaite que vous nous connaissiez pour notre débrouillardise. »

Il était troublant de le voir essentiellement s'en prendre à son prédécesseur quelques minutes seulement après son arrivée à un forum international. Pire encore, le Cabinet du premier ministre a ensuite modifié le discours de manière à ce que la mention que le premier ministre avait faite de son prédécesseur soit simplement remplacée par une mention du Canada dans la version officielle. Nous savons que les communiqués contiennent souvent la mention « le discours prononcé fait foi ». Cependant, certaines paroles n'auraient pas dû être prononcées par le premier ministre. Fait plus grave encore que cet affront à son prédécesseur, le premier ministre s'est moqué de l'industrie canadienne des ressources dans sa première allocution prononcée à Davos. Voilà comment on sème la division.

J'ai dit au début de mon intervention que j'allais m'appuyer sur des citations, tout comme le discours du Trône a inclus un extrait de

l'allocution du premier ministre Pearson. Je vais reprendre une citation que j'ai utilisée il y a quatre ans et qui semble encore plus pertinente aujourd'hui. Robert Stanfield, en mars 1969, a affirmé ceci: « Soyons bien clairs: l'unité nationale ne consiste pas à rallier la majeure partie du Canada contre une de ses régions. » Voilà de sages paroles à un moment où un Trudeau, Pierre Trudeau, semait la division au pays. Je peux le dire à la Chambre sans risquer de me faire reprendre.

Nous observons la même chose dans l'approche de l'actuel premier ministre, comme en fait foi son premier discours, qu'il a prononcé à Davos. Il y a opposé l'ingéniosité et le secteur des ressources. C'est comme si le drainage par gravité au moyen de vapeur et la capacité des sables bitumineux canadiens de réduire les activités minières, la consommation d'eau et la production de gaz à effet de serre n'étaient pas des innovations aux yeux du premier ministre.

L'ingéniosité du secteur canadien des ressources et les marchés financiers qui se sont développés ici grâce aux ressources ont ajouté de nouvelles dimensions au bien-être du pays, comme Lester Pearson le disait à la veille du centenaire du Canada.

Qu'a fait le premier ministre au cours des quatre dernières années pour entraîner une crise de l'unité nationale?

Après le discours à Davos, il y a eu l'annulation unilatérale du projet Northern Gateway, sans aucune consultation auprès des communautés autochtones propriétaires à 33 % avant de leur retirer cette occasion. Il y a eu l'annulation du projet Énergie Est causée par le projet de loi C-69, dont il a encore été question à la période des questions aujourd'hui. Pourquoi? Parce que la majorité des Canadiens, y compris le premier ministre de ma province, s'opposaient à ce projet de loi. En ce qui concerne le projet Trans Mountain, l'entreprise l'a abandonné en raison de l'incertitude au Canada. Il y a eu le projet de loi C-48, le moratoire relatif aux pétroliers, puis l'interdiction imposée unilatéralement dans l'Arctique par le premier ministre en 2016 qui a fait en sorte que 17 % des terres ne peuvent plus être exploitées par les Inuits et par les habitants du Nord.

D'ailleurs, l'ancien sénateur libéral Charlie Watt a dit ceci au sujet des mesures prises unilatéralement par le premier ministre lorsque ce dernier était à Washington:

Il n'y a jamais eu vraiment de consultations. En fait, lorsque le président des États-Unis et le premier ministre du Canada ont pris cette décision, nous n'avons pas été très contents. Ils ne sont même pas venus nous voir et ils ont tout simplement déclaré: « Voilà ce que nous allons faire ».

Ce n'est pas tout à fait ce qu'on pourrait qualifier de réconciliation.

On comprend pourquoi les Canadiens sont mécontents. Ce qui manque dans le discours du Trône, c'est la reconnaissance que le Canada peut et doit équilibrer sa diversité économique. Cela signifie d'acheminer nos ressources vers le marché. Cela signifie d'accorder la priorité aux pipelines. Cela signifie de mettre fin au projet de loi C-69, source de grande discorde. Voilà ce qu'on veut voir de la part du premier ministre.

● (1805)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je souhaite un bon retour au député. Je sais que nous allons nous amuser au cours des prochains mois et des prochaines années.

L'Adresse

C'est curieux que dans son discours, il ait accusé le gouvernement d'avoir sélectivement choisi une citation tirée du discours du Trône, et qu'il ait ensuite tenté de couper les cheveux en quatre en parlant de l'utilisation des ressources de l'Alberta et de l'ingéniosité de la population là-bas. J'ai trouvé cela très curieux, d'autant plus qu'il parlait d'unité nationale.

Le député pourrait-il donner des exemples de ce que le Parti conservateur a fait pour favoriser l'unité nationale? Comment les conservateurs — individuellement en tant que parlementaires et collectivement en tant que parti — ont-ils contribué à véritablement renforcer cette unité plutôt que, comme beaucoup de gens le diraient, à attiser encore plus la discorde dans ce dossier?

L'hon. Erin O'Toole: Madame la Présidente, je remercie le député de Kingston et les Îles d'avoir posé une question à laquelle il m'est si facile de répondre.

Si le Cabinet du premier ministre a eu à modifier l'allocation que le premier ministre a prononcée à Davos pour en retirer la référence à son prédécesseur, c'est que l'ancien premier ministre Stephen Harper s'était servi de la tribune de Davos pour parler du Canada comme d'une superpuissance sur le plan énergétique. Il avait notamment suggéré qu'on se serve du gaz naturel liquéfié de la Colombie-Britannique et de l'Ouest canadien pour réduire la production d'électricité à partir de charbon en Asie. C'est bon pour les changements climatiques et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ainsi que pour notre secteur.

Nous sommes des chefs de file mondiaux dans le secteur de l'énergie nucléaire, des petits réacteurs modulaires, des ressources gazières et pétrolières, et des ressources énergétiques traditionnelles. Nous sommes une superpuissance en matière d'énergie, mais nous avons un premier ministre qui ne prend même pas la peine de le mentionner dans son allocution. C'est cela qui est honteux. Je ne choisis pas ce qui me convient. Le premier ministre s'est arrangé pour que les flèches qu'il avait décochées à son prédécesseur ne figurent pas dans son communiqué. Nous devrions reconnaître la diversité de notre pays. Comme Lester Pearson, nous devrions être fiers des personnes qui contribuent à notre pays, que ce soit un pêcheur du Canada atlantique ou une personne qui travaille dans l'industrie des ressources naturelles dans le Nord.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue d'avoir parlé de ressources et d'emplois, et en particulier des pêcheurs. Nous avons la tempête parfaite actuellement en Colombie-Britannique. Le secteur forestier tourne au ralenti, surtout dans les collectivités côtières. Le secteur du saumon s'est effondré, comme je l'ai mentionné plus tôt. Il y a urgence dans ce secteur. Les pêcheurs, ceux qui s'efforcent de gagner leur vie, n'ont reçu aucune aide d'Ottawa. Les prestations d'assurance-emploi n'ont pas été prolongées. La saison de la pêche commerciale a été prolongée jusqu'au 20 août, mais les pêcheurs n'ont obtenu aucune aide. Les pêcheurs perdent leur bateau et leur maison, et le gouvernement ne leur offre aucun soutien.

Nous avons besoin d'un train de mesures d'urgence pour ces pêcheurs et leur famille. Il faut rétablir les stocks pour que les pêcheurs puissent retourner au travail. Nous devons prendre des mesures concrètes, remédier à la mauvaise gestion qui s'est produite pendant des décennies sous des gouvernements tant libéraux que conservateurs, opter pour une approche écosystémique globale, et protéger les poissons dont dépend le saumon. Des mesures urgentes s'imposent.

Mon collègue et le caucus conservateur joignent-ils leur voix à la mienne pour demander au gouvernement fédéral de prendre un train de mesures d'urgence, étant donné que les prises ont été moins de la moitié de leur plus bas niveau historique dans le Fraser, le plus important fleuve à saumon au monde? J'espère que mon collègue joindra sa voix à la mienne dans cet appel à l'action.

• (1810)

L'hon. Erin O'Toole: Madame la Présidente, mon collègue de la Colombie-Britannique a mentionné l'importance de la pêche et de nos ressources extracôtières. Nous devrions être fiers de ces ressources. Nous devrions les gérer efficacement et éliminer les incertitudes pour les familles qui dépendent de cette industrie. Il faut respecter la diversité économique du Canada.

Le député a aussi mentionné le bois d'oeuvre et son industrie. Or, lorsqu'il a renégoциé l'accord économique qui revêt la plus grande importance pour le Canada, à savoir l'ALENA, le gouvernement n'a pas désigné le bois d'oeuvre comme un enjeu prioritaire. L'industrie automobile, l'industrie des ressources et l'industrie agricole n'ont pas non plus été désignées comme des priorités gouvernementales. Le gouvernement a plutôt mis l'accent sur les objectifs progressistes du premier ministre, qui visaient principalement à dorser son image et à se faire du capital politique. Pourtant, cette approche s'est révélée inefficace en Chine et en Inde. Il est grand temps que les libéraux fassent passer les débouchés et les emplois canadiens avant leurs intérêts politiques.

[Français]

La présidente suppléante (Madame Carol Hughes): La députée de Sherbrooke ne disposera que de cinq minutes pour faire son discours. Je devrai ensuite l'interrompre.

La députée de Sherbrooke a la parole.

Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Madame la Présidente, je vous félicite, ainsi que le Président, pour vos nominations. Je suis persuadée que vous saurez faire régner la loi et l'ordre dans ce haut lieu de la démocratie.

C'est avec honneur que je prends la parole pour la première fois à la Chambre pour représenter les citoyennes et les citoyens de la circonscription de Sherbrooke, des gens engagés et dynamiques. D'ailleurs, je souligne une autre belle performance de la Sherbrookoise Kim Boutin, qui a remporté plusieurs médailles ce week-end à Shanghai lors de la Coupe du monde de patinage de vitesse sur courte piste. Elle est un exemple de rigueur, de discipline et de détermination.

Maintenant, j'aimerais saluer quelques personnes sans qui je n'aurais pu aspirer à devenir la représentante des Sherbrookoises et des Sherbrookoises. Dans un premier temps, je remercie ma famille qui m'a apporté son soutien et son amour inconditionnel tout au long de mon aventure électorale. Je sais que je peux compter sur elle pour m'accompagner et me soutenir dans mes nouvelles fonctions. Puis, je me dois de saluer tous les bénévoles, ainsi que mon équipe de campagne, qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire partager notre vision de Sherbrooke et du Canada. Grâce à leur excellent travail, nous avons pu convaincre les citoyennes et les citoyens de la circonscription que nous étions la meilleure équipe pour les représenter.

Depuis le 22 octobre dernier, mon équipe et moi sommes au travail. Je compte être très active et présente sur le terrain, pour écouter les préoccupations de la population et pour porter ses projets ainsi que ses défis.

Travaux des subsides

[Traduction]

Je veux contribuer à bâtir un avenir meilleur pour les gens de ma circonscription, les Sherbrookoïses, les Québécoises, les Canadiennes et les êtres humains partout sur la planète. J'ai décidé de me lancer en politique avant tout pour les générations futures.

[Français]

J'ai un plan et une vision claire pour Sherbrooke. Je compte profiter de mon mandat pour mettre plusieurs initiatives en avant. Le premier sujet qui m'a poussée à me porter candidate est sans aucun doute l'environnement. Étant une grandeoureuse de la nature et des activités de plein air, je me sens directement interpellée par les changements climatiques. J'avais envie de faire partie de l'équipe de notre premier ministre, qui a un véritable plan pour le Canada et qui est un précurseur en matière de lutte contre les changements climatiques. Chaque geste compte, petit ou grand.

Il faut poursuivre l'électrification du transport en commun à Sherbrooke, notamment avec les autobus hybrides, bannir l'usage du plastique à usage unique, promouvoir et soutenir le développement de technologies vertes en appuyant les chercheurs de nos universités et de nos collègues. Il faut surtout poursuivre le dialogue avec la population pour la sensibiliser aux défis que représente la lutte contre les changements climatiques.

La condition des femmes est une autre préoccupation qui me tient particulièrement à cœur. Je suis fière de faire partie d'une formation politique qui n'a pas peur de mettre en avant des politiques féministes. Pensons notamment à la Politique d'aide internationale féministe du Canada déposée par ma collègue la députée de Compton—Stanstead. La présence des femmes sur la scène publique et particulièrement dans le domaine politique est un enjeu de taille. Je veux travailler de concert avec mes collègues pour améliorer nos façons de faire afin que de jeunes femmes et de jeunes mères puissent devenir députées sans pour autant négliger leurs familles. Il faut aussi continuer à encourager les femmes à se présenter en politique et je veux être un exemple positif pour toutes celles qui souhaiteraient le faire.

Un autre défi important est celui de la pénurie de main-d'œuvre et l'immigration. Nous devons continuer d'accueillir les nouveaux venus avec générosité et soutenir l'intégration harmonieuse des immigrants à notre société. Au cours de ma campagne, j'ai eu l'occasion de rencontrer des gens d'affaires et plusieurs d'entre eux m'ont parlé de la pénurie de main-d'œuvre. Ils démontrent tous une ouverture à l'accueil de travailleurs immigrants.

Enfin, il y a aussi le développement économique. Il faut faire de Sherbrooke un pôle d'innovation, de recherche et de développement d'industries liées aux technologies vertes. Il faut soutenir également le développement économique en favorisant de jeunes entreprises innovantes en démarrage. Le Fonds stratégique pour l'innovation aide déjà plusieurs entreprises de la région et notre gouvernement poursuivra sur cette lancée.

Le discours du Trône prononcé par notre premier ministre était rassembleur. Les priorités de notre gouvernement, dont la lutte contre les changements climatiques et une baisse d'impôts pour la classe moyenne, rejoignent les priorités des citoyennes et des citoyens de Sherbrooke et c'est pourquoi je vais l'appuyer.

• (1815)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la question sur le sous-

amendement est réputée avoir été mise aux voix et un vote par appel nominal est réputé avoir été demandé et différé jusqu'au mardi 10 décembre, à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je pense que, si vous demandez l'opinion de la Chambre, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 18 h 30 et pour que nous passions au prochain point à l'ordre du jour.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): D'accord?

Des voix: D'accord.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Conformément au paragraphe 81(5) du Règlement, la Chambre se forme maintenant en comité plénier pour étudier tous les crédits du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

[Français]

Je quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier.

TRAVAUX DES SUBSIDES

[Traduction]

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) 2019-2020

(La Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Bruce Stanton.)

Le président: À l'ordre. Le débat d'aujourd'hui est un débat d'ordre général qui porte sur l'ensemble des crédits déposés à la Chambre le jeudi 5 décembre 2019.

Conformément aux dispositions de la motion qui a été adoptée le jeudi 5 décembre 2019, la durée totale du débat n'excédera pas quatre heures. La première ronde débutera avec l'opposition officielle, suivie du gouvernement, du Bloc québécois et du Nouveau Parti démocratique. Après cela, nous suivrons le déroulement normal.

[Français]

Des périodes de 15 minutes à la fois seront attribuées à chaque député. Ce temps de parole pourra être utilisé à la fois pour le débat ou pour poser des questions. Si les députés souhaitent utiliser ce temps pour faire un discours, celui-ci ne doit pas dépasser 10 minutes, afin de laisser au moins 5 minutes pour des questions au ministre.

Lorsque la parole sera accordée à un député, il ou elle devra indiquer à la présidence la manière dont la période de 15 minutes sera utilisée, autrement dit quelle portion sera utilisée pour le discours et quelle portion pour les questions et réponses.

Les députés devraient aussi se rappeler que le consentement unanime sera requis afin de partager la période de 15 minutes avec d'autres députés.

Lorsque la période est utilisée pour des questions et observations, la durée de la réponse du ministre doit correspondre à peu près au temps pris pour poser la question, puisque ce temps sera soustrait au temps accordé au député.

Travaux des subsides

• (1820)

[Traduction]

Je tiens également à préciser qu'en comité plénier, les observations doivent être adressées à la présidence, tout comme lors d'un débat habituel de la Chambre. Je compte sur la coopération de tous pour respecter toutes les normes établies en matière de décorum, de langage et de comportement parlementaires.

Je rappelle également aux députés que, comme nous sommes en comité plénier, les députés peuvent prendre la parole depuis le siège de leur choix à la Chambre.

Nous allons maintenant commencer le débat de ce soir. La Chambre, constituée en comité plénier conformément à l'article provisoire 81(5) du Règlement, entreprend l'étude en comité plénier de tous les crédits du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

Nous entamons le débat. Le député d'Edmonton Mill Woods a la parole.

L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC): Monsieur le président, j'utiliserai mon temps de parole pour poser des questions.

Les Albertains vivent présentement une crise économique. Plus de 150 000 emplois ont été perdus dans le secteur de l'énergie et des milliards de dollars en investissements ont quitté la province. Même si le budget supplémentaire des dépenses prévoit des investissements additionnels de 5 milliards de dollars, il n'est question de l'Alberta qu'une seule fois, lorsqu'on mentionne le coût de mise en œuvre de la taxe sur le carbone — 17 millions de dollars —, taxe qui ne fera qu'empirer les choses dans la province. Pourquoi le gouvernement ne fait-il rien pour répondre à la crise de l'emploi qui sévit en Alberta?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le président, je suis très heureux de participer à ce comité plénier et de répondre à une question importante concernant ce que nous ferons pour faire croître l'économie canadienne du XXI^e siècle. Nous le ferons en collaborant avec l'ensemble des Canadiens et en investissant dans les gens de la classe moyenne, comme nous le faisons une fois de plus aujourd'hui, afin de favoriser la croissance économique tout en protégeant l'environnement. Nous serons extrêmement heureux de collaborer avec nos collègues d'en face pour nous assurer que cette croissance se fasse sentir partout au pays, y compris en Alberta.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, je le répète, il n'y a aucun plan qui vise spécifiquement à aider l'Alberta. Certes, le gouvernement prévoit dépenser 265 millions de dollars pour que les Canadiens fortunés achètent des voitures étrangères, mais aucun aspect de ce plan n'aidera l'Alberta. Pourquoi le gouvernement accorde-t-il des subventions qui créeront de l'emploi dans d'autres pays alors que les collectivités canadiennes sont en difficulté?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, à nouveau, je suis enchanté de faire partie de ce comité plénier ce soir. Cela me permet de rappeler à la Chambre à quel point, au cours des quatre dernières années, en investissant dans nos infrastructures, dans la classe moyenne et aussi dans les activités qui protègent l'environnement tout en faisant croître l'économie, nous sommes parvenus à de meilleurs résultats, et cela est vrai à tous les égards.

[Traduction]

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, une somme de 99,7 millions de dollars destinée à des véhicules électriques est prévue dans le crédit pour éventualités du gouvernement, le crédit 5. Ce crédit est censé servir en cas d'urgence. Pourquoi le gouvernement s'en sert-il pour subventionner l'achat de véhicules électriques? Où est l'urgence?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, cette façon de faire est en place depuis le début de la Confédération. Elle vise à protéger l'intégrité du gouvernement et sa capacité d'investir dans les Canadiens lorsqu'il ne dispose pas encore de tous les renseignements. C'est la pratique habituelle du gouvernement à la Chambre des communes.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, ce n'est pas la pratique habituelle. Le crédit pour éventualités est réservé aux urgences.

Le gouvernement a affirmé vouloir rendre les habitations éconergétiques plus abordables pour les Canadiens ordinaires. Or, il prévoit 200 millions de dollars à l'intention des riches propriétaires de véhicules électriques et 300 millions de dollars pour lutter contre les changements climatiques dans d'autres pays. En quoi cela profite-t-il aux propriétaires canadiens moyens?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, voilà un autre exemple qui montre l'importance d'investir dans les travailleurs et les familles de la classe moyenne et d'aider plus de Canadiens à faire partie de celle-ci. Au XXI^e siècle, c'est le meilleur moyen de faire croître l'économie. Contrairement à ce que pourraient faire croire d'autres fondements philosophiques de l'économie, nous avons appris ces dernières années qu'il s'agit de la meilleure manière, non seulement du point de vue de l'efficacité économique, mais aussi du point de vue de l'équité.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, les réductions d'impôts annoncées par les libéraux aujourd'hui équivalent à seulement 38 ¢ par jour par contribuable et à 76 ¢ par jour par famille. Entre-temps, le gouvernement distribue 265 millions de dollars pour des voitures que la classe moyenne n'a même pas les moyens de se procurer. Pourquoi cette hypocrisie?

• (1825)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, le moment est tout indiqué pour rappeler aux députés que le gouvernement a fait exactement la même chose en 2015. Nous avons d'abord réduit les impôts de la classe moyenne du Canada, ce qui a allégé le fardeau fiscal de neuf millions de Canadiens. Encore cette année, suivant notre promesse électorale, nous sommes à même de réduire les impôts de la classe moyenne et de ceux qui aspirent à en faire partie, c'est-à-dire quelque 20 millions de Canadiens, et nous en sommes fiers.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, j'ignore comment dépenser 265 millions de dollars pour des voitures électriques permettra à des gens d'accéder à la classe moyenne.

Cependant, le président du Conseil du Trésor convient-il que les parlementaires doivent disposer de tous les renseignements avant de voter sur des mesures importantes comme des plans de dépenses?

Travaux des subsides

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, notre collègue soulève un point très important. C'est à la fois le privilège et la responsabilité des députés de faire tout ce qu'ils peuvent pour appuyer un gouvernement ouvert, transparent et responsable. Nous nous sommes efforcés d'agir ainsi au cours des quatre dernières années, mais il y a toujours du travail à faire et nous comptons sur les députés des autres partis pour nous aider à y parvenir.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, le président du Conseil du Trésor convient-il que des plans incomplets ne devraient pas être mis aux voix puisque les paramètres des plans peuvent changer considérablement?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, il y a certains éléments qui, pour des raisons de transparence, mais aussi d'intégrité et de prudence gouvernementale, apparaissent d'une certaine manière dans les comptes publics et dans les budgets des dépenses depuis le début de la Confédération.

C'est avec grand plaisir que j'expliquerai davantage au député pourquoi il en est ainsi.

[Traduction]

M. Kelly McCauley: J'invoque le Règlement, monsieur le président. La coutume veut qu'en général, pendant un comité plénier, le gouvernement dispose du même temps pour répondre à une question qu'il en a fallu pour la poser. Je suis conscient que les questions difficiles peuvent exiger un peu plus de temps, mais quand un député pose une question à laquelle on peut répondre simplement par oui ou par non, j'aimerais bien, monsieur le président, que vous suiviez les règles que suit généralement le comité plénier et que vous laissiez au gouvernement le même temps pour répondre aux questions qu'il en a fallu pour les poser.

Le président: Je remercie le député. Je peux lui assurer que je suis de près la durée des interventions. Pendant l'échange auquel nous venons d'assister, il y avait une différence de cinq ou dix secondes entre la question et la réponse. Nous garderons néanmoins l'œil ouvert.

Cela dit, j'aimerais en profiter pour rappeler que, si un député prend sept ou huit secondes pour poser une question qui exige une réponse étoffée, il va sans dire que le ministre concerné aura un peu plus de temps pour répondre. Soyez toutefois assurés que nous veillerons au grain afin que l'exercice soit juste pour tous. Je remercie le député d'avoir invoqué le Règlement.

Le député d'Edmonton Mill Woods a la parole.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, nous constatons un autre détournement du crédit 40 de 2018 pour en faire une caisse noire. Le président du Conseil du Trésor admettra-t-il que cette tentative d'harmonisation est une farce et s'engage-t-il à supprimer ce mécanisme qui ne suppose aucun compte à rendre pour les prévisions budgétaires futures?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, je vais faire de mon mieux pour répondre de la manière la plus succincte et la plus claire possible aux importantes questions que nous posent les membres de l'opposition.

Sur cette question qui vient de m'être posée, je peux utiliser le langage technique et précis. Le Conseil du Trésor utilise le crédit 5—Dépenses éventuelles du gouvernement, afin d'aider les or-

ganisations lorsque les autorisations pour celles-ci sont, de prime abord, insuffisantes lors du dépôt des dépenses principales.

[Traduction]

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, je parlais du crédit 40, pas du crédit 5.

Le projet pilote pour le crédit d'exécution du budget, officiellement le crédit 40 de la caisse noire, a manifestement échoué. Le gouvernement n'approuve pas le financement plus rapidement qu'auparavant. En fait, le directeur parlementaire du budget actuel et ses deux prédécesseurs ont dit que c'était un échec. S'engagera-t-il à faire preuve de transparence et à mettre fin à cette pratique inefficace?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, à nouveau, je suis très heureux de répondre à cette importante question.

Comme le député l'a lui-même dit, il y a eu, au cours des dernières années, un projet-pilote qui a tenté — et qui a réussi, jusqu'à un certain point — d'augmenter non seulement la transparence des dépenses gouvernementales, mais aussi la capacité des députés de l'opposition à aider le gouvernement à faire un travail important d'investissement dans les gens et dans les infrastructures.

[Traduction]

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, trois directeurs parlementaires du budget ont dit que cela n'avait pas marché.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses 2018-2019, il y avait un crédit central de 90 millions de dollars affecté au projet de LNG Canada et aucun fonctionnaire ne savait à quoi il servait. Aujourd'hui, les ministères de l'Industrie et de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien disposent d'un crédit central de 72 millions de dollars pour les mesures de soutien au projet de LNG Canada au titre du budget des dépenses supplémentaires actuel. Le ministère est au courant de ce projet depuis plus d'un an. Pourquoi l'acheminement de ces fonds contourne-t-il le processus normal?

• (1830)

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, à nouveau, il s'agit d'une question importante qui porte sur la nécessité d'investir, à la fois dans les gens et dans les infrastructures.

Nous avons la chance, au Canada, de compter sur des ressources naturelles considérables qu'il faut absolument pouvoir acheminer vers les marchés étrangers. En travaillant avec les députés de l'opposition, nous trouverons des mesures encore plus solides pour profiter de ces ressources naturelles, faire croître l'économie et faire croître la classe moyenne.

[Traduction]

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, la question ne portait pas sur l'importance du projet de LNG Canada. En fait, il s'agissait de savoir pourquoi le financement contourne le processus normal.

En plus des 99,7 millions de dollars alloués par l'entremise du crédit central du Conseil du Trésor, le ministère des Transports demande 165 millions de dollars de financement supplémentaire pour les subventions aux véhicules électriques. Pourquoi le financement est-il partagé?

Travaux des subsides

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le président, le transport, comme nous le savons, est à l'origine du quart des émissions de gaz à effets de serre, dont la moitié proviennent des véhicules automobiles. C'est donc pourquoi nous avons instauré un incitatif pour l'achat de véhicules zéro émission. Un très grand nombre de gens ont tiré parti de ce programme au cours des cinq derniers mois et nous voulons nous assurer que les personnes qui décident d'investir dans un véhicule électrique puissent obtenir leur rabais du gouvernement fédéral.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, le gouvernement actuel utilise le crédit 10 du Conseil du Trésor, qui est moins transparent et dont on ne se servait à peu près jamais par le passé, pour faire l'injection de centaines de millions de dollars. Pour quelle raison ces programmes ont-ils droit à un traitement spécial?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, je suis très heureux des questions posées.

Je suis très heureux aussi de compter sur la collaboration des membres de l'opposition pour qu'ils nous indiquent de quelle manière ils aimeraient accroître davantage la transparence de ces comptes. Nous avons fait des progrès importants au cours des dernières années et nous comptons sur la législature actuelle pour continuer d'en faire.

[Traduction]

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, habituellement, le crédit pour éventualités du gouvernement est employé pour les dépenses imprévues, dans les cas de catastrophe naturelle ou d'urgence par exemple. Sur une période de 10 ans, le gouvernement actuel est le seul à l'avoir utilisé pour les subventions et contributions. Quelle est l'urgence qui justifie l'emploi de fonds pour éventualités pour ces subventions?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, comme je l'ai dit plus tôt, il existe des procédures établies qui maintiennent non seulement l'intégrité, mais aussi la capacité du gouvernement de faire des investissements qui, au départ, n'ont peut-être pas fait l'objet de prévisions parfaites ou pour lesquels l'information n'était pas complète à un moment ou à un autre. Comme je l'ai mentionné, les procédures préservent l'intégrité et la capacité des députés de l'opposition à formuler des commentaires sur cette intégrité.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, en 2018, le gouvernement libéral a supprimé les droits d'ancienneté des vétérans qui travaillent à l'ASFC. Le ministre va-t-il se lever et dire aux vétérans qui travaillent dans la fonction publique qu'il va annuler cette décision?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le président, nous avons mis en place un certain nombre de programmes de transition pour aider les vétérans à profiter de différentes possibilités d'emplois et de mesures de recyclage.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, le ministre refuse d'expliquer pourquoi le gouvernement a privé les vétérans de leurs droits d'ancienneté et de dire s'il reviendra sur cette décision.

En outre, le ministre peut-il confirmer qu'il n'utilisera jamais plus les droits des vétérans qui travaillent dans la fonction publique en tant que monnaie d'échange?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, comme je l'ai dit, en ce qui concerne l'appui à nos anciens combattants, nous avons mis sur pied de nombreux programmes. Notre gouvernement est déterminé à soutenir et à honorer nos anciens combattants et

leur famille. Nous sommes bien décidés à faire en sorte que nos anciens combattants aient accès à un soutien adéquat. Depuis 2016, le gouvernement a fait de nouveaux investissements totalisant plus de 10 milliards de dollars. Les mesures de transition et les mesures de recyclage s'avèrent extrêmement importantes pour les anciens combattants.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, il s'agit en fait d'un enjeu lié au Conseil du Trésor, le gouvernement libéral ayant éliminé les droits d'ancienneté pour les anciens combattants de l'Agence des services frontaliers du Canada. Le ministre peut-il nous confirmer que le gouvernement n'agira plus de la même manière à l'avenir?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, nous avons le plus grand respect pour les anciens combattants, et nous en avons fait la preuve ces dernières années. Nous devons non seulement reconnaître l'importance de leur contribution à notre pays, mais également veiller à ce qu'ils reçoivent un soutien adéquat du gouvernement après leur service.

• (1835)

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, le ministère de la Défense nationale dispose d'un fonds de 47,8 millions de dollars visant à améliorer ce qu'il a baptisé l'« Équipe de la Défense ». Qu'est-ce que l'Équipe de la Défense?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, la politique de défense du Canada, qui est très ambitieuse, est entièrement financée et compte 333 projets ainsi que de grands projets d'approvisionnement, et il faut donc s'assurer d'avoir le personnel approprié pour les gérer. Il est extrêmement important de pouvoir compter sur du personnel supplémentaire lorsqu'il est question d'approvisionnement afin de pouvoir utiliser les deniers publics efficacement.

L'hon. Tim Uppal: Monsieur le président, selon moi, ce qu'est l'Équipe de la Défense, pour laquelle les libéraux dépensent 47,8 millions de dollars, n'est toujours pas clair.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, lorsque nous avons fait l'analyse, nous nous sommes entretenus avec des Canadiens de tout le pays dans le cadre de l'examen des Forces armées canadiennes dont nous avons besoin. Nous avons aussi augmenté le nombre de membres dans la Force régulière, y compris la Réserve. Cela comprend le personnel civil nécessaire pour soutenir les Forces armées canadiennes. Le secteur des achats est très important si nous voulons nous assurer d'avoir le bon nombre d'employés pour traiter les projets d'acquisition.

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le président, comme je le disais plus tôt, c'est un grand plaisir d'être en votre compagnie aujourd'hui. J'aimerais vous féliciter, ainsi que le Président, pour vos importantes nominations.

Je suis heureux de discuter, avec les députés de la Chambre, en comité plénier, des dépenses du budget supplémentaire des dépenses (A) récemment déposé. Comme le savent probablement les membres du comité plénier, le budget supplémentaire des dépenses décrit les besoins financiers qui n'étaient pas suffisamment étoffés pour être ajoutés au budget principal des dépenses qui a été déposé au printemps dernier. Le budget supplémentaire des dépenses peut également comprendre des prévisions de dépenses qui faisaient partie du budget principal des dépenses mais qui ont été peaufinées pour tenir compte de l'évolution de certains programmes et de certains services.

Travaux des subsides

Je vais donner un peu de contexte pour les nouveaux députés de la Chambre. Le premier budget supplémentaire des dépenses était habituellement présenté au Parlement au printemps. Cela a changé lorsque le Parlement a approuvé un projet pilote de deux ans visant à créer de nouvelles occasions pour les parlementaires de revoir les plans de dépenses du gouvernement. Un des avantages du projet pilote était que les postes budgétaires pouvaient être inclus dans le budget principal, ce qui permettait aux parlementaires de tous les partis ainsi qu'aux Canadiennes et aux Canadiens de voir comment les prévisions des dépenses étaient liées à la vue d'ensemble comprise dans les prévisions budgétaires du budget du ministre des Finances.

En fait, le budget principal de cette année comprenait l'ensemble de la somme de 5,6 milliards de dollars en mesures de dépenses annoncées dans le budget du printemps 2019. À l'heure actuelle, les ministères ont obtenu les pouvoirs nécessaires du Conseil du Trésor pour mettre en œuvre 83 % du financement annoncé dans le budget.

[Traduction]

Comme le budget principal des dépenses est déposé après le budget, le premier budget supplémentaire des dépenses est déposé plus tard au cours de l'année, et c'est de ce budget supplémentaire que nous discutons ce soir. Nous passerons en revue avec les partis de l'opposition les résultats du projet pilote mené dans le cadre de notre travail pour améliorer la façon dont nous rendons des comptes aux parlementaires et aux Canadiens et dont nous pouvons être encore plus transparents au sujet des dépenses publiques.

En ce qui a trait au budget des dépenses à proprement parler, qui a été déposé au Parlement, le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020 comprend un résumé des besoins financiers supplémentaires du gouvernement ainsi qu'un aperçu des demandes de financement importantes et des initiatives horizontales. Le document décrit également les nouvelles exigences en matière d'autorisations, les changements structurels, les détails du financement par organisation et propose un calendrier pour le projet de loi de crédits qui sera présenté à la Chambre dans les prochains jours.

[Français]

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement à l'égard de la transparence, plus d'informations sur le budget supplémentaire seront aussi offertes en ligne. Ces informations comprendront entre autres une liste détaillée des paiements effectués au terme de la loi et déclarés dans le budget supplémentaire ainsi qu'une ventilation complète des dépenses prévues par cycle courant, comme le personnel, les services professionnels et les paiements de transfert.

Je suis certain que les membres du comité savent que la transparence nécessite davantage qu'une simple publication d'informations et que des mesures doivent être prises pour rendre cette information significative pour les Canadiens. Nos outils d'information en ligne reflètent notre engagement envers tous les Canadiens visant à les aider à comprendre où vont les fonds publics et comment ils sont dépensés.

• (1840)

[Traduction]

À cet égard, le budget supplémentaire des dépenses indique clairement que le gouvernement investit dans les priorités clés que les Canadiens ont eux-mêmes établies, notamment l'amélioration de la prospérité et le renforcement de la classe moyenne canadienne et, par conséquent, la croissance de l'économie, le soutien aux anciens

combattants et d'autres mesures concrètes de lutte contre les changements climatiques.

Nous nous attendons à ce que ce soit le premier de deux budgets supplémentaires des dépenses au cours du présent exercice avant de présenter le Budget principal des dépenses 2020-2021 d'ici le 1^{er} mars.

[Français]

Les dépenses législatives sont différentes, car elles ne nécessitent pas d'approbation du Parlement. Elles sont autorisées par l'entremise de l'approbation par le Parlement de la loi qui précise les montants et les périodes de paiements.

Elles sont comprises afin de fournir au Parlement des détails sur les dépenses prévues du gouvernement fédéral. La somme de 4,9 milliards de dollars en dépenses prévues serait ainsi affectée à 39 organisations.

Une importante partie de mon temps ira à Anciens Combattants Canada, un investissement de 67 millions de dollars pour nous assurer que nos anciens combattants ont accès aux programmes et aux services axés sur la demande qu'ils méritent et dont ils ont besoin. Une somme de 101 millions de dollars servira aux règlements du recours collectif lié à l'affaire Toth portant sur les pensions d'invalidité. Une somme de 116 millions de dollars servira à indemniser les membres de la GRC qui ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions.

Également, 296 millions de dollars iront à Affaires mondiales Canada pour aider les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques, et une autre somme de 165 millions de dollars ira à Transports Canada pour le programme Incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission. De plus, 177 millions de dollars iront à la Défense nationale pour la flotte de véhicules blindés de soutien au combat. Aussi, 176 millions de dollars iront à Affaires mondiales Canada pour le mécanisme de décaissement rapide de fonds du compte de crises afin de renforcer la capacité du Canada de répondre aux crises humanitaires internationales.

De plus, pour le Secrétariat du Conseil du Trésor, nous investissons la somme de 467 millions de dollars pour la négociation de conventions collectives pour l'ensemble du gouvernement, qui a récemment pris fin.

J'aimerais terminer en insistant sur l'importance de l'examen rigoureux, par tous les parlementaires de la Chambre, de la façon dont l'argent des contribuables canadiens est dépensé. Si les députés ont des questions, je me ferai un plaisir d'y répondre avec mes collègues et excellents fonctionnaires collaborateurs ici présent.

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Monsieur le président, je tiens à remercier mon collègue de ses remarques.

Le ministre a mentionné tout à l'heure que, dans le budget supplémentaire des dépenses, il y a des fonds pour la rémunération de la fonction publique. Peut-il nous donner un compte rendu des négociations collectives avec les syndicats qui sont en cours?

Travaux des subsides

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, je remercie ma collègue, que je suis très heureux de revoir à la Chambre. Elle sait comme moi que travailler de manière respectueuse et efficace avec la fonction publique est la meilleure façon de garantir un service aux Canadiens. Les Canadiens s'attendent à un service de la part de leur gouvernement, et c'est exactement ce que nous faisons avec les syndicats lorsque nous négocions de manière respectueuse et efficace. Les négociations vont bien. Il y a encore beaucoup de travail à faire.

[Traduction]

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Monsieur le président, l'Incitatif à l'achat d'une première propriété est essentiel dans Surrey—Newton. Aujourd'hui, j'ai remarqué qu'Emploi et Développement social Canada demandait des fonds pour l'Incitatif à l'achat d'une première propriété. Le ministre pourrait-il expliquer la façon dont ces fonds seront utilisés?

• (1845)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, cette excellente question me donne la chance de souligner combien il est essentiel de donner la possibilité aux Canadiens de la classe moyenne, particulièrement les jeunes, d'acquérir leur première propriété.

Nous avons été ravis de présenter, en septembre 2019, le tout premier Incitatif à l'achat d'une première propriété, qui permet aux jeunes Canadiens de la classe moyenne d'avoir les moyens d'acheter leur première propriété et d'investir dans leur famille, leurs enfants, leur collectivité et leur lieu de travail, une façon de stimuler la croissance économique qui rapporte autant sur le plan social que sur le plan économique.

[Français]

Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le président, plus tôt dans la journée, le gouvernement a annoncé une baisse d'impôt pour les Canadiens. Je veux donner au ministre l'occasion de donner plus de détails sur cette question.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, je salue ma nouvelle collègue, que nous sommes tellement contents d'avoir avec nous. Malheureusement, elle n'était pas avec nous en 2016. Elle aurait pu constater qu'en 2016 aussi notre première mesure a été de réduire l'impôt pour la classe moyenne afin de faire croître l'économie. Cela a fonctionné entre 2016 et 2019 et cela va fonctionner encore avec la diminution d'impôt pour la classe moyenne et pour ceux qui travaillent fort pour en faire partie annoncée par le ministre des Finances aujourd'hui. Ce sont 20 millions de Canadiens qui vont voir leur impôt diminuer et 40 000 Canadiens qui vont sortir de la pauvreté, grâce à cette seule mesure.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le président, lorsqu'il occupait ses fonctions précédentes, le ministre a grandement aidé les aînés, surtout grâce à une augmentation substantielle du Supplément de revenu garanti. Il a aussi joué un rôle clé dans les bonifications de l'Allocation canadienne pour enfants. À cela s'ajoutent les nouveaux allègements d'impôt à l'intention des Canadiens de la classe moyenne.

Le ministre pourrait-il considérer cet ensemble de mesures et nous dire pourquoi il est si important pour le Canada?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, je tiens à exprimer à quel point je suis heureux de voir que mon collègue a été

réélu à la Chambre. Il s'agit d'un député d'expérience et bien informé qui, au cours des quatre dernières années, a été témoin de la phase principale de l'investissement dans les Canadiens de la classe moyenne en vue de stimuler l'économie. Nous avons concrétisé notre engagement au cours des quatre dernières années, grâce à des investissements dans l'Allocation canadienne pour enfants, dans les aînés, dans les services de garde d'enfants, dans le logement, dans les infrastructures publiques, dans le transport en commun et dans la protection de l'environnement. Nous avons démontré que lorsque nous investissons des sommes historiques et que nous le faisons dans un esprit de coopération avec les provinces, les territoires et les municipalités, nous obtenons d'excellents résultats au Canada.

[Français]

L'hon. Ginette Petitpas Taylor: Monsieur le président, je tiens de nouveau à remercier mon collègue de sa présentation de tout à l'heure, mais aussi de son travail au cours des quatre dernières années. Nous avons vu les résultats: plus d'un million de Canadiens ont pu sortir de la pauvreté.

Le ministre pourrait-il nous expliquer, encore une fois, l'importance de continuer à baisser les impôts pour tous les Canadiens?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, oui et non, parce qu'une baisse d'impôts de façon générale ne serait pas une si bonne idée. Heureusement, au Parti libéral, nous avons compris qu'il fallait cibler nos baisses d'impôts pour aider les gens qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie.

En effet, presque un million de Canadiens ont été sortis de la pauvreté. Plus d'un million de nouveaux emplois ont été créés. En 2019, une famille de la classe moyenne a 2 000 \$ de plus dans ses poches qu'en 2015. On peut observer l'un des plus faibles taux de chômage de toute l'histoire du Canada, ainsi qu'un des meilleurs bilans financiers et économiques de tous les pays du G7. Il y a donc beaucoup de bonnes raisons de se réjouir de ces investissements importants que nous avons hâte de continuer à faire.

[Traduction]

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le président, en ce qui concerne le budget supplémentaire des dépenses, le ministre a parlé d'investissements consacrés aux anciens combattants. Les anciens combattants ont apporté une énorme contribution à notre société. Puisque nous avons mené une étude sur les anciens combattants et leur réinsertion dans la société, j'aimerais que le ministre explique comment cet argent contribuera à leur réinsertion.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le président, il est extrêmement important d'aider les anciens combattants à surmonter les difficultés pendant leur transition vers la vie civile. C'est une période très difficile pour les membres des Forces armées canadiennes. Nous devons prévoir les ressources et les investissements nécessaires pour pouvoir offrir des prestations de formation et des formations professionnelles adéquates. Pendant la période d'adaptation qui suit la fin du service militaire, nous devons veiller à ce que le retour à la vie civile se déroule le plus efficacement possible.

Travaux des subsides

• (1850)

M. Sukh Dhaliwal: Monsieur le président, dans son rôle précédent, le ministre a participé à la cérémonie d'inauguration de 173 logements abordables dans Surrey—Newton, y compris 73 dont la construction est achevée et qui sont maintenant occupés. Je veux demander au ministre si cette stratégie se poursuivra et comment elle contribuera à lutter contre l'itinérance.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, je tiens d'abord à féliciter le député de Surrey—Newton, qui a déployé beaucoup d'efforts pour que sa collectivité puisse profiter de la toute première stratégie nationale sur le logement. Cette stratégie a des retombées considérables sur sa circonscription. J'encourage tous les députés à suivre son exemple et à collaborer étroitement avec le gouvernement pour investir dans le logement et, surtout, s'assurer que tous les Canadiens puissent vivre en toute sécurité et selon leurs moyens.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le président, j'utiliserai les 15 minutes de parole qui me sont accordées pour poser une série de questions à l'équipe de ministres.

Premièrement, je tiens à saluer la présence de fonctionnaires pour cet exercice que je qualifierais d'inusité. À ma connaissance, c'est la première fois que l'ensemble des crédits se trouve à être débattu lors d'un seul comité à la Chambre.

Je commencerai avec le Bureau de l'infrastructure du Canada. Comme on le voit dans le document, il n'y a pas de crédit supplémentaire à être voté.

Pourquoi est-ce ainsi? C'est parce que l'argent qu'on a voté dans les budgets précédents ne sort pas. Il n'est pas dépensé.

En lien avec cela, j'aimerais demander au gouvernement de s'engager. Une façon d'accélérer les dépenses en matière d'infrastructures serait de rendre le transfert automatique à Québec, sans condition, comme c'était le cas pour le modèle de la taxe sur l'essence avant les conditions qui ont été ajoutées et qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le président, je remercie mon collègue de sa question, et je le félicite pour sa réélection.

Comme chacun le sait, les allocations versées aux provinces en matière d'infrastructure sont basées sur des formules en proportion de la population. Les provinces décident de la façon dont elles veulent dépenser ces allocations, que ce soit pour le transport en commun, les infrastructures vertes ou les infrastructures sociales. Du côté fédéral, nous attendons que les provinces nous disent comment elles veulent dépenser l'argent. Ce sont elles qui parlent avec les municipalités et qui décident quelles seront les priorités. Elles nous disent ensuite où elles veulent dépenser l'argent. On ne peut pas donner l'argent avant de savoir pour quelles raisons et pour quels projets d'infrastructure ces montants sont demandés.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, au contraire, je crois que l'argent pourrait être transféré en bloc. Ce serait à Québec, de concert avec les municipalités, d'établir quels sont les projets d'infrastructure à mettre en place et à quel moment, comme le modèle de la taxe sur l'essence qui fonctionne bien. D'ailleurs, lors de l'élection de 2015, le Parti libéral avait promis de transférer ces montants en bloc.

Je vais maintenant parler des infrastructures pour les Premières Nations. Encore là, l'argent n'est pas distribué. Comment faire pour accélérer le processus et mieux respecter la gouvernance des Premières Nations?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le président, je remercie le député de sa bonne question.

C'est très important pour nous que toutes les Premières Nations du Canada aient des infrastructures saines et sécuritaires. La priorité du ministre des Services aux Autochtones est de remplir les promesses énoncées dans notre programme en mettant en place, d'ici à 2030, une stratégie visant à créer toutes les infrastructures nécessaires. Évidemment, cela sera fait à la suite de discussions avec les Premières Nations au sujet de leurs besoins.

• (1855)

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, je remercie la ministre de sa réponse, et je la félicite d'avoir donné sa réponse en français.

Souhaitons que l'argent voté soit effectivement dépensé pour les Premières Nations et que la gouvernance soit bien respectée.

Je passerai maintenant à une question concernant le budget de l'Agence du revenu du Canada. Quand on regarde le document, on voit que le budget n'a pas augmenté au cours des deux dernières années. Or, à la Chambre, lors de la dernière session parlementaire, la ministre du Revenu nous rappelait sans cesse que l'Agence avait investi 1 milliard de dollars pour lutter contre l'évasion fiscale et que la trappe se refermait.

Où se trouve ce milliard de dollars dont on nous a si souvent parlé?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le président, je remercie mon honorable collègue. Je suis effectivement très heureux de le revoir à la Chambre.

Il a tout à fait raison d'insister sur l'importance pour l'Agence du revenu d'avoir les moyens dont elle a besoin pour lutter contre la fraude et la tricherie, afin que le système fiscal canadien aille chercher l'argent là où il est et que les Canadiens aient confiance en la capacité du gouvernement fédéral de faire ce travail fiscal très important.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, on reconnaît donc l'importance de ce travail, mais en ce qui concerne le milliard de dollars, la trappe reste ouverte, pour reprendre les mots de la ministre du Revenu.

La question des paradis fiscaux, de la lutte à l'évasion fiscale et de l'utilisation illégale des paradis fiscaux est très importante. On voit qu'il y a un certain progrès à ce sujet.

L'autre problème lié à l'utilisation des paradis fiscaux, c'est l'utilisation légale. Par exemple, les grandes banques de Bay Street économisent des milliards de dollars par année grâce à ce stratagème.

Est-ce que le gouvernement est ouvert à rendre illégal ce qui est immoral?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, pour compléter ce que j'ai dit tout à l'heure, l'Agence a effectivement les moyens de le faire. Elle dispose d'un milliard de dollars de plus pour faire ce travail.

Travaux des subsides

Je devrais aussi souligner qu'au cours du dernier mandat, sans faire trop de partisanerie, l'Agence a fait deux fois plus d'enquêtes à l'étranger que le gouvernement antérieur sur une période de 10 ans. Deux fois plus d'enquêtes en quatre ans, c'est quand même quelque chose de substantiel. L'Agence va continuer à faire ce travail très important, non seulement sur le plan de l'intégrité, mais aussi sur le plan de la confiance dans le système.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, le milliard de dollars aurait donc dépensé, mais je ne le retrouve pas dans les crédits.

En ce qui concerne l'évasion fiscale, l'évitement fiscal et les paradis fiscaux, il y a les géants du Web, qu'on nomme souvent les GAFAM. Le gouvernement s'est engagé à percevoir des redevances. Aujourd'hui, lors de la période des questions orales, le ministre du Patrimoine canadien a parlé de la prochaine année. Je voudrais que le gouvernement confirme qu'il va aller de l'avant et que les recettes de cet argent seront consacrées à la culture et aux médias, dont 40 % pour la culture et les médias francophones.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, il s'agit effectivement d'une menace que les géants du Web font peser sur notre économie et les petites entreprises, mais aussi sur le secteur culturel qui est tellement important pour les Canadiens et pour les Québécois en particulier.

Les objectifs ont été bien énoncés durant la campagne électorale et ils sont maintenus. Il faudra commencer par fêter Noël et le jour de l'An, mais dès le retour à la Chambre au début de 2020, le gouvernement va s'affairer à trouver la bonne façon de faire en sorte que tous paient leur juste part pour le financement de notre culture et d'autres activités importantes pour les Canadiens.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, il s'agit de très bonnes nouvelles.

J'ai une question qui porte sur l'intention du gouvernement. Parfois, un programme mis en place par le fédéral vient empiéter sur les champs de compétence des provinces. Je donne un exemple: il y a un projet d'assurance-médicaments, alors que le Québec a déjà son programme.

Est-ce que le gouvernement est ouvert à un droit de retrait avec pleine compensation s'il y a un programme similaire qui existe, au moins pour le Québec?

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, c'est une bonne question. Encore une fois, compte tenu de son leadership en ce qui concerne les médicaments cruciaux pour l'assurance-médicaments, il est très important de tenir des délibérations et des conversations avec le gouvernement du Québec. Ainsi, nous nous assurerons que tous les Québécois et les Québécoises ont le même niveau de subventions pour leurs médicaments que celui accordé par programme fédéral. C'est la base.

• (1900)

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, bien humblement je resoumets l'idée au gouvernement. Lorsque le gouvernement établit des programmes qui entrent dans les champs de compétence des provinces, si le Québec a un droit de retrait avec pleine compensation automatique, cela facilitera certainement la collaboration à la Chambre.

Maintenant, j'aborderais la question du financement de la santé plus directement. D'année en année, on le voit, la priorité des Québécoises et des Québécois est d'avoir accès à de bons soins de san-

té. En fait, depuis les années 1990 lorsque le fédéral a coupé dans ses transferts aux provinces, c'est devenu la priorité, car ces services sont sous-financés.

À ce sujet, j'aimerais demander au gouvernement s'il envisage d'accroître les transferts en santé, mais aussi en éducation et dans les services sociaux. Ce qui a été demandé au Conseil de la fédération, c'est 5,2 % par année afin de faire un rattrapage et de suivre les coûts qui augmentent plus vite que le coût de la vie en général.

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, cette année, nous fournirons plus de 40 milliards de dollars aux provinces et aux territoires pour soutenir notre système, soit plus de 6 milliards de dollars supplémentaires par rapport à ce que les conservateurs de Harper avaient investi au cours de leur dernière année au pouvoir.

De plus, nous ferons un investissement de 11 milliards de dollars pour les services de santé mentale et de soins à domicile.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, nous avons déjà entendu cette réponse quelques fois, même si nous commençons à peine à siéger. Donc, nous allons continuer à demander au gouvernement une augmentation dans le financement de la santé. Quand on donne les chiffres, les montants en valeur absolue, cela paraît gros, mais oui, en effet, c'est très gros. C'est presque la moitié du budget du gouvernement du Québec qui est consacré à la santé. Ce que les provinces demandent, c'est une augmentation de 5,2 %.

En ce qui concerne nos aînés, il y a un point où nos engagements électoraux se recourent. Nos aînés ont été délaissés au cours des dernières années. Le soutien de l'État n'a pas suivi l'augmentation du coût de la vie. On peut penser aux prix des logements dans les résidences pour aînés. Le gouvernement a pris l'engagement d'accroître les paiements de sécurité de vieillesse.

Je lui demande bien humblement: pourquoi pas dès 65 ans?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, le député a tout à fait raison d'insister sur l'importance de prendre soin de nos aînés, qui ont pris soin des générations plus jeunes et qui ont construit le Canada qu'on connaît aujourd'hui. Investir dans les aînés, c'est investir dans le bien-être de tout le monde, y compris leurs enfants et leurs petits-enfants.

J'aimerais rappeler très rapidement ce que nous avons fait au cours des dernières années. Nous avons ramené à 65 ans l'âge d'admissibilité aux pensions fédérales. Si nous ne l'avions pas fait, 100 000 aînés se seraient retrouvés dans la misère. De plus, nous avons augmenté le Supplément de revenu garanti de presque 1 000 \$, ce qui profite à 900 000 aînés.

En outre, nous avons investi dans le Régime de pensions du Canada et dans le Régime de rentes du Québec, ce qui va faire diminuer considérablement le taux de vulnérabilité à la retraite. Nous avons également investi 55 milliards de dollars sur 10 ans dans le logement. Finalement, nous avons investi 11 milliards de dollars dans les soins de santé, plus les 6 milliards de dollars promis durant la campagne. Nous avons fait plein de choses.

On m'indique que mon temps est écoulé, mais cela me fera plaisir de répondre à d'autres questions là-dessus.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, je ne pourrai pas poser toutes les questions que j'aurais voulu poser au gouvernement, mais le Bloc québécois aura un autre tour. Pour l'instant, je voudrais poser quelques questions en rafale concernant l'agriculture.

Travaux des subsides

J'aimerais avoir la confirmation du gouvernement que nos producteurs laitiers seront bel et bien indemnisés pour les brèches dans la gestion de l'offre, tel qu'on l'a souvent annoncé. Je n'arrive pas à retrouver la ligne où c'est écrit dans le budget supplémentaire des dépenses. J'aimerais donc qu'on m'indique l'emplacement du montant qui a été annoncé ou le crédit sous lequel il est inscrit.

Enfin, j'aimerais aussi avoir l'assurance que les producteurs d'oeufs et de volaille seront aussi indemnisés, puis avoir une idée du délai.

• (1905)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, la bonne nouvelle, c'est que les paiements à nos agriculteurs sont déjà en cours. Certains les ont déjà reçus.

Il est crucial de reconnaître leur travail fondamental, non seulement au niveau macroéconomique, mais aussi au niveau local. Plusieurs de nos communautés rurales ont besoin des agriculteurs pour continuer à vivre et à s'épanouir. La bonne nouvelle, c'est que ces investissements pour nos agriculteurs sont en cours.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, j'avais mal compris. Je croyais que mon temps de parole était écoulé.

Si les fonctionnaires pouvaient me dire quelle ligne du document nous indique où l'argent a été pris ou quel mécanisme a été employé pour aller chercher l'argent nécessaire pour indemniser les agriculteurs, ce serait bien apprécié.

Ma dernière question concerne l'immigration. Le budget de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a presque doublé depuis deux ans, mais les temps d'attente ne diminuent pas.

Qu'est-ce qui explique cette inefficacité?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, en fait, les budgets ont augmenté et nous sommes en mesure de répondre plus rapidement aux demandes des immigrants et des demandeurs d'asile.

Notre but est de pouvoir traiter 50 000 cas par année à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Cela demande beaucoup de ressources. Nous les mettons en place afin que nous puissions agir plus rapidement, étant donné que le nombre de demandeurs d'asile et d'immigrants augmente continuellement au Canada.

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Monsieur le président, c'est toujours un grand honneur de prendre la parole à la Chambre. Je suis très honoré d'avoir l'occasion d'échanger avec ma collègue, la ministre des Relations Couronne-Autochtones. Mes remarques seront assez courtes afin de tirer pleinement parti du temps dont nous disposons.

Le premier ministre affirme que sa relation la plus importante est celle avec les Premières Nations. Lorsque je parle aux familles des Premières Nations, elles me disent que leur relation la plus importante est celle avec leurs enfants. Ce soir, nous discutons des politiques du gouvernement qui ont entraîné une discrimination systématique sans tenir compte des répercussions. En fait, on a jugé qu'elles avaient mené à une discrimination inconsidérée envers des enfants qui sont morts.

De telles politiques ont des conséquences. Je pense à Azraya Ackabee-Kokopenace, de Grassy Narrows, à Amy Owen, Chantell Fox, Jolynn Winter, Jenera Roundsky et Kanina Sue Turtle de Wa-

pekeka, à Tammy Keeash, dont le corps meurtri a été repêché dans la rivière McIntyre, et à Courtney Scott de la Première Nation de Fort Albany, qui est morte dans des circonstances horribles.

Dans la dernière décision rendue contre le gouvernement, j'ai lu qu'aucune indemnité ne pourrait jamais permettre à ces enfants de récupérer ce qu'ils ont perdu. Cette affaire de discrimination raciale constitue l'un des pires scénarios possible et elle justifie l'octroi des indemnités maximales.

J'ai nommé quelques enfants dont je connais l'histoire. J'ai parlé à leur famille. Selon la chaîne APTN, pendant que le gouvernement contestait la décision du Tribunal canadien des droits de la personne, 103 enfants pris en charge sont morts en Ontario.

La ministre peut-elle nous dire combien d'enfants pris en charge sont morts au pays pendant que le gouvernement contestait la décision du Tribunal canadien des droits de la personne?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le président, je remercie le député d'en face pour son action soutenue de défense des droits.

Le décès de tout enfant à la charge de l'État est un décès de trop. C'est une terrible tragédie nationale qui fait partie intégrante de la tragédie des femmes et des filles autochtones portées disparues ou assassinées. Elle est le résultat de l'application de mauvaises politiques gouvernementales sur plusieurs générations.

En collaboration avec les familles, notre gouvernement a décidé de tout faire pour ne pas séparer les familles et ne pas placer d'enfants à la charge de l'État. Le projet de loi C-92 fera en sorte que les communautés disposent des ressources nécessaires pour ne pas séparer ces familles, confier les enfants à une tante ou à des grands-parents en santé et ramener les enfants chez eux.

C'est la situation des enfants à la charge de l'État qui vivent dans des conditions dangereuses en milieu urbain au Canada qui est à l'origine de cette tragédie. Je tiens aussi à assurer au député que nous devons indemniser les personnes auxquelles cette mauvaise politique a porté préjudice.

• (1910)

M. Charlie Angus: Monsieur le président, la question est la suivante: combien d'enfants sont morts pendant que le gouvernement s'opposait au Tribunal canadien des droits de la personne?

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, le député d'en face sait fort bien que les chiffres que nous avons dans de nombreux dossiers, y compris celui des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, ne sont pas favorables. Quel que soit le chiffre qu'il me donne, le nombre réel est probablement beaucoup plus élevé, et il faut que cela cesse.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, je remercie la ministre, mais le mémoire du gouvernement fédéral dit le contraire. On peut lire au paragraphe 31 de la dernière mouture que la preuve à la disposition du tribunal ne permet pas d'établir qu'un seul enfant ait été retiré à tort du domicile familial.

La ministre est-elle du même avis que les avocats du gouvernement?

Travaux des subsides

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, en ce qui concerne les enfants retirés de leur famille, nous savons, grâce aux nombreux recours collectifs que nous avons réussi à régler relativement à la rafle des années 1960 et à ce genre de choses, que les enfants ne sont jamais aussi en sécurité qu'avec leur famille, proche ou étendue, ou que dans leur milieu de vie. Je demeure convaincue que nous devons trouver d'autres moyens d'assurer la sécurité de ces enfants.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, le gouvernement dont la ministre fait partie s'est adressé à la Cour fédérale pour contester une décision qui le jugeait coupable de discrimination et il a osé prétendre qu'aucun élément de preuve n'avait été soumis pour établir que le moindre enfant avait subi des préjudices. S'agit-il de la position du gouvernement, oui ou non?

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, je crois que nous savons tous que les enfants qui sont retirés de leur famille ont de la difficulté. Il en va de même pour ceux qui deviennent trop vieux pour continuer d'être pris en charge. Nous devons garder les familles ensemble, et c'est ce que nous avons tâché de faire, au lieu de donner de l'argent aux avocats pour qu'on retire les enfants de leur famille et qu'on les confie à des organismes et à des familles d'accueil qui ne sont pas autochtones. Ces enfants doivent être aidés chez eux, dans leur milieu de vie.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, combien d'argent le gouvernement a-t-il dépensé en avocats pour contester la décision du Tribunal canadien des droits de la personne?

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, je pense que le principal point à retenir, c'est qu'un montant de 1,6 milliard de dollars va aux enfants au lieu des 600 millions de dollars qui allaient aux enfants et aux familles. Nous n'avons pas l'intention de nous battre contre des enfants devant les tribunaux. Nous voulons négocier et leur permettre d'obtenir ce à quoi ils ont droit.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, je pense que la ministre doit dire la vérité à la Chambre. Donc, soit elle ne dit pas la vérité, soit ses avocats à la Cour fédérale ne disent pas la vérité, puisque, selon ces derniers, le gouvernement libéral entend faire annuler la conclusion de discrimination systémique, car, à leur avis, les effets négatifs qui découleraient du fait de ne pas avoir obtenu de services n'ont pas été prouvés.

La ministre nous a dit à maintes reprises qu'elle sait que le fait que les enfants aient été privés de services leur a causé du tort, mais ses avocats disent le contraire. Qui ne dit pas la vérité?

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, l'approche du gouvernement consiste à voir à ce que tous les enfants qui ont été lésés par ces terribles politiques colonialistes soient indemnisés.

Cependant, les pensionnats indiens et la rafle des années 1960 nous ont aussi appris que les enfants qui ont subi le plus de tort ou qui ont été pris en charge le plus longtemps veulent pouvoir raconter ce qui leur est arrivé, et, comme dans le cas du recours collectif de 1991, nous voulons négocier avec eux et leur donner ce qui leur revient.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, je tiens à préciser que ce que disent les avocats de la ministre est complètement contraire à ce que celle-ci dit à la Chambre. Pourtant, elle est tenue de dire la vérité à la Chambre. Les avocats affirment que les enfants représentés par l'Assemblée des Premières Nations, la nation nishnawbe-aski et la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations n'ont pas à être indemnisés parce que le gouvernement n'a

pas mis à l'épreuve « la nature précise et la gravité du préjudice subi par chacun ».

Que fera la ministre? Fera-t-elle comparaître des enfants de 4 ans devant ses avocats, comme le gouvernement l'a fait pour les survivants du pensionnat St. Anne? Comment le gouvernement va-t-il mettre ces enfants à l'épreuve pour déterminer les préjudices précis qu'ils ont subis de façon à ce qu'il n'ait pas à les indemniser?

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, je crois que le député d'en face comprend que le recours collectif en cours d'autorisation relativement à la rafle des années 1960 à 1991, jusqu'à aujourd'hui, reflète la façon dont nous réglons désormais ce genre de chose, pour déterminer quels soins sont appropriés par rapport à la durée et à la gravité du préjudice subi. Il est très important que les familles aient leur mot à dire, que les enfants aient leur mot à dire et que l'on évalue ce qui constitue un traitement et une indemnisation justes et équitables.

• (1915)

M. Charlie Angus: Monsieur le président, je suis estomaqué, car les avocats de la ministre disent devant le tribunal qu'aucune preuve ne montre que des enfants ont été retirés indûment de leur famille. Comment la ministre peut-elle se lever et déformer les propos de ses avocats? Par la suite, les avocats ont déclaré qu'il n'y avait aucune raison d'offrir une indemnisation. C'est ce qu'ils ont dit au cours des audiences.

Maintenant, le gouvernement souhaite annuler une décision que le tribunal a mis 12 ans à prendre. Les avocats de la ministre disent que rien ne prouve les conclusions, soit que les enfants ont fait l'objet d'une discrimination inconsidérée et délibérée. Comment la ministre peut-elle nous dire qu'il est préférable d'annuler cette décision afin que le gouvernement puisse se battre contre des enfants devant les tribunaux et forcer chacun d'entre eux à témoigner? C'est ce que le gouvernement entend faire. Comment la ministre peut-elle justifier une telle attitude?

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, je pense que beaucoup de bonnes choses ont découlé de l'excellent travail réalisé par le Tribunal canadien des droits de la personne et Mme Blackstock. Grâce au principe de Jordan, des milliers de cas sont réglés ces jours-ci, alors que, par le passé, il n'y en avait aucun. C'est très important.

Par ailleurs, la meilleure façon d'établir l'indemnisation appropriée, c'est de procéder à un recours collectif, au cours duquel les représentants des victimes et des survivants pourront déterminer un montant équitable. Je ne pense pas qu'il soit possible d'établir une indemnisation juste et équitable sans qu'on entende les voix des personnes qui ont subi le préjudice.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, je suis très heureux qu'elle ait mentionné le principe de Jordan, ce qui nous ramène environ quatre ordonnances de non-conformité en arrière. Les avocats de la ministre disent qu'il n'y a pas de preuve que le moindre enfant a subi un préjudice, mais c'est faux, car la décision relativement au principe de Jordan portait sur la mort de Jolynn Winter et de celle de Chantel Fox. Le gouvernement dont fait partie la ministre a décidé qu'il n'allait pas se soucier d'assurer le financement de ces enfants, et le Tribunal canadien des droits de la personne a été contraint d'appliquer le principe de Jordan. Le gouvernement dont fait partie la ministre a systématiquement répété qu'il était en conformité, mais des enfants sont morts en raison de cela.

Travaux des subsides

Le gouvernement affirme que de bonnes mesures ont été prises et qu'il faut maintenant laisser tomber la décision du Tribunal canadien des droits de la personne. Comment la ministre peut-elle affirmer que le gouvernement a respecté le principe de Jordan, quand les documents montrent qu'il s'y est opposé bec et ongles et que des enfants sont morts?

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, le député d'en face sait que nous avons travaillé d'arrache-pied pour instaurer le principe de Jordan. Au début, la motion qui a été adoptée à la Chambre ne visait que les enfants dans les réserves qui avaient des handicaps multiples et ceux qui faisaient l'objet d'une querelle entre le fédéral et le provincial. Les enfants dans les réserves et hors réserve bénéficient maintenant des soins dont ils ont besoin, en particulier ceux qui ont seulement un handicap, comme un problème de santé mentale ou de dépendance, et il n'est pas nécessaire qu'il y ait une querelle. Nous sommes allés bien au-delà de ce qui avait été adopté à la Chambre, et les enfants s'en portent mieux et...

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Timmins—Baie James a la parole.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, à l'instar de la ministre, je crois que les enfants s'en portent certainement mieux. Cependant, les enfants s'en portent mieux parce que Cindy Blackstock, l'Assemblée des Premières Nations et la nation nishnawbeaski ont traduit le gouvernement devant le Tribunal des droits de la personne alors que le gouvernement maintenait son refus et que des enfants mourraient. Il s'est soumis au principe de Jordan parce qu'il a été obligé de le faire.

Je me reporte à la dernière décision du Tribunal des droits de la personne selon laquelle il y a suffisamment de preuve que le Canada était au courant des effets discriminatoires de son programme de protection de l'enfance et qu'il a fait preuve d'un comportement dénué de prudence et d'un mépris des conséquences de ce comportement pour les enfants et leurs familles. Voilà la décision qui a été rendue après 12 ans, et le gouvernement a dépensé 3 millions de dollars à essayer de bloquer les Autochtones à chaque étape.

Comment pouvons-nous croire que le gouvernement se soucie réellement des enfants alors qu'il cherche à annuler cette décision, à en rejeter les conclusions et à se battre devant les tribunaux? Les avocats de la ministre affirment que les enfants n'ont pas subi de préjudices et que, pour prouver le contraire, les enfants de 4 et 5 ans en question doivent se soumettre à des tests. Le Tribunal a conclu que le gouvernement a fait preuve d'un comportement dénué de prudence à l'égard de la vie des enfants. Voilà le jugement du Tribunal des droits de la personne. Est-ce le Tribunal des droits de la personne qui ment, ou est-ce plutôt le gouvernement qui a trompé la population du Canada sur ce sujet?

● (1920)

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, je pense que le député sait que le gouvernement libéral a un très bon bilan en matière de règlement des litiges liés aux enfants, comme le dossier Anderson, la rafle des années 1960, les écoles de jour. Nous agissons correctement.

Pour ce qui est des ordonnances exécutoires, comme je l'ai expliqué au député, sur la question du principe de Jordan — les handicaps multiples, les services réservés aux Autochtones des réserves, les cas de chicane —, nous avons été au-delà de la motion initiale qui a fait l'objet d'un vote à la Chambre des communes et pour laquelle j'avais voté.

Il est donc extrêmement important d'aller de l'avant, sachant que nous devons faire la meilleure chose possible pour ces enfants. Les avocats sont d'avis qu'il faut les indemniser et le premier ministre veut les indemniser, mais il faut que ce soit fait d'une manière équitable qui couvre les enfants à partir de 1991.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, les libéraux souhaitent faire annuler la décision. Voilà pourquoi le gouvernement est devant la Cour fédérale. La décision du Tribunal canadien des droits de la personne explique le processus d'indemnisation en détail. Toutefois, le gouvernement n'a pas l'intention de procéder ainsi; il passera par les tribunaux. C'est l'approche qu'il a choisie.

Je suis étonné que la ministre nous dise que le gouvernement se soucie des enfants, alors qu'il a été conclu que les enfants qui sont morts ont fait l'objet d'une discrimination inconsiderée et délibérée. Les enfants décédés devaient être nommés. Lorsqu'on a dit qu'il y avait absence de preuve à moins que chaque enfant soit nommé, les noms ont été présentés. C'était la politique. Ces enfants sont morts, et des enfants continuent de mourir. Cela n'arrêtera pas tant que le gouvernement refusera d'accorder le financement de base.

La ministre nous dit qu'il n'y a plus de discrimination. Ce n'est pas la conclusion du Tribunal canadien des droits de la personne et ce n'est pas la réalité des familles des Premières Nations du pays.

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le président, les Premières Nations, les Inuits et les Métis de partout au pays sont extrêmement heureux du projet de loi C-92. Nous devons permettre aux gens d'exercer leurs compétences lorsqu'il est question de subvenir aux besoins de leur propre famille en leur donnant les fonds nécessaires pour y arriver. Le gouvernement ne croyait pas réussir à déterminer un financement juste et équitable à cet égard pendant la campagne électorale ni cette semaine. Par conséquent, c'est vraiment important. Le 29 janvier arrive à grands pas, mais des familles me disent qu'elles veulent que ce financement soit juste et elles estiment qu'on doit tenir des négociations pour déterminer ce qui est juste.

[Français]

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le président, je suis ravi d'intervenir au comité plénier pour discuter du budget supplémentaire des dépenses (A). Je parlerai des dépenses liées à mes dossiers.

[Traduction]

Les Canadiens ont besoin d'un système de transport qui leur permet de se rendre à destination efficacement et en toute sécurité et de recevoir des biens nécessaires à leur vie quotidienne. Les entreprises et les clients s'attendent à avoir un système de transport sur lequel ils peuvent compter pour acheminer des ressources et des produits vers les marchés et pour les emplois dont ils dépendent.

[Français]

Le dossier des transports soulève d'autres défis importants, comme la pollution de l'air et des océans, la sûreté et la sécurité du public ainsi que les débouchés économiques pour tous les Canadiens. Dans l'ensemble, les activités liées aux transports représentent environ 10 % du produit intérieur brut du Canada. Le portefeuille fédéral des transports comprend Transports Canada, des sociétés d'État, des organismes et des tribunaux administratifs qui accomplissent tous un travail important qui profite à la population canadienne. Ces importantes organisations fédérales s'emploient à rendre le réseau canadien des transports toujours plus sécuritaire, sûr, efficace et respectueux de l'environnement.

[Traduction]

Transports Canada, dont relève l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, ou l'ACSTA, et Marine Atlantique, toutes deux des sociétés d'État, cherche à obtenir des ressources financières supplémentaires par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020. Transports Canada cherche à obtenir un financement supplémentaire de 227,1 millions de dollars dans ce budget. Ce montant comprend 223,9 millions de dollars de crédits votés pour 12 postes budgétaires différents.

À ce stade, je vais me concentrer sur les trois principaux postes du ministère, soit les 165,5 millions de dollars destinés au programme d'incitatifs pour les véhicules zéro émission; les 31,5 millions de dollars pour traiter les priorités maritimes et environnementales des peuples autochtones en ce qui concerne le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain; et, enfin, les 10,5 millions de dollars destinés au programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire.

• (1925)

[Français]

Le programme incitatif pour l'achat de véhicules zéro émission du gouvernement du Canada aide à réduire les émissions de gaz à effet de serre et contribue à un réseau de transports respectueux de l'environnement en favorisant l'adoption de ce type de véhicules. De la date du lancement du programme, soit le 1^{er} mai, jusqu'au 24 novembre dernier, plus de 30 000 Canadiens et entreprises canadiennes ont profité de l'incitatif au point de vente. Le Canada s'est engagé à réduire d'ici 2030 ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % par rapport au niveau de 2005. Le programme incitatif pour l'achat de véhicules zéro émission nous aide à atteindre cet objectif.

[Traduction]

Pour répondre à la demande d'incitatifs, Transports Canada a dû devancer des dépenses qui étaient prévues pour les années à venir. Les Canadiens comprennent que la protection de l'environnement et la croissance économique vont de pair. Le projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain pourrait créer des milliers de bons emplois pour la classe moyenne et générer des milliards de dollars pouvant servir à financer des solutions énergétiques propres.

Pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité maritime et d'environnement soulevées par les groupes autochtones au sujet du projet Trans Mountain, Transports Canada est le maître d'oeuvre de trois mesures: fournir aux communautés autochtones côtières un accès à de l'information maritime en ligne; financer l'équipement et la formation en matière de sécurité maritime; favoriser la réalisation d'un projet de démonstration visant à promouvoir l'utilisation de pétroliers à faible niveau de bruit et à faibles émissions pour transporter le pétrole brut qui arrivera sur la côte grâce à l'expansion de l'oléoduc Trans Mountain. Ainsi, une somme de 30 millions de dollars est prévue pour le Programme de démonstration de technologies des pétroliers de brut, de manière à favoriser la construction de pétroliers silencieux de prochaine génération qui seront alimentés au gaz naturel liquéfié.

La réduction du bruit sous l'eau et des émissions atmosphériques des pétroliers contribuera à atténuer les effets du transport maritime sur l'environnement, notamment sur les mammifères marins vulnérables comme l'épaulard résident du Sud. Une somme additionnelle de 1,5 million de dollars sera affectée à l'Initiative de sensibilisation accrue aux activités maritimes, ce qui permettra à trois autres communautés autochtones de devenir des communautés hôtes pilotes.

Travaux des subsides

Grâce à ce financement, le ministère continue de développer de solides relations avec les communautés autochtones dans le cadre du projet.

[Français]

Je suis fier de souligner que le réseau de transport ferroviaire du Canada est parmi les plus sécuritaires au monde. C'est en partie en raison d'initiatives comme le Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire, lequel offre du financement pour améliorer la sécurité du transport ferroviaire et réduire le nombre de blessures et de décès liés au transport ferroviaire. Le programme appuie diverses activités: l'amélioration de routes et d'intersections, notamment l'ajout de trottoirs, de déviations routières, de feux clignotants, de sonneries, de barrières et même de passerelles complètes pour piétons; l'adoption de technologies novatrices liées à la sécurité pour la détection, l'enregistrement de données et la communication; la recherche ou des études pour renforcer la sécurité ferroviaire. Au moyen du budget supplémentaire des dépenses, Transports Canada cherche à reporter près de 10,5 millions de dollars pour rembourser aux bénéficiaires de financement les dépenses admissibles qu'ils ont engagées, mais pour lesquelles ils n'ont pas encore présenté de demande de remboursement.

[Traduction]

Parmi les autres mesures importantes se trouve le montant de 1,5 million de dollars pour aider Transports Canada à poursuivre son travail en vue de protéger et de rétablir la population d'épaulards résidents du Sud. Cette mesure de protection atténuerait les répercussions économiques qu'un ralentissement volontaire des navires sur une plus grande distance, au large des côtes de la Colombie-Britannique, aurait sur l'industrie du transport maritime. Par l'intermédiaire d'une entente de contribution, l'Administration portuaire Vancouver-Fraser accorderait du financement aux exploitants de navires admissibles afin de compenser les coûts de pilotage supplémentaires qui découleraient de la participation au ralentissement.

[Français]

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien cherche aussi à faire approuver le report de 26,1 millions de dollars. Les fonds reportés serviraient à un projet portant sur un système de détection d'explosifs, ainsi qu'à d'autres projets visant à rationaliser et à rehausser les activités liées au contrôle. Au moyen du budget de 2019 et de la Loi n° 1 d'exécution du budget de 2019, le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer la transition de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien. De société d'État mandataire, celle-ci deviendra une administration de contrôle désignée indépendante sans but lucratif, et sera chargée de fournir des services de contrôle de la sécurité aérienne.

• (1930)

[Traduction]

Marine Atlantique offre un service de traversier prévu dans la Constitution en provenance et à destination de Terre-Neuve. Il s'agit d'un service essentiel, tant pour les voyageurs que pour les entreprises qui font des affaires dans cette région. Il transporte plus du quart de tous les visiteurs qui se rendent à Terre-Neuve ainsi que les deux tiers de tout le fret, y compris 90 % des denrées périssables et des autres marchandises exigeant un transport rapide.

Travaux des subsides

Par l'intermédiaire de ce budget supplémentaire, Marine Atlantique cherche à obtenir 3 millions de dollars en 2019-2020 pour le renouvellement de sa flotte, c'est-à-dire pour acheter un nouveau traversier. Si je suis fier de reprendre mon rôle de ministre des Transports, c'est en grande partie parce que je suis fier des réalisations actuelles de Transports Canada et des autres organismes fédéraux qui font partie de cet important portefeuille.

[Français]

Nos routes, nos chemins de fer, nos ports, nos services de traversier et nos aéroports doivent être intégrés et durables. Ils doivent permettre aux Canadiens et aux entreprises d'accéder aux marchés mondiaux.

[Traduction]

Notre système de transport est essentiel à notre économie et à notre qualité de vie. Je me réjouis à la perspective de poursuivre le travail que nous avons entrepris pendant mon premier mandat de quatre ans comme ministre.

[Français]

Il ne fait aucun doute que les ressources financières demandées dans le cadre de ce budget supplémentaire des dépenses nous permettront de poursuivre ces travaux.

Je suis prêt à répondre aux questions.

[Traduction]

Mme Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Monsieur le président, je peux vous dire que c'est un réel plaisir de pouvoir m'adresser à la Chambre pour la première fois.

Des millions de Canadiens sillonnent les routes du pays chaque jour, et la sécurité routière est une priorité pour tous. Le gouvernement pourrait-il indiquer à la Chambre ce qu'il fait pour améliorer la sécurité routière, réduire les risques que courent les usagers de la route et rendre les véhicules motorisés du Canada plus sûrs? Pourrait-il nous dire ce qu'il entend faire pour créer un code de sécurité applicable à l'ensemble des provinces et des territoires?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, je félicite la députée de sa victoire électorale.

Enjeu complexe s'il en est, la sécurité routière est une responsabilité partagée entre le gouvernement fédéral, les provinces et différents groupes et instances. Le gouvernement fédéral doit s'assurer que les véhicules sont sans danger, évidemment, et c'est aux provinces et aux territoires de faire respecter le code de la sécurité routière, mais tous ensemble, avec l'aide du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, nous devons voir à ce que le code national régissant le transport routier soit aussi rigoureux que possible.

Voilà pourquoi nous avons créé un programme de transfert. Ce programme nous permet d'allouer du financement aux provinces et aux territoires et d'assurer l'intégration des efforts de chacun afin que le Canada puisse compter sur un cadre rigoureux de réglementation du transport routier. Nous demandons des fonds dans le budget supplémentaire des dépenses parce que les ententes de financement que nous n'avions pas encore réussi à conclure avec deux provinces, le Québec et l'Alberta, sont maintenant bouclées, alors nous aimerions leur remettre l'argent qui leur est dû.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le président, dans le budget supplémentaire des dépenses, le ministre des Transports demande 1 035 350 \$ au titre du crédit 35 pour amé-

liorer les services offerts aux passagers aériens. Le ministre pourrait-il nous indiquer de quels services il s'agit au juste?

L'hon. Marc Garneau: En effet, monsieur le président, il ne fait aucun doute que le programme amélioré de protection des passagers est là pour les protéger lorsqu'ils passent par un aéroport et prennent l'avion. C'est une chose à laquelle les Canadiens s'attendent et c'est ce que nous devons leur offrir.

À l'heure actuelle, le programme prévoit une collaboration avec les transporteurs aériens pour contrôler les passagers à destination et en provenance du Canada et sur les vols intérieurs. Cela concerne la liste associée à la Loi sur la sûreté des déplacements aériens, qui est également gérée par Sécurité publique Canada. Il s'agit d'une collaboration à deux. Le député a entendu parler de la liste des personnes interdites de vol. Dans ce dossier, le financement prévu nous permettra d'améliorer les mesures en vigueur afin de réduire le nombre de cas de passagers rejetés. Tout cela vise à faire en sorte que, lorsque les gens se rendent à l'aéroport, passent les contrôles de sécurité et montent à bord d'un avion, l'appareil et le vol sont sécuritaires.

• (1935)

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le président, le ministre a entendu l'un de mes électeurs, l'ancien conseiller municipal de Côte Saint-Luc Glenn Nashen, et bien d'autres personnes qui préconisent l'installation de la ceinture de sécurité dans les autobus scolaires. Je me demandais si le ministre pouvait faire le point à la Chambre sur les progrès réalisés dans ce dossier.

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, je le ferai avec plaisir, car il s'agit d'une question importante pour un très grand nombre de Canadiens. Je rappelle à la Chambre que, lorsque nous nous sommes réunis en janvier dernier, mes homologues provinciaux et territoriaux et moi avons décidé de mettre sur pied un groupe de travail chargé de se pencher sur les mesures qui pourraient être adoptées pour accroître la sécurité dans les autobus scolaires. Cela comprenait divers facteurs à l'extérieur et à l'intérieur des autobus, dont les ceintures de sécurité.

Nous avons travaillé sur ces questions. Nous avons préparé un rapport renfermant des recommandations qui sera étudié au début de l'année, à la prochaine réunion des ministres provinciaux et territoriaux. Nous voulons voir ce qui peut être fait pour améliorer la sécurité.

Cela dit, pour les enfants qui se rendent à l'école, l'autobus scolaire demeure le moyen de transport le plus sûr — et de beaucoup, selon les statistiques. Il reste que, s'il y a possibilité d'améliorer davantage la sécurité des enfants dans les autobus scolaires, les ministres des Transports se doivent de se pencher sur la question, et c'est ce que nous faisons.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le président, c'est un honneur pour moi d'intervenir aujourd'hui au cours de la 43^e législature.

Pendant les quatre dernières années, le gouvernement a fait des progrès appréciables dans le domaine de la réunification des familles et il a réduit les délais de traitement des demandes d'immigration, en particulier dans le cas des conjoints, des parents et des grands-parents, ainsi que dans le programme des aidants familiaux. Le ministre pourrait-il parler du travail important qui a été fait à cet égard?

Travaux des subsides

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, la demande est très forte pour les aidants familiaux au Canada, et l'une des choses que nous souhaitons faire, c'est de traiter les demandes dans ce programme le plus rapidement possible. Nous avons un peu de difficulté à faire venir des aidants familiaux au pays parce que, dans certains cas, ces personnes doivent être séparées de leur famille qui se trouve à l'étranger. Nous tentons notamment de trouver une façon de permettre aux aidants familiaux qui viennent travailler au Canada de faire venir les membres de leur famille pour qu'ils soient réunis avec eux. Pour ce faire, le gouvernement pourrait leur accorder des permis de travail ou d'études.

Nous croyons qu'il s'agit d'une bonne façon d'attirer un plus grand nombre d'aidants familiaux. En outre, les aidants familiaux qui deviendront des résidents permanents pourront faire venir au pays des personnes qui deviendront un jour des citoyens et ils accroîtront la capacité du programme partout au Canada.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le président, je suis heureux de prendre la parole ce soir pour débattre du budget supplémentaire des dépenses (A). Je vais poser des questions.

Le montant déboursé pour les soins et le bien-être des membres des Forces armées canadiennes est indiqué au crédit 1a, dépenses de fonctionnement, sous la rubrique Ministère de la Défense nationale. Nous avons récemment appris que le ministre de la Défense nationale a réduit impitoyablement le financement des soins de santé pour les militaires ayant besoin de soins qui ne sont pas fournis sur une base militaire et devant se rendre à des hôpitaux publics qui sont financés par les provinces. Cette réduction a été faite sans que les provinces et les parlementaires soient consultés.

Ma question au ministre de la Défense nationale est la suivante: quand le gouvernement a-t-il décidé de changer la façon dont les hôpitaux sont payés pour les soins prodigués aux militaires?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le président, nous en avons discuté à l'extérieur de la Chambre. J'ai expliqué que tous les membres des Forces armées canadiennes obtiendront l'aide appropriée et, surtout, qu'ils ne paieront pas pour l'obtenir. Le financement nécessaire proviendra des Forces armées canadiennes. Cependant, les frais pour le même genre de soins de santé devraient être les mêmes pour tous les Canadiens. Les membres des Forces armées canadiennes ne devraient pas avoir à payer davantage simplement parce qu'ils sont au service de leur pays. Nous veillons à ce qu'il y ait des discussions approfondies et équitables avec les provinces à chaque étape afin que les membres des Forces armées canadiennes puissent obtenir les soins appropriés.

● (1940)

M. James Bezan: Monsieur le président, il s'agit d'un contrat social de longue date conclu entre les Forces armées canadiennes et les gouvernements provinciaux pour la prestation de soins de santé partout au pays. Les soins des membres des forces armées sont payés à même le budget de la défense nationale. Les soins des personnes qui ne sont pas couvertes par les régimes d'assurance-maladie publics au Canada coûtent ce qu'ils coûtent. C'est ainsi que les hôpitaux déterminent combien ils paient pour les visiteurs qui ne sont pas canadiens et qui ne cotisent pas aux régimes d'assurance-maladie. Toutefois, les membres des forces armées n'y cotisent pas non plus parce qu'ils ont souvent besoin de plus de soins. On tente de s'occuper d'eux le mieux possible dans les hôpitaux militaires dans les bases, mais, quand ils ont besoin de services supplémen-

taires, d'une attention particulière et de spécialistes, c'est dans l'intérêt des forces armées d'aller les chercher dans le système de santé publique.

À quelle date cette décision a-t-elle été prise et quand a-t-elle été mise en œuvre? Est-ce possible que les économies générées par cette mesure soient remises à nos troupes ou il s'agit simplement d'une autre façon d'obtenir quelque chose à bon marché sur le dos des militaires?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, le député d'en face sait que, lorsque nous en avons discuté à l'extérieur de la Chambre, j'ai expliqué les choses en détail. Il se sert aussi de ses précisions dans sa question.

Tout d'abord, j'ai déclaré que chaque membre des Forces canadiennes qui a besoin d'aide médicale dans un hôpital civil obtiendra un soutien de la meilleure qualité qui soit. Plus important encore, il n'assurera pas les coûts. Ce sont les Forces armées canadiennes qui paieront. Toutefois, à l'heure actuelle, selon la province, le coût pour un membre des Forces armées canadiennes est trois à dix fois supérieur à celui pour un civil canadien.

Nous avons entamé des pourparlers avec les provinces pour en arriver à une solution juste et équitable, puis nous utiliserons les fonds à cette fin pour prendre soin des membres des Forces armées canadiennes.

M. James Bezan: Monsieur le président, le Manitoba signale déjà un manque à gagner de 1 million de dollars en raison du manque de financement du ministère de la Défense nationale pour s'occuper des soldats. L'Ontario accuse un manque à gagner de plus de 10 millions de dollars et certains disent craindre que des hôpitaux refusent de fournir des services aux membres des Forces armées canadiennes.

Le ministre a-t-il conclu une entente avec les provinces pour garantir qu'aucun soldat ne sera laissé pour compte pendant qu'il poursuit les négociations?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, je peux assurer au député d'en face ainsi qu'à tous les Canadiens que tous les membres des Forces armées canadiennes qui ont besoin de soutien l'obtiendront. Nous sommes en discussion afin de trouver une solution juste et équitable. Il y a aussi le fait que les membres des Forces armées canadiennes ne devraient pas avoir à payer de trois à dix fois plus cher pour leurs soins, selon la province. Nous en discuterons et veillerons à ce que les membres des Forces armées canadiennes reçoivent les soins dont ils ont besoin et à ce que les hôpitaux puissent offrir ces soins.

M. James Bezan: Monsieur le président, je passe à un autre sujet.

Hier, le vice-amiral Alexandre Moïsseïev, chef de la flotte du nord de la Russie, a déclaré dans le *Daily Mail*: « On peut bientôt s'attendre à une présence militaire accrue des forces armées combinées et, par conséquent, à une probabilité accrue de conflit. » Il a également déclaré que la Russie « considère que le renforcement de son potentiel militaire dans la zone arctique est une mesure nécessaire pour lutter contre les menaces possibles et créer des conditions favorables à la protection de ses intérêts nationaux. »

Travaux des subsides

Nos adversaires remettent assurément en question notre souveraineté dans l'Arctique. La situation est plus inquiétante que jamais. Nous devons avoir un plan pour défendre notre Arctique. L'une des premières choses que nous devons faire pour défendre l'Arctique, le Canada et l'Amérique du Nord, c'est renouveler le Système d'alerte du Nord. Le ministre prévoit-il de moderniser et de remplacer le système de détection que nous avons actuellement dans l'Arctique?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, je suis heureux que le député d'en face ait soulevé ce sujet très important lié à la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

Nous avons examiné cette question de très près dans le cadre de nos consultations sur la politique de défense, tout comme les mesures à prendre pour que le Canada soit fort et puisse collaborer avec son plus proche partenaire, les États-Unis. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons veillé à ce que la politique de défense dans son ensemble soit entièrement financée. Cela nous permet, dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale, de faire l'acquisition de cinq — maintenant six — navires de patrouille extracôtiers. Pas plus tard que l'année dernière, le gouvernement a annoncé que la Garde côtière recevra également un navire de plus. Nous avons placé trois satellites supplémentaires qui seront exploités depuis la station de ravitaillement maritime à Nanisivik, dans le Nord.

En ce qui a trait à d'autres aspects du Système d'alerte du Nord, nous y travaillons. Cependant, nous allons examiner non seulement les menaces aériennes, mais également les menaces spatiales, maritimes et sous-marines.

• (1945)

M. James Bezan: Monsieur le président, pourrions-nous savoir quand ces mesures seront prises? Pour le moment, nous n'avons ni date, ni échéancier, alors que certains de nos adversaires, dont la Russie, sont en train de renforcer leur présence militaire.

En premier lieu, le Système d'alerte du Nord doit être remplacé. En deuxième lieu vient l'interception, une activité menée par nos CF-18. Quand remplacerons-nous la flotte des CF-18? Le ministre peut-il nous donner une date précise?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, le remplacement des CF-18 est une priorité du gouvernement. Je suis donc ravi que le député d'en face et son parti reconnaissent l'importance du processus d'appel d'offres pour le remplacement de ces avions.

Le processus se déroule extrêmement bien. En fait, grâce à nos analyses et à nos discussions sur la souveraineté du Canada dans l'Arctique, nous avons constaté qu'il nous fallait un plus grand nombre d'avions. C'est pourquoi nous avons décidé d'en acheter 88, un achat qui est pleinement capitalisé.

M. James Bezan: Monsieur le président, le ministre parle constamment d'un déficit de capacité qui, en fait, n'existe pas. S'il souhaite que les avions du Canada puissent participer simultanément à des missions du NORAD et de l'OTAN, pourrait-il nous dire s'il arrive, dans la réalité, que nous participions en même temps à des missions de ces deux organismes, et si nous avons assez de pilotes pour le faire?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Absolument, monsieur le président. Il est très important de faire en sorte que notre nation respecte ses obligations envers le NORAD et l'OTAN. C'est l'une des raisons pour lesquelles il faut absolument procéder à un appel d'offres pour le projet et que nous avons recours à des avions provisoires.

Soyons très clairs. Nos obligations sont de la plus grande importance. Il faut aussi être perçu comme un partenaire fiable dans la communauté internationale. Nous consentons les bons investissements pour garantir le respect de ces obligations.

M. James Bezan: Monsieur le président, le ministre a mentionné plus tôt les navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique. La mise à l'eau du *Harry DeWolf* a déjà été reportée. On ignore quand l'ensemble de la flotte sera terminé et prêt au combat. Les retards s'accumulent.

Comment le ministre et l'actuel gouvernement vont-ils arriver à corriger le tir afin qu'on puisse enfin construire les navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique, protéger le Nord et faire avancer le programme des navires de combat de surface, qui accuse aussi des retards considérables?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, je suis heureux que le député ait posé une question sur notre navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique. D'ailleurs, j'étais à bord du *Harry DeWolf* pendant des essais en mer. Ses capacités sont exceptionnelles. Un deuxième navire est opérationnel, et les troisième et quatrième navires sont actuellement en construction.

Ce projet avance extrêmement bien. Les leçons que nous avons tirées de la construction des premiers navires sont appliquées aux autres constructions, ce qui rend le processus beaucoup plus efficace.

La défense de l'Arctique repose sur beaucoup plus que des navires. Nous devons penser aussi à nos satellites. Trois nouveaux satellites sous la responsabilité de l'Agence spatiale canadienne ont été lancés l'année dernière. Il est tout aussi important de faire les bons investissements en recherche et développement dans ces secteurs clés à des fins de surveillance.

M. James Bezan: Monsieur le président, nous savons que, à l'origine, la Constellation RADARSAT devait se composer de six satellites, mais nous en avons eu trois seulement.

Il n'est guère surprenant que les Canadiens soient quelque peu cyniques à l'égard de tout ce que les libéraux ont dit sur les dépenses en matière de défense. Nous savons que, dans les deux premières années, ils ont laissé expirer 12 milliards de dollars de crédits inutilisés, et nous venons maintenant d'apprendre que des crédits supplémentaires de 7,79 milliards de dollars réservés aux dépenses en immobilisations de nos forces armées n'ont pas été utilisés. Pourquoi le gouvernement actuel manque-t-il toujours à ses engagements lorsqu'il s'agit d'acheter l'équipement dont nos militaires ont besoin?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, je suis très fier de dire qu'aucun argent n'a été laissé sur la table au cours des deux dernières années. En fait, lorsque nous parlions à la population, à l'industrie canadienne de la défense et aux parlementaires, ils nous disaient à quel point il est important d'améliorer continuellement le système d'approvisionnement. Cela nous permet maintenant d'accélérer la réalisation de certains projets et d'amorcer les projets plus rapidement. Par exemple, les projets de financement de véhicules blindés légers sont en cours de réalisation.

Dans certains cas, nous devons consacrer un peu plus de temps aux projets. Nous disposons de la marge de manoeuvre nécessaire pour réaffecter les fonds, mais ceux-ci restent destinés à la défense pour garantir que tous les projets inscrits dans la politique de défense sont financés entièrement et, donc, menés à bien.

• (1950)

M. James Bezan: Monsieur le président, je peux dire que les Canadiens demeurent quelque peu sceptiques: ils se demandent si les sommes seront un jour bel et bien versées. Les libéraux affirment qu'elles sont là, mais elles n'ont pas été dépensées. Ce sont donc des fonds inutilisés. S'ils en viennent à vouloir faire des coupes pour d'autres raisons, comme un ralentissement économique, ces sommes seront les premières à être retirées parce qu'elles ne sont pas attribuées et utilisées.

Selon l'OTAN, nos dépenses devraient être plus élevées. Or, lors d'une conférence de presse au récent sommet de l'OTAN, à Londres, le premier ministre a dit aux dirigeants que les dépenses du Canada représentent 1,4 % du PIB. Voici ma question pour le ministre: cette affirmation correspond-elle à la réalité?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, au lancement de notre politique de défense, pour garantir sa solidité, nous nous sommes engagés à ce qu'elle soit entièrement chiffrée et financée. C'est exactement ce que cette politique prévoit. C'est un plan avec 333 projets d'acquisition pour assurer nos capacités. Avec les bons investissements, nous faisons en sorte de fournir le soutien financier approprié à notre défense, nous ciblons les capacités dont nous avons besoin et nous versons les contributions qui s'imposent. Nos dépenses en matière de défense atteindront 1,48 % d'ici 2024.

Les contributions du Canada à l'OTAN sont tout aussi importantes. Nous sommes de retour en Europe. En Lettonie, nous avons en ce moment une force policière et nous commandons une force opérationnelle navale. Nous dirigeons également la mission d'entraînement de l'OTAN en Irak pour la deuxième année.

M. James Bezan: Monsieur le président, le ratio des dépenses exact cette année n'est pas de 1,4 % ni de 1,48 %. Il est de 1,31 % du PIB. Évidemment, si l'économie connaît une croissance et que les dépenses ne suivent pas la cadence, ce pourcentage continuera de diminuer. Présentement, le Canada est le quatrième avant-dernier au sein de l'OTAN pour les dépenses engagées en pourcentage du PIB. Encore selon l'OTAN, le Canada ne fait pas les investissements requis en infrastructure, ce qui signifie qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

Personne n'a donc été surpris d'entendre le président Trump traiter le premier ministre de « délinquant » en ce qui concerne l'investissement dans les forces armées; le Canada agit en hypocrite dans ce dossier.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, j'ai participé à cette rencontre et la relation militaire avec les États-Unis est à son meilleur. Je suis content que le député ait parlé du travail qui reste à faire; il a raison. Il faut aussi tenir compte de l'état qui prévalait à notre arrivée au pouvoir, en raison des coupes importantes concernant l'examen stratégique et du plan d'action pour la réduction du déficit qui étaient l'œuvre du gouvernement dont faisait partie le député.

À notre arrivée, les dépenses militaires consacrées à l'OTAN atteignaient environ 1 %; nous avons donc réalisé d'importantes augmentations. C'est vrai, il reste du travail à accomplir, mais nous voulons le faire de façon réfléchie afin que les Forces armées canadiennes disposent des capacités voulues.

M. James Bezan: Monsieur le président, comme nous le savons, à la dernière législature, nous avons appris que le gouvernement libéral avait traité de manière horrible le vice-amiral Mark Norman. Bien entendu, il a dû régler l'affaire à l'amiable et présenter ses ex-

Travaux des subsides

cuses. Sous le crédit 1A, il y a un programme appelé « Fonds pour améliorer la transition vers la vie civile des membres des Forces armées canadiennes, des anciens combattants et de leurs familles ». Est-ce de là que provient l'argent versé à Mark Norman dans le cadre du règlement à l'amiable?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, il est extrêmement important de soutenir la famille des membres des Forces armées canadiennes. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous incluons la famille des militaires dans nos politiques de défense; pour qu'elles puissent obtenir du soutien. Cette politique nous permet d'offrir le bon soutien. C'est extrêmement important, car nous demandons aux membres des Forces armées canadiennes de faire des choses très difficiles en notre nom, même au chapitre de la formation. Par conséquent, nous voulons bien prendre soin de leur vie familiale.

Canada sans faille est une autre initiative, tout comme l'exemption d'impôt pour les militaires déployés à l'étranger, quelle que soit l'opération internationale.

Nous sommes très fiers du travail qui a été fait et sommes impatients de collaborer avec les députés et l'ensemble des provinces pour appuyer la famille des membres des Forces armées canadiennes.

Le président: Le ministre ferait aussi bien de rester debout, car nous reprenons le débat.

Le ministre de la Défense nationale a la parole.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Je vous félicite à mon tour, monsieur le président. Je crois que c'est le quatrième comité plénier auquel nous participons ensemble.

C'est un immense honneur et privilège d'être renommé ministre de la Défense nationale et de servir les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes. Comme je l'ai dit de nombreux députés, j'invite tous les députés à me faire part de leurs idées concernant l'appui à nos militaires.

J'ai hâte de continuer la mise en œuvre de la politique de défense du Canada « Protection, Sécurité, Engagement ».

Protection, Sécurité et Engagement est une vision transparente, rigoureusement chiffrée et financée, qui définit les 20 prochaines années des Forces armées canadiennes. Nous augmentons nos dépenses de 70 % pour que les militaires aient ce dont ils ont besoin pour accomplir le travail qui leur est confié.

Notre travail ne se limite pas à la défense. Il s'agit de positionner le Canada pour qu'il réussisse dans un monde incertain. Les Canadiens comprennent que nous ne pouvons pas être un îlot de calme dans une mer agitée. Éventuellement, les répercussions négatives des conflits atteindront nos côtes. Il s'agit de prôner les valeurs et de défendre les intérêts inhérents à la prospérité et à la sécurité du Canada. Il s'agit de nous joindre à nos alliés et à nos partenaires en mettant l'expertise canadienne au service du monde.

Travaux des subsides

Aujourd'hui, dans le budget supplémentaire des dépenses, je demande 463,6 millions de dollars pour la défense nationale, afin que les Forces armées canadiennes puissent poursuivre leur travail. Je fais cette demande tout en ayant pleinement confiance dans les avantages et dans la souplesse du modèle de financement de la défense. Nous réclamons seulement des fonds lorsque nous en avons besoin. Nous ajustons le tir lorsque les besoins évoluent. Les montants économisés sont réaffectés. Les fonds réservés sont protégés jusqu'à ce que nous soyons prêts à les dépenser. Nous ne laissons pas d'argent sur la table. Les fonds supplémentaires nous permettront de poursuivre la mise en œuvre de la politique de défense, de continuer à appuyer les militaires et leurs familles, d'élargir nos capacités et d'équiper l'Équipe de la Défense pour qu'elle soit en mesure de contrer les menaces dans un contexte de sécurité moderne.

Tout d'abord, il faut investir dans les membres et leur famille. Une équipe de défense résiliente, inclusive et diversifiée est cruciale pour la sécurité du Canada. Nous sommes fiers des progrès que nous accomplissons à cet égard.

Pas plus tard que l'été dernier, le projet de loi C-77 a reçu la sanction royale et a marqué un tournant dans l'histoire du système de justice militaire, qui reconnaît désormais les droits des victimes. Nous nous employons aussi à corriger des erreurs du passé.

La citation Fierté Canada constitue un moyen concret de reconnaître les contributions d'anciens militaires de la communauté LGBTQ2 dont la carrière a pris fin prématurément en raison de politiques discriminatoires.

Il y a deux semaines, la Cour fédérale a approuvé l'entente de règlement définitive du recours collectif relatif à l'inconduite sexuelle au sein des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Nous espérons que ce règlement permettra de reconnaître adéquatement les préjudices subis par les membres des forces armées qui ont été victimes d'inconduite sexuelle en milieu de travail et qu'il aidera les victimes à tourner la page et à entamer le processus de guérison.

Ce ne sont là que quelques exemples des efforts que nous faisons pour offrir un milieu de travail sécuritaire, accueillant et inclusif.

Nous reconnaissons également le travail essentiel des réservistes. C'est pourquoi nous avons restructuré le régime de rémunération de la Force de réserve afin de l'harmoniser avec celui de la Force régulière et de faire en sorte qu'un salaire égal soit versé pour un travail égal.

L'année dernière, nous avons réintroduit la carte de service des anciens combattants et mis sur pied le Groupe de transition des Forces armées canadiennes afin de mieux accompagner les membres des forces armées et leurs familles dans leur cheminement.

Nous allons faire fond sur ces initiatives. Nous demandons un peu plus de 179 millions de dollars en crédits approuvés et en crédits législatifs afin de financer les mesures de recrutement et de maintien en fonction ainsi que d'autres initiatives visant à soutenir nos effectifs et leurs familles, y compris des salaires et des avantages sociaux concurrentiels, de la formation et des ressources de transition bonifiées. Investir dans les mesures qui soutiennent nos effectifs est non seulement la bonne chose à faire, mais c'est aussi nécessaire pour accroître nos effectifs de défense jusqu'à ce qu'ils soient suffisants pour relever les défis à venir, ce qui fait partie des

engagements que nous avons pris dans le cadre de la politique Protection, Sécurité et Engagement.

Prendre soin des gens, c'est aussi leur fournir l'équipement dont ils ont besoin pour faire leur travail. L'été dernier, j'ai eu le plaisir d'annoncer un investissement de 250 millions de dollars qui permettra d'améliorer les infrastructures de la Force de réserve dans l'ensemble du pays au cours des cinq prochaines années.

Jusqu'à présent, en 2019-2020, nous avons investi plus de 440 millions de dollars dans de grands projets de construction, d'entretien et de réparation. Tous les projets d'infrastructure sont réalisés d'une manière à faire prendre un virage écologique au ministère de la Défense nationale.

Bien que certains partis continuent d'ignorer les données scientifiques sur les changements climatiques et qu'ils n'ont aucun plan pour relever ce défi mondial, le gouvernement prend des mesures de lutte contre les changements climatiques. Nos marchés de services écoénergétiques novateurs pour des escadres et des bases partout au pays nous aident à atteindre nos objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques, tout en offrant des avantages économiques aux collectivités et en permettant aux Canadiens de réaliser d'importantes économies de coûts à long terme.

● (1955)

Grâce aux efforts que nous déployons pour réduire notre empreinte carbone, nous sommes en bonne voie de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030. Le budget supplémentaire à l'étude comprend aussi 27,7 millions de dollars destinés au projet continu de remplacement des quais de la base d'Esquimalt, afin que l'infrastructure de la marine canadienne soit prête à accueillir les navires actuels et futurs.

Comme les changements climatiques rendent l'Arctique plus accessible, nous investissons aussi dans le Nord. C'est pourquoi nous participons à l'amélioration de la piste de l'aéroport d'Inuvik et nous avons construit une installation de ravitaillement à Nanisivik. Ces investissements ne nous aideront pas seulement à défendre la souveraineté du Canada et le continent: ils nous permettront de tisser des liens avec les peuples autochtones du Nord, de créer des emplois et des débouchés économiques, et de maintenir des possibilités d'accès dont bénéficieront tous les Canadiens qui vivent et travaillent dans ces communautés.

Les nouveaux navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique et des projets comme le projet de radar transhorizon nous permettront d'accroître nos capacités opérationnelles et de surveillance dans ce milieu à la fois vaste et difficile. Le budget supplémentaire à l'étude prévoit 8,3 millions de dollars destinés à des systèmes d'aéronefs télépilotés qui amélioreront les activités de renseignement et de surveillance à distance au Canada et pendant les déploiements. Nous demandons 26,4 millions de dollars pour faire en sorte que les CF-18 demeurent opérationnels et compatibles avec l'équipement de nos alliés jusqu'à ce que la nouvelle flotte de chasseurs soit prête. Par ailleurs, nous demandons 3,2 millions de dollars pour faire progresser le projet de navires de combat de surface canadiens, ainsi que 177 millions de dollars pour soutenir et moderniser la flotte de véhicules blindés d'appui tactique.

Ce dernier élément est un bon exemple de la flexibilité du modèle de financement de la politique de défense, qui nous permettra d'entamer ce projet cinq ans plus tôt que prévu. Nous économiserons ainsi de l'argent qui, autrement, aurait servi à l'entretien d'une flotte vieillissante. Le projet profitera aux Canadiens en appuyant plus de 10 000 emplois bien rémunérés pour la classe moyenne, partout au Canada.

Même en ayant toutes les ressources humaines et autres nécessaires, le Canada ne peut pas s'attaquer seul aux défis modernes en matière de défense. L'instabilité globale est amplifiée par les effets des changements climatiques et par la rareté des ressources. Les percées technologiques rapides offrent de nouvelles occasions, mais ne sont pas sans risques. La démocratie est menacée et l'ordre international fondé sur des règles est contesté. Dans cet environnement, nous devons innover et collaborer d'un ministère à l'autre, d'une discipline à l'autre et d'un pays à l'autre. Voilà pourquoi nous nous sommes engagés à être un partenaire fiable et un citoyen du monde responsable.

Le budget supplémentaire des dépenses actuel prévoit environ 42 millions de dollars pour la contribution du Canada à l'appui des services communs de l'OTAN, comme des équipements et des infrastructures militaires. Les contributions actuelles du Canada à l'OTAN sont importantes. La commodore Kurtz dirige actuellement le 2^e Groupe maritime permanent de l'OTAN. La majore-générale Jennie Carignan dirige la mission d'entraînement en Irak. Nos contributions à l'OTAN comprendront la direction d'un groupe tactique en Lettonie et le soutien des patrouilles aériennes en Roumanie. Nous réintégrons le programme AWACS de l'OTAN, dont le gouvernement précédent nous a retirés.

Cet été, nous avons conclu notre mission de paix pour les Nations unies au Mali et nous avons commencé à fournir un soutien aérien tactique à d'autres missions des Nations unies dans le cadre de l'opération Presence en Ouganda. Nous continuons de mettre en avant les principes de Vancouver ainsi que le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité. Dans le cadre de l'Initiative Elsie, les Forces armées canadiennes ont formé un partenariat avec les Forces armées du Ghana dans le but de trouver des solutions nouvelles pour surmonter les obstacles à la participation des femmes aux opérations de paix.

Accroître la représentation des femmes dans les missions de paix signifie qu'il faut accroître le nombre de femmes dans les forces armées. Nous nous emploierons donc à accroître la représentation des femmes dans l'armée canadienne pour qu'elles représentent au moins 25 % des forces d'ici 2026.

J'ai à peine effleuré l'excellent travail et la collaboration dans la communauté de la défense de la sécurité dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique Protection, Sécurité et Engagement. Il reste beaucoup de travail à faire. Les enjeux de sécurité avec lesquels nous sommes aux prises aujourd'hui sont diversifiés, complexes et de grande portée. Ils posent une sérieuse menace à notre sécurité et à notre prospérité collectives. Il est donc impératif que nous investissions dans le matériel, les capacités et les initiatives qu'il faut pour permettre aux militaires de faire le travail difficile que nous leur demandons de faire. La somme supplémentaire de 463,6 millions de dollars est nécessaire si nous voulons tenir notre engagement à soutenir nos militaires pour qu'ils puissent continuer à protéger les Canadiens et à faire avancer la paix et la sécurité ici et à l'étranger.

Travaux des subsides

• (2000)

[Français]

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Monsieur le président, je remercie le ministre de son discours. J'aimerais aussi remercier tous les hommes et toutes les femmes des Forces armées canadiennes de l'extraordinaire travail qu'ils font. Des membres de ma famille sont dans les Forces armées canadiennes. Je vois donc chaque jour le travail extraordinaire qu'ils font.

Je sais que le ministre était à la réunion des leaders de l'OTAN, la semaine dernière. J'aimerais lui donner la chance de dire ce que nous faisons à l'OTAN, de parler de l'extraordinaire travail fait par nos alliés et de ce que le Canada est prêt à faire. Nous collaborons et tout le monde en profite.

Le ministre peut-il nous dire ce que nous faisons avec nos alliés à l'OTAN?

• (2005)

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, je remercie le député d'Acadie—Bathurst de s'intéresser comme il le fait aux Forces armées canadiennes et d'en défendre aussi ardemment les intérêts.

La hausse de 70 % des dépenses de défense nous a permis d'investir dans les bonnes capacités, ce qui nous a en retour permis de réaliser les contributions attendues de nous, car le gouvernement accorde beaucoup d'importance au multilatéralisme et à l'OTAN, un dossier qui relève aussi de mon portefeuille.

Nous dirigeons un groupement tactique en Lettonie, nous assurons présentement le commandement d'un groupe opérationnel naval et nous sommes à la tête de la mission d'entraînement en Irak. Bref, nous dirigeons actuellement trois missions d'importance au nom de l'OTAN. C'est sans parler de la police aérienne en Roumanie et des investissements dans le programme du système aéroporté d'alerte et de contrôle, qui revêt une importance capitale.

Le Canada doit être un chef de file. Notre pays est un véritable exemple pour ses alliés, qui voient qu'au-delà de ses contributions, il s'est doté d'un plan d'avenir on ne peut plus concret.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le président, je remercie moi aussi le ministre de son excellent discours et du leadership dont il fait montre à la Défense nationale.

Nous savons que le Canada arrive dans le peloton de tête mondial pour la proportion de femmes militaires au sein de l'armée et le nombre de domaines où elles sont présentes. Le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre ce qui se fait pour que les femmes fassent partie intégrante des Forces armées canadiennes?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, je remercie la députée de Davenport du travail inlassable qu'elle accomplit pour appuyer les Forces armées canadiennes.

Il est extrêmement important d'accroître le nombre de femmes dans les Forces armées canadiennes. Pour qu'elles participent davantage aux opérations, nous devons augmenter leur nombre. Plus important encore, nous nous assurons de créer un environnement inclusif pour permettre à tous de réussir, ce dont je suis très fier.

Travaux des subsides

À l'heure actuelle, nous avons la commodore Kurtz qui commande, dans le cadre d'une mission de l'OTAN, la force opérationnelle navale en Méditerranée et la majeure-générale Carignan qui commande une mission de formation de l'OTAN, et beaucoup d'autres femmes assument des postes de commandement. C'est une orientation que nous voulons encourager, car la recherche a montré que lorsque nous avons plus de femmes qui participent aux conflits, ces derniers sont aussi moins nombreux.

Mme Kamal Khera (Brampton-Ouest, Lib.): Monsieur le président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, je tiens à remercier tous les habitants de Brampton-Ouest de la confiance qu'ils me témoignent encore une fois.

Comme nous le savons, la Force de réserve joue un rôle essentiel pour permettre aux Forces armées canadiennes d'être une armée souple et fiable. Le ministre peut-il nous dire comment il s'assure que nous prenons bien soin des réservistes qui attendent d'être appelés au pied levé?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, les réservistes jouent un rôle crucial au sein des Forces armées canadiennes. Alors que nous allons accroître la taille des forces armées, c'est avec une grande fierté que j'ai annoncé que la paie de la Force de réserve sera la même que celle de la Force régulière.

Les réservistes ont été appelés à jouer un rôle essentiel pour répondre à des besoins croissants au pays, dans les cas par exemple des inondations et des feux causés par les changements climatiques. Nous avons en outre annoncé un investissement de 250 millions de dollars sur les cinq prochaines années dans l'infrastructure de la Réserve, une mesure absolument nécessaire. Certains des bâtiments ont grandement besoin d'être réparés et les membres de la Réserve méritent des installations d'entraînement de premier ordre.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le président, mes questions s'adressent au ministre des Transports.

Le ministre peut-il confirmer que tous les ministres ont établi un filtre anti-conflits d'intérêts?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le président, je peux parler en mon nom, mais je vais devoir me renseigner avant de pouvoir répondre à la question de mon collègue.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, Marine Atlantique est-elle une société d'État indépendante?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, Marine Atlantique est une société indépendante. Elle assure le service entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le ministre est-il responsable de l'achat de traversiers?

• (2010)

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, il y a un certain nombre de sociétés de traversiers qui relèvent de la compétence fédérale. Nous sommes chargés de leur supervision et du financement de l'achat de leurs traversiers.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le ministre ira-t-il à l'étranger pour se procurer des traversiers pour Marine Atlantique?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, Marine Atlantique dispose de la latitude nécessaire pour décider de qui elle achètera ses traversiers. Cependant, j'ajouterais que les bâtiments qui assurent les services de traversiers entre les Îles-de-la-Madelaine et l'Île-du-Prince-Édouard et le Holiday Island, qui assure les services

entre l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, seront remplacés au Canada par le chantier Davie.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le ministre a-t-il approuvé un marché à l'étranger pour Marine Atlantique?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, je n'ai rien approuvé de tel.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le ministre est-il au courant d'une stratégie nationale de construction navale mise en place pour revitaliser l'industrie canadienne?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, oui, et je dirais que le gouvernement actuel en a fait davantage que le gouvernement précédent à cet égard.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, je le demande encore une fois: le ministre sait-il si Marine Atlantique ira à l'étranger pour se procurer un traversier?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, nous en sommes aux premières étapes. En fait, dans le budget supplémentaire des dépenses (A), nous accordons 3 millions de dollars pour entamer ce processus.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, en ce qui concerne les tests permettant de renouveler le certificat de l'appareil Boeing 737 MAX, la presse informe le public du pays que cet appareil sera remis en service sur le marché canadien dans le premier trimestre de l'année 2020. Transports Canada effectuera-t-il lui-même ces tests?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, ce programme a fait l'objet d'un certain nombre de faux départs. Je peux donner aux Canadiens l'assurance que le Boeing 737 MAX 8 ne survolera en aucun cas le Canada avant que Transports Canada ne certifie qu'il est sécuritaire.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, Transports Canada comptera-t-il sur les tests effectués par d'autres pays ou sur ceux des organismes qui devraient être chargés de déterminer si l'appareil peut être recertifié?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, nous allons nous occuper nous-mêmes de ce travail, et si nous devons mettre en place des procédures ou des programmes de formation différents, nous allons le faire. Toutefois, nous collaborons avec d'autres organismes de réglementation, comme la Federal Aviation Administration des États-Unis, l'Agence européenne de la sécurité aérienne et les autorités réglementaires brésiliennes.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, où se trouvent les fonds destinés à recertifier cet appareil?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, les fonds sont tirés du budget ordinaire des services votés.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, 157 passagers, dont 18 Canadiens, sont morts dans cette catastrophe. Il s'agissait du deuxième écrasement d'un Boeing 737 Max en moins de cinq mois. Le Royaume-Uni, l'Union européenne, l'Australie, l'Inde, la Corée du Sud et la Mongolie ont tous cloué ces appareils au sol avant le Canada. Pourquoi?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, il faudrait que mon collègue leur pose la question.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, quelle drôle de réponse. On parle ici du ministre des Transports, qui est chargé de clouer au sol ces appareils au pays au nom de la sécurité des Canadiens. Il y a eu un tollé à l'époque.

Travaux des subsides

Je vais poser la question de nouveau: pourquoi le ministre a-t-il tant tardé à ordonner que ces appareils cessent de voler?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, la question est plus claire. Nous avons pris notre décision à partir des données recueillies par satellite qui ont montré que la performance de cet appareil ressemblait à celle de l'avion de Lion Air qui s'était écrasé cinq mois plus tôt. Je ne saurais dire pourquoi les autres pays ont pris leur décision ni si elle reposait sur des données probantes.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, cela ne change rien au fait que le ministre a mis plus de temps que les autres à clouer cet appareil au sol, ce qui aurait pu représenter un danger supplémentaire pour les Canadiens.

Le déraillement de train qui s'est produit hier en Saskatchewan est la preuve qu'il faut en faire plus. Combien d'argent le gouvernement a-t-il prévu pour la sécurité des passages à niveau?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, comme je l'ai souvent dit, la sécurité ferroviaire est ma plus grande priorité, et maintenant que j'entame un nouveau mandat, je peux confirmer qu'elle le demeurera.

Nous enquêtons présentement sur le déraillement survenu à Lanigan, en Saskatchewan. Il est trop tôt pour dire ce qui a pu se passer. Si mon collègue souhaite obtenir la liste de tout ce que nous avons fait depuis la tragédie de Lac-Mégantic, en 2013, je la lui fournirai avec plaisir.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, nous savons, grâce au budget supplémentaire des dépenses (A), que le ministre a prévu 165 millions de dollars pour les véhicules verts. Quelle somme a-t-il cru bon d'affecter à la sécurité ferroviaire?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, nous nous employons sans cesse à améliorer la sécurité ferroviaire dans l'ensemble du pays. Dans le budget supplémentaire des dépenses, dont nous discutons ce soir, il est question de consacrer 10,1 millions de dollars au Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire, qui est justement axé sur la sécurité aux passages à niveau.

• (2015)

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le ministère du ministre reste fermement en mode étude en ce qui a trait à la sécurité ferroviaire. Quand pouvons-nous nous attendre à ce que le ministre et son ministère prennent des mesures fermes?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, s'il m'est permis d'en parler longuement, je peux commencer à dire à mon collègue ce que nous avons fait pour améliorer la sécurité au pays. Je dirais en premier lieu que nous avons de nouvelles normes de sécurité pour les wagons-citernes. Nous désignons des itinéraires à respecter pour ceux qui transportent des marchandises dangereuses. Nous avons aussi fait installer des enregistreurs audio-vidéo dans les locomotives.

Je me penche actuellement sur le problème de la fatigue parmi les mécaniciens et les conducteurs de trains. Nous avons également pris d'autres mesures pour améliorer la sécurité ferroviaire. Nous avons accru le nombre d'inspecteurs qui examinent les 41 000 kilomètres de lignes en service dans notre pays. Je peux fournir une liste complète à mon collègue qui vient de dire que je suis endormi.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le ministre va-t-il déposer ces documents à la Chambre?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, on peut consulter les documents en ligne. Je pensais simplement les imprimer et les donner au député pour lui rendre service.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, si le ministre est prêt à le faire, j'accepte volontiers.

En Europe et aux États-Unis, des sociétés ferroviaires utilisent des systèmes de contrôle qui sonnent l'alarme ou peuvent même arrêter le train quand l'équipage est distrait. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas mis en oeuvre une technologie semblable au Canada?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, je suis heureux d'annoncer au député que nous examinons attentivement ce qu'on appelle les « technologies améliorées de commande des trains ». Il s'agit, selon nous, de la nouvelle façon d'utiliser la technologie pour rendre le service ferroviaire plus sécuritaire. Nous travaillons avec les principaux chemins de fer de catégorie 1, le CN et le CP dans le but d'élaborer des technologies qui permettront d'accroître la sécurité.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, parmi les principales préoccupations des travailleurs des services ferroviaires qui ont fait la grève dernièrement figurent la sécurité des chemins de fer et leur sécurité personnelle. Le Bureau de la sécurité des transports a transmis au ministre 16 avis de sécurité et lettres d'information sur la sécurité ferroviaire, qui découlaient d'inquiétudes exprimées par les employés à propos des problèmes de fatigue. Le ministre n'a jamais répondu. Pourquoi?

L'hon. Marc Garneau: J'ai répondu, monsieur le président.

Bien sûr, nous avons pris d'importantes mesures l'an dernier concernant la fatigue des pilotes. À l'époque, j'ai déclaré que je dirigerais mon attention vers les exploitants de chemin de fer. Je parle des gens qu'évoque le député, y compris ceux de l'industrie maritime, car la fatigue est reconnue comme l'un des facteurs des accidents. Le Bureau de la sécurité des transports nous a signalé le problème, à juste titre, et nous nous employons à le régler depuis maintenant presque un an.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le 10^e accident de travail mortel sur les chemins de fer en moins de 24 mois a eu lieu en Colombie-Britannique la semaine dernière. Que compte faire le ministre pour corriger la situation?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, mes pensées accompagnent ce travailleur du CP décédé à la suite d'un accident dans une gare de triage. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'incident. Nous prendrons les mesures qui s'imposent, le cas échéant, une fois que nous aurons déterminé ces causes.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, de 2013 à 2017, NAV CANADA a enregistré 445 incursions sur piste par année en moyenne. Au cours de chacune des deux dernières années, il y a eu 21 incidents graves qui auraient pu causer des pertes de vie.

Le ministre dépense 165 millions de dollars pour des véhicules verts. Pourquoi le gouvernement ne se soucie-t-il pas de la sécurité aérienne?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, le gouvernement se préoccupe de la sécurité du transport aérien. En fait, le Canada possède l'un des meilleurs bilans de sécurité au monde à cet égard. Cependant, nous pouvons toujours faire mieux, notamment au chapitre des incursions sur piste et des zones de sécurité. Nous ne ménageons aucun effort pour accroître davantage la sécurité dans le secteur du transport aérien.

Travaux des subsides

M. Todd Doherty: Monsieur le président, si le gouvernement du ministre n'intervient pas davantage, ce n'est qu'une question de temps avant qu'un accident catastrophique se produise. Que les libéraux vont-ils faire pour mettre en place un régime plus rigoureux de contrôle des risques?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, je demanderais à mon collègue de définir ce qu'il entend par « régime de contrôle des risques ».

M. Todd Doherty: Monsieur le président, il y a toutes sortes d'améliorations qui pourraient être mises en œuvre pour aider les pilotes, comme les feux indicateurs de l'état des pistes ou les avertissements directs aux pilotes. Ces mesures existent dans 23 autres pays, pourtant le ministre ne les a toujours pas fait adopter ici, au Canada. Pourquoi en est-il ainsi?

● (2020)

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, nous faisons beaucoup de choses dans le secteur du transport aérien. Je suis très fier du travail de longue haleine que nous avons effectué à l'égard de la réglementation sur la journée de travail et la gestion de la fatigue des équipages de conduite que nous avons mise en place après de nombreuses consultations auprès des compagnies aériennes.

Nous sommes aussi très fiers du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, ou PAIA. Ce programme existe depuis de nombreuses années. Il était en place sous le gouvernement précédent, qui l'appuyait également. Le programme se concentre plus particulièrement sur la sécurité des aéroports et comprend des mesures visant notamment les lumières, les conditions de la piste, l'équipement de déglacage et, dans certains cas, les clôtures qui servent à empêcher les animaux de franchir le périmètre. Je sais que mon collègue en connaît beaucoup sur les aéroports et qu'il connaît le PAIA. Une partie des mesures financées ont été mises en place à Prince George, où le député habite.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, ce n'est toutefois pas à la hauteur de ce que le gouvernement précédent a investi dans cet aéroport, mais nous y arriverons peut-être.

Le gouvernement va-t-il envisager l'utilisation de dispositifs électroniques d'aide à la conscience de la situation dans les postes de pilotage?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, je ne vais pas répondre précisément à cette question, mais je dirai que, de façon générale, nous étudions tous les moyens d'améliorer la sécurité des opérations de vol, y compris ce qu'on trouve dans le poste de pilotage et ce qui permet aux pilotes de faire leur travail de façon sécuritaire.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le ministre s'engagera-t-il à fournir des fonds fédéraux pour élargir la route 1 entre Langley et Chilliwack, l'un des axes routiers les plus achalandés du Canada avec l'un des plus hauts taux d'accidents?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, pour clarifier la situation à l'intention de tous les auditeurs, le gouvernement fédéral est responsable des routes qui traversent les parcs nationaux. Autrement, c'est aux provinces et aux territoires qu'il revient de s'occuper des routes.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le ministre s'engagera-t-il à collaborer avec la province de la Colombie-Britannique pour élargir la route 1?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, comme je l'ai dit, nous respectons les champs de compétence. Je suis toujours prêt à

parler avec mes homologues — dans ce cas précis, il s'agit de la ministre Trevena — des façons d'améliorer la sécurité. Même s'il s'agit d'une compétence provinciale, je suis assurément prêt à lui communiquer les préoccupations qui ont été portées à mon attention.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, quelle somme d'argent a été allouée pour répondre aux préoccupations et aux difficultés associées à la liste d'interdiction de vol?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, je ne connais pas la somme exacte, mais elle s'élève à des dizaines de millions de dollars. Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour que, à l'avenir, on n'interdise plus à certaines personnes de prendre l'avion à cause uniquement de leur nom. Cependant, il est bien sûr important de conserver une liste d'interdiction de vol comportant les noms des gens que nous ne voulons absolument pas voir à bord d'un avion.

Nos investissements dans la sécurité publique nous aident à cet égard, mais nous collaborons avec Transports Canada pour trouver une solution afin d'éviter qu'une personne se voie refuser un billet d'avion uniquement parce qu'elle porte le même nom qu'une personne sur la liste d'interdiction de vol. Ce problème dure depuis trop longtemps, et nous avons engagé des fonds pour le corriger.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, est-ce que cela réglera ou atténuera les difficultés associées à la liste d'interdiction de vol?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, c'est le gouvernement qui prendra les décisions, et je suis convaincu que cela résoudra le problème.

Le président: Voilà qui conclut cette série de questions.

[Français]

Je félicite les députés et les ministres pour l'excellente manière dont ils gèrent les présentations et les réponses. Les échanges sont extraordinaires.

L'honorable ministre des Relations Couronne-Autochtones a maintenant la parole.

● (2025)

[Traduction]

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le président, je voudrais commencer par souligner que nous sommes réunis ce soir sur les terres ancestrales du peuple algonquin.

Ce soir, je veux parler des engagements du gouvernement concernant la réconciliation avec les peuples autochtones et souligner ce que les postes prévus au Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020 feront pour soutenir notre pèrle commun vers la guérison et l'accélération de l'autodétermination des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada.

Alors que nous entamons une nouvelle session parlementaire, j'aimerais rappeler que l'engagement du gouvernement envers la réconciliation avec les peuples autochtones est plus solide que jamais. Le gouvernement continue d'accorder la plus haute importance à la relation entre la Couronne et les peuples autochtones. La réconciliation est trop importante pour que nous en fassions une question partisane, et je suis impatient de travailler avec les parlementaires de tous les partis afin d'obtenir des avancées importantes et concrètes à ce sujet.

Le fait que je m'adresse aujourd'hui au comité en tant qu'interlocutrice principale du gouvernement auprès des Premières Nations, des Inuits et des Métis plutôt qu'en tant que ministre des Affaires indiennes témoigne de l'engagement du gouvernement. Je suis heureuse de pouvoir dire que j'ai été la dernière ministre à porter ce titre et, en juillet dernier, le décret a été adopté pour la dissolution du ministère archaïque qu'on appelait le ministère des Affaires indiennes et du Nord et la création des nouvelles responsabilités de ministre des Relations Couronne-Autochtones et de ministre des Services aux Autochtones.

[Français]

Affaires indiennes et du Nord Canada, AINC, était un vestige de l'époque coloniale. Il a été créé pour appliquer la Loi sur les Indiens et n'était pas du tout en mesure d'appuyer les peuples autochtones ou d'établir des partenariats en lien avec leur histoire, leur situation et leurs aspirations particulières.

[Traduction]

Je suis très fière de ce que nous avons pu accomplir en travaillant véritablement en partenariat avec les Autochtones. Ensemble, nous avons réalisé des progrès considérables, mais il reste beaucoup de travail à faire. Nous devons poursuivre sur notre lancée en décuplant nos efforts, notre détermination et nos partenariats. Surtout, nous devons continuer d'établir un climat de confiance grâce à des liens plus forts et à une meilleure collaboration avec les Autochtones, en entretenant des relations fondées sur le respect, la coopération, le partenariat et, surtout, l'affirmation des droits ancestraux et issus des traités des peuples autochtones.

L'engagement du gouvernement à renouveler les relations signifie travailler à appuyer le renforcement des capacités des Autochtones et leur vision de l'autodétermination, y compris dans les domaines des pêches, des océans, des habitats aquatiques et des eaux maritimes.

Le budget supplémentaire des dépenses (A) consacre 171 millions de dollars à trois organismes afin de réaliser des progrès dans la mise en oeuvre de la stratégie de réconciliation du gouvernement. Le premier élément est l'octroi de 132 millions de dollars à Pêches et Océans Canada pour mettre en oeuvre les ententes signées en août 2019 avec les Premières Nations Elsipogtog et Esge-noôpetitj, au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'avec les Malécites de Viger, au Québec, pour faire avancer la réconciliation au chapitre des pêches et poursuivre la consultation des collectivités autochtones et des parties intéressées en ce qui a trait aux politiques régissant les pêches. Les ententes provisoires de 10 ans pour la mise en oeuvre des pêches réaffirment notre engagement commun à faire avancer la reconnaissance et l'exercice de ces droits de pêche et de récolte des Premières Nations, un pas important vers l'autodétermination.

[Français]

Ces ententes ont été conclues dans un esprit de collaboration et s'appuient sur le travail long et acharné des Premières Nations pour s'assurer que tous les membres des communautés ont des possibilités d'emploi dans le secteur de la pêche.

[Traduction]

Le deuxième élément est l'octroi de 37 millions de dollars à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour mettre en oeuvre l'Accord progressif Haïlcistut du poteau de maison.

Travaux des subsides

En juillet, j'ai signé cet accord de réconciliation avec la chef heiltsuk Marilyn Slett, à Bella Bella, sur la côte centrale de la Colombie-Britannique. L'accord de réconciliation porte sur les priorités les plus importantes pour l'autonomie gouvernementale, le logement, les infrastructures, le développement économique ainsi que la revitalisation et la préservation de la langue des Heiltsuks.

C'est avec intérêt que j'ai appris que Haïlcistut est un mot heiltsuk qui signifie « faire marche arrière et repartir sur le bon pied ». C'est le mot parfait pour cet accord de réconciliation. Le chemin que le Canada et la nation heiltsuk ont parcouru n'a pas toujours été facile. Le Canada a dressé de nombreux obstacles en cours de route. Ce qui a changé, c'est que, maintenant, le Canada est à l'écoute et il suit l'initiative des Premières Nations.

Le troisième élément est l'octroi de 2 millions de dollars à Parcs Canada pour appuyer la négociation de trois aspects de l'entente de réconciliation et de reconnaissance des droits avec les nations micmaques, malécites, wolastoqey et peskotomuhkati, ou passamaquoddy: la gestion des ressources culturelles et naturelles, la cogestion des domaines d'intérêt commun et le droit de s'assurer une subsistance convenable.

Dans les aires patrimoniales créées avant 1982 par Parcs Canada, les Autochtones ont été coupés de leur territoire traditionnel et contraints de cesser leurs activités de récolte et leurs pratiques culturelles et spirituelles, ce qui a eu de profondes répercussions culturelles, spirituelles et économiques sur les personnes et les communautés.

Les ententes de réconciliation et de reconnaissance des droits traiteront notamment de l'utilisation et de la conservation des ressources et favoriseront les initiatives de renforcement des capacités liées à la gestion des ressources culturelles. Ces ressources entraîneront des changements aux processus existants de suivi, de conservation et de planification, en plus de favoriser la transition vers la gestion collaborative des ressources écologiques et culturelles.

• (2030)

[Français]

Chacun devrait se demander ce que la réconciliation signifie pour nous et comment nous pouvons contribuer à la faire progresser à notre manière. La réconciliation est un cheminement qui doit être guidé par l'écoute, puis par une action basée sur ce que nous avons appris.

[Traduction]

Pendant la quasi-totalité des 150 dernières années, le Canada a fait la sourde oreille. Il a plutôt multiplié les obstacles pour éviter d'être un véritable partenaire pour les peuples autochtones, et on voit où cela nous a menés. Nous devons rétablir nos relations avec les peuples autochtones. Pour toutes les Premières Nations, tous les Métis et tous les Inuits, nous devons incarner le Haïlcistut, un mot heiltsuk qui signifie « faire marche arrière et repartir sur le bon pied ». Nous devons offrir un avenir meilleur à tous les Canadiens. Or, le seul moyen d'atteindre cet objectif, c'est d'accélérer le processus d'autonomie gouvernementale et d'autodétermination pour tous les peuples autochtones afin qu'ils puissent se gouverner comme ils l'entendent et définir eux-mêmes les relations qu'ils veulent avoir avec la Couronne.

Travaux des subsides

Nous sommes résolus à bien faire les choses, à rompre avec une situation devenue intolérable, en collaboration avec les peuples autochtones, et à bâtir le Canada de demain, un Canada où il fait bon vivre pour tous.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Madame la présidente, nous savons que, dans les communautés autochtones partout au Canada, les jeunes représentent la tranche de population qui connaît la croissance la plus rapide. J'aimerais que la ministre nous aide à mieux comprendre où iront exactement les fonds destinés à appuyer l'éducation postsecondaire chez les Autochtones. En effet, le manque d'accès aux études crée un problème dans ces communautés.

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, cette question est extrêmement importante pour toutes les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Comme l'a dit Murray Sinclair, c'est l'éducation qui nous a mis dans le pétrin et c'est elle qui nous permettra d'en sortir.

Dans les Prairies, les habitants comparent les études à un bison: c'est la façon pour eux d'aller de l'avant. Encore une fois, alors que nous avons augmenté le financement pour la formation postsecondaire, ce sera de plus en plus considéré comme un droit autochtone. Il y a eu des processus où les étudiants permanents passaient en premier, et les décrocheurs de l'école secondaire venaient ensuite. Cependant, nous savons tous que nous devons en faire plus parce que, parfois, ce sont de jeunes mères qui veulent retourner à l'école pour devenir des travailleuses sociales ou des infirmières. Nous savons que nous devons faire mieux dans ce dossier.

Nous savons aussi que les droits de scolarité et le logement ne sont pas les seules difficultés pour les étudiants autochtones. Il doit y avoir des services de garde. Il faut prévoir le transport entre les établissements d'enseignement et les communautés. Nous voulons travailler avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour faire en sorte d'atteindre cet objectif.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, à mon avis, la ministre a accompli beaucoup de bonnes choses sur la question autochtone. Les Autochtones comptent pour environ 18 % à 20 % de la population de Winnipeg-Nord, la circonscription que je représente. Les problèmes sont nombreux. La ministre a fait allusion à l'importance de l'éducation, qui présente un des plus grands défis. Je pense à l'École secondaire Children of the Earth et à d'autres, comme l'École de formation professionnelle R.B. Russell, qui offrent d'excellents programmes pour encourager un plus grand nombre de jeunes Autochtones à terminer leurs études.

Selon la ministre, dans quelle mesure est-il important de reconnaître les dirigeants autochtones, les districts scolaires et les différents intervenants qui offrent un soutien absolument essentiel aux yeux des dirigeants autochtones si on veut que les jeunes obtiennent l'éducation qui leur ouvrira des perspectives d'avenir?

● (2035)

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, ce qui se fait à Winnipeg est un exemple crucial de la voie à suivre. Même à Winnipeg, il est important que les enfants et les adolescents autochtones se reconnaissent dans les programmes pour être en mesure de parler leur langue et pour façonner leur identité culturelle personnelle. Nous savons que c'est un gage de réussite.

La situation des jeunes qui décrochent de l'école secondaire nous inquiète aussi. Certaines écoles peuvent compter sur la présence d'accompagnateurs ou de consultants. Si ces derniers sont convaincus d'emblée que tous les jeunes ont la capacité de terminer leur cours secondaire, ils peuvent modifier ce qu'étaient les attentes au départ. Des chefs de file nous disent également que les programmes de sensibilisation à la terre et d'immersion, qui peuvent se dérouler en été, aident les élèves autochtones, inuits et métis à développer un sentiment de fierté. C'est ainsi que nous pourrions construire les modèles et les exemples, afin que les jeunes puissent se reconnaître dans ces gens qui sont maintenant des scientifiques, des médecins ou des avocats, ou encore des guides dans la nature, alors qu'ils apprennent à évoluer dans les deux mondes.

Mme Yasmin Ratansi: Madame la présidente, je suis gré à la ministre des Relations Couronne-Autochtones d'avoir dit que le ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada était le dernier bastion du colonialisme et que les communautés autochtones veulent prendre en main leur vie. Aux termes du crédit 40, « Améliorer l'aide à l'autonomie et les soins de longue durée », comment va-t-on aider les communautés autochtones à obtenir des soins de longue durée adaptés à leur culture?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, lorsque nous nous sommes rendus dans les communautés d'un océan à l'autre, nous avons vu beaucoup trop d'ainés qui ont dû quitter la leur pour obtenir le genre de soins qu'ils voulaient.

Nous avons commencé à construire des maisons adaptées et des résidences pour personnes âgées dans une perspective d'aide à la vie autonome, afin que les aînés puissent demeurer dans leur milieu de vie et devenir les gardiens du savoir que les jeunes admirent. C'est tout simplement déchirant de se retrouver dans certaines communautés du Nord de l'Ontario et de se rendre compte que, lorsque les gens voient leurs proches dans un lit d'hôpital à Thunder Bay, cela leur brise le cœur.

Même s'il ne s'agissait pas d'un poste que le ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada avait l'habitude de financer, nous avons été à l'écoute des communautés et nous avons fait avancer ce dossier.

M. Kevin Lamoureux: Madame la présidente, j'aimerais revenir sur certaines initiatives liées aux langues autochtones que nous avons menées à bien au cours de la dernière session. Une mesure législative très positive a été adoptée. Nous avons également procédé à la réforme des mesures de protection de la jeunesse pour les foyers d'accueil.

La ministre pourrait-elle parler de ce dernier élément, mais également, si le temps le permet, de l'importance de la langue?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La ministre a 20 secondes.

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, ce sont les deux premières mesures législatives qui incluent la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Il s'agit concrètement de définir la compétence; le Canada a la responsabilité d'aider à protéger ces langues, qui sont toutes en péril.

De plus, comme l'a dit le député de Timmins—Baie James, le système actuel ne fonctionne pas. C'est seulement lorsque les Premières Nations, les Inuits et les Métis auront le contrôle de leurs services à l'enfance et à la famille, ce qui leur permettra de se libérer du carcan de la Loi sur les Indiens, que...

• (2040)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Malheureusement, je dois interrompre la ministre.

Nous reprenons le débat. Le député d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock a la parole.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Madame la présidente, j'ai hâte de travailler avec la ministre. Nous pourrions peut-être commencer par clarifier quelques points. Selon le tableau en ligne sur les sources et l'utilisation des fonds pour le budget de 2019, les 66 millions de dollars pour les avis d'ébullition ont été affectés, mais le poste des autorisations à ce jour dans le budget supplémentaire des dépenses (A) était vide.

La ministre peut-elle nous dire si la somme a été affectée?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Madame la présidente, je ne manquerai pas de revenir avec une réponse pour le député là-dessus. Je n'ai pas vu cela.

Pour répondre au député d'en face, je dirai que nous sommes en voie de faire lever tous les avis d'ébullition à long terme d'ici mars 2021. Nous avons prévu un investissement important dans le budget de 2016. Nous avons dû le compléter chaque année, mais l'argent est dépensé et ces...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je suis désolée.

Le député d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock a la parole.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, le ministère de la ministre et le directeur parlementaire du budget ne sont pas d'accord sur ce qu'il en coûte vraiment pour doter les communautés autochtones de systèmes d'aqueduc et d'égout conformes aux normes appliquées dans le reste du Canada. Pourquoi?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, pour répondre au député d'en face, il y a un décalage entre la phase de conception et celles de la mise en œuvre et des études de faisabilité. Par le passé, cela n'a pas fonctionné parce que le budget n'était établi que sur deux ans. Aussitôt que nous sommes passés à un budget sur cinq ans, les collectivités ont été en mesure de planifier comme il faut, et nous avons pu leur offrir le genre de système qu'elles réclamaient.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, j'aimerais demander à la ministre combien de plans de contingence sont en place si le plan actuel échoue.

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, les réseaux d'aqueducs appartiennent au budget des services votés; c'est pourquoi ils ne figurent pas dans le budget supplémentaire des dépenses d'aujourd'hui. Un effort concerté de la part du gouvernement, en plus de notre engagement à éliminer tous les avis d'ébullition de l'eau d'ici mars 2021, implique que si nous devons injecter plus de fonds dans des budgets successifs pour atteindre cet objectif, nous allons le faire.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je demanderais à la ministre de s'assurer de regarder la présidence pour qu'elle puisse savoir combien de temps je lui accorde.

Le député de Haliburton—Kawartha Lakes—Brock a la parole.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, puisqu'on parle d'argent, d'après l'Ontario First Nation Technical Services Corporation, le plan actuel n'est vraiment pas suffisant pour régler les problèmes que connaissent les communautés autochtones de l'Ontario.

Travaux des subsides

Madame la ministre, pourquoi y a-t-il une si grande différence entre vos chiffres et ceux qui sont présentés?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, je ne vois pas très bien où se trouve la grande différence dont parle le député. En ce qui concerne l'engagement électoral selon lequel nous répondrons à tous les besoins d'infrastructure des communautés d'ici 2030, nous sommes prêts à commencer l'évaluation des besoins et à faire le nécessaire.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il doit adresser ses questions à la présidence et non à la ministre.

Le député d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock a la parole.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, le ministre a pris l'engagement de construire un centre de soins à Grassy Narrows. Quand sera-t-il construit?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, comme le savent les députés, l'agrandissement du centre de santé actuel est déjà terminé. Je crois que le ministre dialogue actuellement avec la communauté et que le centre de soins dont parle le député sera bâti.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, selon certaines estimations, le nombre d'avis d'ébullition de l'eau doublerait du jour au lendemain si les normes de qualité de l'eau de l'Ontario étaient appliquées aux communautés autochtones de la province. Pouvez-vous expliquer pourquoi les normes sont inférieures pour ces communautés?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il doit adresser ses questions à la présidence.

La ministre a la parole.

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, pour la gouverne du député d'en face, je signale que les normes relèvent du règlement provincial. C'est à ces normes que toutes les collectivités doivent se conformer. Dans notre Programme de formation itinérante, nous enseignons aux gens comment atteindre cette norme. Je soutiens que dans n'importe quelle communauté, les opérateurs des stations d'épuration des eaux sont très fiers du travail qu'ils font. À ma connaissance, les normes n'y sont pas inférieures.

• (2045)

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, combien de communautés autochtones poursuivent le gouvernement pour approvisionnement inadéquat en eau?

L'hon. Carolyn Bennett: Voilà une question très intéressante, madame la présidente. Selon moi, notre ministère a une très bonne relation avec les communautés. Il collabore très bien avec elles afin de leur fournir les usines de traitement des eaux et les solutions à long terme dont elles ont besoin.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, la ministre connaît-elle le nombre?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, non, je ne le connais pas. Je crois que nous tentons de sortir des tribunaux et de retourner à la table de négociation. Nous voulons collaborer avec ces communautés.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, la ministre peut-elle expliquer pourquoi, des 85 avis à long terme qui ont été levés, près de 40 % ont été remis en place en tant qu'avis à court terme dans les semaines ou les mois qui ont suivi leur levée?

Travaux des subsides

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, je dois expliquer au député qu'un avis à long terme sur la qualité de l'eau potable est un avis qui dure plus d'un an. Cela signifie que nous collaborons toujours avec les communautés, qu'il s'agisse des pannes de courant ou des différents événements qui surviennent dans les communautés au Canada, afin qu'il s'agisse d'avis temporaires de faire bouillir l'eau. Nous avons également prévenu 131 autres...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Le député a la parole.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, la ministre peut-elle nous indiquer ou nous expliquer au moins si les avis à court et moyen termes de faire bouillir l'eau sont recensés de la même manière que les avis à long terme?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, je devrai faire des vérifications auprès de Santé Canada, qui est responsable des tests dans ces systèmes. Comme le sait le député, nous sommes également responsables de ceux qui sont menés dans les stations-service et d'autres éléments qui tombent sous la responsabilité directe du gouvernement fédéral. Cependant, nous sommes toujours aux aguets afin d'éviter qu'il y ait des avis à long terme sur la qualité de l'eau.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, les dirigeants de cinq collectivités dénées du Nord du Manitoba et de la Saskatchewan reprochent au gouvernement fédéral de s'être soudainement retiré d'un accord sur les ressources foncières après que des préoccupations aient été soulevées par des groupes autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Cet accord est surnommé le « North of 60 Agreement ». D'après les renseignements que nous avons obtenus des Dénés, on leur a dit à la dernière minute que les négociations étaient terminées, même s'ils étaient sur le point de signer l'accord. Que s'est-il passé?

L'hon. Carolyn Bennett: Dans l'optique de progresser et d'éviter les poursuites judiciaires, madame la présidente, nous avons l'obligation, en vertu de l'article 35, de veiller à ce que nos voisins et les autres gouvernements soient à l'aise, et je crois que nous sommes sur la bonne voie. Je pense qu'il y aura bientôt de bonnes nouvelles.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, c'est un processus qui dure depuis 18 ans. Pourquoi ces préoccupations n'ont-elles pas été abordées plus tôt?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, le député doit comprendre que tant qu'il n'y aura pas de discussion pour en arriver à une entente temporaire, nous consulterons les voisins et les détenteurs de droits en vertu de l'article 35, ainsi que les autres administrations, sur ce qu'a été cette entente.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, la ministre va-t-elle envisager de travailler avec des nations autochtones comme les Sts'ailes et les Sto:los et de construire le centre de santé régional à Harrison Mills, qui se trouve dans la circonscription de Mission—Matsqui—Fraser Canyon?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, je suis sûre que le ministre des Services aux Autochtones et les intervenants concernés de la Colombie-Britannique seraient tout à fait prêts à discuter des besoins de la population.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, je vais maintenant parler de l'aéroport de Fond-du-Lac. La ministre se rappellera peut-être qu'il y a eu un grave écrasement le 13 décembre 2017. Un avion de West Wind Aviation, qui comptait à son bord 22 passagers et trois membres d'équipage, s'est écrasé peu après le décollage. In-

frastructure Canada et la communauté autochtone ont travaillé ensemble pour que des fonds soient réservés en vue d'améliorer cet aéroport, mais on n'a toujours pas commencé à verser ces fonds. Pourriez-vous nous dire pourquoi?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):

Encore une fois, je demande au député d'adresser ses questions à la présidence.

La ministre a 25 secondes pour répondre.

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, c'était effectivement une terrible tragédie. Je me souviens certainement d'avoir rencontré les dirigeants concernés. Nous allons continuer de travailler à l'amélioration de cet aéroport.

● (2050)

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, le projet de loi C-92, Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, jouit d'un grand soutien à la Chambre. Le discours du Trône indique que le gouvernement prévoit d'aller de l'avant avec les collectivités autochtones.

Comment les collectivités autochtones peuvent-elles aller de l'avant à l'égard du projet de loi C-92 et prendre leurs propres décisions en ce qui a trait au bien-être de leurs enfants alors qu'il n'existe aucun plan de transition?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, je ne suis pas d'accord avec le député. Le tout est énoncé très clairement. Toute collectivité qui souhaite revendiquer sa compétence dans le domaine de l'enfance et de la famille commencera le processus de rédaction de sa loi sur le bien-être de l'enfant. La nation des Anishinabes en fait beaucoup. Une fois la loi rédigée, la compétence sera transférée et le financement fera l'objet de négociations.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, la ministre peut-elle clarifier comment une collectivité peut « prendre en main sa propre destinée » alors que bon nombre des collectivités à qui nous avons parlé ne voient pas de plan?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, la semaine dernière, à la première réunion des ministres responsables de la condition féminine, il a été très intéressant de voir la brillante présentation de la Colombie-Britannique. À mesure que les collectivités préparent leur plan communautaire global, beaucoup d'entre elles font des progrès vers l'autodétermination. C'est vraiment inspirant de les voir se mobiliser pour prendre en main leur propre destinée.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, quel type d'organisme de défense des droits serait mis en place pour s'occuper de questions telles que les blessures, la mort, etc. au sein des corps dirigeants autochtones?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, je ne comprends pas très bien la question par rapport à un organisme. Je dirais même que la question est incompréhensible.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, c'est une question que nous a posée le ministre des Services à l'enfance de l'Alberta.

L'hon. Carolyn Bennett: Vous n'avez pas dit d'où elle provenait.

M. Jamie Schmale: Si, je l'ai dit. Auriez-vous l'obligeance de répondre à cette question?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je demanderais au député ainsi qu'à la ministre de s'adresser à la présidence. Aucune question ne doit être posée directement à un autre député.

La ministre a la parole.

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, je pense que la question illustre l'échec des agences et des organismes qui s'occupent des familles. Nous constatons que les communautés, qu'il s'agisse d'une nation signataire d'un traité ou d'une nation individuelle, rédigent leurs propres lois et s'occuperont de leurs enfants et de leurs jeunes.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, un certain nombre de communautés des Premières Nations et de gouvernements provinciaux se sont dits préoccupés par l'absence d'un plan. Beaucoup de communautés des Premières Nations à qui nous avons parlé ne savent pas comment elles peuvent aller de l'avant.

Le projet de loi C-92 entrera en vigueur dans trois semaines. N'avez-vous pas encore terminé les consultations?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je demande au député de s'adresser à la présidence.

La ministre a la parole.

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, tout l'enthousiasme que suscite la nouvelle approche découle du fait qu'elle ne sera pas imposée d'en haut et que les plans seront élaborés selon une approche ascendante par les communautés, pour les communautés et dans l'intérêt supérieur de leurs enfants et de leurs jeunes, pour garder les familles unies et ramener leurs enfants chez eux.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, la ministre peut-elle dire si la Loi relative à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones contient une définition de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, oui. À mon avis, tout ce que nous comprenons du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, c'est que les Autochtones et les détenteurs de droits doivent participer aux toutes premières étapes d'un projet et être en mesure de donner leurs meilleurs conseils et de partager leurs connaissances pour faire avancer les projets.

M. Jamie Schmale: Madame la présidente, 171 millions de dollars ont été prévus pour encourager la participation des Autochtones au secteur des pêches et des océans, et pourtant, la seule entreprise autochtone à soumissionner pour des remorqueurs dans le cadre du Plan de protection des océans a été exclue au profit d'une soumission non conforme d'Irving. Comment cela se fait-il?

• (2055)

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Madame la présidente, je crois que la situation concernant le contrat avec Irving a évolué. Je crois que la nation heiltsuk, qui était partie prenante dans ce dossier, a pris des mesures qui ont changé la situation, et l'affaire se trouve actuellement devant les tribunaux.

[Français]

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Madame la présidente, je suis reconnaissant d'avoir l'occasion aujourd'hui de parler d'un sujet extrêmement important pour tous les députés à la Chambre, mais aussi pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, les Forces armées canadiennes, ainsi que le ministère de la Défense nationale. J'aimerais remercier les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes qui accomplissent un excellent travail chaque jour pour ce pays.

Je prends la parole aujourd'hui pour démontrer comment notre gouvernement prend soin des membres des Forces armées cana-

Travaux des subsides

diennes et de leurs familles. Comme je l'ai dit auparavant, les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes ainsi que leurs familles sont une priorité pour notre gouvernement. Nos membres en uniforme sont l'atout le plus important des forces. Nos militaires assurent la sécurité du Canada et contribuent aux efforts multilatéraux pour rendre le monde plus sécuritaire, prospère et durable.

Nous pouvons posséder l'équipement le plus moderne au monde, travailler dans les installations les plus écologiques, ou bien offrir les meilleurs services et politiques qui soient, mais tout cela est secondaire si nous ne nous occupons pas bien de nos femmes et de nos hommes en uniforme. C'est pourquoi notre gouvernement et le ministre de la Défense nationale ont axé la politique de défense du Canada sur nos gens, nos membres en uniforme, nos employés civils et nos familles militaires.

Notre politique de défense, Protection, Sécurité, Engagement, vise à garantir que les Forces armées canadiennes emploient plus de gens, qu'ils soient bien préparés à faire face aux métiers devant eux et les incitent à rester en poste, une fois enrôlés. De plus, donner aux militaires notre plein soutien garanti qu'ils auront les outils nécessaires pour répondre en tout temps et n'importe où à l'appel du devoir au mieux de leurs capacités, et ce, pour qu'ils puissent continuer à bien défendre notre pays, et à préserver nos valeurs. Ainsi, ils contribueront à assurer la sécurité des Canadiens. C'est pourquoi notre gouvernement s'est empressé de mettre en œuvre des initiatives pour améliorer les soins que nous offrons aux membres de notre personnel et à leurs familles.

Je vais mentionner certaines de ces initiatives. Tout d'abord, je commencerai par celles visant les familles des militaires, car ces dernières sont la force derrière l'uniforme. Les familles des militaires offrent un appui constant et prennent le relais lorsque les êtres chers doivent s'absenter. Nous reconnaissons leur immense contribution et nous leur en sommes extrêmement reconnaissants. C'est pourquoi l'équipe de la défense a modernisé le Programme des services aux familles des militaires. Nous offrons un financement supplémentaire de 6 millions de dollars par année aux Centres des ressources pour les familles des militaires.

Dans le cadre de l'initiative Canada sans faille, nous travaillons avec les provinces et les territoires afin de faciliter la réinstallation. Nous avons également mis en place des services de consultations virtuelles en santé mentale pour les familles et avons déployé du personnel de soutien à l'étranger pour pouvoir épauler les militaires partout et en tout temps. Nous avons aussi lancé le Réseau pour l'emploi des conjoints des militaires afin de donner aux conjoints des militaires un accès privilégié à des emplois offerts par des employeurs à l'échelle du pays, dans les secteurs publics ou privés.

Un autre aspect est le soutien à la transition. Parfois, comme on le sait, les familles des militaires continuent de faire face à des défis uniques lorsque ceux-ci quittent les forces. C'est la raison pour laquelle notre engagement envers leur bien-être va au-delà de leurs années de service actif. Il y a un an, nous avons officiellement mis sur pied le Groupe de transition des Forces armées canadiennes. Ce groupe, comme il a été promis dans notre politique, fournit un soutien aux militaires malades et blessés des Forces armées canadiennes et facilite la transition pour tous les militaires, les anciens combattants et leurs familles. Il s'agissait d'une première étape importante dans l'amélioration des soins offerts à nos militaires au moment de leur transition vers un nouveau poste ou à l'extérieur des forces.

Travaux des subsides

Un troisième aspect très important est la rémunération et les avantages sociaux. Pour s'assurer que les membres des Forces armées canadiennes se sentent soutenus tout au long de leur carrière, notre gouvernement veille également à ce qu'ils reçoivent une rémunération adéquate. Nous avons lancé plusieurs initiatives pour nous assurer que nos militaires sont bien rémunérés. Nous avons amélioré, par exemple, l'allègement fiscal pour les membres des forces qui participent à des missions à l'international. Nous avons aussi modifié la structure de rémunération de la Force de réserve pour que les réservistes touchent le même montant que leurs collègues de la Force régulière pour un travail égal.

Un sujet très important auquel nous nous attaquons aussi est de changer la culture de l'équipe de la défense. Nous ne faisons rien de moins que changer la façon dont nous appuyons nos militaires et leurs familles. Tout aussi important est le fait que nous nous concentrons sur le changement de la culture au sein des Forces armées canadiennes. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons d'appliquer les recommandations concernant le traitement égal des sexes à tous nos programmes et à toutes nos politiques.

• (2100)

Protection, Sécurité, Engagement: La politique de défense du Canada insiste sur le fait que la diversité et l'inclusion sont des priorités essentielles à l'efficacité des opérations et à la prise de décisions dans les Forces armées canadiennes. Nous savons qu'une force diversifiée et inclusive est plus agile et plus performante. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés à accroître la représentation des femmes dans l'Armée canadienne, afin qu'elle atteigne jusqu'à 25 % des effectifs des Forces armées canadiennes d'ici à 2026.

Nous savons que les Forces armées canadiennes n'ont pas toujours été accueillantes envers les membres issus de tous les milieux, en particulier envers les militaires LGBTQ2 et les minorités visibles. Nous nous engageons à corriger ces erreurs.

En novembre 2017, le premier ministre a présenté des excuses officielles aux Canadiens et aux Canadiennes qui ont subi des préjudices en raison de leur orientation sexuelle. Cela n'aurait jamais dû se produire, et nous nous engageons à éradiquer l'intolérance au sein des Forces armées canadiennes.

Nous collaborons maintenant avec d'autres partenaires gouvernementaux afin de mettre en œuvre les résultats du recours collectif de la purge LGBT. Jusqu'à 110 millions de dollars seront affectés à l'indemnisation de tous ceux visés par ces pratiques discriminatoires, que ce soit des fonctionnaires fédéraux, des membres des Forces armées canadiennes ou des membres de la GRC.

Nous avons aussi mis en œuvre des mesures de réconciliation et de commémoration. Il y a notamment la Citation Fierté Canada, qui sera attribuée aux demandeurs admissibles en reconnaissance des services qu'ils ont rendus au Canada et des difficultés qu'ils ont éprouvées.

Nous avons tiré des leçons du passé. Notre gouvernement continuera à déployer tous les efforts afin que le milieu de travail soit accueillant et exempt de harcèlement et de discrimination. Les comportements haineux, sous toutes leurs formes, ne seront pas tolérés. Entre autres, des peines plus sévères pour les infractions motivées par des préjugés ou de la haine ont été proposées dans le cadre de notre projet de loi C-77, qui a reçu la sanction royale cet été.

Il s'agissait d'un moment marquant pour l'histoire du système de justice militaire qui a permis d'ensacher dans celui-ci davantage de droits pour les victimes d'infraction d'ordre militaire.

Nous continuons aussi à aller de l'avant avec l'Opération HONOUR, qui a pour mission d'éliminer l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes.

De plus, il y a deux semaines, la Cour fédérale a approuvé l'entente de règlement définitif du recours collectif relatif à l'inconduite sexuelle dans les Forces et le ministère de la Défense pour un montant de 900 millions de dollars. Nous espérons que ce règlement aidera à faire reconnaître le tort causé aux victimes d'inconduite sexuelle et leur permettra de tourner la page et d'amorcer le processus de guérison.

Nous sommes fiers des soins que nous offrons aux membres de nos Forces armées canadiennes. À partir du moment où ils enfilent l'uniforme pour la première fois jusqu'au jour où ils l'accrochent pour de bon et au-delà, nous serons là pour eux et pour leur famille. Ils méritent que l'on s'occupe d'eux et ils méritent notre respect. Notre gouvernement s'assure de faire les deux.

Encore une fois, je félicite les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes pour le travail qu'ils accomplissent pour nous chaque jour.

Mon discours traitait des services que nous offrons aux familles. Le ministre et moi avons eu la chance de visiter la base de Gagetown lorsque j'occupais le poste de secrétaire parlementaire. J'aimerais lui poser une question au sujet des centres de ressources familiales et de la transition que les hommes et les femmes ont parfois à faire d'une base à l'autre.

En quoi ces programmes peuvent-ils aider les membres des Forces armées canadiennes à avoir un parcours un peu plus facile ou une transition un peu plus facile dans les Forces armées canadiennes?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la présidente, je remercie le député de l'appui extraordinaire qu'il apporte aux Forces armées canadiennes.

Derrière tous les membres des Forces armées canadiennes se trouve une famille. Il est extrêmement important de soutenir celles-ci. Nous avons investi dans des centres de ressources pour les familles des militaires qui offrent ce soutien direct. Lorsque des familles seront déménagées d'une province à une autre, ou parfois d'une base à une autre, elles obtiendront le soutien approprié.

J'ai eu le privilège de me rendre à Gagetown à plusieurs reprises pour constater l'excellent travail qui s'y fait, surtout en ce qui concerne les garderies et le soutien direct en matière de santé mentale. Nous voulons permettre aux centres de ressources pour les familles des militaires de répondre aux besoins des diverses régions et bases qu'ils desservent. Nous veillerons à ce que notre soutien évolue au fur et à mesure que la situation change.

• (2105)

[Français]

M. Serge Cormier: Madame la présidente, j'ai entendu le ministre parler plus tôt d'un investissement supplémentaire de 250 millions de dollars pour nos unités de la Force de réserve.

L'une de ces unités est le North Shore Regiment, dans ma circonscription. Il a un passé incroyable, comme lors de la Seconde Guerre mondiale. J'aimerais demander au ministre à quoi ces 250 millions de dollars supplémentaires vont servir pour nos unités de la Force de réserve de partout au pays.

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, je remercie le député de défendre les intérêts des réservistes et de leurs régiments.

Les unités de réserve ont une histoire extraordinaire qui est ancrée dans la Première et la Seconde Guerre mondiale. Les infrastructures qu'elles utilisent ont été sous-financées dans le passé. L'une des choses que le gouvernement est en train de faire, c'est d'inverser la tendance. Un investissement de 250 millions de dollars sur les cinq prochaines années dans les infrastructures de réserve nous permet de fournir un soutien direct aux travaux d'entretien immédiats qui sont nécessaires. Nous adoptons également une approche à long terme. Dans le cadre de notre politique de défense, les unités de réserve joueront un rôle accru dans les opérations nationales. Par conséquent, au fil de l'analyse, nous veillerons à adopter une approche à long terme en faisant les investissements appropriés dans les diverses régions, là où les besoins sont les plus criants.

[Français]

M. Serge Cormier: Madame la présidente, un autre des sujets dont me parlent les membres des Forces armées canadiennes est le syndrome de stress post-traumatique, de plus en plus présent au sein des Forces armées canadiennes. Je sais que notre gouvernement en a fait une priorité de sa Politique de défense du Canada et des différents programmes qu'il offre.

J'aimerais demander au ministre quels sont ces programmes. Que faisons-nous pour aider les membres des Forces armées canadiennes à obtenir de l'aide ou des soins appropriés lorsqu'ils se sentent atteints de ce syndrome?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, il faut venir en aide aux membres qui sont aux prises avec le syndrome de stress post-traumatique sans tarder. Dans le budget de 2017, le gouvernement a investi 17,5 millions de dollars sur quatre ans dans un centre d'excellence axé sur la prévention, l'évaluation et le traitement du syndrome afin d'offrir le soutien approprié.

Dans le cadre de notre politique de défense, nous prenons aussi soin des membres en développant leur résilience dès le moment où ils s'enrôlent, en veillant à ce qu'ils obtiennent le soutien approprié, en s'occupant de leur famille et en les suivant tout au long de leur parcours, surtout lorsque vient le temps de la retraite. Les mesures de transition sont extrêmement importantes. Nous devons également veiller à ce que les services soient offerts par la suite.

[Français]

M. Serge Cormier: Madame la présidente, dans mon discours sur la Politique de défense du Canada, j'ai parlé d'un autre aspect, celui de l'équipement pour nos hommes et nos femmes.

J'aimerais que le ministre nous donne un peu plus d'information ou une mise à jour sur l'acquisition de nouveaux navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique. Nous nous sommes engagés à fournir aux hommes et aux femmes des Forces armées canadiennes l'équipement dont ils ont besoin pour faire leur travail. J'aimerais

Travaux des subsides

que le ministre nous dise où en est rendue la construction de ces navires. Va-t-elle bon train?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, nos navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique nous procureront des capacités exceptionnelles. Le *Harry DeWolf* mène actuellement des essais en mer. J'ai pu visiter ce navire avant le commencement des essais en mer. Un deuxième navire est opérationnel, et les troisième et quatrième navires sont déjà en construction.

L'essentiel, c'est que nous tirions des leçons de ce qui s'est passé avec le premier navire et que nous les appliquions. Cela permettra d'apporter des améliorations considérables. En raison de leurs capacités de soutien, ces navires revêtiront une importance cruciale, plus particulièrement dans le cadre de certaines de nos autres acquisitions, afin de ravitailler les collectivités du Nord. Par ailleurs, l'installation de ravitaillement à Nanisivik jouera un rôle déterminant dans le soutien de nos navires.

• (2110)

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Il reste 38 secondes. Le député d'Acadie—Bathurst a-t-il une brève question à poser?

M. Serge Cormier: Madame la présidente, j'ai une dernière question, cette fois sur le changement de culture au sein des Forces armées canadiennes.

Le ministre peut-il nous dire ce qu'il fait pour changer cette culture pour favoriser une plus grande diversité au sein des Forces armées canadiennes? Que faisons-nous pour nous assurer de ne plus avoir de comportements haineux envers différents groupes?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, nous avons une politique de tolérance zéro en ce qui concerne tout comportement approprié, quel qu'il soit. Nous sommes tout à fait déterminés à créer un environnement inclusif au sein des Forces armées canadiennes afin que tous les Canadiens puissent avoir une carrière militaire réussie.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la présidente, comme il s'agit de la première fois que j'ai la chance de prendre la parole à la Chambre depuis l'élection fédérale du 21 octobre dernier, j'en profite pour remercier les électeurs de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères qui m'ont fait confiance à nouveau.

Avant d'aborder les sujets en profondeur, je voudrais d'abord le faire de façon plus large, en commençant par les crédits supplémentaires demandés. Il y a des choses qui ne s'y retrouvent pas et qui devraient normalement s'y retrouver. Premièrement, il s'agit des compensations pour nos agriculteurs soumis à la gestion de l'offre. On en parle depuis plusieurs mois. Quelques jours avant une élection partielle, le premier ministre est allé au Lac-Saint-Jean pour dire à nos agriculteurs qu'il n'ouvrirait pas de brèche dans la gestion de l'offre. Quelques semaines après l'élection, on apprenait finalement qu'il y aurait encore des brèches dans la gestion de l'offre.

Travaux des subsides

En fait, tous les accords commerciaux internationaux, que ce soit l'Accord économique et commercial global, l'AECG, le Partenariat transpacifique, le PTP, ou le nouvel ALENA, comprenaient des brèches dans la gestion de l'offre. Pour un gouvernement qui prétend protéger la gestion de l'offre, ce n'est pas fort. Les compensations, on les a toujours promises, mais cela a toujours été difficile de les obtenir. On nous disait qu'elles étaient dans le budget, mais il n'y avait pas de crédits. Maintenant, on nous dit qu'on va avoir de l'argent d'ici la fin de l'année, mais quand on regarde les crédits qui sont là, on constate qu'il n'y a toujours pas d'argent pour les producteurs soumis à la gestion de l'offre.

Pourrait-on m'expliquer pourquoi il n'y a pas d'argent pour indemniser les agriculteurs dans les crédits supplémentaires demandés?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, j'aimerais féliciter le député pour sa réélection. Nous sommes bien contents de le revoir. Nous sommes aussi bien contents qu'il trouve cela important, tout comme nous, d'investir dans nos fermes et dans nos agriculteurs afin qu'ils continuent à faire le travail important qu'on attend d'eux. Leurs services nous sont très précieux.

Au sujet des compensations, comme le député le sait, puisque j'ai répondu à cette question plus tôt, les paiements sont déjà en cours et, dans certains cas, déjà reçus. Quant aux détails techniques sur la façon dont la machine gouvernementale traite ces paiements, cela me fera plaisir de lui répondre un peu plus tard.

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la présidente, les détails techniques seraient très intéressants, car techniquement, on n'a pas le droit de prendre de l'argent dans une autre enveloppe pour l'utiliser à d'autres fins que celles auxquelles il était destiné sans repasser par la Chambre. Alors, j'aimerais bien savoir quel mécanisme les libéraux utilisent pour faire en sorte que nos agriculteurs soient dédommagés. Moi, je n'arrive pas à comprendre où le gouvernement s'en va.

J'aurais aussi une autre question concernant les transferts en santé. On demande du nouvel argent. Le budget prévoit des crédits supplémentaires d'environ 100 millions de dollars pour le ministère de la Santé. Cela pourrait être de l'argent de plus pour les provinces. Ce serait déjà un début pour répondre à nos besoins, qui se chiffrent en milliards de dollars.

On a un gouvernement qui essaie toujours d'inventer de nouveaux programmes fédéraux. Aujourd'hui, il s'agit des soins de santé, mais cela pourrait être n'importe quel autre programme ou initiative fédérale. Ces initiatives sont toujours très intéressantes, mais elles ont le défaut de mal s'agencer avec les programmes que nous avons au Québec. Or la santé relève de la compétence exclusive du Québec.

Pourtant, les transferts du fédéral ne suivent pas l'inflation. Les coûts augmentent de 5 % ou 6 % par année, pour ce qui est du gouvernement du Québec, et le fédéral s'entête à ne jamais donner plus qu'une augmentation de 1 % ou 2 % par année. Parfois, il va l'étirer à 3 %, mais il y a toujours un déficit. Finalement, nous perdons de l'argent. Les services de santé nous coûtent plus cher chaque année parce que le fédéral ne paie pas sa part.

Pourquoi ne transfère-t-on pas davantage d'argent aux provinces?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je suis très content de pouvoir répondre à la question de mon collègue.

Comme le député le sait possiblement, le gouvernement canadien, dès 2015, s'est engagé à augmenter substantiellement les transferts en santé par rapport au scénario de référence, soit celui du gouvernement antérieur. Il s'agit de 11 milliards de dollars additionnels pour les soins de santé à domicile et les soins de santé mentale.

De plus, lors de la campagne électorale, nous nous sommes engagés à investir la somme additionnelle de 6 milliards de dollars dans les transferts en santé pour aider toutes les provinces, dont le Québec, à investir dans ces soins extrêmement importants dont tout le monde a besoin, en particulier les gens plus âgés, au Québec et ailleurs au pays.

• (2115)

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la présidente, je suis un peu déçu de la réponse du ministre, car dans la réalité, même si nous reconnaissons qu'il y a une augmentation — on parle de gros chiffres, de milliards de dollars —, si on tient compte de l'augmentation des coûts et des vrais pourcentages, on se rend compte que cette augmentation ne suffit pas aux besoins.

D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que le très grand ministre fédéraliste Gaétan Barrette, qui était au gouvernement du Québec il n'y a pas si longtemps, disait qu'il s'agissait d'un fédéralisme prédateur. Ce n'est pas un séparatiste qui le disait, mais un fédéraliste. Alors, ce n'est pas fort.

Ensuite, toujours au sujet des nouvelles dépenses, sur les 4,9 milliards de dollars demandés, environ 427 millions ont été demandés par la Défense nationale et un peu plus de 355 millions par Pêches et Océans Canada. On commence donc à approcher le milliard de dollars en nouvel argent pour ces deux ministères. Il s'avère justement qu'au Québec, les mêmes ministères avaient des demandes importantes. Nous avons un chantier maritime, la Davie, qui manque de contrats. J'aimerais donc savoir quelle somme, sur ces 800 millions de dollars, est prévue pour le chantier maritime Davie.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, ce sont des questions extraordinaires, et je remercie mon collègue de me permettre d'y répondre.

Au sujet du chantier Davie, quand nous sommes arrivés en 2015, nous étions dans une situation extraordinairement difficile. Les liens entre le gouvernement canadien et le chantier Davie étaient essentiellement coupés. Nous avons investi dans l'achat d'un navire ravitailleur, de deux traversiers, qui vont être construits prochainement, et de trois brise-glaces, les premiers que le gouvernement canadien acquiert depuis 1993, ainsi que dans la réfection, la rénovation et la mise à jour de 12 frégates. Le chantier Davie va contribuer à ces travaux au cours des 20 prochaines années. Il s'agit du contrat le plus important jamais accordé par le gouvernement canadien au chantier Davie.

Il y a encore beaucoup à faire, mais nous sommes très fiers des travailleurs du chantier Davie. Nous allons continuer à travailler très fort avec eux pour leur donner la possibilité de répondre aux besoins substantiels du gouvernement canadien en matière d'investissement et de construction navale.

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la présidente, cela me déçoit d'entendre un ministre qui vient de la région de la capitale nationale du Québec — notre capitale nationale est au Québec —, qui n'est pas très loin du chantier Davie, nous dire que tout est beau au chantier Davie et que son gouvernement fait tout ce qu'il faut pour aider le chantier, alors qu'on sait très bien que ce dernier n'a pas reçu sa juste part.

On parle du chantier qui a la plus grande capacité en Amérique du Nord. Pourtant, on n'est même pas capable de lui donner 2 %, 3 % ou 4 % des contrats. C'est inadmissible. Le gouvernement accuse du retard quant à ses chantiers et ses besoins. Il n'est pas capable de faire le travail qu'il y a à faire. Pourtant, le chantier construit les bateaux à un prix moins élevé qu'ailleurs et il les fait plus rapidement que les délais impartis.

On attend le ravitailleur *Obelix* et le brise-glace *Diefenbaker*. Quand est-ce que cela viendra?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je suis effectivement très fier du chantier Davie et en particulier de ses travailleurs. À partir de ma circonscription, à Québec, en plein milieu de la capitale nationale, je vois, j'admire et je respecte le chantier Davie, qui est juste de l'autre côté du fleuve.

Non seulement nous sommes fiers de ce que ses travailleurs font maintenant, mais nous sommes très fiers de ce qu'ils vont continuer à faire au cours des prochaines années. Il y a encore d'autres travaux à leur confier pour qu'ils continuent de démontrer la qualité de leur travail et l'importance des besoins du gouvernement canadien qu'ils voudront combler.

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la présidente, je ne sais pas si le ministre est au courant, mais le chantier maritime Davie approche la fin de ses contrats. Ainsi, plusieurs centaines d'employés pourraient être mis à pied dans quelques mois.

Le ministre agira-t-il avant que ces employés perdent leur emploi, ou regardera-t-il plutôt ces chers Québécois, dont il est tellement fier, mais pour qui il ne fait pas grand-chose, à partir de la capitale nationale?

Va-t-il les regarder perdre leur emploi sans lever le petit doigt, alors que des centaines de millions de dollars sont dépensés à Pêches et Océans Canada et au ministère de la Défense nationale?

Nos travailleurs du Québec ont besoin de cet argent. J'aimerais être rassuré quant aux intentions du gouvernement.

● (2120)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, j'aimerais apporter une nuance à nos propos. Certaines personnes qui nous écoutent ont peut-être l'impression que nous faisons une faveur au chantier Davie en lui confiant des contrats aussi importants. Ce n'est pas une faveur que nous lui faisons. Nous lui accordons ces contrats en raison de la qualité du travail effectué par ses travailleurs, mais aussi en raison de la qualité des fournisseurs. Juste au Québec, il y a 900 fournisseurs qui aident le chantier Davie à combler les besoins du gouvernement canadien, qui ne sont pas inventés et qui sont substantiels, en matière de construction et de rénovation navales.

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la présidente, je n'aurais pas pu mieux dire et je suis bien d'accord avec le président du Conseil du Trésor. Le gouvernement n'a pas fait de faveur au chantier Davie, c'est plutôt le contraire. Si le gouvernement a accordé

Travaux des subsides

des faveurs, c'est au chantier Irving, qui n'a pas manqué de contrats. Les chantiers du Québec, eux, continuent de crever de faim.

Le document indique que le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement a lui aussi besoin de nouvel argent. Fait intéressant, j'ai vu que 296 millions de dollars de ce nouvel argent seraient consacrés à la lutte contre les changements climatiques. Au cours du mandat précédent de l'actuel gouvernement, j'ai eu la chance de découvrir que 50 millions de dollars qui avaient été réservés aux technologies propres par l'entremise du fonds pour la technologie du développement durable n'avaient pas servi à des technologies du développement durable, mais plutôt — surprise! — à l'industrie pétrolière.

Est-ce que le ministre pourrait nous assurer que ces 296 millions de dollars ne serviront pas encore une fois à des entreprises pétrolières?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Madame la présidente, je remercie mon collègue de sa question.

En 2015, quand nous sommes allés à la Conférence de Paris sur les changements climatiques, le premier ministre avait promis que le Canada consacrerait 2,65 milliards de dollars pour aider certains pays en développement à faire face aux défis des changements climatiques. Les 296 millions de dollars que le député vient de mentionner sont destinés à ce même programme et doivent aider les pays en développement à faire des progrès.

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la présidente, ce que je veux savoir, c'est si cet argent servira à l'industrie pétrolière. Je veux savoir si cet argent sera investi dans les sables bitumineux. Si on dit qu'on aide à lutter contre les changements climatiques, mais qu'on investit davantage dans le pétrole, on ne résout pas le problème, on l'empire. Malheureusement, c'est une habitude que l'on a, au Canada.

Est-ce que le ministre des Transports peut répondre clairement à ma question?

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, comme je l'ai mentionné, cet argent est destiné à d'autres pays en développement qui font face à des défis. Nous devons tous participer à la lutte contre les changements climatiques, car c'est un problème mondial qui touche tous les pays. Or, les pays en développement ont moins de ressources pour lutter contre les changements climatiques. Ce montant est donc celui que le Canada consacre à aider ces pays à mieux contrer les effets des changements climatiques.

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la présidente, au Canada, on dirait que c'est tout un défi de ne pas investir d'argent dans le pétrole. On dirait que cela brûle tout le temps et qu'on ne peut pas s'empêcher d'investir dans le pétrole. Il serait pourtant facile d'imposer des conditions. On envoie 296 millions de dollars à l'étranger, mais qu'est-ce qui empêche les pays qui en bénéficient d'investir cet argent dans d'autre chose que le pétrole? Je n'ai pas réussi à avoir de réponse à ma question.

En 2019 seulement, le gouvernement fédéral a promis 19 milliards de dollars aux compagnies pétrolières. Pourtant, ces compagnies ont tellement d'argent qu'elles nagent dedans. Quand va-t-on avoir un gouvernement à Ottawa qui va cesser d'investir dans le pétrole? Il faudra peut-être que le Québec devienne un pays pour qu'on arrête enfin d'utiliser nos taxes et nos impôts pour financer le pétrole et empirer la situation.

Travaux des subsides

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, je suis consterné. J'aimerais demander à mon collègue où il prend l'information voulant que l'argent que nous donnons à des pays du tiers-monde pour qu'ils luttent contre les changements climatiques aboutisse chez des compagnies pétrolières. A-t-il des preuves de ce qu'il affirme dans ses trois dernières questions?

• (2125)

M. Xavier Barsalou-Duval: Madame la présidente, il est difficile de fournir des preuves parce que les dépenses n'ont pas encore été engagées. Lorsqu'elles l'auront été, on pourra l'affirmer. Ce que je veux, c'est une assurance que l'argent ne servira pas à cela. Cela me semble plus facile dans ce sens.

Je continue avec d'autres questions concernant les dépenses.

J'ai vu que 23 millions de dollars sont demandés pour l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien. Je suis content de voir que le ministre des Transports est parmi nous parce que, lors de son dernier mandat, il a autorisé le port du couteau dans les avions. Est-ce que cette hausse de 23 millions de dollars du budget découle de l'autorisation de porter un couteau?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): J'invite le ministre à répondre, en lui rappelant que le temps est écoulé.

L'hon. Marc Garneau: Madame la présidente, la demande d'augmentation du budget n'est pas liée à l'autorisation du port du couteau, mais à de l'équipement permettant de détecter des explosifs.

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Madame la présidente, puisqu'il s'agit de ma première intervention officielle à la Chambre, j'aimerais remercier les résidents de Davenport de m'avoir fait confiance et de m'avoir élue une deuxième fois.

Je suis ravie de prendre la parole à la Chambre ce soir pour parler des façons dont la Défense nationale et les Forces armées canadiennes travaillent en partenariat avec les Canadiens pour améliorer la sécurité nationale. Ensemble, ils mettent au point des stratégies et des outils novateurs et favorisent les retombées économiques tout en veillant à ce que les militaires continuent de disposer de la souplesse dont ils ont besoin pour s'adapter à un environnement de sécurité en constante évolution et souvent imprévisible.

Ce n'est un secret pour personne que le Canada est exposé à des menaces dans de nouveaux domaines. L'instabilité mondiale est exacerbée par les effets des changements climatiques et les pénuries, alors que les percées technologiques rapides créent des occasions, mais comportent également des risques. Contrairement aux conservateurs, qui ont appliqué des milliards de dollars de réduction dans les dépenses de défense et mal géré les projets d'approvisionnement, la politique de défense du gouvernement actuel, intitulée « Protection, Sécurité, Engagement », investit dans les militaires et vise à surmonter les difficultés que connaît le monde moderne.

Le Canada évalue des menaces historiquement non militaires au moyen d'une grille d'analyse militaire. Prenons l'exemple du cyberspace. À mesure que la technologie informatique continue de s'immiscer dans le quotidien des Canadiens, les mesures prises par le Canada doivent être de plus en plus souples et nuancées afin de pouvoir répondre aux nouveaux problèmes engendrés par cette technologie. En raison de ces facteurs et d'autres facteurs émergents, le ministère de la Défense nationale cherche de plus en plus des avis et des solutions hors de la sphère traditionnelle de la dé-

fense et de la sécurité, en vue d'établir une approche pancanadienne en matière de défense.

Il y a deux ans, le ministre de la Défense nationale a promis que le ministère de la Défense nationale allait solidifier ses liens avec les universitaires et les spécialistes. C'est exactement ce que fait le gouvernement grâce au nouveau programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense, ou MINDS. Ce programme permet au ministère de la Défense nationale de puiser à même le potentiel de la communauté des universitaires et des spécialistes au Canada pour obtenir des conseils en matière de politique de sécurité mondiale et pour générer des connaissances liées au secteur des politiques publiques. Ces mesures nous permettent également de mieux anticiper et comprendre les menaces, les occasions et les défis auxquels le Canada devra répondre. Le programme MINDS a récemment lancé trois réseaux de collaboration réunissant des spécialistes pluridisciplinaires afin de répondre à des défis clés en matière de défense et de sécurité.

Le ministère se tourne également vers l'extérieur avec son programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité, qu'on appelle aussi IDEeS. Dans le cadre de ce programme, le ministère de la Défense nationale favorise l'innovation en matière de défense partout au Canada, car nous savons que le gouvernement fédéral n'a pas le monopole des bonnes idées. C'est pourquoi, avec le programme IDEeS, nous demandons aux entreprises et aux innovateurs canadiens de nous proposer leur meilleure solution à des problèmes liés à la défense et à la sécurité. Depuis le lancement du programme en avril 2018, divers problèmes ont été soumis à la communauté des innovateurs du Canada. Ce programme comprend différents éléments, dont des projets compétitifs, des concours, des réseaux d'innovation, des environnements protégés et l'évaluation et la mise en oeuvre.

L'un des objectifs premiers du ministère de la Défense nationale consiste à pouvoir s'adapter rapidement aux nouveaux dangers. Ce programme permettra de mettre à profit les meilleures idées dans chacun de ces domaines afin d'aider le mieux possible les militaires du pays. Tous les Canadiens sont invités à participer au programme IDEeS, qu'ils travaillent à la maison, dans un laboratoire universitaire, dans une petite entreprise ou dans une grande société.

Le ministère a lancé cinq appels de propositions afin de recevoir des projets et organisera pas moins de 40 défis au total. Les sujets sont extrêmement variés et couvrent toutes sortes d'enjeux actuels ou émergents dans le domaine de la défense et de la sécurité, comme la santé physique et le bien-être mental des membres des Forces armées, la cybersécurité au Canada, l'écologisation de la défense et les différentes façons pour les Forces armées d'être plus souples et plus efficaces, d'utiliser leurs ressources de manière plus durable et de mieux répondre aux besoins du Canada au XXI^e siècle.

Le programme IDEeS permet également aux innovateurs de tester leur projet dans un contexte réaliste. L'an dernier, les participants ayant proposé des solutions permettant de détecter et de neutraliser les micro-systèmes et les minisystèmes aériens sans pilote ont par exemple pu se rendre à la base de Suffield pour mettre leurs prototypes à l'essai sur le terrain.

• (2130)

Enfin, par l'entremise du programme IDEEs, le ministère organise aussi toutes sortes de concours indépendants, comme Ville Éclair. Les participants à ce concours travaillent avec le ministère de la Défense nationale pour mettre au point des solutions de gestion plus efficace de l'énergie, de l'eau et des déchets au moyen de camps temporaires démontables, que les militaires pourraient utiliser un jour au Canada ou dans le cadre de déploiements à l'étranger.

Même si ces concours sont axés sur le secteur de la défense, nous savons que l'innovation stimule l'innovation. On encourage les innovateurs canadiens à concrétiser leurs idées dans le secteur de la défense. Toutefois, leur travail peut aussi être mis en application dans de nombreux autres domaines, tout comme la caméra qui se trouve dans les téléphones intelligents avait été conçue à l'origine pour être suffisamment petite pour prendre place dans un engin spatial, tout en pouvant produire des images de qualité scientifique.

Ensemble, les programmes IDEEs et MINDS montrent à quel point le ministère de la Défense nationale est résolu à stimuler l'innovation et l'apprentissage au contact de nouvelles perspectives en matière de défense et de sécurité.

Nous veillons aussi à ce que les Forces armées canadiennes disposent des capacités dont elles ont besoin maintenant et demain, tout en tenant compte de la diversité. C'est pourquoi l'équipe de la défense effectue une analyse comparative entre les sexes plus dans le cadre de toutes ses activités. Elle peut ainsi s'assurer que ses politiques et son équipement appuient les personnes qu'elle sert, peu importe leur genre.

Parallèlement, quand on investit dans les capacités, on favorise la croissance économique et la création d'emplois bien rémunérés pour des Canadiens de la classe moyenne d'un bout à l'autre du pays.

Comme les députés peuvent le constater, le ministère de la Défense nationale travaille d'arrache-pied pour fournir aux Forces armées canadiennes les ressources dont elles ont besoin pour demeurer souples et efficaces.

Tandis que les conservateurs ont passé dix ans à sous-investir dans l'Aviation royale du Canada, le gouvernement actuel intervient pour faire en sorte que le Canada puisse respecter ses engagements envers à la fois le NORAD et l'OTAN.

Le ministère de la Défense nationale fait des progrès dans l'appel d'offres pour les futurs chasseurs canadiens de l'Aviation royale du Canada. Celui-ci représente le plus important investissement dans l'Aviation royale du Canada en plus de 30 ans.

En investissant dans 88 nouveaux chasseurs, le Canada disposera des ressources de pointe nécessaires pour demeurer un partenaire international dévoué partout dans le monde. Dans le cadre du processus, le ministère de la Défense nationale collaborera avec des fournisseurs et d'autres intervenants afin de soutenir la croissance industrielle et technologique dans l'ensemble du pays.

Entre-temps, le ministère de la Défense nationale étudie des façons de prolonger la durée de vie des chasseurs CF-18 jusqu'à ce que le processus d'acquisition soit terminé. La première phase du projet de prolongation de la durée de vie des Hornets est déjà en cours. Elle apportera des améliorations conçues pour répondre aux exigences réglementaires internationales et améliorer l'interopérabilité. Au cours des prochaines années, le projet permettra également

Travaux des subsides

d'apporter des améliorations essentielles aux capacités de combat des CF-18 en améliorant les capteurs, les armes, la capacité de survie et les systèmes de soutien opérationnel. Tout au long du projet, un soutien en service sera assuré dans le cadre de contrats existants avec l'industrie canadienne, ce qui créera des débouchés supplémentaires pour les personnes qui construisent et entretiennent les avions de chasse du Canada.

Le ministère continue aussi à faire des progrès dans le dossier du nouveau navire de combat de surface canadien pour la Marine royale canadienne. Sa construction devrait commencer au début des années 2020. Ces navires de guerre accroîtront la puissance de combat en mer et faciliteront des missions, notamment des missions de lutte contre la piraterie et le terrorisme, d'aide humanitaire et de recherche et sauvetage. Le ministère a commencé à travailler au projet de véhicules blindés de soutien au combat, ce qui veut dire qu'il pourra commencer à remplacer la flotte actuelle de VBL II Bison et de VBL chenillés M113 du Canada dès 2021, économisant ainsi de l'argent qui, sinon, aurait été dépensé pour l'entretien de la flotte vieillissante.

Comme les véhicules de soutien au combat sont construits ici au Canada, ce projet devrait soutenir plus de 10 000 emplois partout au pays. C'est voulu. Les projets essentiels de la Défense nationale ont des retombées importantes sur l'économie du Canada, fournissant des emplois et offrant des possibilités dans différents secteurs. Il en est également ainsi pour des projets comme celui des navires de patrouille extracôtiers et de navires de patrouille de l'Arctique.

Le mois dernier, le ministre a pu visiter le futur NCSM *Harry DeWolf*, au moment où commençaient les essais en mer du constructeur, une étape importante du projet. Grâce au travail des constructeurs navals et des fournisseurs de tout le pays, ce seront les premiers navires fabriqués au Canada en 20 ans.

Il y a aussi le projet de remplacement des aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe. Nous nous attendons à ce que cet appareil arrive à Comox ce printemps. Il accroîtra les capacités cruciales des Forces armées canadiennes en recherche et sauvetage, y compris dans le Nord du pays.

Ces projets montrent en quoi la Défense nationale et les Forces armées canadiennes favorisent l'innovation et créent des emplois pour les Canadiens, assurant par le fait même que le Canada demeure un précieux partenaire international, tout en stimulant l'économie canadienne.

Qu'il s'agisse de programmes comme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité et Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité, ou encore des plus grands projets d'approvisionnement de l'histoire du ministère, la Défense nationale fait en sorte que les militaires canadiens soient prêts à relever les défis de l'avenir, des défis qui s'étendent de plus en plus au-delà du contexte militaire.

• (2135)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La députée a-t-elle des questions ou des observations pour les ministres?

Mme Julie Dzerowicz: Oui, madame la présidente.

Travaux des subsides

En tant que députés, nous avons le grand privilège de pouvoir interagir avec bon nombre des fantastiques familles militaires qui vivent dans nos régions respectives. Nous écoutons ce qu'elles racontent sur les défis auxquels elles sont confrontées: les conjoints sont déployés dans tout le pays, ils passent beaucoup de temps à s'entraîner et, quand il le faut, ils déménagent à l'autre bout du pays. Nous ne pouvons qu'imaginer le stress que cela occasionne pour les familles militaires canadiennes.

Le ministre pourrait-il nous dire ce que fait le gouvernement actuel pour soutenir les familles militaires du Canada?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la présidente, je remercie la députée d'avoir posé cette question et de défendre sans relâche les intérêts des Forces armées canadiennes.

Comme je l'ai souvent répété, il est essentiel pour nous de soutenir les familles des membres des Forces armées canadiennes. Ce soutien est nécessaire à l'efficacité opérationnelle des forces, puisque les militaires travaillent mieux quand ils savent qu'on prend soin de leur famille.

Nous savons que les familles doivent relever des défis quand elles déménagent d'un endroit à l'autre, au gré des affectations. C'est pourquoi il est essentiel d'investir dans les centres de ressources destinés aux familles des militaires. Ces investissements couvrent une variété de services qui vont des garderies aux services de santé mentale pour les membres de la famille.

Nous avons aussi lancé l'initiative Canada sans faille. Dans le cadre de cette initiative, nous avons commencé à parler avec les provinces et les territoires des difficultés que vivent les familles de militaires qui déménagent d'une province à une autre et qui doivent, par exemple, obtenir une accréditation professionnelle dans leur nouvelle province et trouver un médecin.

Plusieurs provinces examinent ces questions et cherchent des solutions efficaces, car elles croient comme nous qu'il est important de soutenir les familles des militaires canadiens.

Mme Julie Dzerowicz: Madame la présidente, les rangers, les gardiens du Nord canadien, sont l'une des pierres angulaires de nos forces. Le ministre peut-il nous informer des récentes mesures prises à l'égard des Rangers canadiens?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, les rangers sont un joyau des Forces armées canadiennes. Ils nous procurent des capacités exceptionnelles, qui sont convoitées même par certains de nos alliés. Les soutenir signifie aussi soutenir les collectivités du Nord, et il est extrêmement important de posséder cette base de connaissances.

C'est pourquoi nous modernisons l'équipement des rangers. De nouvelles carabines commencent à arriver, et on leur apprend comment s'en servir. Nous investissons 32,8 millions de dollars dans l'acquisition d'équipement ultramoderne pour eux. Cet équipement permet aux rangers de jouer un rôle déterminant parce que nous devons voir à ce qu'ils maintiennent leurs compétences.

Le Programme des Rangers juniors canadiens est tout aussi important que celui des rangers. En effet, la promotion de rangers juniors au grade de rangers garantit qu'une vaste expérience sera transmise de génération en génération.

Mme Julie Dzerowicz: Madame la présidente, j'aimerais maintenant poser une question concernant les opérations internationales des Forces armées canadiennes.

Les militaires canadiens se surpassent toujours lorsqu'ils sont déployés et ils font un excellent travail à l'étranger. Le ministre pourrait-il nous donner plus de détails sur le travail important que nos militaires accomplissent dans le monde entier, en étroite collaboration avec nos alliés et partenaires?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, avant de parler de nos contributions et de nos opérations exceptionnelles à l'étranger, j'aimerais souligner que, depuis le lancement de notre politique de défense, les membres des Forces armées canadiennes déployés à l'étranger n'ont pas à payer de taxes. Cette mesure offre beaucoup de marge de manœuvre aux familles qui restent à la maison.

Nous avons apporté une contribution considérable depuis notre arrivée au pouvoir. J'ai souligné nos contributions importantes au sein de l'OTAN à plusieurs occasions, que ce soit en Lettonie, dans la Méditerranée avec nos navires, dans le cadre de patrouilles aériennes ou lors de missions d'entraînement de l'OTAN.

En Ukraine, nous aidons nos homologues à contrer l'agression russe. Au Moyen-Orient, l'opération IMPACT permet d'offrir du soutien à nos partenaires en Irak, où Daech ne contrôle aucun territoire. Cependant, il reste des défis à relever en ce qui concerne l'entraînement des forces aériennes, et nos forces spéciales font un travail exceptionnel là-bas. Par ailleurs, les efforts de renforcement des capacités aux alentours de l'Irak, y compris dans des pays comme la Jordanie, le Liban et même le Koweït, contribuent à stabiliser cette région.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner la mission de maintien de la paix au Mali. Nos soldats ont fait de l'excellent travail là-bas. En apprenant des leçons tirées par leurs alliés et en appliquant l'ingéniosité canadienne à leur travail, ils ont amélioré la façon de mener la mission. Leur façon de mener les opérations a permis aux soldats sur le terrain de couvrir un plus grand nombre de régions.

Comme je suis un député de Vancouver, je veux aussi parler du Pacifique ainsi que des sanctions et de la surveillance exercées envers la Corée du Nord.

Je vais attendre la prochaine question.

● (2140)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):

Je suis désolée. Malheureusement, le temps de parole est écoulé.

Nous reprenons le débat. Le député de Mégantic—L'Érable a la parole.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la présidente, je vais poser des questions aux ministres qui sont présents.

Le gouvernement libéral n'a pas versé 40 % du financement engagé pour l'infrastructure ces quatre dernières années. Les Canadiens et les Canadiennes ne savent toujours pas combien le gouvernement fédéral dépense actuellement pour l'infrastructure.

Comment le président du Conseil du Trésor explique-t-il cette perte de contrôle de l'argent des contribuables canadiens?

Travaux des subsides

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, il ne s'agit aucunement d'une perte de contrôle, au contraire. Entre 2015 et 2019, seulement pour le Québec, et nous avons tous deux la chance de venir du Québec, il y a six fois plus de projets d'infrastructures qui ont été financés par le gouvernement fédéral qu'au cours des quatre années antérieures. Ce n'est pas une coïncidence. Investir dans les infrastructures, c'est au cœur du mandat de faire croître la classe moyenne et de faire croître l'économie.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, la question n'était pas de comparer un gouvernement à un autre. Pourquoi est-ce que 40 % du financement engagé pour l'infrastructure ces quatre dernières années n'ont pas été investis et engagés?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, non seulement c'est une fierté et un succès de parler des quatre dernières années, mais c'est aussi avec fierté que nous anticipons les succès des prochaines années. Il s'agit d'un plan qui s'étale sur plusieurs années. Nous avons annoncé des investissements record en partenariat avec les provinces et les municipalités, qui vont faire une grande différence au cours des prochaines années.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, ce que je comprends, c'est que le Président du Conseil du Trésor n'a pas de réponse à nous donner.

Avant les élections, le directeur parlementaire du budget a demandé une liste de tous les projets d'infrastructures spécifiques financés par le gouvernement, mais il n'a pas reçu de réponse. Pourquoi?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je suis heureux de parler du directeur parlementaire du budget, parce qu'il fait un travail exceptionnel. C'est avec lui que nous continuons à travailler pour faire en sorte que le travail des députés, en particulier à la Chambre, soit fait de la manière la plus transparente et ouverte possible.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, dans ce cas-là, est-ce que le gouvernement s'engage à déposer la liste de tous les projets d'infrastructures spécifiques, tel que l'a demandé le directeur parlementaire du budget?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, la réponse est oui. Nous allons faire tout ce qu'il faut pour que le député, qui s'intéresse à notre programme d'infrastructures, puisse recevoir toutes les informations qu'il souhaite obtenir.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, le député peut venir me voir ce soir après la séance, je lui expliquerai comment obtenir ces informations, qui sont d'ailleurs déjà disponibles sur le Web. Par la suite, nous serons toujours à sa disposition.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, après un rapport incomplet des changements apportés au plan de dépense pour l'infrastructure de 186,7 milliards de dollars du gouvernement, le directeur parlementaire du budget a demandé un plan d'investissement. Il s'est fait répondre qu'un tel plan n'existait pas.

Comment le président du Conseil du Trésor peut-il accepter que près de 200 milliards de dollars soient dépensés sans plan?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, c'est extraordinaire de pouvoir répondre à cette question. Le plan, c'est celui qui nous a fait élire en 2015 et c'est celui qui nous a fait réélire en 2019. En contraste avec d'autres approches philosophiques qui

manquent d'ambitions pour le Canada, c'est un plan extraordinaire dont je parlerai toujours avec plaisir.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, il va parler d'un plan qui n'existe pas selon le directeur parlementaire du budget. Les Canadiens et les Canadiennes se sont vu imposer des hausses d'impôts et des déficits massifs. Le plan du gouvernement n'a pas entraîné la croissance économique qu'il avait promise. Le directeur parlementaire a constaté que le niveau du PIB réel découlant de l'infrastructure n'avait pas augmenté au Canada.

Comment le gouvernement compte-t-il corriger cet échec retentissant?

• (2145)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, permettez-moi de réagir rapidement en faisant un rappel de deux contrastes: le contraste des années précédant 2015 et celui des années suivant 2015. Les 10 années qui ont précédé 2015 ont donné le pire taux de croissance au Canada depuis les années 1930.

Depuis 2015, le Canada se classe parmi les économies les plus performantes de toutes les économies développées. Le taux de chômage est à son plus bas niveau dans l'histoire du pays.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, si le président du Conseil du Trésor aime tant critiquer un gouvernement, je lui rappelle qu'il est minoritaire; cela peut se passer plus rapidement qu'il ne le pense.

Au cours des trois premières années d'existence, la Banque de l'infrastructure du Canada, qui coûte 35 milliards de dollars, n'a pas rempli son mandat. Les Canadiens et les Canadiennes attendent toujours de bénéficier de ces investissements.

Est-ce que le président du Conseil du Trésor peut nous dire combien chacun de ces dirigeants reçoit des contribuables sur le plan du salaire?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je suis toujours très heureux de fournir les informations demandées par mon collègue. La plupart de ces informations sont déjà disponibles sur le Web. S'il a de la difficulté à les trouver, je me ferai un plaisir de le diriger au bon endroit.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, je vais prendre son invitation à la lettre.

Pendant la campagne de 2015, le premier ministre a promis d'éliminer tous les avis à long terme sur la qualité de l'eau pour les Premières Nations d'ici mars 2021. Depuis, 87 avis à long terme ont été levés, mais 57 demeurent bons et bon nombre des 87 sont revenus.

Pourquoi le gouvernement a-t-il créé de faux espoirs à ces communautés?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Madame la présidente, il y a une grande différence entre les avis à long terme et les avis à court terme. Tous les avis qui sont levés le restent.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, le gouvernement et le directeur parlementaire du budget sont en désaccord sur le coût réel de l'infrastructure d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités autochtones. Qui dit vrai?

L'hon. Carolyn Bennett: Madame la présidente, dans les réserves, les systèmes sont maintenant maintenus à un coût moindre.

Travaux des subsides

M. Luc Berthold: Madame la présidente, le gouvernement fédéral refuse de parler du troisième lien, et il refuse de reconnaître que le projet du troisième lien entre Québec et Lévis existe. Pourquoi?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, le gouvernement fédéral a investi des sommes record au Québec depuis 2015. Juste dans ma circonscription, nous avons fait un investissement de 1,2 milliard de dollars. C'est l'investissement le plus important jamais fait par un gouvernement fédéral dans la circonscription...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable député de Mégantic—L'Érable a la parole.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, est-ce que le président du Conseil du Trésor peut dire le nom du projet, soit le troisième lien entre Québec et Lévis?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, en tout respect, je connais mieux ma région que mon collègue, parce que j'y habite et que ma famille y est. Je peux dire que les enjeux liés à l'infrastructure dans la région de Québec font l'objet de discussions et de collaboration continues avec le gouvernement du Québec.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, je voudrais noter que le président du Conseil du Trésor a été incapable de mentionner le troisième lien dans sa réponse, encore une fois.

Je voudrais mentionner au président du Conseil du Trésor que je suis également de la région de Chaudière-Appalaches et que je connais donc aussi très bien ma région. J'utilise régulièrement les liens entre Québec et Lévis.

Est-ce que des compensations pour les producteurs d'œuf et de volaille sont prévues d'ici la fin de l'année 2019?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je me permets de remercier mon collègue de me rappeler que lui aussi a l'avantage et le plaisir de fréquenter la région de Québec. C'est une chance que nous partageons tous les deux. Je l'invite à venir régulièrement dans la capitale nationale. À Québec, nous sommes très accueillants et nous avons toujours un grand plaisir à les retrouver. Sur les enjeux de compensation, comme je l'ai dit dernièrement, non seulement elle est bientôt reçue, mais parfois...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable député de Mégantic—L'Érable a la parole.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, le président du Conseil du Trésor parle des producteurs de lait. Je parle des producteurs d'œuf et de volaille qui ont été laissés de côté par le gouvernement.

Pourquoi?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, c'est une occasion importante de souligner à quel point le gouvernement fédéral, au cours des dernières années, a trouvé important et utile de travailler de manière respectueuse avec les producteurs agricoles de tous les types. Nous avons hâte de continuer cette collaboration.

• (2150)

M. Luc Berthold: Madame la présidente, pourquoi le gouvernement libéral n'a-t-il pas prévu de compensations pour les producteurs d'œuf et de volaille? Ce sont les deux autres productions sous gestion de l'offre au Canada, comme semble l'ignorer le président du Conseil du Trésor.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je connais l'intelligence de mon collègue et ses connaissances. Il sait très bien que le gouvernement canadien travaille avec l'ensemble des producteurs agricoles touchés par la négociation de l'accord avec l'Eu-

rope et l'Asie. Nous avons très hâte et très envie de continuer à travailler avec eux.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, est-ce que le ministre peut nous dire quand les détails complets de la compensation pour les producteurs de lait pour les années suivantes et pour cette année seront annoncés?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, la beauté de cette discussion, c'est qu'elle se fait à plusieurs. Si c'était un monologue, le gouvernement fédéral déciderait lui-même des étapes, des moments et des modalités avec lesquelles les producteurs et le gouvernement travailleraient. Or nous avons la chance de travailler en collaboration avec les gens en question.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, la semaine dernière, la ministre du Revenu national a déclaré que le Parti conservateur et le Bloc québécois devraient avoir honte de demander une déclaration de revenus unique pour les Québécois.

Est-ce que le gouvernement peut nous dire s'il entend donner suite à cette demande visant à permettre aux Québécois de ne remplir qu'une seule déclaration de revenus?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, il y a deux mots-clés ici, soit respect et collaboration. Nous avons un énorme respect pour les travailleurs de l'Agence du revenu du Canada engagés présentement au Québec, et en particulier dans les régions du Québec. Deuxièmement, nous avons un plaisir énorme à collaborer avec Revenu Québec pour faciliter le travail des Québécois.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, est-ce que le président du Conseil du Trésor est d'accord avec sa collègue pour dire que ceux qui sont en faveur de la déclaration de revenus unique devraient avoir honte?

Est-ce que tous les députés de l'Assemblée nationale devraient avoir honte de demander une déclaration de revenus unique?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, l'occasion est magnifique de parler du résultat et du travail que nous faisons ensemble avec le gouvernement du Québec pour faciliter la vie des Québécois, mais aussi pour investir dans les familles et dans les travailleurs du Québec. Nous avons la responsabilité, en tant qu'élus fédéraux, de nous assurer que le gouvernement fédéral engage aussi...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): À l'ordre. L'honorable député a la parole.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, j'ai beaucoup de respect pour le président du Conseil du Trésor, mais, comme je n'obtiens pas beaucoup de réponses à mes questions, je vais passer à un autre ministre.

Le 5 septembre dernier, j'ai écrit au ministre des Transports pour demander qu'il mette fin au transport de matières dangereuses sur les rails en Estrie, car nous n'avons pas l'assurance qu'il est sécuritaire à 100 %. Pourquoi est-ce que j'attends toujours une réponse?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Madame la présidente, nous faisons notre travail à Transports Canada. Nous avons fait des inspections, cet été, entre Farnham et Lac-Mégantic. C'est le circuit ferroviaire dont parle mon collègue. Nous avons inspecté les réparations qui ont été faites. D'autres inspections seront faites au cours de la prochaine année. Nous faisons notre travail pour nous assurer que le transport des matières dangereuses est sécuritaire.

Travaux des subsides

M. Luc Berthold: Madame la présidente, dans les fonds additionnels de ce budget supplémentaire des dépenses, combien de techniciens en aéronautique et de pilotes sont-ils prévus pour agrandir l'équipe de la défense?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la présidente, nous faisons des investissements pour assurer un nombre suffisant de pilotes. Nous avons lancé un programme à cet effet il y a quelque temps. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de pilotes entre autres parce que nous achetons plus d'aéronefs que le gouvernement précédent.

[Français]

M. Luc Berthold: Madame la présidente, combien de pilotes et de techniciens seront engagés au moyen de ces fonds?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, je ne connais pas le nombre exact de pilotes qui seront embauchés cette année. En ce qui concerne le nombre de pilotes qui sont gérés par les forces de l'air, je peux affirmer que nous aurons besoin de beaucoup plus de pilotes. Le recrutement pose des difficultés. Nous modifions la façon dont nous appuyons les membres de manière à mettre l'accent sur la rétention.

[Français]

M. Luc Berthold: Madame la présidente, dans quelle base militaire seront implantés les projets d'aéronefs pilotés à distance?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, ce n'est pas une question de base. Il s'agit d'une question opérationnelle, des besoins en aéronefs de recherche et de sauvetage. Nos hélicoptères et nos chasseurs sont partout au pays. En matière de planification globale, il faut voir combien d'aéronefs sont nécessaires aux opérations et établir un nombre à partir de là. Le chiffre pour le recrutement a également été établi.

• (2155)

[Français]

M. Luc Berthold: Madame la présidente, le projet du brise-glace Diefenbaker est un projet de plus de 1 milliard de dollars. Il devait coûter 720 millions de dollars et être livré en 2021. Il coûtera plus de 1 milliard de dollars et sera peut-être livré en 2023. Il y a du retard, le prix double et plusieurs projets sont en attente.

Le gouvernement fait-il une analyse de l'augmentation des coûts, des répercussions et des effets négatifs de ces nouveaux retards?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, je n'ai pas entendu le nom du projet mentionné par le député.

[Français]

M. Luc Berthold: Madame la présidente, je parle du projet du brise-glace Diefenbaker.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, comme le député le sait probablement, le gouvernement a décidé d'investir massivement dans le renouvellement de la Garde côtière et des précisions additionnelles seront fournies bientôt, en temps opportun.

M. Luc Berthold: Madame la présidente, on a connu la crise avec la Chine, qui a fait mal aux producteurs de canola et qui continue de faire mal aux producteurs. On a connu un temps inclément

qui a forcé les producteurs de canola à laisser dans les champs des milliers de tonnes de leur production en 2019. Le ministre peut-il nous dire ce que le budget supplémentaire des dépenses prévoit pour venir en aide aux producteurs?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je rappelle à mon collègue que le budget supplémentaire dont on discute présentement ne porte pas spécifiquement sur l'agriculture. Cela étant dit, je peux lui répéter à quel point il est important pour le gouvernement canadien d'appuyer nos fermes et nos agriculteurs, puisqu'ils forment le squelette de beaucoup de nos régions en milieu rural et isolé.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, tout au long de ce processus, j'ai entendu plusieurs ministres parler de différentes initiatives que j'aimerais commenter.

En parlant des transports, par exemple, j'ai entendu le ministre parler de l'importance des aéroports pour les collectivités. Je ne peux qu'imaginer les retombées qu'un aéroport et ses installations adjacentes pourraient avoir sur l'économie et sur la collectivité dans laquelle il est situé.

Je sais que, même si le ministre concerné parle beaucoup de la sécurité ferroviaire et de l'importance qu'elle revêt pour lui personnellement, étant sa priorité absolue, je sais aussi qu'il porte une grande attention à notre industrie aéronautique et en particulier à nos aéroports.

Des mesures législatives ont permis une croissance importante de notre industrie aérospatiale, et en particulier de nos aéroports. Dans la ville de Winnipeg se trouve un aéroport international qui renforce l'économie et, comme je l'ai mentionné il y a quelques instants, le tissu social de la collectivité.

Je me demande si le ministre peut nous dire à quel point il est important que, lorsqu'on parle de budgets — que ce soit une mesure budgétaire ou une mesure réglementaire —, le gouvernement reconnaisse l'importance de nos aéroports pour les nombreuses collectivités de toutes les régions du pays.

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Madame la présidente, les aéroports canadiens, qu'ils soient petits et en région éloignée ou grands et situés dans des centres urbains, sont des moteurs très importants de l'économie.

Le Canada est le deuxième plus grand pays au monde. Les aéroports jouent un rôle absolument essentiel en permettant aux Canadiens de voyager partout au pays et à l'étranger — le Canada étant un pays commerçant, les gens sont appelés à se rendre dans d'autres pays.

Selon les statistiques, le transport aérien est de plus en plus utilisé au pays. Il faut donc des aéroports sûrs, sécuritaires, efficaces et bien desservis par les différentes compagnies aériennes, ce qui est parfois un peu difficile. Les Canadiens aimeraient pouvoir atteindre directement certaines destinations à partir de leur aéroport local, ce qui n'est pas toujours possible. Voilà évidemment certains des problèmes auxquels nous nous heurtons.

Selon certaines personnes, les contrôles de sécurité dans les aéroports sont trop longs. Il s'agit d'un autre problème que nous tentons de régler. Nous voulons rendre l'expérience plus agréable. Il reste encore des choses à faire pour améliorer la situation.

Travaux des subsides

Nous aimerions que les aéroports soient bien desservis sur le plan des moyens de transport pour que les gens qui en sortent, surtout dans les grandes villes, aient différentes options pour se rendre au centre-ville et ailleurs.

Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire. Toutefois, le fait est qu'un plus grand nombre de Canadiens prennent l'avion et qu'il est important d'avoir des aéroports sécuritaires et modernes au Canada qui répondent à ces exigences.

● (2200)

M. Kevin Lamoureux: Madame la présidente, comme bon nombre de députés le savent, j'ai eu l'honneur et le privilège de servir dans les Forces canadiennes pendant quelques années dans la Force régulière. J'ai été affecté à Edmonton, où j'ai fait partie du 435^e Escadron. J'étais aide-contrôleur de la circulation aérienne.

Nous dépendions des avions Hercules, entre autres. Depuis un bon moment déjà, il s'agit d'un appareil extrêmement efficace pour les Forces canadiennes, en particulier dans le domaine de la recherche et du sauvetage. Il y a quelques années à peine, sous la direction du ministre, nous envisagions de remplacer les avions Hercules pour la recherche et le sauvetage.

J'ai eu l'occasion de représenter le ministre de la Défense nationale à Winnipeg, où se trouve le 435^e Escadron, l'escadron de recherche et sauvetage. Nous avons pu voir le fantastique avion C-295. J'en parle parce que le ministre est un chef de file dans ce dossier. J'aime ce qu'il a écrit dans son rapport: protection, sécurité, engagement.

Depuis que nous formons le gouvernement, le ministre a souligné les diverses lacunes du gouvernement Harper. Il a dit que nous devons penser à plus long terme et avancer sur de nombreux fronts en ce qui concerne les Forces canadiennes. Il a reconnu que nous devons être présents de manière bien réelle et tangible, ce que souligne le rapport.

J'ai une question à deux volets pour le ministre. Premièrement, pourrait-il nous faire part de ses réflexions relativement à ce rapport? J'ajoute que j'ai été très impressionné par le C-295. J'ai eu l'occasion de monter dans l'un d'eux, de jeter un coup d'oeil à ses radars et de voir comment il peut agrandir et voir des choses à 30 000 pieds dans les airs. C'est incroyable les détails qu'on pouvait distinguer. Il était doté d'une caméra infrarouge. C'était très impressionnant.

Je ne connais pas les détails du contrat et je ne sais pas combien nous avons l'intention d'en acquérir, mais c'est une mesure positive pour doter les militaires des Forces canadiennes d'un appareil de recherche et sauvetage à la fine pointe. Je crois que ces acquisitions profiteront à tous les Canadiens, pas seulement à l'armée, mais aussi aux civils. Il est possible que je sois un peu partial parce que, après tout, j'ai servi à Edmonton, mais j'estime que nous pouvons maintenant fournir des services de recherche et sauvetage sans pareils dans le monde.

Pourrait-il nous livrer ses réflexions sur ces deux points?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la présidente, je tiens à remercier le député d'avoir servi dans les Forces armées canadiennes. Je le remercie également pour ses efforts énergiques de sensibilisation concernant les services de recherche et de sauvetage, surtout pour le 435^e Escadron, qui a perdu deux des siens dans des accidents. Cela illustre le travail extraordinaire qu'accomplissent chaque jour les techniciens de

recherche et de sauvetage. Ils sont déployés assez régulièrement, alors c'est important pour nous de veiller à ce qu'ils aient l'équipement nécessaire pour accomplir leur travail très difficile.

L'aéronef de recherche et de sauvetage à voilure fixe va révolutionner la conduite des missions de recherche et de sauvetage. Il ne sera plus question de regarder par le hublot à l'aide de jumelles. Nous utiliserons des technologies du même type que celles qui nous servent à détecter nos adversaires. Nous utilisons ces technologies pour repérer des randonneurs perdus ou des avions écrasés. J'ai été particulièrement impressionné de voir ce que les militaires pourront accomplir grâce à ces technologies. Elles permettront de sauver beaucoup de vies. Cela montre simplement que lorsque nous fournissons les bons outils aux membres des Forces armées canadiennes, ils peuvent faire des merveilles.

Je veux remercier chaleureusement toutes les personnes qui participeront au projet de remplacement des aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe parce que je sais qu'elles se serviront de leur ingéniosité pour sauver la vie de Canadiens.

● (2205)

M. Kevin Lamoureux: Madame la présidente, je suis ravi que le ministre responsable des affaires autochtones ait pu être avec nous ce soir parce qu'il s'agit d'un des dossiers les plus névralgiques. Nous voyons l'importance des peuples autochtones dans les discours du Trône et dans tous les budgets que nous avons présentés. Le premier ministre explique très bien la relation entre les Autochtones et le gouvernement national.

Depuis 30 ou 40 ans, voire plus, nous avançons vers de grandes réalisations en collaborant avec les leaders autochtones. Le rapport de la Commission de vérité et réconciliation et ses 94 appels à l'action constituent l'un des dossiers auxquels nous nous affairons depuis quelques années. Je ne sais pas si la ministre est au courant, mais je sais qu'il y a eu différentes réponses directes à ces appels à l'action. Lorsqu'il est question de ces 94 appels à l'action, il faut savoir qu'ils ne tombent pas tous sous la responsabilité du fédéral et qu'ils ne concernent pas tous l'ensemble du pays, mais c'est le cas de certains d'entre eux. La ministre et moi en avons parlé plus tôt. Les langues constituent un de ces éléments, tout comme la question des foyers d'accueil et celle de la citoyenneté et de la prestation du serment. Par de nombreuses actions, le gouvernement a fait du rapport de la Commission une priorité importante dans tout ce qui touche l'établissement d'un sentiment de respect et d'un dialogue, des incontournables pour faire avancer cette question de la plus haute importance.

La ministre a passé beaucoup de temps à parler du projet de loi C-262, concernant la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Pourrait-elle nous donner son avis sur les progrès obtenus, de façon plus générale, pour nous donner une vue d'ensemble? On peut le constater dans le discours du Trône et dans les budgets. J'aimerais qu'elle aborde ces questions et qu'elle revienne sur le projet de loi C-262, un projet de loi d'initiative parlementaire adopté par la Chambre.

Travaux des subsides

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Madame la présidente, je remercie le député d'avoir parlé des appels à l'action. Tous les Canadiens estiment que nous devons mettre la main à la pâte pour y donner suite. Nous sommes heureux de signaler que 80 % des mesures répondant aux appels à l'action auquel le gouvernement fédéral est responsable de donner suite sont soit déjà mises en oeuvre soit en voie de l'être. Nous suivons aussi l'autre feuille de route, celle des appels à la justice issus de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, mais notre engagement à inscrire la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones dans la loi est très important.

Comme l'a mentionné le député, le projet de loi très important déposé par l'ancien député Romeo Saganash a été débattu puis adopté à la Chambre. Malheureusement, il est mort au Feuilleton du Sénat. Cependant, nous travaillerons à corédiger un projet de loi avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis en nous fondant sur le projet de loi C-262 à titre de minimum à atteindre. De concert avec les partenaires des Premières Nations, inuits et métis, nous créerons un projet de loi qui explique véritablement ce que sont les droits des peuples autochtones.

Pour le moment, nous félicitons la province de la Colombie-Britannique de son projet de loi 41, qui donne le ton et établit le cadre législatif au niveau provincial. Il nous appartient maintenant d'en faire autant au niveau fédéral.

• (2210)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Le député dispose d'une minute et 50 secondes pour poser une question et obtenir une réponse.

M. Kevin Lamoureux: Madame la présidente, j'allais poser ma plus longue question, que j'ai gardée pour la fin. Ce sera un peu plus difficile que je pensais.

Le président du Conseil du Trésor est probablement l'un des ministres préférés des gens de ma circonscription — et je m'inclus parmi eux — parce qu'il a véritablement livré, au nom du gouvernement et du premier ministre, de très bonnes mesures.

Pensons à l'augmentation du Supplément de revenu garanti, qui a permis à des centaines d'ainés de Winnipeg-Nord de sortir de la pauvreté. Parlons de l'Allocation canadienne pour enfants, qui a fait en sorte que des milliers d'habitants de Winnipeg-Nord, nos enfants, sont sortis de la pauvreté. Le ministre a pris beaucoup d'autres mesures lorsqu'il dirigeait son ancien portefeuille, ce qui ne nous empêche pas d'en ajouter encore. La bonification des prestations pour les retraités de plus de 75 ans en est un excellent exemple. C'est un bon coup de pouce pour ces aînés qui en ont vraiment besoin.

Je me demande ce que pense le ministre de l'importance de continuer à soutenir les aînés et les jeunes au moyen de bonnes politiques sociales qui sont progressistes et solides.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Comme le député a pris beaucoup de temps pour poser sa question, le président du Conseil du Trésor aura moins de 30 secondes pour y répondre.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je serai bref, mais je pourrais dire beaucoup de bien de mon collègue de Winnipeg-Nord. Il compte parmi mes députés préférés et j'ai beaucoup aimé travailler avec lui au cours des quatre dernières années. Nous sommes ravis qu'il soit de retour à la Chambre. Je sais que les dé-

putés de l'opposition se réjouissent aussi de son retour, puisqu'ils apprécient son expérience et ses connaissances. Ce sera un plaisir pour nous tous de profiter encore de son expérience et de ses connaissances, et je sais que...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je suis désolée, le temps est écoulé.

La députée de North Island—Powell River reprend le débat. Il lui reste un peu moins de sept minutes pour les questions et les réponses.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Madame la présidente, je ferai aussi vite que possible, mais comme il s'agit de ma toute première intervention, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les habitants de North Island—Powell River de m'avoir permis à nouveau de les représenter. J'aimerais aussi prendre un instant pour saluer les nombreux travailleurs forestiers de ma circonscription qui sont présentement en grève et qui souffrent au quotidien. Mon cœur est avec eux et avec leur famille et il le demeurera tout au long de cette difficile épreuve.

Mes questions s'adressent surtout au ministre de la Défense nationale. Je lui suis très reconnaissante d'être ici ce soir, car j'ai l'imense bonheur de représenter la 19^e Escadre Comox. Dernièrement, l'organisme Habitat for Humanity Vancouver Island North a organisé une cérémonie afin de remettre les clés de plusieurs maisons construites dans la vallée de Comox. De nombreux bénévoles de la 19^e Escadre ont contribué à la construction de ces maisons en donnant généreusement de leur temps, et je les remercie de leur excellent travail. Leur attachement à la 19^e Escadre rejaillit sur toute la collectivité.

La réalité qu'il ne faut pas oublier, toutefois, c'est que le taux d'occupation dans la vallée de Comox est inférieur à 1 % et que les coûts du logement montent en flèche. Beaucoup de militaires au sein de l'escadre ont du mal à trouver un logement adéquat. Certains doivent faire plus d'une heure de route pour se rendre au travail chaque jour, ce qui est assurément difficile pour eux et leur famille. Beaucoup de baraquements ont été construits dans les années 1950 et d'importants travaux de mise à niveau devraient leur être apportés pour qu'ils conviennent mieux aux militaires.

Il y a aussi l'ajout du centre de formation en recherche et sauvetage. Je suis très fière du travail que nous avons en collaboration avec la collectivité et le ministre afin de concrétiser ce projet. Celui-ci a entraîné une faible augmentation du nombre de logements pour les gens qui viennent suivre la formation. Il ne répond pas aux principaux besoins en matière de logement de nombreux militaires qui vivent de façon permanente sur la base.

Le ministre pourrait-il faire le point sur le sujet? Peut-on s'attendre à ce que la 19^e Escadre Comox reçoive des ressources pour répondre aux principaux besoins en matière de logement?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la présidente, je tiens à remercier la députée de se dévouer sans cesse pour les membres des Forces armées canadiennes, plus particulièrement ceux de la vallée de Comox. Je les remercie de leur excellent travail et de leur engagement dans leur collectivité. Je sais qu'ils en tirent énormément de fierté.

Travaux des subsides

Nous avons des défis particuliers à relever partout au pays. Nous cherchons des façons de soutenir les membres des forces armées. Nous avons fait des investissements considérables dans les bases afin d'en accroître les capacités. Les problèmes en matière de logement sont difficiles à résoudre en raison du très faible taux d'occupation. Par conséquent, ce travail fait partie de nos priorités. Lors de ma visite, je me suis penché de près sur ce problème. Je ne veux pas trop m'avancer sur ce que nous allons faire exactement, mais je peux vous assurer que je vais me pencher personnellement sur la question afin qu'on réponde aux besoins en matière de logement.

• (2215)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je tiens à rap-
peler aux deux députés qu'ils doivent poser leurs questions à la pré-
sidence et non l'un à l'autre comme ils l'ont fait au cours du débat.

La députée de North Island—Powell River a la parole.

Mme Rachel Blaney: Madame la présidente, comme nous le sa-
vons tous, il y a une pénurie de logements, d'où le coût élevé de ces
derniers. Toutefois, ce n'est pas la seule dépense élevée que les mili-
taires doivent faire dans ma circonscription. C'est une province où
la vie est chère. Un militaire m'a dit que les gens qui déménagent
en Colombie-Britannique doivent penser à apporter de l'argent
comptant, ce qui est un obstacle de plus.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement en-
visage d'offrir une indemnité de vie chère aux membres actuels de
la 19^e Escadre Comox? Il est vraiment important pour nos mili-
taires que l'on reconnaisse ce fardeau financier et qu'on les aide à
faire le travail important qui leur incombe. Je tiens à souligner
qu'un grand nombre de militaires de ma circonscription sont allés
au Mali et continuent de faire de l'excellent travail dans ma circons-
cription et ailleurs dans le monde. Je ne veux pas qu'ils aient des
difficultés en raison de l'important travail qu'ils font.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, nous avons exami-
né l'indemnité de vie chère et la façon dont nous aidons les mili-
taires partout au pays parce que, comme je l'ai mentionné, il y a des
défis particuliers à relever aux quatre coins du Canada, et nous vou-
lons être certains de bien faire les choses. Il y a d'autres détails à
suivre sur l'indemnité de vie chère.

Nous investirons davantage dans le logement à Comox. Nous
voulons nous assurer de bien faire les choses parce que les pro-
blèmes d'immobilier sont très différents d'une région à l'autre, et la
Colombie-Britannique pose un problème plus important aux mili-

itaires. Nous veillerons aussi à trouver des solutions à court terme
aux problèmes auxquels les membres des forces armées doivent
faire face actuellement.

Mme Rachel Blaney: Madame la présidente, je pense que tout
le monde ici peut convenir que le suicide d'un proche est extrême-
ment difficile. L'automutilation n'a pas été retirée du code de disci-
pline militaire et cela continue de me préoccuper. Je sais que cela
fait en sorte que les militaires, hommes et femmes, ne se sentent
pas à l'aise de parler des difficultés qu'ils éprouvent et de leurs idées
suicidaires. Je veux simplement veiller à ce que les hommes et les
femmes qui servent notre pays et portent l'uniforme aient l'impres-
sion qu'ils peuvent parler de ce qu'ils ressentent, de ce qui les pré-
occupe et de ce qu'ils pensent, surtout sur la question de l'automuti-
lation.

Le ministre peut-il nous dire à quel moment l'automutilation sera
retirée du code?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la présidente, je tiens d'abord
à redire que la santé mentale et le bien-être des femmes et des
hommes des Forces armées canadiennes sont une priorité absolue
pour nous. Voilà pourquoi nous tenons à investir adéquatement
dans la recherche sur l'état de stress post-traumatique, le soutien en
santé mentale et la Stratégie conjointe de prévention du suicide, que
nous avons lancée en collaboration avec le ministère des Anciens
Combattants.

Pour répondre à la question de la députée, le projet de loi C-77
n'était pas le véhicule approprié pour apporter ces changements. Je
l'ai dit et je le répète: nous allons continuer, avec nos collègues de
la Chambre et du Sénat, à répondre à ces préoccupations bien
réelles, parce que ce sujet mérite d'être discuté dans un plus vaste
contexte. Je peux assurer à la députée que nous prenons cette ques-
tion très au sérieux.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Comme il est
22 h 18, conformément à l'article 81(5) du Règlement, tous les cré-
dits sont réputés avoir fait l'objet d'un rapport.

Le comité s'ajourne et je quitte maintenant le fauteuil.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La Chambre
s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'ar-
ticle 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 22 h 19.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 9 décembre 2019

Les voies et moyens

Avis de motion

M. Morneau 69

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse

Mme DeBellefeuille	69
Motion	69
Adoption de la motion	69
M. Kurek	69
M. Beech	70
Mme Normandin	71
M. Dong	71
Mme Gladu	72
M. Trudel	73
M. Duvall	73
Mme Damoff	73
Mme Harder	75
M. Desilets	75
M. Kelly	76
M. Lamoureux	77
Mme Gaudreau	77
M. Arnold	78
M. Lamoureux	79
M. Thériault	79
M. Masse	79
M. Virani	80
M. Vis	82
M. Harris	82
M. Brunelle-Duceppe	82
M. Sorbara	83
Mme Gladu	85
M. Lemire	85
M. Lamoureux	85
Mme Kusie	86
M. Hardie	87
M. Perron	87
Mme Vecchio	87
M. Blois	89
M. Champoux	89
M. Duvall	90
M. Lamoureux	90
M. Genuis	92
M. Davies	92
M. Fortin	93
M. Doherty	93
M. Ste-Marie	93
M. Therrien	94

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le logement

Mme Atwin 95

Guru Nanak

M. Sarai 95

North Okanagan—Shuswap

M. Arnold 95

L'Holodomor

M. Baker 96

La Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe

M. Savard-Tremblay 96

La pénurie de propane

Mme Shanahan 96

Le cannabis

M. Allison 96

Le chancelier de l'Université Dalhousie

M. Blois 97

La communauté de Verner

M. Serré 97

Les ressources naturelles

M. Soroka 97

Cape Breton—Canso

M. Kelloway 97

Simcoe—Grey

M. Dowdall 97

Niagara Falls

M. Baldinelli 98

Le logement

Mme Kwan 98

L'assurance-emploi

Mme Chabot 98

Mission—Matsqui—Fraser Canyon

M. Vis 98

Hull-Aylmer

M. Fergus 98

QUESTIONS ORALES

L'économie

Mme Alleslev 99

M. Trudeau 99

Mme Alleslev 99

M. Trudeau 99

Mme Alleslev 99

M. Trudeau 99

Les affaires étrangères

M. O'Toole 99

M. Trudeau 100

M. O'Toole 100

M. Trudeau 100

L'assurance-emploi			
M. Blanchet	100	L'industrie forestière	
M. Trudeau	100	M. Martel	105
M. Blanchet	100	Mme Freeland	105
M. Trudeau	100	Les ressources naturelles	
La fiscalité		M. Morrison	105
M. Singh	100	M. Wilkinson	105
M. Trudeau	101	M. Dalton	105
La santé		M. Wilkinson	105
M. Singh	101	La sécurité publique	
M. Trudeau	101	Mme Larouche	105
Les ressources naturelles		M. Blair	105
Mme Bergen	101	M. Marcil	106
Mme Freeland	101	M. Blair	106
Mme Bergen	101	Les ressources naturelles	
M. O'Regan	101	M. Steinley	106
Les relations intergouvernementales		M. Wilkinson	106
M. Rayes	101	M. Deltell	106
M. Rodriguez	102	M. Wilkinson	106
L'infrastructure		Mme Stubbs	106
M. Rayes	102	M. Wilkinson	106
M. Rodriguez	102	L'itinérance	
L'environnement		M. Longfield	107
M. Davidson	102	M. Hussen	107
M. Wilkinson	102	Les affaires étrangères	
L'agriculture et l'agroalimentaire		M. Sweet	107
M. Patzer	102	Mme Gould	107
Mme Bibeau	102	Les affaires autochtones	
La santé		M. Melillo	107
M. Thériault	102	M. Miller	107
Mme Hajdu	102	La fiscalité	
M. Thériault	102	Mme Gray	107
Mme Hajdu	103	M. Morneau	107
M. Ste-Marie	103	Les anciens combattants	
M. Rodriguez	103	Mme Lalonde	108
La sécurité publique		M. MacAulay	108
M. Motz	103	L'industrie forestière	
M. Blair	103	M. Bachrach	108
M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	103	M. O'Regan	108
M. Blair	103	L'infrastructure	
Mme Jansen	103	Mme Atwin	108
M. Blair	104	Mme McKenna	108
L'économie		Présence à la tribune	
Mme McPherson	104	Le Président	109
Mme Joly	104	Les comités pléniers	
Le patrimoine canadien		La nomination du vice-président	
M. Boulerice	104	Le Président	109
M. Guilbeault	104	Motion	109
Les finances		Adoption de la motion	109
Mme Koutrakis	104	AFFAIRES COURANTES	
Mme Fortier	104	La Commission d'examen de la rémunération des juges	
Les affaires étrangères		M. Lametti	109
M. Carrie	104		
Mme Freeland	105		

L'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels	
M. Lametti	109
Pétitions	
Le trafic d'organes humains	
M. Genuis	109
Le Falun Gong	
M. Genuis	109
Les communautés afghanes en situation minoritaire	
M. Genuis	109
Les droits de la personne	
M. Genuis	109
Le trafic d'organes humains	
M. Viersen	109
M. d'Entremont	110
La justice	
M. Julian	110
Le trafic d'organes humains	
M. Dalton	110
M. Shields	110
Le saumon sauvage	
M. Manly	110
Le trafic d'organes humains	
M. Tochor	110
Questions au Feuilleton	
M. Lamoureux	110

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
M. Thérien	110
M. Blois	111
M. Deltell	112
M. Julian	112
Mme Kusie	112
M. Dhaliwal	113
M. Viersen	114
Mme Gladu	114
M. Longfield	114
M. Gerretsen	114
Mme Gladu	116
M. Masse	116
M. Lawrence	116
M. Deltell	117
M. Lamoureux	118
Mme Charbonneau	119
M. Morantz	119
M. Gerretsen	120
M. Davies	121
M. Blois	121
Mme Wong	123
Mme Michaud	123
M. Duvall	123
M. Bittle	124
M. Fast	125
Mme Kwan	125
Mme Charbonneau	126

Mme Kwan	126
M. Lamoureux	127
Mme Vecchio	128
M. Masse	128
M. Johns	128
Mme Romanado	130
M. Davies	130
M. Kmiec	131
M. Gerretsen	132
Mme Kwan	133
M. O'Toole	133
M. Gerretsen	134
M. Johns	135
Mme Brière	135
Demande et report d'office du vote par appel nominal	136

TRAVAUX DES SUBSIDES

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020	
Formation de la Chambre en comité plénier sous la présidence de M. Bruce Stanton	136
Le président	136
M. Uppal	137
M. Duclos	137
M. Garneau	139
M. Sajjan	139
M. Duclos	139
Mme Petitpas Taylor	140
M. Dhaliwal	141
Mme Brière	141
M. Lamoureux	141
Mme Ratansi	141
M. Sajjan	141
M. Ste-Marie	142
M. Garneau	142
Mme Bennett	142
M. Duclos	142
M. Angus	144
Mme Bennett	144
M. Garneau	146
Mme Jaczek	148
Mme Ratansi	148
M. Housefather	148
Mme Zahid	148
M. Bezan	149
M. Sajjan	149
M. Sajjan	151
M. Cormier	153
Mme Dzerowicz	153
Mme Khera	154
M. Doherty	154
M. Garneau	154
Mme Bennett	156
Mme Ratansi	158
M. Lamoureux	158
M. Schmale	159
Mme Bennett	159
M. Garneau	161
M. Cormier	161
M. Sajjan	162

M. Barsalou-Duval	163	M. Sajjan	171
M. Duclos	164	M. Lamoureux	171
M. Garneau	165	M. Garneau	171
Mme Dzerowicz	166	M. Sajjan	172
M. Sajjan	168	Mme Bennett	173
M. Berthold	168	Mme Blaney (North Island—Powell River)	173
M. Duclos	169	M. Sajjan	173
Mme Bennett	169	Rapport est fait de tous les crédits	174
M. Garneau	170		

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>